l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 63e ANNEE — Numero 19,298 — Prix QUINZE CENTS — Mercredi, 3 fevrier 1971

Deux Titans s'affrontent au Colisée ce soir

Mark HOWE — Guy LAFLEUR

● Le Colisée de Québec sera-t-il assez vaste pour contenir ce soir tous ceux et celles qui tiennent à voir le match amical devant opposer les Remparts aux Juniors Wings de Detroit ? Si le club local attire habituellement beaucoup de spectateurs, cette attraction sort tellement de l'ordinaire que l'on peut anticiper une très forte assistance. Face à Guy Lafleur et ses coéquipiers, il y aura les deux fils de Gordie Howe, Marty et Mark, deux des meilleurs joueurs de la ligue Junior A du Sud de l'Ontario. Actuellement, les Wings sont en tête du classement de ce circuit et Mark Howe occupe le premier rang des pointeurs. Ainsi, cette joute va confronter deux équipes et deux joueurs de premier plan.

(Autres photos et détails en pages 14 et 15)

Jacques Mesrine témoigne à son procès
Page 2

Le parc industriel de Portneuf est réduit à 45 millions de pieds c.
Page 3

Expulsé de nouveau, Rose accuse les trois jurés d'être partiaux
Page 13

La violence serait l'une des armes du PQ pour réaliser l'indépendance
L. Desjardins
Page 13

Pierre Marois invite les francophones à se solidariser
Page 13

La crainte d'une offensive communiste a poussé M. Nixon à intervenir au Laos
Page 20

Les grèves se multiplient en Grande-Bretagne
Page 20

La hausse des coûts pour les soins médicaux se stabiliserait
Page 12

A Quebec

La grippe fait des ravages

Par Françoise PAUL

QUEBEC — La grippe amené par le froid polaire qui sévit actuellement continue de faire des ravages parmi la population estudiantine de Québec.

A la Commission scolaire de Québec, on signale que 7 écoles primaires ont dû être fermées jusqu'au 8 février pour permettre aux bambins de se remettre sur pied. Ce sont les écoles St-Jean-Baptiste, St-Vincent-de-Paul, Notre-Dame-de-la-Paix, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-de-la-Providence, St-Malo (filles), St-Esprit et deux classes de l'école St Maurice.

Ces fermetures mettent 2,426 élèves en congé forcé, sur 16,290 étudiants inscrits au niveau élémentaire à la CECQ; ce dernier chiffre inclut les classes maternelles.

Pour ce qui est du cours secondaire, aucune école n'a encore fermé. Cependant, on signale de nombreuses absences pour cause de grippe particulièrement aux écoles Louis-Joliette et Vanier. Ces deux derniers cas ont été référés au Dr René Fournier, responsable de l'hygiène à la CECQ, mais celui-ci n'a pas jugé la situation assez sérieuse pour recommander la fermeture. Cependant ,il suit la situation de près afin d'éviter toute propagation du pernicieux microbe.

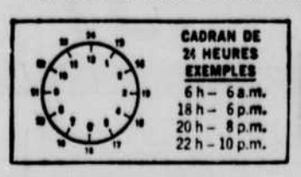

CADRAN DE 24 HEURES
EXEMPLES
6 h – 6 a.m.
18 h – 6 p.m.
20 h – 8 p.m.
22 h – 10 p.m.

Courrier de deuxième classe enregistrement No — 0748

L'engagement de francophones dans la Fonction publique

Trudeau accuse certains membres de l'opposition de fanatisme

– Page 12

Diefenbaker l'accuse de machiavélisme

Par GERMAIN DION

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, a affirmé, mardi, aux Communes, que le bill sur la réorganisation du gouvernement permettra au gouvernement Trudeau d'augmenter son mépris du Parlement.

"Depuis les 30 ans que je siège ici, je n'ai jamais vu un gouvernement proférer un tel mépris du rôle de la Chambre des communes", a-t-il déclaré.

L'ancien chef conservateur s'en est pris particulièrement à M. Trudeau, qu'il a accusé de machiavélisme, et à la dissimulation dont il fait preuve dans la poursuite de ses intentions. M. Diefenbaker a cité surtout le programme pour l'engagement de diplômés francophones dans la Fonction publique, qui avait à nouveau soulevé l'ire de l'Opposition, lors de la période précédente des questions.

Les députés ont continué, mardi, l'étude en 2e lecture du bill sur la réorganisation du gouvernement.

Pour sa part, M. Gilbert Rondeau (RC-Shefford), a critiqué les nombreux voyages du premier ministre à l'étranger.

CRITIQUE

"Je n'ai pas d'objection, a-t-il dit, à ce que le premier ministre visite le Canada, pour se tenir au courant des problèmes canadiens. Mais, depuis 1968, il a passé 60 pour cent de son temps à l'extérieur".

M. Rondeau a déclaré que le premier ministre devrait offrir, aux provinces et aux municipalités canadiennes, des prêts sans intérêt, sur la même ligne qu'il vient de le faire en Asie, au cours de son récent voyage.

"Je ne fais pas trop confiance, a poursuivi M. Rondeau, au ministère de l'Environnement, créé par le bill, puisque le gouvernement refuse de dépolluer la finance".

Ce ministère, que dirigera éventuellement M. Jack Davis, ministre des Pêches et Forêts, ne pourra ,selon lui, que dépenser l'argent des impôts du peuple canadien et transférer la lutte contre la pollution, à l'industrie privée.

M. Stanley Knowles (NPD-Winnipeg-Nord-Centre), s'en est pris à certaines dispositions du bill, modifiant d'autorité le régime des hauts fonctionnaires fédéraux.

PUBLICITE

En vertu de ce bill, cinq postes de "ministres d'Etat spéciaux" et une quinzaine de postes de secrétaires parlementaires, seront aussi créés et cette disposition, surtout, a continué ,comme pendant toute la semaine dernière, à soulever l'ire de l'Opposition.

"Il y aura bientôt un poste au Cabinet pour chaque libéral", a ajouté M. Diefenbaker, en commentant que c'était là un bien mauvais exemple à donner "aux plus de 500,000 Canadiens sans emploi".

Les ministres, secrétaires, parlementaires, présidents de comité, reçoivent tous aux Communes, un émoluement spécial, en plus de leurs traitements de député.

Pour sa part, M. Rondeau a affirmé que le premier ministre Trudeau maintient sa publicité, en entrainant à sa suite une foule de journalistes qu'il traite bien, lors de ses voyages à travers le monde.

Lors de son plus récent voyage en Asie, M. Rondeau a noté que 24 des 45 passagers de l'avion du premier ministre étaient des journalistes.

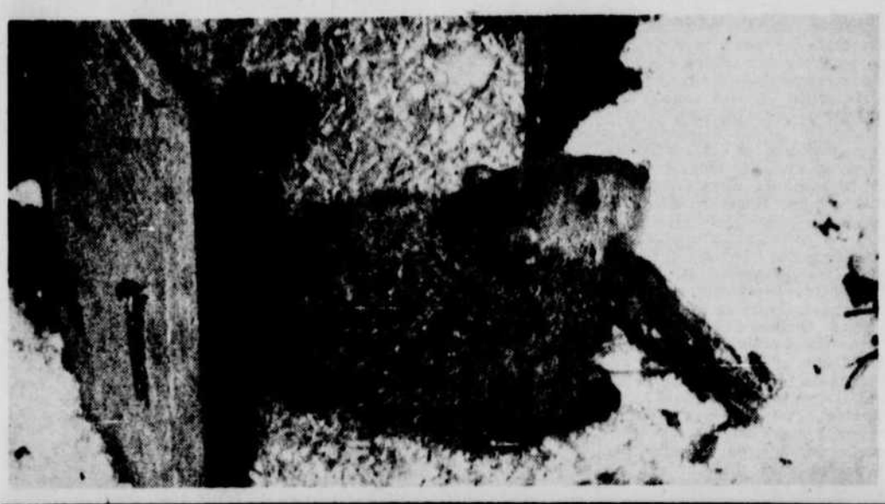

Encore six longues semaines...

● Punxsutawney Phil, la fameuse petite marmotte habile à prédire la température, a sorti le museau de quelques pouces hors de son terrier, a vu son ombre et a réintégré son logis. Cette cérémonie signifie que nous aurons encore six semaines de température hivernale affirment les météorologistes amateurs. Les membres du Club protecteur de la marmotte de Punxsutawney font la vigile sur la colline depuis 87 ans.

A Paris

Des étudiants québecois chahutent le ministre Guy Saint-Pierre

Par BENOIT HOULE

PARIS (PC) — Les étudiants du Québec, qui se trouvent actuellement à Paris, n'ont pas rendu la tâche facile au ministre de l'Education, M. Guy Saint-Pierre, qui leur rendait visite, hier soir, dans les locaux de la Maison du Canada.

Ils étaient près de 300, réunis pour assister à un buffet offert par la délégation générale du Québec et entendre le ministre répondre à leurs questions, mais le tout, a, dès le début, pris l'allure d'un tournoi politique.

Le ministre avait à peine eu le temps de dire un mot et venait d'offrir aux étudiants de répondre aux questions diverses qu'ils pouvaient se poser, que le président de l'association des étudiants du Québec en France, M. Philippe Bernard, a lu au ministre, une résolution adoptée par "417 québécois de France" et dénonçant, M. Guy Saint-Pierre comme corresponsable de la répression d'octobre et des procès politiques".

"Lorsqu'un gouvernement se soumet au diktat d'un pouvoir étranger, dit la résolution, et utilise les forces armées et la terreur pour étouffer les revendications populaires, il se discrédite totalement, aux yeux du peuple. M. Saint-Pierre, comme membre du conseil des ministres du Québec, en plus d'avoir usurpé le pouvoir, en avril dernier, est responsable de la répression exercée chez nous".

ACCUSATIONS

"Lorsque des juges utilisent l'arbitraire et les mesures d'exception pour condamner des travailleurs, ils ne rendent plus la justice ,mais défendent les intérêts des puissances occultes qui dictent leur loi au gouvernement. Un ministre de ce gouvernement est coupable d'outrage au peuple".

On a également reproché au ministre de l'Education d'avoir nommé des commissaires enquêteurs, dans les écoles, pour "censurer le contenu des cours et exercer des contraintes sur les professeurs."

"M. Saint-Pierre a baillonné les enseignats, au nombre de l'ordre établi, celui de la finance et de la réaction".

On reproche aussi au ministre de "chercher à juguler le développement de l'enseignement, pour maintenir la population dans l'ignorance, comme jadis Duplessis".

"A M. Saint-Pierre, qui s'imagine pouvoir rencontrer les Québécois, en France, pour les mystifier à leur tour, nous opposons notre refus de nous prêter à une telle mascarade."

Un autre étudiant a pris la parole pendant un bon quart d'heure, pour lire un texte, accusant le ministre présent et son gouvernement d'être responsable du chômage et de tous les maux, qui frappent actuellement le Québec.

CHAHUT

Le ministre a dû s'armer de patience pour écouter ce réquisitoire, pendant que le groupe, divisé en deux camps, commençait à chahuter, en criant des slogans comme "libérez Chartrand, libérez Lemieux" et en montrant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire les mot de "répresison", de patriotes", de 'marionnette".

Certains manifestants avaient revêtu des chemises de flanelle rouges, comme les anciens canadiens et portaient des brassards vert, rouge et blanc aux couleurs des patriotes de 1837.

Quand, enfin le ministre a pu répondre aux questions soulevées, il s'est dit prêt à cerner le problème et a fait appel à l'objectivité des étudiants.

Jamais n'a-t-il été capable de donner une réponse complète à une question qui lui était posée, interrompu qu'il était par les cris et le chahut de la foule.

Une jeune fille dans la salle s'est levée, à un moment donné, pour dénoncer "cette petite clique" de socialistes et de marxistes, "qui lui font peur" et qu'elle a accusé d'être "une gang de sauvages, qui n'est même pas capable de laisser parler un ministre, représentant du peuple québécois."

"J'ai même honte d'être québécoise, dans de telles circonstances", a-t-elle lancé.

Tant bien que mal, M. Saint-Pierre a pu expliquer pourquoi le gouvernement fédéral avait été amené à se mêler de l'affaire du Québec, quand M. Cross a été enlevé, la sécurité des diplomates relevant de sa compétence, mais que toujours l'initiative avait appartenu au Québec.

On a reproché au ministre le slogan des 100,000 emplois et M. Saint-Pierre a répliqué que ce n'était pas là une promesse formelle mais un objectif économique.

"Vous saves bien que nous sommes incapables de produire 100,000 emplois comme nous produisons du papier".

Les astronautes aperçoivent la masse gris-brunâtre de la Lune

HOUSTON, Texas (AFP) — Quelques heures avant de s'endormir mardi les astronautes ont commencé à apercevoir la masse gris-brunâtre de la Lune.

"Quelle grosseur a la Lune que vous voyez ?", leur a demandé Fred Haise, lui-même astronaute, mais qui aujourd'hui est chargé des communications radio entre la cabine Apollo XIV et le centre spatial de Houston.

"Nous en voyons à peu près la moitié", a répondu un des astronautes. "Pour vous donner une idée de ses dimensions, je la compare à une orange tenue à peu près à bout de bras".

Quelques minutes après, l'astronaute a ajouté : "La Lune commence à montrer des couleurs brunes et grisâtres, alors qu'elle est si brillante quand on la voit de la terre."

SYNDROME

C'est grâce à un tube en teflon du diamètre d'une grosse aiguille et long d'un pouce qu'Alan Shepard, vétéran de l'espace et commandant d'Apollo-14 se trouve actuellement sur le chemin de la Lune, en compagnie de ses deux camarades Mitchell et Roosa.

En effet, Shepard qui fut le premier Américain dans l'espace à bord de la petite capsule Mercury lancée le 5 mai 1961 sur une trajectoire ballistique sud-orbitale, fut retiré en 1963 du "service actif" et dut se résigner à un travail administratif, à la suite des atteintes d'un mal connu sous le nom du "syndrome de Menière".

Le syndrome de Menière, du nom du médecin français, Prosper Menière, qui en donna la description il y a plus d'un siècle, affecte l'oreille interne et provoque des vertiges graves et subits, la surdité momentanée et des bourdonnements dans les oreilles.

Pour l'homme de la rue, il est relativement facile de pallier les inconvénients du syndrome par une médication appropriée. Pour un astronaute cela ne suffit pas.

Shepard, une fois son mal diagnostiqué par le Dr Charles Berry, médecin chef de la NASA, prit contact avec un spécialiste de Los Angeles, le Dr William House, qui décida de l'opérer.

Coupant à travers l'os mastoide, il inséra le tube de teflon qu'il relia à une cavité contenant du liquide cérébrospinal. Depuis, tous les symptômes du ont disparu et Shepard put reprendre l'entrainement normal des astronautes en mai 1969, assez tôt pour se voir confier le commandement du vol Apollo-14.

Un Québecois offre une invention qui créerait des emplois tout en sauvant des vies humaines

Par Uriel POITRAS

QUEBEC — "Si t'as pas d'argent dans tes poches, n'essaye pas de faire quoi que ce soit, c'est impossible." C'est la conclusion à laquelle en est venu un inventeur de Québec en lisant dans le journal que le gouvernement américain a octroyé $8 millions à trois sociétés américaines pour inventer une voiture dans laquelle on ne se tue pas.

Car lui, il l'a déjà cette invention et depuis longtemps. Mais personne ne veut en faire profiter les automobilistes et il n'a pas d'argent pour leur démontrer que c'est une découverte technique de l'avenir. "Si t'as pas d'argent..."

Il a mis son invention au point pendant 30 ans, il a obtenu son brevet d'invention d'Ottawa le 21 octobre 1969 et il a frappé à la porte de bien des industriels de l'automobile, mais on lui répondait que, dans les goûts du public, la belle ligne de la carosserie passe avant la sécurité des personnes qui l'habitent; qu'il est trop en avance sur son temps.

M. Charles Tousignant a mis au point, sur papier (journalier, il n'a pas d'argent pour sortir un prototype) une automobile dont le principal de la carosserie consiste en une sphère protectrice en matière plastique renforcée. Cet habitacle sphérique a un arc de 270 degrés, ce qui, en plus de se libérer de l'ensemble du véhicule en cas de choc violent, lui permet de revenir sur sa base, celle-ci étant plus lourde. Il s'ensuit que, bien attaché au moyen de ceintures de sécurité, les passagers ne se tuent pas dans cette machine; on s'en va plutôt rouler gaiement sur le bord de la route.

Nous avons traité assez longuement de cette invention dans l'Action du 14 mai 1970.

Or M. Tousignant lisait une dépêche de la Presse Canadienne, samedi dernier, où on lui apprend que "le gouvernement américain a octroyé des contrats d'une valeur de huit millions de dollars à trois sociétés américaines afin qu'elles mettent au point des prototypes d'automobiles pouvant "garder en vie" leurs passagers dans des collisions survenant à une vitesse de 50 milles à l'heure.

"Par des automobiles plus sûres et diverses autres mesures de sécurité routière, le taux de mortalité dues à la route pourrait être réduit de 50 pour cent, d'ici à environ sept ans", déclarait le secrétaire américain aux Transports, M. John A. Volpe, devant les participants à une conférence sur la sécurité routière, à Ottawa.

"Que l'on consacre à mon invention la valeur d'un billet de Loto-Québec et je vous procure 20,000 emplois en plus de sauver des milliers de vies humaines", demande l'inventeur, demeurant à St-Rodrigue en banlieue de Québec. "On a fait payer $8 millions aux contribuables américains pour une création québécoise vieille de cinq ans !"

Si au moins on pouvait me trouver un atelier où je pourrais monter mon invention, disait-il, malgré tout décidé à continuer à sonder les portes des investisseurs et industriels.

Car il a fait des démarches pour intéresser les industriels à son projet que les ingénieurs ont trouvé techniquement réalisable. Il est allé au ministère de l'Industrie et du Commerce; on n'a pas daigné entendre ce cinquantenaire timide.

Il a frappé à la porte des industries Bombardier, Ford, General Motors, Renault, chez Jacques About, l'inventeur de la Manic mais, dit-il, on me répondait que le public désire ce qui est beau et pas cher; que le public ne pourra accepter que l'on mette de l'acier à ressort dans la carosserie de son auto.

De même, toute industrie qui flaire le désir du gouvernement américain — et éventuellement des nôtres — de voir apparaître une voiture vraiment sécuritaire sur nos routes, pourra aisément "voler" l'invention de l'inventeur. Nous ne le souhaitons pas, mais un brevet d'invention est facilement contournable et lorsqu'on est sans le sou...

Sommaire

Annonces classées	18
Décès et funérailles	19
Editorial	4
Horoscope	19
Finance	10-11
Echecs	18
Féminine	6-7
Mots croisés	18
Nouvelles canadiennes	12
Nouvelles internationales	9-20
Nouvelles provinciales	13
Nouvelles régionales	2-3
Offres et demandes d'emplois	19
Spectacles	8
Sport	14-15-16
Télévision	11

La météo

Généralement ensoleillé. Minimum de 20 à 25 sous zéro. Maximum de cinq à 10 sous zéro. Aperçu pour jeudi . se couvrant : temps plus doux; possibilité de chutes de neige.

— Détails en page 15 —

Face à la Cour

Traqué par la police, Mesrine veut quitter le Canada.
L'accusé raconte les principales péripéties de ses voyages.
Autre échange de propos entre Mesrine et le tribunal.

Par LIONEL GALLICHAN

Mtre Raymond Daoust, c.r., de Montréal, a poursuivi hier, au Palais de Justice de Montmagny, sa preuve en défense, avec la dernière partie de l'interrogatoire de son client, Jacques Mesrine.

Celui-ci a nié catégoriquement sa présence à Percé, en compagnie de Jeanne Schneider et de Michel Dupont au cours de la fin de semaine du meurtre, soit les 28, 29 et 30 juin. Il nie avec autant d'énergie s'être trouvé au restaurant le Héron, de Carleton, le 30 juin au matin ou le 29 dans la soirée. Il affirme être arrivé à Percé le 21 juin, et en être reparti le 25.

Puis, il relate ses allées et venues à compter du moment où il descend du train à Montréal, jusqu'au moment où la police américaine l'intercepte à Texacana, dans l'Etat de l'Arkansas, alors que lui et sa compagne sont en route pour Dallas au Texas.

Les Droits de l'homme

Le témoin déclare que la police des Etats-Unis est plus scrupuleuse des Droits de l'homme que ne l'est la police canadienne.

En fait, il a demandé à la police de l'Etat du Texas la faveur de voir le Consul de France. Comme il n'y avait pas de diplomate français au Texas, et qu'il y en avait un à la Nouvelle-Arléans, le couple Mesrine-Schneider a pris l'avion avec la police et sont allés rencontrer l'agent consulaire de France là-bas.

L'accusé déclare qu'il n'a eu aucune difficulté pour réintégrer le Canada. Les autorités lui ont laissé le choix de rentrer dans son pays ou de revenir au Canada. Il ajoute qu'il n'a fait aucune démarche quelconque, sur le plan légal, pour contester l'offre des autorités gouvernementales. Il a tout simplement décidé de lui-même de revenir au Canada.

C'est l'agent Héroux, de la Sûreté du Québec, à Saint Hyacinthe, qui s'est rendu à Dallas pour y chercher le couple d'origine française.

Intervention indue des procureurs de la Couronne

A la fin de l'interrogatoire-en-chef du principal témoin de la défense, Me Daoust exhibe à son client une photographie du cadavre de la victime, Evelyne LeBouthillier, et lui pose la question suivante :

Q— Voulez-vous regarder cette photographie et nous dire si oui ou non vous avez tué cette femme ?

R.— Absolument pas, monsieur."

(à ce moment-là, Me Laforest a laissé échapper une interjection, et Me Maurice Lagacé a souri).

Par Mesrine : "Je vous dispense de vos réflexions, si ça ne vous gêne pas".

Par Jeanne Schneider : "Si ça vous fait rire, nous ça ne nous fait pas rire."

Par Mesrine : "Si ça ne vous touche pas cette chose-là, messieurs..."

Par la Cour : Voyons, voyons !

Par Schneider : "Ils sont là, Votre Honneur, et ils rigolent".

Par Mesrine : "Si la Couronne trouve amusant qu'une femme de 60 ans soit morte, moi, ça ne m'amuse pas."

La Cour : "C'est assez, taisez-vous".

Par Me Daoust : "M. Mesrine, s'il-vous-plaît"...

Par Mesrine : "C'est écoeurant" (s'adressant aux deux avocats de la Couronne : "Vous êtes écoeurants tous les deux".

Par Me Daoust : "Monsieur Mesrine, monsieur Mesrine : ..."

Par Mesrine : "C'est le meurtre d'une femme, vous êtes écoeurants; cette femme pourrait être ma mère. Mettez-moi un outrage au tribunal si vous le voulez.

La Cour : "Un instant" !

Par Mesrine : "C'est dégueulasse" de voir ça, c'est "dégueulasse".

La Cour : "Taisez-vous ! "C'est assez" !

Par Me Lagacé : "Me faire traiter d'écoeurant par vous, c'est un honneur".

Par Mesrine : "C'est pour moi un honneur de vous le dire".

Me Daoust est intervenu une autre fois, puis après quelques autres mots aigre-doux, l'ajournement a mis fin au débat.

Jacques Mesrine admet des condamnations antérieures en Europe et au Canada

Dès le début de son contre-interrogatoire, par Me Bertrand Laforest, de Rivière-du-Loup qui, avec Me Maurice Lagacé, c.r., représente le Ministère public, l'accusé Mesrine, a admis avoir écopé d'une sentence de 18 mois d'emprisonnement, en 1962, pour port d'armes et transport d'armes et de munitions. A peu près à la même époque, il a été condamné à un an de prison à Berney, toujours en France, pour vol d'argent et de documents, sentence à être purgée concurremment avec la première. En 1966, en Espagne, il a bénéficié d'un sursis de sentence pour vol de documents et assaut contre un gouverneur militaire. A Paris, en 1968, un registre criminel mentionne qu'il aurait été trouvé coupable de voies de fait avec lésions, mais la sentence ne lui aurait pas été signifiée, puisqu'en 1968, il n'était déjà plus en France.

Mesrine admet aussi avoir quitté la France en vitesse, puisque l'auberge qu'il possédait à Compiègne n'était pas rentable, et qu'il devait des impôts et des taxes de sécurité sociale au gouvernement français, et qu'il n'avait pas du tout l'intention de les payer. Si je retournais en France, dit-il, je devrais me résigner à payer mes dettes envers l'Etat ou faire de la prison.

Au Canada, il a été condamné à un an de prison pour s'être évadé de la prison de Percé, en Gaspésie, où il était détenu en 1969, et à six jours additionnels pour outrage au tribunal.

Il admet enfin avoir été intercepté par la police des Etats-Unis en 1969, à l'été, alors qu'il était recherché par tous les corps policiers du Canada depuis le printemps de la même année.

Marié en France et père de trois enfants qui ont été laissés à la charge du grand-père Mesrine, l'accusé vit avec Jeanne Schneider depuis environ sept ans.

A une question posée par Me Laforest, Jacques Mesrine déclare ne pas se souvenir si les officiers du ministère de l'Immigration lui ont posé des questions sur ses antécédents judiciaires.

Il reconnaît cependant que la Suisse lui est interdite à cause de ses condamnations antérieures, et il nit que l'entrée dans les Iles Canaries lui ait été refusé pour les mêmes raisons.

Fuite en Amérique

L'avocat de la Couronne lui pose ensuite la question : "Dans quelles circonstances avez-vous quitté l'appartement que vous occupiez à Montréal, le 20 juin 1969 ?

R.— "A partir de sept heures et demie, le soir, je me suis su recherché et poursuivi par la police canadienne pour un délit qu'on me reprochait alors."

Il avait emménagé au 3645 de la rue Sherbrooke-Est, depuis le premier juin seulement, après avoir passé quatre mois et demi à Saint-Hilaire, à la résidence de M. Georges Deslauriers, où il travaillait comme cuisinier. M. Deslauriers l'avait congédié, mais nous n'avons pas le droit d'en divulguer les raisons. Précédemment, il avait été à l'emploi de M. Pierre Desmarais qui l'avait engagé pour conduire ses huit enfants à l'école et les ramener à la maison, pendant que Jeanne Schneider était affectée à des travaux domestiques pour le même employeur. Le couple n'avait été que quelques jours à l'emploi du financier montréalais.

Toujours est-il qu'après avoir contracté une couple d'emprunts dans une banque de Saint-Hilaire, et avoir encaissé son dernier salaire de M. Deslauriers, où, avec sa compagne, il gagnait $420 par mois, logé et nourri, Mesrine et sa compagne, ont quitté la métropole à destination de Percé, avec environ $800 en poche.

Ils sont descendus du train à la gare de l'Anse-à-Beaufils où M. Eddy Cain, propriétaire de taxi les a conduits avec d'autres passagers, à Percé, soit une distance de six milles jusqu'aux motels "Les Trois Soeurs", propriété de Mlle Evelyne LeBouthillier.

C'était le 21 juin 1969. Le couple s'est enregistré au bureau, en présence de la propriétaire, pendant que le chauffeur de taxi, M. Cain, déposait les bagages à la porte de la cabine No 4.

Jacques Mesrine et Jeanne Schneider sont demeurés à Percé jusqu'au 25 juin. Ils ont visité la région, fait des excursions de pêche et ils ont fréquenté la discothèque "Au Pic de l'Aurore". C'est là qu'ils ont fait la connaissance de M. Henri Motte, le gardien de nuit, et du barman, M. Giovanni Usaï. On se souvient que ces deux témoins de la Couronne sont venus jurer qu'ils avaient rencontré les accusés, en compagnie de leur ami Michel Dupont, à deux reprises, soit entre le 21 et le 25 juin, en une première occasion, et le 29 juin en une autre circonstance, ce que l'accusé nie catégoriquement.

Le témoin admet avoir réservé, vers le 24 juin, trois billets de chemin de fer sous le nom de Robert Martin, à destination de Montréal, où le trio est arrivé le 26 juin.

Moustache rasée et cheveux coupés

Après avoir déposé ses malles à la consigne de la gare centrale, Mesrine raconte qu'il est allé chez son coiffeur, M. Pierre Migaud, pour faire raser sa moustache et se faire couper les cheveux. Toujours accompagné de Jeanne Schneider, il est allé rejoindre son ami Michel Dupont dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine où ils s'étaient donné rendez-vous. Portant des verres et ainsi transformé, le témoin dit que Dupont ne l'a pas reconnu, et lui a déclaré : "ça te fait une drôle de gueule".

On prend un autre train pour Windsor

Jacques Mesrine a tenté en vain de louer une automobile à Montréal ce jour-là. La compagnie Hertz n'avait pas de voiture disponible tandis que la compagnie Avis lui refusait la location d'un véhicule parce qu'il était détenteur d'un permis européen et aussi parce que certains étrangers abandonnent les voitures de louage à droite et à gauche.

Abandonnant son ami Dupont à son sort, après lui avoir fait certaines recommandations à la prudence, puisque lui aussi était recherché par la police, le couple s'embarque à bord d'un convoi à destination de Toronto où l'on change de train pour se rendre à Windsor.

Au moyen d'une carte de crédit Shell qu'il avait obtenue au printemps de 1969 grâce à l'influence de son patron d'alors, M. G. Deslauriers, Jacques Mesrine loue une automobile de la compagnie Hertz, de Windsor.

Sensation de sécurité précaire

Le visage transformé par l'absence d'une moustache, les cheveux courts, portant des verres, et voyageant dans un véhicule portant des plaques d'immatriculation de la province d'Ontario, il entreprend alors un long périple, avec comme premier but : le port de Gaspé.

Bateaux norvégiens

Mesrine veut à tout prix sortir du Canada avec Jeanne Schneider. Il a entendu dire par des pêcheurs gaspésiens, à Percé, qu'il arrive parfois que des navires norvégiens font escale dans la baie de Gaspé et repartent en direction des ports européens. Il veut s'embarquer avec sa compagne ou s'engager comme marin à bord d'un de ces navires.

1ère étape de plus de 1,000 milles

Parti de Windsor en auto de louage le 27 juin, le couple Mesrine-Schneider part pour une première étape d'environ 1,500 kilomètres.

Il passe, en cours de route à proximité des principaux ports de mer du Saint-Laurent, dont ceux de Montréal, Trois-Rivières, Québec, Rimouski, Matane, pour finalement atteindre celui de Gaspé.

Pour comble de malheur, il n'y a pas de bateaux norvégiens ni aucun autre navire en partance pour l'Atlantique.

Rappelons que le témoin Mesrine nie catégoriquement être retourné à Percé au cours de ce voyage.

Frontière américaine, via le Nouveau-Brunswick

C'est alors que l'accusé entreprend de raconter aux jurés son voyage de retour par le comté de Gaspé-Nord, en direction de Saint-Quentin, Kedgewick, où se situe la frontière Nouveau-Brunswick, où se situe la frontière qui sépare le Canada des Etats-Unis, en passant par la vallée de la Matapédia.

Jacques Mesrine nous dit qu'il a d'abord emprunté la route qui va de Gaspé à Mont-Louis, en passant par Murdochville. Il n'a pas remarqué la rivière York ni de lacs importants, mais il se souvient d'avoir remarqué des forêts brûlées.

En passant à Murdochville, une localité d'environ 1,500 habitants, il n'a vu ni rues, ni édifices publics, ni centre commercial, pas plus qu'il n'a noté d'agglomération résidentielle. Tout ce dont il se souvient de Murdochville, c'est de quelques bâtiments de bois. Il sait cependant qu'il s'agit d'un centre minier : "une mine de cuivre, je crois" dit-il. Toujours contre-interrogé par Me Bertrand Laforest, le témoin Mesrine relate aux membres du jury les différentes péripéties de ses pérégrinations en route pour la frontière américaine.

Par exemple, il s'arrête à 10, 15 ou 20 milles de Rimouski où il passe la nuit sur un terrain de camping. Il y avait des roulottes sur le terrain. Le couple dort dans la voiture, lui sur la banquette avant et Jeanne Schneider sur la banquette arrière.

De grand matin, on se remet en marche pour la Vallée de la Matapédia. Mont-Joli, qui est pourtant une ville assez importante, n'attire pas tellement son attention de même qu'il ne se souvient pas d'avoir roulé sur le pont, long de plus d'un mille, qui enjambe la rivière Restigouche, frontière naturelle entre le Québec et le Nouveau-Brunswick. En fin d'après-midi d'hier, il avait enfin atteint Saint-Léonard N.-B.

Le contre-interrogatoire de l'accusé se poursuit ce matin.

Les citoyens d'Orsainville semblent préférer Québec pour se fusionner

(J. G.) — Les citoyens d'Orsainville opteront-ils pour la fusion de leur municipalité à celle de Québec ou à celle de Charlesbourg? Les paris sont ouverts. Si l'on s'en tient aux quelques réflexions faites par quelques-uns des quarante contribuables qui assistaient, hier soir, à l'école St-Pierre, à Orsainville, à une séance d'information organisée par la Chambre de Commerce de Charlesbourg, il est facile de conclure que la balance penche actuellement en faveur d'une fusion avec la ville de Québec. Mais il ne faut pas sauter trop vite aux conclusions.

La Chambre de Commerce avait invité, hier soir, des fonctionnaires de la ville de Québec et de la municipalité de Charlesbourg à venir exposer aux contribuables d'Orsainville, les points de vue des deux villes, sur leur projet respectif de fusion.

Si le représentant de la ville de Québec a été plutôt bien accueilli et a suscité plusieurs questions fort judicieuses à la suite de son exposé, les représentants de Charlesbourg ont soulevé par contre des réactions plutôt hostiles de la part des contribuables présents, traduites par les réflexions d'un d'entre eux, qui a accusé les fonctionnaires de Charlesbourg, de vouloir faire de la politique.

Alors que le représentant de la ville de Québec s'en est tenu à un exposé clair et sobre des avantages et désavantages du projet de fusion Québec-Orsainville, évitant de prendre à partie le projet de fusion avec Charlesbourg, les représentants de cette dernière municipalité se sont plu par contre à démolir le rapport de fusion Québec-Orsainville ce qui amena les réactions que l'on sait.

Accusé par un des contribuables présents de vouloir faire de la politique, alors que l'invitation de la Chambre de Commerce mentionnait qu'il s'agissait uniquement d'une séance d'information, le représentant de Charlesbourg, M. Louis Tremblay, a répondu que ses remarques sur le projet de fusion Québec-Orsainville devaient être faites et que les contribuables d'Orsainville se devaient de savoir ces choses. Ce qui amena immédiatement la réflexion d'un de mes voisins: "C'est à croire que les représentants de Québec ne sont pas capables d'en dire autant du projet de Charlesbourg".

LES EXPOSES

L'exposé de la ville de Québec n'utilise que 21 pour cent d'Orsainville d'apprendre que la ville d'Orsainville utilise actuellement 45 pour cent de ses revenus à son service de la dette, alors que la ville de Québec utilise que 21 pour cent de ses revenus à ce service; ce qui laisse une balance de 55 pour cent des revenus dans le cas d'Orsainville pour les services municipaux courants, alors que la ville de Québec peut y consacrer 79 pour cent des revenus de son budget.

Selon l'exposé de la ville de Québec, la fusion Orsainville-Québec amènerait comme avantages: une légère diminution de taxes pour les contribuables, des services municipaux accrus, puisqu'ils profiteraient de tous ceux qu'offre la ville de Québec, notamment celui d'un service plus efficace de lutte contre les incendies qui pourrait amener une diminution des taux d'assurance-feu dans cette localité, une fois la fusion réalisée.

Comme désavantage pour les contribuables d'Orsainville, l'exposé de la ville de Québec prévoit une augmentation assez importante de la taxe d'affaires, pour les commerçants, mais cette augmentation serait répartie sur une période de cinq ans.

Quant à une fusion Charlesbourg-Orsainville, elle permettrait à cette dernière municipalité de profiter des services municipaux offerts actuellement par Charlesbourg, notamment en ce qui a trait au déblaiement de la neige, du service du génie, du service de protection civile et de protection contre les incendies.

Les représentants de Charlesbourg avaient préparé à l'intention des contribuables d'Orsainville, un tableau comparatif de compte de taxes qui pourrait être éventuellement reçu pour les contribuables d'Orsainville, advenant une fusion de leur municipalité avec Charlesbourg ou avec Québec.

Il est évident que ce tableau comparatif révèle qu'il en coûterait moins cher pour un contribuable d'Orsainville de s'annexer à Charlesbourg plutôt qu'à Québec. Il révèle notamment qu'une propriété de $18,000 évaluée à Orsainville à $13,746, coûterait $278.62 en taxes annuellement, advenant l'annexion à Charlesbourg, alors qu'elle en coûterait $319.30 après l'annexion à Québec. Une propriété de $15,000 évaluée à $11,484 à Orsainville, coûterait $247.48 avec Charlesbourg et $270.20 avec Québec et finalement une maison de 6 logements évaluée à $41,064 à Orsainville, coûterait $976.08 avec Charlesbourg, et $1,013.20 avec Québec.

Un tel tableau comparatif souleva de multiples réflexions chez mes voisins, qui lui trouvèrent notamment comme défaut, de ne pas représenter la situation de la majorité des contribuables d'Orsainville.

Finalement, la séance d'information s'est terminée par le voeu d'un des contribuables, réclamant la tenue d'une autre séance du même genre, dans un avenir rapproché.

Aucune modification dans l'échelle des salaires minimums

MONTREAL (PC) — L'échelle provinciale des salaires minimums ne sera pas modifiée dans un avenir rapproché, estime M. Claude Castonguay, ministre québecois des Affaires sociales.

Interviewé à la radio, lundi, le ministre a estimé qu'une telle modification porterait atteinte aux petites entreprises ainsi qu'à certaines compagnies plus importantes.

En majorant les taux minimums dès aujourd'hui, a-t-il expliqué, on forcerait des petites entreprises à fermer boutique... et nous proposons par conséquent de concentrer nos efforts sur l'aide aux familles nécessiteuses en augmentant les allocations de sécurité sociale.

LA QUALITÉ NE SE JUGE PAS A L'ÉPAISSEUR
Abonnez-vous à L'Action
VOUS EN APPRÉCIEREZ LA VALEUR !

BOULEVARD HENRI-BOURASSA CHARLESBOURG
DALLAIRE
BOULEVARD BASTIEN NEUFCHATEL

OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI SOIR
JUSQU'A 9 H. P.M.
ET LE SAMEDI JUSQU'A 5 H. P.M.

NOS PRIX REGULIERS DE TOUS LES JOURS

POULETS congelés, Canada, Catégorie "A", jeunes et tendres, 2 à 4 lb .57
STEAK haché, maigre et frais .99
JAMBON fumé dans l'épaule, sans jarret .45
LARD haché, maigre et frais .59
STEAK de veau haché, maigre et frais .99
CRETONS 12 on. frais des cuisines "ROY" .79
BOEUF haché, maigre et frais .59
CUISSES de poulets, fraîches .49
SPARE RIBS de Jard .69
FESSE de veau, fraîche 1.19

LONGE de PORC fraîche de première qualité, inspection provinciale ou Fédérale, maigre et tendre
ROTI DU BOUT DES COTES .37 LB
BOUT DU FILET lb .47 COTELETTES lb .69

BIFTECK DE COTES De marque rouge ou bleue 1.07
ROTI DE COTES DE BOEUF De choix, semi-désossé, de marque rouge ou bleue .99
T-BONE STEAK OU ROSBIF De marque rouge ou bleue 1.29
ROTI DE PALETTE coupe ordinaire, de marque rouge ou bleue .55

NOS PETITS PRIX REGULIERS DE TOUS LES JOURS

BANANES produit des Etats-Unis La lb .10
CAROTTES fraîches, produit du Québec, Catégorie Canada no 1 - 5 lb .38
ORANGES Sunkist, produit des Etats-Unis gr. 163. dz. .63
BETTERAVES fraîches, produit du Québec Cello 6 on. .19

POMMES McINTOSH rouges et croquantes, produit du Québec, Canada Fantaisie 5/.39 LB

NOS SPECIAUX

NAVETS FRAIS gros et frais, produit du Québec, Catégorie Canada no 1 5 lb .23
TOMATES ROUGES grosses et fermes, produit des Etats-Unis, Cat. Canada no 1 Cello 14 on. .27
EPINARDS frais et lavés, produit des Etats-Unis. Sac 10 on. .29
PANAIS FRAIS gros et fermes, produit du Québec, Cat. Canada no 1 2 lb .23

LISTE PARTIELLE DE NOS "PETIPRI" DE TOUS LES JOURS

BREUVAGE TANG Orange 3½ onces .20
JUS DE TOMATE Aylmer, fantaisie 19 onces .17
SOUPE AUX POIS Habitant 28 onces .24
PAIN DE VIANDE Klik 12 onces .56
PATE DE HOMARD Beaver 3 onces .36
SAUCE HOT CHICKEN Cordon Bleu format 19 onces 3/.59
RIZ DAINTY Instantané frit poulet 12 onces .35
OIGNONS HABITANT marinés 16 onces .56
PAIN DALLAIRE tranché 32 onces .25
GELEES JELL-O Saveurs assorties 3 onces .11
POIRES A DESSERT Culverhouse 19 onces .29
CONFITURE DE FRAISES Pectine Vachon 9 onces .32
GRAISSE CRISCO 1 livre .44
FROMAGE KRAFT Velveeta 2 livres 1.38
CURE-OREILLES SOFT-EX TWIN-TOTS Boîte 54 .33
BONBON HENRI Saveurs assorties .29
PATE A DENTS Crest Format familial .91
RINCE-BOUCHE Scope 12 onces .98
COUCHES FLUSH A BYES Médium et grande 1.99
ESSUIE-TOUT White Swan Rouleau 2/.54
NAPKINS White Swan Paquet 180 .49
ESSENCE A BRIQUET IT 4 onces .23
SAVON VENUS En barre, Couleurs asst. 6/.51
NETTOYEUR A FOUR Easy Off 14 onces, bombe 1.12

6% à 15% DE REDUCTION
PETIPRI
TOUS LES JOURS

MELANGE A GATEAU Duncan Hines, saveurs assorties, 19 onces .39
LIQUEUR COTT saveurs assorties, 30 onces .17
TOMATES AYLMER Boîte de 28 onces .32
BAS-CULOTTE grandeur universelle .69
THE BON PRIME Lion 100 sacs .59

Les amateurs de Bingo comblés

En 1967, le Carnaval avait organisé un Bingo monstre au Colisée et il avait par la suite été condamné à une amende de $100 parce que ce Bingo était supposément illégal. Cette année, les organisateurs du Carnaval, en collaboration avec la Commission de l'Exposition, organisent un autre Bingo qui, cette fois, sera légal. Effectivement, la Commission de l'Expo présente une exposition agricole d'hiver et a concédé au Carnaval la concession des jeux de hasard. Fort de cette prérogative et en possession d'un permis de la Régie des Courses et Loteries, le Carnaval va de l'avant et organise un Bingo le soir du 8 février, soit lundi prochain. Aux 15 tours de bingo auxquels on aura droit en acquittant le prix d'entrée de $2, viendront se greffer des tours spéciaux où les prix seront de $2,000 et de $1,000. Le bingo, comme tout bingo qui se respecte sera organisé par mon bon ami J.-E. Prud'homme. En plus du Bingo, d'autres événements viendront se greffer à cette exposition agricole que la Commission de l'Expo souhaite voir se répéter annuellement. D'ailleurs, après trois ans, la Commission sera éligible à des subventions fédérales pour la tenue d'une telle exposition...

Le Bonhomme à Saskatoon

Le chef de la mission québecoise aux Jeux d'hiver canadiens à Saskatoon a demandé à l'exécutif du Carnaval d'amener avec lui, pour l'ouverture des jeux, votre humble serviteur. L'ouverture des Jeux est prévue pour le 12 février au soir, alors que se déroulera à Québec le Bal de la Régence. Il semble que ma participation et à l'ouverture des Jeux et au Bal sera assurée. On travaille fébrilement à l'heure actuelle à trouver un moyen de locomotion assez rapide pour assurer mon transport. Les chances sont bonnes puisque nous vivons au siècle de la vitesse et que le décalage d'heures existe...

D'une conception fort originale, ce char où la danse est reine fait voir le Bonhomme sautillant comme toujours. Des figurants vivants s'émoustillent à qui mieux mieux sur un plancher de danse couvert par l'effilement des tuques qui coiffent les quatre immenses bouffons de carton-pâte faisant office de colonnes. Le tout est illuminé abondamment et une génératrice de 10,000 watts fournit l'électricité nécessaire.

Visiteur de marque à Québec

Le chef du Parti progressiste-conservateur, M. Robert Stanfield donnera cette année le signal du départ de la célèbre course en canots, le 21 février. Le chef de l'Opposition aux Communes arrivera à Québec la journée même de la course et tirera le traditionnel coup de pistolet au Bassin-Louise. Le chef conservateur piquera probablement une pointe du côté de la rue Ste-Thérèse avant de quitter la Vieille Capitale le soir même.

Une "carnavaleuse" qui ne lâche pas

En 1964, Edith Desrosiers était duchesse de Lévis. Depuis cette année, la charmante Edith a toujours très activement participé aux activités carnavalesques et on la voit partout. Cette année, Edith, qui en passant est devenue Mme Raymond Lacasse, a très bien secondé son mari Raymond qui est président du Duché de Cartier. Faut pas lâcher, ça commence...

D'UN DUCHE A L'AUTRE

Denis Morency du Duché de Champlain est un jeune homme prudent. Pour ne pas se faire voler ses bougies, le soir de la vente, il les avait placées à l'intérieur de la malle arrière de son automobile. Il a cependant eu des problèmes lorsqu'il a perdu ses clefs... Guy Rouleau, président du Duché de Frontenac devait porter des bas rouges pendant toute la durée de la période carnavalesque sans quoi il devait verser une amende de $25. Il n'a pas eu de chance quand il s'est fait prendre, au sortir d'un bain Sauna. Un photographe l'a surpris sans ses bas rouges et il a dû débourser... Si vous rencontrez Yves Plante d'ici le 23 février, n'oubliez pas de lui demander s'il porte ses bretelles rouges. S'il a le malheur de les oublier, il devra donner $1,000 à Ti-Père, de la rue Ste-Thérèse et $250 à celui qui le prendra... A la prochaine.

Québec-métro

CHARLESBOURG — Les conseillers municipaux de Charlesbourg se sont irigés en défenseurs de la culture traditionnelle lorsqu'ils ont voté une résolution de protestation contre l'inscription de Claude Péloquin qui orne une murale au Grand Théâtre de Québec.

La phrase se lit comme suit: "Vous êtes pas écoeurés de mourir bandes de caves? C'est assez".

CHARLESBOURG — A l'assemblée régulière du conseil municipal de Charlesbourg, le conseiller Maurice Dorion a proposé que les édiles de cette municipalité aillent rencontrer le ministre des Affaires municipales M. Maurice Tessier.

Cette résolution répondait à la plainte formulée récemment par le ministre Tessier à l'effet que les conseils de ville ne lui rendaient pas souvent visite. Le ministre maire de Charlesbourg M. Henri Casault a dit qu'il avait plusieurs sujet à discuter avec M. Tessier. La résolution a été acceptée.

Nouveau bureau de poste

Le ministère fédéral des Travaux publics vient d'accorder un contrat au montant de $31,845 à la firme Arthur Simoneau Ltée, de Charny, pour la construction d'un nouveau bureau de poste à Boischâtel.

Le parc industriel de Portneuf

Sa superficie de 200 millions de pieds est réduite à 45 millions

par Françoise Paul

QUEBEC — Le ministère de l'Industrie et du Commerce a décidé de réduire le 200 millions à 42 millions de pieds carrés la superficie de terrain que pourra acquérir la Communauté urbaine de Québec en vue de réaliser la première phase de l'implantation d'un parc industriel dans le comté de Portneuf, à Saint-Augustin.

L'emprunt que devait réaliser la CUQ pour cette acquisition sera donc réduit. De $3,500,000 qu'il avait été décidé dans le projet initial, il sera donc ramené par un amendement, à la prochaine séance du Conseil exécutif, à un chiffre de l'ordre de $700,000, selon le président de la CUQ M. Armand Trottier.

DES MOTIFS ET DES DECEPTIONS

De par la loi provinciale, les corporations municipales telles que la CUQ doivent faire approuver leurs règlements par le gouvernement provincial. Le Conseil exécutif de la CUQ avait décidé le 17 décembre dernier de se porter acquéreur de 200 millions de pieds carrés de terrain, afin d'y établir un parc industriel.

Le président de la CUQ, M. Armand Trottier, a justifié cette demande par la spéculation possible sur les terrains. "Nous voulions préserver le coût des terrains en acquérant la plus grande superficie possible afin d'avoir dans les années futures suffisamment de terrains à offrir à prix abordable", a-t-il expliqué. L'achat actuel par la CUQ permettrait en effet de présenter aux industries désireuses de s'établir dans la région de Québec des emplacements dont le prix n'aurait pas, dans 5 ou 6 ans, été augmenté de façon exégérée par la spéculation des propriétaires.

Or, il semble, selon M. Trottier, que le ministère de l'Industrie et du Commerce considère que la superficie de 200 millions de pieds carrés est trop importante pour une première étape. Il ne croit pas que la CUQ puisse trouver suffisamment d'industries prêtes à établir dans la région de Québec pour obtenir ce territoire.

A cet argument, le président Trottier oppose le fait qu'à l'automne, déjà, il aurait trouvé preneur pour 20 millions de pieds carrés de terrain et que d'ici quelques mois, des centaines et des milliers d'emplois pourraient être créés par l'implantation de 3 ou 4 nouvelles industries.

M. Trottier a cependant affirmé qu'il respectait la décision du ministère san perdre de vue les objectifs de développement et d'essor du service de promotion industrielle mis sur pied à la CUQ. A titre personnel, il a ajouté que dans le contexte, cette décision le déçoit, mais qu'il n'a pas à critiquer ces dispositions du ministère; il espère également qu'aussitôt amorcé, le développement du parc industriel, il pourra revenir à la charge avec plus de preuves à l'appui pour obtenir l'autorisation d'acquérir un territoire plus étendu.

Pour le moment, la CUQ se dispose à faire exproprier la partie qu'elle est autorisée à acheter. D'ici 15 jours, elle fera faire également des études sur le reste des 200 millions de pieds carrés, afin de savoir le montant qu'il lui en coûterait de l'homologuer. Cette étude régira le montant auquel sera ramené l'emprunt de $3,500,000.

ET LA RIVE-SUD

Interrogé à savoir s'il croyait que l'éventualité d'une implantation d'une zone industrielle sur la Rive-Sud avait pu influencer la décision du ministère de l'Industrie et du Commerce de restreindre l'expansion de celui de la CUQ, M. Trottier a expliqué que les trois zones de développement de la région de Québec (le port de Québec, la Rive-Sud et le parc industriel du comté de Portneuf) avaient chacune leur vocation propre et qu'il n'y avait pas de compétition entre elles.

A sa prochaine séance, le Conseil executif aura donc à modifier le règlement 19 qui définissait les limites du terrain à acquérir et les termes de l'emprunt négocié à cette fin; il devra également amender le règlement 20 qui définissait de façon précise les terrains à homologuer.

Et le tout devra être resoumis à l'approbation du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Signature d'une nouvelle convention de travail pour les journalistes de l'Action

Une nouvelle convention de travail a été signée aujourd'hui entre le SYNDICAT DES JOURNALISTES DE QUEBEC Inc. (section l'ACTION) et l'ACTION SOCIALE LIMITEE.

Cette convention, qui restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1971, comporte d'importantes innovations tant du côté des clauses normatives que salariales.

On y remarque notamment l'incertion de la déclaration de principe de l'ACTION établissant que ce quotidien est un journal d'information à caractère chrétien visant à diffuser la pensée catholique, à aider ses lecteurs à se former une opinion sur les questions d'actualité, à servir d'abord l'agglomération de Québec; dans cette clause le journal se définit comme politiquement indépendant.

La convention reconnait aussi les principes de la liberté de presse, la liberté d'opinion et d'expression, elle établit les normes qui doivent régir l'exercice de ces libertés, comme les méthodes efficaces de réglement des différends pouvant être soulevés par cette question.

La nouvelle convention collective accorde aux employés de la rédaction du journal l'ACTION, une rétroactivité égale à deux pour cent du salaire touché en 1970, plus une augmentation de huit pour cent à compter du premier janvier 1971.

Parmi les autres avantages accordés par la convention, mentionnons l'augmentation de la période des vacances qui peut atteindre cinq semaines dans le cas des employés ayant dix ans d'expérience, les jours fériés chômés qui sont portés de huit à dix par année, et autres bénéfices.

Les signataires de la convention étaient pour l'ACTION SOCIALE LIMITEE, MM. Guy Hamel, président, Roger Bruneau, Rédacteur en chef et Jean Guilbert, Chef des nouvelles; et pour le syndicat, MM. Jacques Revelin, président (rédacteur sportif), Jean-Pierre Guay, journaliste, et Charles Hervé Breault, reviseur de copies.

● LA SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION DE TRAVAIL A L'ACTION. — De gauche à droite, MM. Roger Bruneau, rédacteur en chef, Jean Guilbert, chef des nouvelles, Guy Hamel, président de l'Action Sociale Limitée, Mlle Françoise Paul, secrétaire du Syndicat des journalistes de Québec Inc. (section l'Action) et Jacques Revelin, président du syndicat. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

La presse religieuse n'est pas assez attirante

— Le rapport Davey

par Charles DeBlois

"Dans toute l'Amérique du Nord, la presse religieuse perd des lecteurs. La raison semble en être non pas qu'elle ne traite pas des bons sujets, mais qu'elle ne les présente pas d'une façon suffisamment attirante."

C'est en ces termes que le célèbre rapport Davey sur les moyens de communications de masse conclut un bref chapitre, passé presque inaperçu, sur la presse religieuse au Canada.

Après avoir souligné qu'elle partage les difficultés économiques qui touchent les autres secteurs de la presse écrite, le rapport Davey précise que la presse religieuse s'est un peu libérée du poids des institutions et s'oriente davantage vers les questions sociales.

Le rapport poursuit en émettant l'hypothèse que les difficultés de la presse religieuse sont en grande partie les difficultés de l'Eglise elle-même: vieillissement des fidèles et diminution de leur nombre, accroissement de la méfiance des masses à l'égard de toutes les institutions, et enfin l'Eglise considérée comme un mouvement exclusivement bourgeois. "A l'époque où être membre d'une Eglise allait de soi et participer à ses activités était automatiquement, ajoute-t-il, les publications confessionnelles représentaient une espèce d'avantage supplémentaire. Elles n'étaient affligées ni par le doute ni par le souci de survivre. Leur contenu était souvent assez médiocre. Depuis, elles se sont beaucoup améliorées — étant donné qu'elles doivent lutter contre la presse laïque, la télévision et tous les autres moyens de communication de masse qui sollicitent l'attention du public." Toujours selon le même rapport, l'observer est parmi les meilleurs journaux religieux publiés dans le monde.

En conclusion de ce chapitre, le rapport Davey suggère aux autorités des Eglises de s'attacher davantage de journalistes professionnels.

"Nous recommandons, dit-il, aux autorités religieuses de reconnaitre la profession de journalisme religieux de façon pratique en la confiant à des journalistes capables et dynamiques."

Pour le Québec

Solutions pour réaménager les allocations familiales

PAR THERESE DALLAIRE

Un débat va s'engager sur le réaménagement des allocations familiales au Québec. Acceptera-t-on le système sélectif proposé par le gouvernement fédéral?... ou allons-nous maintenir trois régimes d'allocations: l'allocation fédéral, l'allocation provincial et celui de la jeunesse? Ou décidera-t-on de coordonner le tout dans une politique de revenu global?... Ces questions étaient posées hier soir par le Dr Nicolas Zay, travailleur social et directeur de l'Ecole de Service social de l'Université Laval.

Avant d'établir si les solutions proposées pour le réaménagement des allocations familiales au Québec étaient antifamiliales, pro-familiales, si elles apporteraient une amélioration ou une déterrioration de la famille, M. Zay a proposé aux membres de la Société St-Jean-Baptiste, un examen de l'objectif des allocations familiales pour en déduire quelles techniques seraient les plus susceptibles de réaliser ces objectifs.

Le conférencier a défini comme premier objectif du système actuel des allocations, la nécessité de compenser aux charges familiales de façon à empêcher la détérioration de la vie au niveau familial par suite de la présence des enfants. Le système fédéral vise avant tout et par dessus tout à assurer la protection de l'enfant par la redistribution horizontale des revenus. Les personnes sans enfants devant payer pour les personnes qui ont des enfants. Depuis 1967, le système du Québec s'inspire du même esprit, mais ajoute à l'idée d'indemnisation la redistribution à la verticale, axée avant tout sur la compensation des charges familiales. Ce système rejoint tous les systèmes d'allocations familiales à travers le monde.

Perspectives nouvelles:

Le livre blanc présenté à Ottawa propose une nouvelle politique d'assistance sociale. Les allocations familiales deviennent un instrument dans la lutte contre la pauvreté. L'Accent est déplacé de la façon horizontale vers la verticale... de la population plus à l'aise vers les défavorisés. L'accent est mis sur certaines familles. Le Dr Nicolas Zay ne croit pas que ce système proposé soit moins familial, que l'ancien bien qu'il s'adresse qu'aux familles économiquement faibles qui constituent 1-3 de la population du Québec. C'est très difficile à juger, de dire le conférencier car les allocations ne sont qu'un élément particulier dans l'ensemble des structures qui doivent établir une politique familiale totale. Le nouveau système proposé par le livre blanc diffère de l'ancien en ce qu'il fait disparaitre le principe de l'universalité pour le remplacer par le système sélectif assurant la redistribution vers les familles économiquement faibles.

La Commission Castonguay-Nepveu va plus loin. Elle propose de maintenir l'universalité et l'intègre dans un système global de revenu. D'après le Dr Zay, le système universel ne changerait pas tellement la situation des gens de classe aisées. Mais il s'avoue en désaccord avec la formule du système d'allocations sélectives pour trois raisons: 1) la formule exige une administration complexe des revenus familiaux; 2) on transfère à l'administration du système les fonds qui pourraient être distribués. Le coût d'administration devant être financé par les contribuables; 3) en établissant un principe sélectif on crée deux types de familles. Un premier qui reçoit et le deuxième qui ne demande pas et ne reçoit pas, constitué de familles considérées riches. Cette division de la population en deux groupes cause des problèmes d'assistance.

Politique sociale globale:

Les allocations sociales doivent s'intégrer dans une politique sociale globale. Elles ne peuvent pas être dissociées des autres mesures d'assistance sociale. Les allocations familiales sont liées à l'assurance chômage, aux accidents de travail, au régime des rentes, au système du revenu annuel garanti. A plusieurs reprises le Dr Zay affirme que les allocations familiales doivent égaliser les chances des enfants et pour cela dit-il les transferts doivent se faire des couches aisées de la société vers les couches défavorisées.

Le Dr Nicolas Zay, inaugurait hier soir, la série des conférences "Bardy" oranisées par la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

AU DINER-CAUSERIE DE LA SEMAINE DE L'ELECTRICITE

L'AMOUR A 735,000 VOLTS

M. l'abbé Roland Durand, dont la voix est bien connue des auditeurs de radio de Québec, sera le conférencier invité lors du diner-causerie marquant l'ouverture de la Semaine de l'électricité. Sa conférence aura comme titre: "L'amour à 735,000 volts". Ce diner se tiendra au restaurant La Bastogne, motel des Laurentides, le samedi 6 février.

● A l'occasion du lancement de la campagne 1971 de la Fondation pour les maladies du coeur, quelques directeurs de cet organisme rencontraient le maire Gilles Lamontagne. Nous reconnaissons sur la photo le Dr Yves Morin, cardiologue, Mme Bernard Guimont, présidente du Chapitre de Québec, le maire Lamontagne, M. Yves Royer, président de la campagne et M. Lorne Power, directeur provincial.

En mouvement - Des hommes

Par Denis Duval

Porte-le ton bonhomme !

Le slogan de la vente de l'effigie du Bonhomme Carnaval n'est pas formidable mais il constitue une fameuse exhortation à toutes les épouses présentes et futures, d'ici et d'ailleurs, plus ou moins lasses d'existences conjugales déçues et décevantes. Nombre de femmes ne cessent d'apprendre, à leurs dépens et à leur corps défendant, que la poésie est une chose et que la prose en est une autre.

La même exhortation en sens inverse serait toute aussi appropriée; les déboires en mariage ne sont pas un monopole féminin. Claudel avait-il raison de considérer l'amour conjugal "cette promesse qui ne peut être tenue" ? A la faveur du sentiment amoureux, soulevés d'aspirations et d'émotions, tous les amants du monde ont cru pouvoir relever, avec facilité et succès, le défi d'une harmonie conjugale stable. Fascinant mirage souvent extropié par l'expérience ! L'Histoire est jonchée des débris d'innombrables rêves d'amour brisés, et notre temps semble promis à de nouveaux record d'éclopés.

Quel démon particulier est donc affecté au magnifique et pitoyable amour des femmes et des hommes ? A la vérité, ce démon est légion. Sociologues et psychologues indiquent des catégories, classent un peu les anges noirs qui ombragent les humaines amours. Ainsi savons-nous les têtes de chapitres qui provoquent les cassures : trop d'enfants, trop peu d'enfants, incompatibilité, adultère, impuissance, cruauté physique ou mentale, et quoi encore . . . ?

Deux remarques :

1— une liste satisfaisante (si l'on peut dire) est impossible puisque chaque misère a sa physionomie propre; les groupements sont approximatifs et les frontières chevauchent.

2— la plupart des facteurs recensés sont plus souvent des effets que des causes des tribulations matrimoniales. Exemple : la cruauté; on n'est pas cruel comme çà, tout bêtement, on est cruel parce que tel état d'âme, de coeur ou d'esprit amène à être cruel.

Qui dire ce qui ne va pas ? Si deux êtres ont un jour décidé de conjoindre leurs vies, il est correct de penser que, en ce temps-là, il y avait entr'eux un sérieux minimum d'attirance, d'entente, de considération. "Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?" La citation de Racine coiffe mal notre propos : l'amour n'est pas une chose mais une réalité vivante, ses modifications ne sont pas d'ordre physique mais biologique. Comme toute vie, l'amour se porte bien des bons soins prodigués, il dépérit des mauvais traitements et de l'absence de bons soins.

"Il y a peu de maladies subites" dit un adage. Subtil, imperceptible, insaisissable, le dépérissement de l'amour est si peu apparent qu'il est normal pour les personnes impliquées de juger qu' "il n'y a pas de quoi s'énerver." N'est-ce pas qu'il sera toujours temps d'y voir ? — sauf quand il sera trop tard !

La vie conjugale au fil des années semble se dérouler au petit bonheur, avec ses hauts et ses bas. On peut quand même y relever une constance facilement inaperçue : un jeu de spirale ou d'escalade.

A supposer deux êtres en présence : l'un pose un geste, prend une attitude, dit un bout de phrase, ou se tient coi; tout est un message. Ce message sera-t-il capté ? Non ? il est évident que l'autre personne est inattentive, absente, inintéressée. Le message est-il perçu, il détermine chez le récepteur une attitude, positive, négative, indifférente, irritée, heureuse. A son tour, ce comportement-réponse-au-message-premier est un signal émis vers le premier interlocuteur justement en attente critique de réaction : "tiens, çà lui a plu, non, il a encore pris cela de travers, il ne comprend jamais rien, tout lui est égal . . . "On comprend que cette perception détermine à nouveau une attitude conséquente : "pendant qu'il est bien disposé, puisqu'il est aussi buté, on perd vraiment son temps à s'expliquer, comment percer l'indifférence ?" Plus ou moins consciemment, toute attitude est analysée, disséquée, qualifiée, et cela entraine un choix d'attitude qui elle -même est appréciée et déclenche à son tour des comportements et ainsi de suite. "Sic ad infinitum."

L'escalade fonctionne aussi bien en positif qu'en négatif. On trouve plaisantes les attitudes de l'autre et on poursuit dans cette tonalité. On trouve décevantes les réactions de l'autre et c'est frustré, vexé, dépité, qu'on retorque quelque platitude ou qu'on ferme son poste émetteur-récepteur pour se plonger dans son journal, son tricot ou son long métrage.

C'est un lieu commun de dire que les difficultés des couples relèvent de la mauvaise communication entre les deux pôles. Trop peu d'émissions signifiantes, engourdissement de l'appareil récepteur, malentendu sur le code utilisé, brouillage des messages par des facteurs perturbants. Mais pourquoi, diable, est-il si difficile d'aimer ?

Le titre du meilleur livre du meilleur psychologue de l'amour, Eric Fromm, offre une clé : "L'art d'aimer." Ainsi donc aimer est un art, le plus important des arts. Voyons ce que cela peut impliquer : donnez un violon, présentez des pinceaux, confiez une fraiseuse, offrez une raquette de tennis à un adolescent et demandez-lui de s'exécuter sans plus. Si le jeune n'a pas reçu une initiation appropriée, vous pouvez être certain qu'il va inventer, comme çà, tout spontanément, du premier coup, toutes les mauvaises manières de faire. Naïf, vous pourrez insister : "persévère, tiens bon, lâche pas, tape fort, "à force de mal faire les choses, tu vas devenir très bon." Vous trouvez le procédé idiot, il l'est.

Comment en irait-il autrement pour l'art d'aimer ? Il n'en va pas autrement. Une infinité de jeunes hommes et de jeunes femmes, plus ardents que prudents, se lancent allègrement dans la voie triomphale où d'innombrables défaites les brisent. L'instruction n'y fait aucune différence et des personnes fort éduquées par ailleurs traînent leurs détresses comme les autres. "Sous-éducation du sentiment," verdict fréquent des difficultés conjugales. Pour plusieurs, pareille constatation apparaît consternante. Il n'y a vraiment pas de quoi; ne s'agit-il pas, au contraire, d'une maladie curable ? Encore faut-il être décidé à recourir aux moyens accessibles. Il est stupide de se cabrer et de refuser le recyclage possible et approprié. Déposés l'orgueil et la gêne, écartées les recettes faciles et nuisibles des érotismes bon marché, dépassé le découragement, il faut recourir.

A qui ? Mon Dieu, les recours ne manquent pas; ils sont de différentes sortes : travailleurs sociaux, psychologues, conseillers d'orientation, couples-moniteurs, prêtres expérimentés, éducateurs spécialisés. Que valent-ils ? Où les dénicher ? Comment les rencontrer afin qu'ils puissent aider à désamorcer les bombes et à rétablir les communications, à faire la rééducation de la tendresse et du savoir-vivre-avec ? Ces questions ne connaissent pas toujours de réponses simples. Il faut voir suivant les moyens du milieu afin de repérer l'organisme ou la personne utile.

Reste évidemment pour les couples en difficulté de juger si "çà va vraiment assez mal pour que ça vaille la peine de consulter." C'est une question de point de vue; les autruches préfèrent, paraît-il, se rentrer la tête dans le sable plutôt que d'affronter le danger imminent. A ce compte, bien des maris sont des autruches. C'est spécialement aux épouses de ces hommes trop complexés pour oser consulter qu'on veut dire : "porte-le ton bonhomme !" Encore ne doit-il pas faire exprès pour peser lourd, trop lourd.

reflets

Les handicapés mentaux à Lourdes

Ils sont jeunes à vie, et à plaindre dans la mesure ou ils le réalisent et en souffrent ! Ils ont besoin de nous Leur vouer une tendresse lucide, compenser leur handicap dans la mesure de nos possibilités d'aimer et de donner, sembleraient aussi logique qu'humain. Payer de sa personne surtout : il est tellement plus facile d'avancer pour quiconque y voit clair et le fait avec l'assurance et la sérénité des biens portants de l'esprit, des enfants choyés de la terre ! Car la santé mentale est un don, une richesse à préserver pour les uns, à compenser chez les autres. C'est donc dire qu'il appartient à quiconque a beaucoup reçu de se tourner avec indulgence et bonté vers les moins favorisés, en toute charité, sans trop s'interroger sur le pourquoi d'une épreuve que nul ne peut être taxé d'avoir méritée ! Songeons à tous les épargnés qui font piètre usage d'une intelligence intacte, ceux qui ne sont ni très bons, ni très méchants non plus, qui respirent sans nuire peut-être mais sans être autrement préoccupés de construire, ou même de partager les douceurs de leur sort en irradiant leur chance !

Innombrables sont les enfants des hommes qui ne vieilliront jamais, les petits qui attendent beaucoup, sinon tout, de ceux qui les aiment, qu'il s'agisse de leurs parents immédiats, ou de leurs frères dans l'espérance chrétienne. Tous ceux-là, le comité FOI ET LUMIERE (2425 Edouard - Montpetit, Montréal 250) les convie à un mouvement d'envergure internationale, soit voir Lourdes à Pâques 1971. Le pèlerinage, qui a pris corps au pays sous l'impulsion du Docteur Jean Vanier, groupera en effet des handicapés mentaux et leurs escortes, à l'exclusion toutefois des handicapés physiques vu la nécessité de s'auto-véhiculer. Les buts du pèlerinage sont réalistes autant que marqués du sceau de la Foi : il ne s'agit pas d'une course au miracle, mais bien du réconfort des handicapés dont plusieurs vivent une Foi à leur portée, génératrice d'autre part de grâces précieuses pour leur entourage. Pour les parents éprouvés, pour les travailleurs en institutions spécialisées, pour tous ceux qui vivent l'épreuve plus ou moins consciente des "petits du Royaume", ce pèlerinage serait une occasion de se resourcer en courage et, qui sait, de reconditionner leur optique s'il y a lieu ! Trop de débiles mentaux sont encore si mal acceptés disons même qu'ils arrivent humainement à exaspérer ceux qui tremblent lamentablement pour les "sans défense" ! Patience, résignation, prévoyance, lucidité et mise en commun des mérites, représentant autant de richesses pour la communauté chrétienne, tels sont en partie les buts visés par ce pèlerinage qui groupera, redisons-le, des handicapés du monde entier : on prévoit un ralliement de 10 à 15 pèlerins.

Si louable soit-il, le projet ne manque pas d'audace ! Personnellement, j'ai lu un éventail d'opinions émanant de tous les coins du globe, et j'ai foi : les plumes illustres de toutes les options qui ont signé une série d'articles impressionnants sont plus que convaincantes. De Toronto et de Montréal, deux avions nolisés prendront le vol pour ce voyage échelonné sur six jours (Lourdes du 9 au 12 avril). Le coût global prévu est de $300.00, hébergement compris, et on sait déjà des familles, des groupes paroissiaux, des associations, qui paieront de grand coeur les frais d'un délégué handicapé et de son accompagnateur. Quant à ceux qui ne pourront suivre, ils sont invités à constituer sur place, chacun dans son milieu de vie, des groupes de prières appelés à réfléchir sur le sens de la souffrance et sur la place que les handicapés occupent dans la société." Ils nous appellent à réfléchir, à faire une revision de vie, à regarder de près nos valeurs. Ils nous posent le problème : quel est le sens de notre vie ? Où allons-nous ? Ils arrivent à nous convaincre qu'aucune personne n'est de trop dans le royaume de Dieu : chacune a son rôle, sa place, son importance ! Le handicapé mental n'est pas appelé à une vie passive, mais, à son niveau, à servir toute la communauté chrétienne. "Jésus le regarda et Il l'aima !"

Françoise L. Roy

Point de vue

Personne ne veut mourir . . .

Personne ne veut mourir ! Cette boutade a pris sa source dans la caboche d'un chansonnier et elle est devenue par la suite une chanson populaire, un refrain que plusieurs ont sur leurs lèvres et que l'on peut entendre dans le bistrot du coin aussi bien que dans les boites à chansons.

Cette négation à l'endroit de la mort est en passe de devenir un cri de ralliement, une sorte d'hymne national pour ceux qui du jour au lendemain ont perdu leur gagne-pain.

C'est exactement ce qui se produit à Marsoui, une petite localité sise sur la péninsule gaspésienne, dans le comté de Gaspé-Nord. De l'aveu même de M. l'abbé Romuald Mainville, curé de l'endroit, les bonnes gens de Marsoui sont rongés par l'inquiétude et celle-ci est loin d'être un mal imaginaire.

En fait, rien ne va plus là-bas depuis que la scierie de la compagnie Couturier & Fils a été la proie des flammes, mettant du même coup à pied 300 travailleurs recrutés pour la plupart dans la localité même, y compris Sainte-Anne-des-Monts . . et Grande-Vallée.

Tous ceux qui sont épris par la beauté des paysages gaspésiens n'en concluent pas moins que la côte échancrée de la Gaspésie n'a aucunement les apparences d'une terre promise, même si l'industrie touristique relance l'économie pour ceux du moins qui ont de quoi à offrir en retour, soit l'artisan, l'hôtelier, le restaurateur, le magasin à rayons, etc. Quant aux autres, ils se livrent au dur métier de la pêche qui reste malgré tout un travail saisonnier, après quoi les hommes de mer reviendront à la maison pour devenir ensuite éligibles aux prestations d'assurance chômage et aux allocations sociales où, du reste, le taux est plus élevé que partout ailleurs.

"Nous refusons de mourir". C'est le slogan dont se servent les citoyens de Marsoui afin d'alerter l'opinion publique. Les contribuables de Marsoui ne tiennent pas du tout à ce que leur village connaisse le sort des villages fantômes comme on en voit ailleurs dans la belle province, à commencer par celui de Val Jalbert au Lac St-Jean, pour n'en citer qu'un.

Plusieurs n'ont pas eu l'occasion de se renseigner sur l'épreuve qui a frappé ce patelin du pays des bleuets. Il y avait là un moulin qui fonctionnait à toute vitesse et apportait du pain sur la planche aux citoyens de Val Jalbert. Le moulin ronronnait son petit refrain coutumier et ce bruit familier s'harmonisait avec le clapotis de la chute qui porte le même nom et qui coule tout près.

Cette sorte d'enchantement qui faisait la joie de tous se brisa un bon jour comme un vase en porcelaine. Ce jour fatidique arriva en 1928. L'industrie déménagea ses pénates ailleurs de sorte que les villageois durent la suivre en prenant le chemin de l'exil, laissant derrière eux leurs maisons de bardeaux et de cèdre dont ils verrouillèrent les portes les unes après les autres. Val Jalbert s'est endormi depuis dans le sommeil de la belle au bois dormant et est devenu une scène de curiosité touristique !

Une dépêche étrangère faisait état tout récemment de l'accueil triomphal qu'a récolté le premier ministre canadien, M. Trudeau, lors de sa visite à Colombo, au Ceylan, cela en reconnaissance de l'assistance généreuse fournie par le Canada alors que le Ceylan faisait face à de nombreuses difficultés économiques. Ce fut parait-il, une manifestation spontanée dans les rues de la ville où plusieurs citadins brandissaient dans leurs mains des drapeaux canadiens.

La population de Marsoui a besoin aujourd'hui d'une sorte de plan Colombo ou du moins d'une assistance financière qui leur permette de sortir du pétrin. Ils ne veulent pas entendre parler "d'inconditional surrender", en d'autres termes, ils ne sont pas disposés à se rendre sans condition et rester bouche bée devant une situation qui a atteint son point culminant, et comme il arrive dans le domaine de l'éducation, ils ont choisi une option viable, celle de vivre, car ici comme ailleurs, personne ne veut mourir !

LAUREAT COUTURE,
93, RUE FRASER,
LEVIS.

LA PAROLE est aux lecteurs

D'accord avec Roger Lemelin

*** Communications verbales, lettres, articles ont continué de nous parvenir pour appuyer la protestation et partager l'indignation de l'écrivain Roger Lemelin, au sujet de la murale du Grand Théâtre de Québec, notamment d'une inscription dénoncée comme de très mauvais goût. L'espace restreint dont nous disposons nous oblige à nous en tenir, ici, à quelques extraits. On voudra bien nous excuser.**

(N.D.L.R.)

". . . Oui, je vous félicite, cher M. Lemelin, pour vous être fait le porte-parole d'une bonne partie de la population.

". . . Avant même de mettre les pieds dans le Grand Théâtre, j'étais indignée en lisant cette phrase, laquelle nous reportait en plein coeur de cette triste crise d'octobre. En ce qui concerne votre decision de ne pas y remettre les pieds, je vous comprends, vous approuve et même vous affirme que je suivrai votre ligne de conduite. Notre protestation sera une de bon sens; elle ne sera pas bruyante comme beaucoup le sont aujourd'hui, mais elle produira son effet, croyez-moi.

Merci, M. Lemelin !"

**Mme Nelson ASSELIN,
1397, St-Martial,
Québec 3.**

— — —

". . . Je partage entièrement le point de vue de mon compatriote-écrivain, Roger Lemelin, concernant la gigantesque murale de notre Grand Théâtre, car c'est en effet une véritable horreur et une insulte abominable à l'égard de tous les Québecois d'oser ironiquement incruster sur cette imposante murale des sculptures macabres accompagnées d'un lettrage dont le contenu frise même la plus grande sottise humaine, accentuée par la plus déconcertante grossièreté. . .

". . . Je ne puis comprendre que les autorités aient pu commettre l'erreur psychologique monumentale d'accepter la réalisation d'une telle injure, pour figurer à un endroit où l'idéal d'un peuple doit normalement prédominer et être constamment à l'honneur.

". . . Egalement à déplorer: l'aveuglement regrettable de notre ministère des Affaires culturelles, ne s'objectant pas catégoriquement à cette plaisanterie outrageante. . .

". . . Si on ne sait pas se faire respecter dans ses propres murs par un sentiment de fierté légitime et de logique, c'est sûrement à exaspérer la catégorie de gens nés d'une race fière et idéaliste, qui auront parfaitement raison d'avoir honte d'un certain nombre de leurs compatriotes ayant perdu, hélas, toute dignité humaine. . .

". . . Il aurait été préférable d'honorer plutôt la mémoire d'un grand écrivain canadien-français, poète ou historien; cela aurait démontré non seulement un bien meilleur goût, mais aussi beaucoup plus d'admiration pour notre peuple québecois, déjà suffisamment bafoué par un ridicule outrageant dans trop de circonstances pénibles et tragiques. . ."

**Sylvie FRANCOEUR, j.l.,
Québec 6.**

— — —

". . . Oui, bravo, M. Roger Lemelin, d'avoir exprimé publiquement ce que des centaines de Québecois pensent de la fameuse inscription du G.T. inspirée et approuvée par d'authentiques "caves" ceux-là

Surtout, qu'on n'essaie pas de justifier cette apostrophe qui traduirait, paraît-il, l'état d'âme actuel des jeunes, leur désir de changement, leur rejet du conformisme et de toute tradition. Les jeunes ne sont pas tous des révolutionnaires. Que les mécontents se bâtissent leur propre temple, qu'ils en labourent les murs de phrases à la sous-Charlebois, et qu'ils y crèvent ! Mais que les gens sérieux et les véritables intellectuels soient respectés. Non, ce n'est pas à la Place des Arts, comme vous le dites si bien, qu'on aurait affiché pareille absurdité.

. . . Vous n'êtes pas le seul, M. Lemelin, qui ne remettrez plus les pieds au G.T. Beaucoup vont vous imiter, et si quelqu'un prenait l'initiative de faire une pétition de protestations, les signatures abonderaient.

Qu'on efface le mur de la honte !"

**Mme L. Cloutier,
Québec 6.**

— — —

" . . . Pardon, MM. Péloquin, Jordi-Bonet et messieurs des Gouvernements. . ., nous ne sommes pas des "caves" comme vous le pensez ou du moins le laissez inscrire. Nous avons fort bien compris ce message politique de contestation et de violence. Cet affront public écrit en "joual" dans le béton de notre G.T. nous offense et n'a pas fini de nous rabaisser aux yeux des étrangers pour des décennies à venir.

. . . Québec "sait faire" et la folle province continue de déraper ! Nulle part ailleurs on aurait encouragé ou toléré de telles dégradations (sculptées dans le béton). Ce mépris des autres, cette bêtise. . . dans notre centre culturel payé avec nos taxes à coups de millions ! . . . Les gens du Québec méritaient mieux que cette piètre réalisation.

**Jeanne d'Arc G. ROY,
1731, Pontgravé,
Québec 3.**

La parole est aux lecteurs

A propos de M. C.-J. MAGNAN et des Archives nationales

Dans une des éditions de "l'Action", celle du 20 janvier dernier, la direction des Archives nationales du Québec témoignait sa gratitude à l'adresse de Mme Marie Gagnon. Et pour cause : cette dernière, dépositaire des documents, lettres et archives de feu C.-J. Magnan, a fait cession aux Archives nationales de cette richesse historique laissée à ses enfants par cet éducateur bien connu au pays.

A titre de fils aîné, et au nom des neuf enfants vivants de C.-J. Magnan, nous apportons tous notre adhésion au geste de notre soeur Mme Gagnon, et en plus nous assurons la direction des Archives nationales de notre satisfaction en l'occurence, quant à ce don de valeur historique.

Jean-Chs MAGNAN, agr.
Québec
31 janvier 1971

Hommage à Ernest Nadeau

Les citoyens du troisième âge ont perdu l'un de leurs plus authentiques représentants par suite du décès de M. Ernest Nadeau ,survenu récemment à Québec.

Etant retraité depuis quelques années, Ernest Nadeau apporta un dynamisme constant et un zèle quotidien à la situation des personnes âgées.

Ainsi, il collabora de près à l'établissement d'une forte quantité de clubs de l'âge d'or dans le Québec métropolitain et, avec la coopération du Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec, Ernest Nadeau fut à l'origine de l'établissement du Conseil de l'Age d'Or — région de Québec, le premier à opérer sur une base permanente dans la province.

D'ailleurs, il en était le président du conseil d'administration.

Sans doute que le solide exemple de participation communautaire prôné sans relâche par M. Nadeau saura être bénéfique à tous les âges de la société.

Le Conseil de l'Age d'Or,
Région de Québec,

par Louis-R. Paradis, t.s.p.,
510 est, St-François,
Québec 2, P.Q.

JUGEZ VOUS-MÊME!

Steinberg prouve depuis presque 2 ans avec son programme PRIX MIRACLES qu'il aide à combattre l'inflation dans un secteur vital: l'alimentation.

Et pourtant, même qualité, même choix et de nombreux services additionnels.

JUGEZ VOUS-MÊME!

prix miracles en alimentation

ON PEUT COMPTER DESSUS!

achats bonis

COMPAREZ

TISSUS FACIAUX SCOTTIES, 5¢ DE RABAIS ARC-EN-CIEL ET BLANCS	PQT DE 400	29¢
MACARONI GATTUSO, ASSORTI	PQT 2 LB	40¢
SAUCE A SALADE KRAFT, MIRACLE WHIP	POT 16 OZ	39¢
PAIN DE VIANDE AMBASSADOR	BTE 12 OZ	34¢
ANANAS TRANCHES DEL MONTE, DE FANTAISIE	BTE 19 OZ	33¢
POMMES DE TERRE SHIRRIFF, EN PUREE, INST.	PQT 18 OZ	64¢
JUS DE TOMATES LIBBY, DE FANTAISIE	BTE 48 OZ	33¢
COLLATIONS CONGELEES SWANSON, POULET ET DINDE	PQT 8½ OZ	49¢
RONDELLES D'OIGNONS LEO D'OR, FRITES, CONGELEES	PQT 6 OZ	29¢

bas tous les jours

COMPAREZ

MELANGE A BOISSON BORDEN, POUR CHOC. CHAUD	PQT 5 ENV.	24¢
SAUCE HOT CHICKEN ESTA, 3¢ DE RABAIS	BTE 14 OZ	17¢
COFFEE MATE DE CARNATION	POT 6 OZ	53¢
CORNICHONS DILL McLAREN, TRANCHES	POT 15 OZ	39¢
CAFE TORREFIE RED ROSE	SAC 1 LB	95¢
FEVES BLANCHES ST-ARNAUD	PQT 44 OZ	33¢
GRUAU INSTANTANE QUAKER	PQT 44 OZ	57¢
ALIMENTS POUR CHIENS CHUM	BTE 15½ OZ	15¢
BURGER EN RATIONS KEN-L	PQT 18 OZ	51¢

bas tous les jours

COMPAREZ

VAPORISATEUR D'INTERIEUR LESTON, ODEUR DE PIN	BOUT. 15 OZ	49¢
PAPIER DE TOILETTE ELEGANT, COULEURS ASST.	PQT DE 8	99¢
FEUILLE D'ALUMINIUM STEINBERG	ROUL. 12" - 25'	33¢
PATE DENTIFRICE CREST, ORDINAIRE	TUBE FAM.	91¢
ANTISEPTIQUE BUCCAL SCOPE	BOUT. 12 OZ	98¢
CREME OU COLD CREAM POND, POUR PEAU SECHE	POT 1.5 OZ	67¢
POUDRE POUR BEBES JOHNSON & JOHNSON	BTE 14 OZ	79¢
COTON-TIGES Q-TIPS	PQT DE 180	66¢
CREME A BARBE NOXZEMA, SANS BLAIREAU	POT 10 OZ	73¢

bas tous les jours

COMPAREZ

KETCHUP HEINZ	BOUT. 25 OZ	49¢
CRISTAUX RISE'N SHINE A SAVEUR D'ORANGE	4 PQTS 3¼ OZ	79¢
CAFE TORREFIE CHASE'N SANDBORN INSTANTANE POT 10 OZ - 1.49	SAC 1 LB	99¢
MELANGES A GATEAUX MONARCH, ASSORTIS	PQT 10 OZ	17¢
APPRET POUR CUISSON SHAKE'N BAKE, ASSORTI	PQT 2½ OZ	25¢
GELEES EN POUDRE JELL-O, ASSORTIES	PQT 3 OZ	13¢
EAU DE JAVEL MIX-O, CONCENTREE	BOUT. 128 OZ	73¢
SERVIETTES SANITAIRES MODESS, ORDINAIRE, 5¢ DE RABAIS Pqt de 49, 20¢ de rabais - $1.60	PQT DE 12	41¢
YOGOURT SUISSE DELISLE, TOURNE ASS.	2 CONT. 4 OZ	29¢

produits populaires

COMPAREZ

GROS BISCUITS MILK BONE, POUR CHIENS	BTE 24 OZ	52¢
POIS NO 4 RAPIDES DE LACHINE	BTE 19 OZ	16¢
POIRES A DESSERT ORCHARD KING, DE CHOIX	BTE 28 OZ	34¢
COCKTAIL DE FRUITS ORCHARD KING, DE FANTAISIE	BTE 28 OZ	49¢
JUS DE LEGUMES V-8	BTE 48 OZ	43¢
DETERSIF BLEU STEINBERG, EN POUDRE	PQT ECON.	99¢
SAVON DE TOILETTE STEINBERG	PQT 8 BARRES	45¢
AGENT DE BLANCHIMENT JAVEX, POUR NON-JAVALISABLES	BTE 14 OZ	61¢

BAS TOUS LES JOURS
CONFITURES STEINBERG
FRAISES OU FRAMBOISES
POT 24 OZ — **79¢**

ACHAT BONI
PAPIER DE TOILETTE
LADY SCOTT, COULEURS ASS.
PQT DE 2 — **33¢**

BAS TOUS LES JOURS
SOUPES HABITANT
POIS OU LEGUMES
BTE 28 OZ — **23¢**

ACHAT BONI
JUS DE POMMES
VITAMINE ORCHARD KING
BTE 48 OZ — **31¢**

ACHAT BONI
SAINDOUX PUR
MAPLE LEAF
PQT 1 LB — **23¢**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

ROTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE
59¢ LA LB

POULETS 2à 3 lb
CONGELES, EMPAQUETES SOUS VIDE
CANADA CATEGORIE "A"
27¢ LA LB

JAMBON FUME
DANS L'EPAULE, SANS JARRET
45¢ LA LB

LONGES DE PORC
MAIGRES, FRAICHES
POIDS MOYEN DE 3 LB

BOUT DES COTES	BOUT DU FILET
LA LB **49¢**	LA LB **59¢**

BOEUF A RAGOUT DE MARQUE ROUGE	LA LB	89¢
BOEUF HACHE FRAIS	LA LB	59¢
BIFTECK DE RONDE DESOSSE, TRANCHE ENTIERE MARQUE ROUGE	LA LB	1.19
ROTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE MARQUE ROUGE	LA LB	1.19
CUISSES OU POITRINES DE POULET CONGELEES	BTE 10 LB	3.99
AILES OU FOIES DE POULET, CONGELES	BTE 10 LB	2.49
GIGOTS D'AGNEAU DE NOUVELLE-ZELANDE	LA LB	89¢
FOIE DE VEAU TRANCHE, DELICIEUX	LA LB	1.69
BACON SANS COUENNE TRANCHE, STEINBERG	PQT 1 LB	57¢
SAUCISSES FUMEES SANS PEAU, STEINBERG	PQT 1 LB	55¢
SMOKED MEAT TRANCHE COORSH, ACHAT BONI	4 ENV. 2 OZ	89¢
BOLOGNE TRANCHE HYGRADE, ACHAT BONI	PQT 16 OZ	59¢
"ARTIC CHAR" ENTIER OU EN MOITIE	LA LB	99¢

pâtisseries

TARTES AUX FRAISES STEINBERG, 14¢ DE RABAIS		55¢
PAINS AUX RAISINS TRANCHES, STEINBERG 11¢ DE RABAIS	2 PAINS 12 OZ	35¢
GATEAU NOUVELLE ORLEANS AVEC VERMICELLE OU CHOCOLAT	15 OZ	39¢
GATEAU AUX DATTES STEINBERG	14 OZ	29¢
BRIOCHES SUCREES AUX RAISINS, STEINBERG	PQT DE 8	29¢
ROULES AUX BANANES OU AU CHOC., STEINBERG	10 OZ	29¢
TARTES AUX FRUITS POMMES, PECHES, RAISINS, 24 OZ SUCRE 18 OZ, STEINBERG	8" CH.	49¢
TARTE AUX POMMES EPAISSE, STEINBERG	2 LB 8" CH.	69¢
TARTE-BRIOCHE DANOISE, AU CARAMEL, STEINBERG	14 OZ	49¢

DICTIONNAIRE
GENERAL
VOL. No 2 — **99¢**

fruits et légumes

BANANES
DOREES ET MURES
VARIETE PREMIUM
PETITES ET GROSSES — **11¢** LA LB

POMMES DE TERRE
DU NOUVEAU BRUNSWICK
CANADA NO 1
SAC 10 LB — **28¢**
(Se conservent en hiver)

BROCOLI DE CALIFORNIE, GROSSEUR 14 GROS PAQUETS	CH.	39¢
ECHALOTES DE CALIFORNIE, CANADA No1 GROS PAQUETS	CH.	11¢
CAROTTES EN PAQUETS DE CALIFORNIE, CANADA No 1	CH.	23¢
CELERI PASCAL DE FLORIDE, GROSSEUR 24 CANADA No 1	LE PIED	32¢
EPINARDS IMPORTES LAVES ET COUPES, SAC POLY	10 OZ CH.	29¢
POMMES DELICIEUSES ROUGES ET JAUNES, DE C.-B. QUALITE EXTRA, DE FANTAISIE	LA LB	27¢

Horizon 2.000

● Louise Mitchell, épouse de l'astronaute Edgar Mitchell photographiée au moment où accompagnée de ses deux filles, elle va prendre place à bord d'un jet privé à destination de Cap Kennedy où elle assistera au lancement d'Apollo 14.

Participation de Mme Bourassa au Salon camping et sports 71

Le Père Marcel de la Sablonnière est heureux d'annoncer que Madame Robert Bourassa, épouse du Premier Ministre de la province de Québec, a gracieusement accepté de présider le comité des activités féminines du Salon Camping et Sports 1971.

Madame Bourassa apporte à l'organisation du Salon la jeunesse et l'enthousiasme qui l'ont rendue si populaire auprès des Québecois et Québecoises. Sa participation active au programme du Salon démontre tout l'intérêt qu'elle accorde à la vie familiale. Sportive accomplie, Madame Bourassa reconnaît l'importance de la vie en plein air et invite toute la population à mettre en pratique en famille le thème du Salon : "la découverte de l'environnement".

Entre autres responsabilités, Mme Bourassa aura le plaisir de présenter à la presse parlée et écrite, les gagnants du concours de la Famille du Camping 1971.

On se souviendra qu'en 1970, Monsieur et Madame Rosaire Leblanc et leurs 10 enfants avaient été choisis pour régner sur le Salon.

La Famille du Camping se voit attribuer quantité de cadeaux et de prix de toutes sortes. De plus, elle règne durant toute la saison du camping et est invitée à visiter les centaines de terrains de la province de Québec, de l'Ontario et du nord des Etats-Unis.

Toute famille qui fait du Camping activement depuis au moins trois ans est éligible au concours. On peut y participer en demandant des formules d'inscription au bureau d'administration du Salon Camping et Sports, 4321, rue Papineau, Montréal, 526-7761. La date limite d'inscription est le samedi, 20 février 1971 à minuit.

La Famille du Camping 1971 sera présentée par Madame Bourassa au début du mois de mars. Rappelons que le Salon Camping et Sports '71 se tiendra à la Place Bonaventure du 26 mars au 4 avril inclusivement.

Le "Collier du Nil" à la première femme cosmonaute

MOSCOU (PA) — La première femme cosmonaute du monde, Valentina Nikolayeva Tereshkova, de Russie, a reçu du président égyptien Anwar Sadat, le Collier du Nil, plus haute décoration décernée aux femmes en Egypte.

En retour, elle a offert au président de la République Arabe Unie, la médaille Yuri Gagarin, habituellement remise par les cosmonautes soviétiques aux visiteurs éminents qui se rendent à leur Centre spatial, en banlieue de Moscou.

COMPAREZ

NORMANDIE VOUS FAIT MIEUX MANGER

Et pourtant nos prix sont bas, notre service est impeccable et la qualité demeure supérieure.

L'ENSEIGNE DE L'ECONOMIE ALIMENTATION Normandie

Spéciaux en vigueur jusqu'à samedi le 6 février 1971.

VIANDES

JEUNE DINDON
6 A 12 LIVRES, CATEGORIE A, CANADA, TENDRE, EVISCERE, PRET A CUIRE
LA LIVRE .39

JAMBON MIDGET, LAFLEUR, MAIGRE, DESOSSE, 2½ A 4 LIVRES	LA LIVRE	.79
SPARE RIBS DE PORC FRAIS	LA LIVRE	.79
BOLOGNA TRANCHE	LA LIVRE	.49
TOURTIERE LA BELLE FERMIERE GROS FORMAT	CH.	.75
SMOKED MEAT COORSH	4 ENV. 2 OZ	.89
BACON SWIFT TRANCHE, SANS COUENNE	LA LIVRE	.63
TRUITE DE MER TRANCHEE OU EN MORCEAUX	LA LIVRE	.89

FRUITS & LEGUMES

POMMES DE TERRE
NOUVEAU-BRUNSWICK, NO 1
SAC 10 LIVRES .33

NAVETS Canada No 1	Collo 2 livres	.10
PAMPLEMOUSSES Floride No 1 - Grosseur 48	6 pour	.59
CELERI Floride No 1 Grosseur 24	Le pied	.25
RADIS Floride No 1	2 pqts 6 oz	.25

SURVEILLEZ LES ETIQUETTES DE TABLETTE

COMPAREZ ¢

CACAO FRY	BOITE 1 LIVRE	.87	RAGOUT DE BOULETTES COUPON BLEU VERT(E) OU POMMES DE TERRE ROUGES OU DE PATATES	BOITE 21 OZ	.69	BARRES DE CHOCOLAT LOWNEY ASSORTIES - SPECIAL: 20 à .05 ou 10 à .10	.89
JUS DE RAISIN WELCH	JARRE 24 OZ	.51	PATE DE TOMATES CATELLI	FORMAT 5 OZ	.17	SALADE AUX FRUITS LIBBY	BOITE 14 OZ .36
BREUVAGE ORANGE ODENBERG	JARRE 64 OZ	.49	CREVETTES PRIDE'N ORLEANS PETITES	BOITE 4½ OZ	.54	ANANAS TRANCHES RON-TIKI, CHOIX	BOITE 19 OZ .24
JUS DE TOMATE HEINZ FANTAISIE	BOITE 19 OZ	.18	BATONNETS DE POISSON HIGH LINER	FORMAT 8 OZ	.49	RINCE-BOUCHE SCOPE	FORMAT 12 OZ 1.10
MARGARINE KRAFT PARKAY COLORIE	BOITE 1 LIVRE	.39	HUILE VEGETALE PAM SPRAY	FORMAT 9 OZ	1.15	BROSSE A DENTS PEPSODENT ADULTE, REGULIERE OU JUNIOR - FORMAT REG. .49	SPECIAL: .31
LAIT EVAPORE CRINO	BOITE 15 OZ	.18	FARINE BRODIE XXX	SAC 5 LIVRES	.69	PATE A DENTS RINCE-BOUCHE CLOSE UP	FORMAT GRAND .57
CEREALE KELLOGG SUGAR FROSTED FLAKES	BOITE 15 OZ	.60	SHAKE'N BAKE ASSORTIS	BOITE 2½ OZ	.27	FIXATIF POUR CHEVEUX BRYLCREEM	TUBE 3 OZ .82
KELLOGG POP TART SAVEURS ASSORTIES	FORMAT 11 OZ	.55	SEL FIN SIFTO	BOITE 2 LIVRES	.19	GELEE POUR CHEVEUX DIPPITY DO, ROUGE OU VERT	FORMAT 6 OZ 1.09
MARMELADE KRAFT 3 FRUITS OU ORANGE	JARRE 24 OZ	.57	MOUTARDE VACHON VERRE AVEC CHANSONS	FORMAT 6 OZ	.29	PILULES BROMO QUININE	FORMAT 16 .73
MIEL LIQUIDE DOYON	JARRE 16 OZ	.45	CATSUP AYLMER	BOUT. 11 OZ	.26	PAPIER CELLOPHANE STRETCH'N SEAL	BOUL. 50 PI. .29
SOUPE AYLMER CREME CHAMPIGNON OU POULET & NOUILLES OU POULET & RIZ	BOITE 10 OZ	.19	POUDING INSTANTANE ROYAL - SAVEURS ASSORTIES	BOITE 3¾ OZ	.19	ESSUIE-TOUT VIVA BLANC OU COULEURS ASSORTIES	FORMAT DOUBLE .57
MAIS GRAINS NIBLETS	BOITE 12 OZ	.21	SIROP D'ERABLE CITADELLE PUR	BOUT. 16 OZ	.83	MOUCHOIRS SCOTTIES ARC-EN-CIEL OU BLANC	BOITE 400 .33
FEVES AU LARD CLARK SAUCE TOMATE	BOITE 19 OZ	.29	CROUTE DE TARTE MONARCH	BOITE 18 OZ	.41	PAPIER DE TOILETTE VIVA BLANC, BLEU, JAUNE, ROSE, VERT	FORMAT DOUBLE .33
SPAGHETTI HEINZ SAUCE TOMATE & FROMAGE	BOITE 14 OZ	.21	MELANGE A GATEAUX DUNCAN HINES - SAVEURS ASSORTIES	BOITE 19 OZ	.47	NETTOYEUR A EVIERS DRANO LIQUIDE	FORMAT 26 OZ .95
DINER MACARONI KRAFT	FORMAT 7 OZ	.18	AMUSE-GUEULE FLINGS CHRISTIE - SAVEURS ASSORTIES	FORMAT 9 OZ	.39	NETTOYEUR AJAX POUR EVIERS	FORMAT LARGE .24

CIRE LIQUIDE BRAVO CONT. 37 OZ 1.16
DETERGENT BLUE JET SAC 5 LIVRES 1.69
EMPOIS LESTOIL VAPORISATEUR FORMAT 14 OZ .49
EAU DE JAVEL CONCENTREE MIX-O CONT. 128 OZ .73
NOURRITURE TOPS POUR CHATS OU CHIENS BOITE 15 OZ .12

PRIME DE LA SEMAINE
COUTEAUX A STEAK
en acier inoxydable, de haute qualité, avec manche en corne de cerf, lame tranchante dentelée miracle. Valeur réelle: .99 chacun.
SPECIAL: .39

alpha
L'encyclopédie qu'on lit facilement, alpha, c'est tout l'homme et son univers en couleurs à la portée de tous! Par fascicule
.59
Achetez le No 1 et obtenez le No 2 GRATUITEMENT. RELIURE "alpha" peut contenir jusqu'à 18 fascicules.
.99

COMPAREZ: 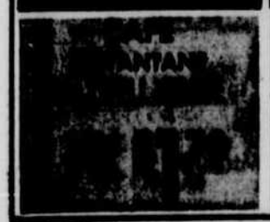 COMPAREZ: COMPAREZ: COMPAREZ: COMPAREZ: COMPAREZ:

Prix du défenseur des droits de l'homme à Thérèse Casgrain

MONTREAL (PC) — Le sénateur Thérèse Casgrain a reçu, samedi soir, le Prix 1971 du défenseur des droits de l'homme du Comité ouvrier juif de Montréal.

La présentation a eu lieu au cours d'un banquet qui réunissait plusieurs leaders ouvriers, sous le thème : "A notre époque, si troublée, il devient urgent d'affirmer les droits fondamentaux de l'homme à la justice individuelle et collective."

Le Prix 1971 du défenseur des droits de l'homme a été remis au sénateur Casgrain "en reconnaissance de son dévouement à la lutte pour la défense des droits de l'homme et pour la justice sociale".

Agenda de Marie-Jo

Mercredi, 3 février : Soirée d'information sur la coopération à l'école Notre-Dame de Duberger (2070 Lemieux), à 20 hres. Conférencier, M. Rosaire Morin, directeur général du Conseil d'expansion économique qui parlera de "la coopération, une solution aux problèmes économiques actuels." Avec participation du sous-ministre, M. Maurice Lessard.

Jeudi, 4 février : Diner-causerie de la Société d'Etude et de conférences au Château Frontenac, à 12h.30. Invité : M. François Cloutier, ministre des Affaires culturelles.

Lundi, 8 février : La section de Québec de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités présente, Mlle Sylva M. Gelber, directrice du bureau du personnel féminin du ministère fédéral du Travail et de la Main-d'Oeuvre dans une conférence sur "Le statut de la femme au Canada". Au Y.W.C.A. 855 Holland à 20h.30.

confectionnez-les vous-même!

Jusqu'à 50 — De bon goût

9083 SIZES 36—50

7214

Marian Martin

Alice Brooks

Pourquoi se laisser aller et se regarder vieillir ?

Cousez cet ensemble; cousez-le dès maintenant.

Les saisons froides vous paraîtront merveilleuses dans cet ensemble pantalon et veste.

Demandez le patron 9083, grandeurs : 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50.

Grandeur 36 (buste 40) veste requiert 2 verges ⅛ de tissus dans le 54 pouces.

Une veste seyante facile à tricoter, soulevé accompagne très bien une jupe ou un pantalon.

Demandez le patron 7214, grandeurs 10-16 incl.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu.
Adressez votre commande à :

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION, C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX : 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus $ ——— (les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no : ..... Tailles : .....
Patron no : ..... Tailles : .....
Nom : .....
Adresse : .....

Fléchissement de l'indice des prix à l'alimentation

Selon deux des plus importantes associations canadiennes de fabrication et de distribution de produits alimentaires, les prix au détail auront tendance à se stabiliser au cours des prochains mois.

M. Alasdair McKichan, président du Conseil Canadien du Commerce de détail, a déclaré que, d'ici la fin du premier semestre de 1971, une série de facteurs devraient, d'une façon relative, réussir à stabiliser l'indice du coût de la vie. Parmi ces facteurs, M. McKichan a cité notamment l'abondance de certaines catégories de viandes rouges et la variété des fruits et légumes frais.

La situation telle qu'elle se dessine tend vers un fléchissement de l'indice des prix à l'alimentation, le seul secteur, a-t-il dit, à avoir régressé au cours de l'an dernier. Ce recul, de l'ordre de 3.2 pour cent à la fin de 1970, contraste avec l'augmentation de 2.7 pour cent survenue dans tous les autres secteurs de biens et services.

"A la fin du mois de décembre, cet indice n'avait grimpé que de 1.3 pour cent par rapport à l'année précédente. Ce taux, bien inférieur à celui de 4.6 pour cent enregistré à la fin de 1969, constitue d'ailleurs la hausse annuelle la plus faible depuis 1964".

"Il est clair, a ajouté M. Steele, qu'il s'agit là de la hausse inflationniste annuelle la plus réduite enregistrée dans n'importe quel pays de l'hémisphère occidental et que cette régression sensible de l'indice des prix à la consommation est le résultat direct de la baisse de l'indice des prix à l'alimentation."

"En effet, a-t-il poursuivi, de septembre à décembre, l'indice de l'alimentation a baissé de 3.4 pour cent, soit de 130 à 125.6, comparativement à la hausse de un pour cent relevée l'année précédente."

Bien que de toute évidence, l'alimentation sera en 1971 le secteur qui présentera le plus de stabilité dans le domaine des prix, M. Steele n'exclut pas la possibilité d'un changement de la situation d'ici la fin de l'année, en raison notamment de l'accroissement possible des prix de revient au sein de l'industrie alimentaire.

Parmi les facteurs à l'origine de la tendance modératrice des prix, on peut citer :

— les réductions saisonnières dans les prix du boeuf;

— l'abondance de cette viande sur le marché;

— la réduction sensible des prix du porc, enregistrée de septembre à décembre (le prix du porc ayant baissé de 16 pour cent en moyenne depuis 1969);

— la réduction des prix du bacon et du rôti d'épaule de l'ordre de 20.7 et 11 pour cent respectivement.

Grâce à une récolte abondante d'oranges de Floride, le prix du jus de ce fruit a baissé de 11.9 pour cent. Et si les légumes dont on consomme la racine ont connu un déclin saisonnier, celui-ci a cependant été plus accentué qu'à la même période l'an dernier. Les pommes de terre ont baissé de 15.5 pour et les navets de 22.2 pour cent.

En outre, des récoltes exceptionnelles ont quelque peu limité le renchérissement saisonnier dans le prix des choux, tomates et laitues.

En 1970, les prix du café ont haussé en raison des dégâts ayant affligé les régions productrices de cette denrée. Le café instantané a augmenté de 4.1 pour cent. Mais les nouvelles récoltes promettent un fléchissement, voire une réduction, des prix du café.

La sauce tomate (ketchup) a baissé de 4.9 pour cent au cours de l'année et la gelée en poudre pour desserts, de 9.9 pour cent.

L'intensification de la concurrence entre les supermarchés, en particulier au Québec et en Ontario, a contribué à réduire l'indice des prix à l'alimentation. Au niveau des détaillants, une hausse est cependant prévisible surtout à cause des augmentations salariales résultant des conventions collectives négociées entre les supermarchés et leurs employés.

Enfin, au cours de 1971, on peut s'attendre à :

— une forte diminution du prix du porc, grâce à son abondance au cours des prochains mois;

— une augmentation du prix des légumes et fruits en conserve, en raison d'une demande accrue et d'une réduction de la quantité traitée;

— un approvisionnement plus abondant en viande de boeuf, dû à l'accroissement des troupeaux dans l'Ouest du Canada;

— des prix favorables pour les carottes, pommes de terre et oignons;

— une bonne récolte d'agrumes, vraisemblablement la meilleure depuis plusieurs années.

● **Une façon originale de décorer le hall d'entrée. Une horloge à piles, encadrée de larges chiffres, que veut atteindre en s'étirant un bouquet de marguerites.**

CORPORATION DES DIETETISTES DU QUEBEC

une diététiste vous écrit

Les limpides

Les lipides sont un groupe de corps organiques à caractère gras qui sont insolubles dans l'eau. Ce sont des nutriments, qui avec les glucides et les protéines, constituent les trois sources de calories fournissant l'énergie nécessaire à l'organisme. On inclut dans les lipides, toutes les graisses et les huiles.

Les lipides sont d'importants constituants du régime alimentaire, non seulement à cause de leur grande valeur énergétique, mais aussi à cause de leur association avec les vitamines et les acides gras essentiels qui accompagnent les graisses des aliments naturels.

Pour l'organisme humain, la graisse est une source efficace d'énergie, qu'il s'agisse de l'utilisation directe de cette énergie, ou de sa mise en réserve. Chaque gramme de lipide ingéré fournit à l'organisme 9 calories.

Les lipides servent de matériau isolant dans les tissus sous-cutanés et autour de certains organes. Ce sont les composants de tous les tissus et ils sont nécessaires aux fonctions vitales de l'organisme. De plus, les gras alimentaires contiennent des acides gras essentiels. Ces acides gras sont nécessaires pour une croissance et une reproduction normale, pour la santé de la peau, et pour l'utilisation des gras.

Les graisses contribuent à la saveur et au pouvoir de satiété des aliments. Certains saveurs et odeurs sont solubles dans le gras, et ce sont elles qui encouragent l'appétit. Les gras ont également une grande valeur de satiété, car ils sont plus lents à être digérés.

Les lipides alimentaires sont d'origine animale ou végétale. Les gras animaux sont présents principalement dans les viandes, les oeufs, le lait, la crème, le beurre et le fromage. Les gras végétaux sont sous forme d'huile végétale ou de graisse végétale hydrogénée.

La quantité et la sorte de gras dans la diète peuvent affecter le niveau des lipides sanguins. Les gras se retrouvent sous forme saturée ou insaturée. Les gras insaturés sont principalement d'origine végétale et ils contribuent à abaisser le taux de cholestérol sanguin.

Les lipides sont donc des nutriments essentiels. Ils sont non seulement des sources d'énergie, mais ils jouent plusieurs rôles importants dans le fonctionnement de l'organisme.

Notre prochaine chronique : Beurre, margarine ou huile végétale ?

Danielle Roy
DU CHAPITRE DE QUÉBEC

Les poils faciaux vous confinent-ils au foyer?

Ces poils superflus si embarrassants gardent des femmes fort attrayantes captives de leur foyer. Certaines sont pleinement conscientes de ce fait, d'autres le sont moins. Elles se donnent comme excuse que c'est "trop de trouble" ou, sans l'avouer, elles manquent de confiance dans leur apparence.

La solution logique, c'est de faire enlever ces vilains poils sans plus tarder... enlevez-les, une fois pour toutes, de la vue des autres et n'y pensez jamais plus.

C'est maintenant facile avec la thermolyse Gregory.

Gregory a surmonté les trois objections des femmes à l'épilation permanente—la lenteur, le malaise, le coût.

Songez que de nombreuses femmes dans quatre pays différents font épiler des surfaces aussi grandes que leurs bras et leurs jambes par les habiles techniciennes Gregory. Plusieurs en profitent pour lire ou sommeiller pendant le traitement.

N'est-ce pas là une preuve de la rapidité, du confort et du coût raisonnable de la thermolyse?

Voulez-vous une preuve encore plus convaincante? Acceptez un traitement-échantillon gratuit à la clinique Gregory la plus rapprochée. Vous n'avez qu'à le demander.

Fixez votre rendez-vous et réglez ce problème de façon permanente dès maintenant.

système gregory
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE

Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. p.m. - samedi de 9 h. à 2 h.

VILLE DE QUEBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST, BOULEVARD CHAREST — TEL. 529 1879

Ecrivez pour brochure gratuite.

Ma recette facile

Croquettes au chocolat

Une friandise pour grignoter entre les repas. Mélanger ¼ tasse de Cacao, ⅛ c. à thé de sel, 2/3 tasse de lait condensé sucré et ¼ c. à thé de vanille. Incorporer 2 tasses de noix de coco râpée. Laissez tomber par cuillerées à thé sur une tôle à biscuits légèrement graissée. Cuire au four à 350 degrés F. 12 à 15 minutes. Retirer de la tôle lorsque tièdes. Rendement : 1½ douzaine.

Prix coupés à Plein

Oranges fraiches dz. 98¢
De Californe — Sucrées — Gros. 88

Pom. de terre 10 lb 28¢
Du Nouveau Brunswick — Canada No 1

Bananes MURES lb 11¢
Importées — Les Favorites !!

Laitue Iceberg ch. 28¢
De Californie — Croustillante Gross. 24

RHUBARBE lb 39¢
Des Serres de L'Ontario - Canada No 1

Pommes délic. lb 27¢
Rouges ou Dorées — De B.C. extra de fantaisie

Navets lb 7¢
Du Québec — Canada No 1 — Jeunes

Brocoli frais chacun 39¢
Cal. E.-U. - CANADA No 1

Chicorée ou lb 00¢
Escarole — De Floride — Croustillante

Prix coupés à Plein

Tartes aux pommes 28¢
Sans Pareille — Raisin-Ananas 16 oz. ch. — SUPER-AUBAINE

OLIVES QUEEN 59¢
Or. Club House — Pot 16 oz. SUPER-AUBAINE

OLIVES FARCIES 65¢
Club House — L.P. Manzanille Pot 12 oz. — SUPER-AUBAINE

SAUCE à Spaghetti 49¢
Gattuso Ord. (gratis 1 lb Spaghetti) Bte de 12 oz. — SUPER-AUBAINE

SAUCE à LA VIANDE 59¢
Gattuso (Gratis 1 lb. Spaghetti) Bte 12 oz. — SUPER-AUBAINE

TARTES aux pommes 39¢
Richmello — 24 oz. ch. SUPER-AUBAINE

Prix coupés à Plein

GATEAU CHIFFON 49¢
Orange Richmello — 16 oz. ch. SUPER-AUBAINE

Bonbons importés 3 paquets 8 oz 1.00
Urney, Milady — SUPER-AUBAINE

CHOCOLAT 20 de 5¢ 79¢
Tablettes Hershey's - SUPER-AUBAINE

Guimauves assorties 85¢
David Calypso — Qqt 24 oz. SUPER-AUBAINE

Gelée de RAISIN 34¢
Kraft ou Marmelade — Pot 16 oz. SUPER-AUBAINE

Aiglefin pqt 24 oz 86¢
& Frites Highliner congelé SUPER-AUBAINE

Prix coupés à Plein

Filet de sole pqt 1 lb 83¢
Highliner congelé — SUPER-AUBAINE

Papier toil. 4 roul. 65¢
Royale — Couleurs Assorties.

Pap. toil. pqt 2 roul. 35¢
Royale — Couleurs Assorties.

ESSUIE-TOUT 48¢
Royale — Gros roul.

Pap. ciré roul. 100' 40¢
Guest — Extra Fort.

Serviettes de papier 62¢
Guest — Assorties.

Prix coupés à Plein

SHAMPOING 1.23
Johnson pour Bébé — Boul. 12 oz.

TISSUS FACIAUX Paquet de 100 37¢
Facelle Royale.

DENTIFRICE SUPER 81¢
McClean's.

Prix coupés à Plein sur les VIANDES DE QUALITÉ

JAMBON DANS LA FESSE 63¢ lb
Maple Leaf Tenderoast Couenne et gras enlevés.

POULETS à ROTIR 2-3 lb 27¢ lb
Congelés — Canada Catégorie "A"

EPAULE de PORC 45¢ lb
Fumé — Genre Picnic — Maple Leaf

DINDES Flamingo 5-10 lb 45¢ lb
Congelées — Canada Catégorie "A"

ROTI de Palette 59¢ lb
BOEUF DE MARQUE ROUGE

ROTI de COTES 1.19 lb
de CHOIX — BOEUF de marque Rouge

ROTI Pot-au-Feu 89¢ lb
COUNTRY CLUB — BONELESS

HAMBURG 59¢ lb
Frais haché à chaque heure !

Bacon sans couenne Pqt 1 lb 53¢
MARQUE JUBILEE

Saucisses de porc Pqt 1 lb 69¢
MERE MICHEL

BOLOGNE Format 24 oz 89¢
MAPLE LEAF

Pain de viande Pqt 6 oz 31¢
Poulet, piment et marinade Maple Leaf

SAUCISSES Pqt 1 lb 59¢
Fumées MAPLE LEAF

JAMBON CUIT Pqt 6 oz 59¢
MAPLE LEAF

Prix coupés à Plein

SEL DE FRUITS 88¢
Eno's — Boul. 7 oz.

GOBELETS 26¢
Motifs & Couleurs Assortis.

PAPIER TOILETTE Paquet 2 roul. 30¢
Symphony.

PAPIER TOILETTE Paquet 4 roul. 59¢
Symphony.

JAVEL LIQUIDE 53¢
Domino — Cont. 128 oz.

Prix coupés à Plein

SAVON de Beauté 9¢
Coronado — Pain rég.

Café moulu bte 1 lb 1.17
Chuck Full-O-Nut.

Aliments pour chats 12¢
Puss-N-Boots — Bte 8 oz.

Aliments pour chats 20¢
Puss-N-Boots — Bte 15 oz.

Alim. pour chiens 79¢
Gainsburger Boeuf — Bte 36 oz.

Tomtes, bte 19 oz 31¢
Canada, de Fantaisie Del Monte.

HAROCOTS VERTS 23¢
Canada, de Fantaisie Del Monte.

Prix coupés à Plein

POIS DE FANTAISIE 23¢
Canada, Del Monte — Bte 14 oz.

Spaghetti, bte 14 oz 22¢
Cult, Heinz.

FEVES AU LARD 24¢
Heinz (Sauce tomates) — Bte 14 oz.

Ketchup bout. 20 oz 42¢
Tomates Heinz.

ALIMENTS pour bébé 14¢
Heinz, tamisé — Pot 4¾ oz.

Aliments, pot 8 oz 20¢
Heinz pour Junior.

Prix coupés à Plein

Riz minute pqt 24 oz 74¢
(10¢ de rabais)

Riz minute pqt 14 oz 50¢
(5¢ de rabais)

JUS DE TOMATES 31¢
De Fantaisie, Domino — Bte 48 oz.

Tomates, bte 28 oz 29¢
Canada, de Choix, Dominion.

Prix coupés à Plein

BETTERAVES 10¢
Carottes en dés Pauls — Bte 14 oz.

Purée de TOMATES 17¢
Kraft — Bte 5½ oz.

Pruneaux pqt 1½ lb 49¢
Farmkist, Economiques.

MELANGES Gâteaux 39¢
Robin Hood — Pqt 18 oz.

Glaçage, pqt 6 oz 28¢
Robin Hood.

Tartes assort. 24 oz 69¢
Sara Lee, congelées.

Prix coupés à Plein

FILET DE MORUE 51¢
Highliner, congelé — Pqt 1 lb.

HARICOTS VERTS 24¢
Domino. Coupe française congelé. Pqt 10 oz.

CHOU-FLEUR 34¢
Congelé, Domino, Canada, de Fantaisie. Pqt 10 oz.

HARICOTS VERTS 35¢
Entiers, Domino, Canada de Fantaisie. Pqt 10 oz.

HARICOTS JAUNES 29¢
Congelés. Coupés. Canada de Fantaisie Domino — Pqt 10 oz.

BROCOLI pqt 10 oz 25¢
Domino, Canada de Fantaisie. Congelés-hachés — Pqt 10 oz.

Prix coupés à Plein

Choux de Bruxelles 33¢
Domino, Canada de Fantaisie. Congelés. Pqt 10 oz.

MAIS en GRAINS 27¢
York, Canada de Fantaisie. Congelés. Pqt 12 oz.

Pois ass. pqt 12 oz 24¢
Domino, Canada de Fantaisie. Congelés. Pqt 12 oz.

Fraises congelées 43¢
Domino, Canada de Fantaisie. Tranchées Pqt 15 oz.

Tartes aux pommes 42¢
Congelées McCain — Tarte 24 oz.

Aiglefin, pqt 1 lb 89¢
Filet Highliner, congelé.

Prix coupés à Plein

Aiglefin pqt 8 oz 53¢
Croustillant, Blue Water.

CROQUETTES 69¢
de Morue Highliner — Pqt 14 oz.

RIZ FRIT congelé 59¢
China Town (Crevettes ou Poulet) Pqt 12 oz.

Brisures de chocolat 36¢
Hershey (Pqt 6 oz.)

Prix coupés à Plein

MELANGE pqt 2 oz 22¢
A sauce Bisto.

SAUCE au BOEUF 20¢
Franco American — Bte 10 oz.

Breuvage pqt 16 oz 87¢
Chocolat Fry.

Breuvages aux fruits 33¢
Assortis Allens — Bte 48 oz.

EAU DE VICHY 49¢
Célestins — Bout. 32 oz.

Cristaux à l'orange 88¢
Swing Coronation — 5 env.

Prix coupés à Plein

TOAST MELBA 24¢
Assorti — Pqt 4 oz.

BISCOTTES pqt 10 oz 45¢
Grielle

MAIS à SOUFFLER 22¢
Popeye — Pqt 1 lb.

MELANGE à Muffin 63¢
A l'Avoine Quaker — Pqt 32 oz.

BISCUITS pqt 8 oz 15¢
Pillsbury, lait de beurre ou doux.

FARINE, Sac 7 lbs 85¢
Five Roses — Tout usage.

Prix coupés à Plein

FARINE, Sac 7 lbs 85¢
Robin Hood.

Pop Tarts pqt 11 oz 53¢
Assorti Kellogg.

SUGAR CRISP 55¢
Post — Pqt 13 oz.

CEREALES POST 57¢
Alphabits — Pqt 15 oz.

HONEY COMB 57¢
Céréales de Maïs Post — Pqt 12 oz.

Cherrios, pqt 14 oz 55¢
Big G Céréales.

Prix coupés à Plein

LUCKY CHARMS 41¢
Big G Céréales — Pqt 8 oz.

All Bran, pqt 20 oz 46¢
Céréales de Kellogg's.

CORN FLAKES 39¢
Céréales de Kellogg's — Pqt 16 oz.

RICE KRISPIES 57¢
Céréales de Kellogg's — Pqt 17 oz.

SHREDDED WHEAT 32¢
Nabisco Céréales — Pqt 10½ oz.

CEREALES DE RIZ 51¢
Sucré Tintin Quaker — Pqt 11 oz.

BLE SOUFFLE 29¢
Quaker — Pqt 4 oz.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités !
DOMINION STORES LIMITED

DOMINION
continue de nous faire bien manger

● AU FOYER DU PALAIS MONTCALM — Hier soir avait lieu l'inauguration de l'exposition des oeuvres de Maurice Lebel, peintre et graveur montréalais mort en 1963. L'exposition est ouverte jusqu'au 14 février, au Foyer du Palais Montcalm. Sur la photo, on aperçoit Mme Cécile Lebel et M. Réal D'Anjou, président des Editions du Pélican.

Steve Michaels n'a pas une bonne opinion de la télévision canadienne

Par CAROL PASCOE

MONTREAL — (P.C.) — "La télévision canadienne pourrait être vraiment bonne, mais au lieu de cela, elle est . . . pourrie", déclare Steve Michaels, l'un des artistes de variété les plus populaires de Montréal. "Les spectacles produits au Canada ne sont que de grossières imitations des émissions américaines. Les émissions de variété de Toronto, par exemple, sont des désastres, parce que les gens qui en sont responsables ont peur d'essayer des choses nouvelles".

Au cours d'une récente interview, Michaels a déclaré que, selon lui, il y avait beaucoup de gens doués au Canada, "si seulement on leur permettait de faire ce qu'ils veulent".

"Mais au lieu de cela, les réalisateurs de télévision prennent un bon artiste, ils lui disent exactement quoi faire et comment le faire, et qu'est-ce qu'ils ont finalement ? un autre mauvais spectacle.

"Prenez par exemple Anne Murray, ajoute Michaels. C'est une petite fille qui a beaucoup de chaleur et de possibilités. Radio-Canada CBC n'a rien fait pour elle. C'est pourquoi elle est déjà rendue à Hollywood, et elle sera finie dans trois ans".

wood, et elle sera finie dans trois ans".

Son propre spectacle

Michaels, un chanteur qui est accompagné de son propre groupe de 10 musiciens, déclare qu'il pourrait probablement travailler à la télévision, mais qu'il n'est pas intéressés tant que celle-ci n'aura pas acquis de la maturité, tant qu'il ne pourra pas y faire ce qu'il veut, et produire son propre spectacle, et non pas celui des autres.

Il lui arrive de temps en temps de refuser des engagements pour la même raison.

Des gens lui disent qu'ils veulent l'engager parce qu'ils aiment son style, puis ils se mettent à lui dicter exactement ce qu'il devra chanter et les blagues qu'il devra faire.

Heureusement, Michaels peut se permettre de refuser certaines choses. Agé de 36 ans, l'artiste montréalais a des engagements d'ici à 1972, ce qui n'est pas une situation commune à beaucoup d'artistes, de nos jours. Sur les 4,000 "bons" artistes qui sont actuellement à Montréal, il estime que 10 pour cent seulement réussissent à vivre convenablement.

● Le Pavillon Technique de Québec présentait hier soir, avec la collaboration de l'Association des étudiants un défilé de mode-spectacle. Les mannequins, choisis parmi les étudiantes de l'institution, ont modelé deux garde-robes, l'une pour adolescentes et l'autre pour adultes. Toute la décoration, le montage des nombreux exhibits de tissus et accessoires pour la confection des vêtements étaient l'oeuvre des étudiants en étalage, en arts graphiques, en électricité. La partie spectacle avait été confiée au groupe de chanteuses "Les petits bonheurs" ainsi qu'au chansonnier Denis Lelièvre. Soirée intéressante qui a permis de présenter au public par les élèves eux-mêmse l'application des notions apprises à l'occasion de leur formation.
(Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Au Palais Montcalm

Exposition des oeuvres de Maurice Lebel

Une collection d'oeuvres du peintre et graveur Maurice Lebel est présentée jusqu'au 14 février au Foyer du Palais Montcalm, par le Service des loisirs et les parcs de Québec.

Maurice Lebel est un artiste très connu qui est mort en 1963, à l'âge de 64 ans. Il a été, entre autres, l'élève de Suzor-Côté.

Maurice Lebel a participé à la première exposition de gravure sur bois, en 1927, au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Il fut un assidu des fameux Salons du printemps et au Salon de l'Académie royale du Canada.

L'artiste montréalais a présenté de nombreuses expositions dans les principaux centres du pays. La Galerie d'Art Vivant présentait une rétrospective de ses oeuvres en 1965 à Montréal.

Le Musée du Québec a acquis un tableau de Maurice Lebel : "Les peupliers". La Galerie nationale du Canada possède également plusieurs gravures sur bois. Collectionneurs et galeries se partagent les tableaux du peintre.

L'artiste s'est vu consacrer des chapitres dans des livres sur l'art par des critiques comme Albert Laberge et René Bergeron.

Les critiques d'art ont souvent souligné la force et la virilité de l'oeuvre de Maurice Lebel, son originalité et sa verve créatrice.

L'exposition Maurice Lebel est ouverte au public jusqu'au 14 février, au Foyer du Palais Montcalm.

Le montant du prix Nobel "mis à la disposition" de Soljenytsine

STOKHOLM (AFP) — Le directeur de la Fondation Nobel, M. Nils Staahle, a déclaré mardi que les 400,000 couronnes (environ 425,000 F.) représentant le montant du Prix Nobel de littérature 1970, avaient été mises à la disposition du lauréat, Alexandre Soljenytsine, à la demande de ce dernier.

M. Staahle s'est refusé, en revanche, à préciser de quelle manière la transaction avait été effectuée. A propos des rumeurs ayant fait état d'un versement à un compte en banque en Suisse, au nom de Soljenytsine, le directeur de la Fondation Nobel a déclaré : "C'est par pure curiosité que l'on veut savoir comment Soljenytsine pourra disposer du montant de son prix. Mais cela ne regarde que le lauréat. La Fondation Nobel a agi conformément aux désirs de Soljenytsine, c'est tout ce que je peux dire".

Le lauréat du Prix Nobel de littérature 1970 avait fait savoir, en effet, à la Fondation Nobel, après l'avoir remerciée pour l'attribution du prix, qu'il n'était pas en mesure de venir le chercher lui-même à Stockholm, à l'occasion des cérémonies traditionnelles de remise des prix, le 10 décembre. La Fondation Nobel l'avait alors informé qu'elle tenait à sa disposition le montant du prix, ainsi que les insignes, un diplôme et une médaille d'or à l'effigie d'Alfred Nobel.

"Dans le courant du mois de janvier, Soljenytsine a été en contact avec la Fondation Nobel et il a demandé que le diplôme et la médaille soient gardés à Stockholm, jusqu'à nouvel ordre. L'écrivain soviétique semble sceptique sur les chances qui me seront offertes de voyager à l'étranger", a ajouté M. Staahle.

Concert d'élèves au Conservatoire

Les élèves du Conservatoire de musique poursuivaient hier leur série de concerts publics servant d'exercices pédagogiques.

Le concert d'hier réunissait des élèves des classes de Mme Liliane Garnier-Lesage (violon), de M. Pierre Bourque (saxophone) et de M. Guy Bourassa (piano).

Mlle Emmanuelle Boisvert a d'abord joué le Concerto en la mineur de Jean-Sébastien Bach, puis, le Moto perpetuo de Carl Buhm. Elle était accompagnée au piano par Mme Réjane Morin.

La seconde partie du concert était donnée par un quatuor de saxophone formé d'élèves de M. Pierre Bourque : Maurice Bouchard, soprano, Harel Desgagnés, alto, François Dugal, ténor et Denis Bouchard, baryton. Le quatuor a interprété des transcriptions d'oeuvres de Jean-Sébastien Bach : Les horals 316, 15 et 12; Sarabande et Badinerie et le Premier Contrepoint de l'Art de la Fugue. Les saxophonistes ont ensuite joué Caravane, de Clérisse et trois pièces d'Isaac Albéniz.

Cet exercice pédadogique public s'est terminé par le Concerto en do majeur pour deux claviers de Jean-Sébastien Bach, joué par Mlles Louise Delisle et Danièle Turgeon, élèves de Guy Bourassa.

Ces concerts d'élèves se donnent tous les mardis, au Conservatoire de musique, rue St-Denis, en présence des professeurs et du grand public.

CINE RÉSUMÉ

LE SAMEDI VOYEZ CINE-INFORMATION un guide complet à conserver toute la semaine.

Les analyses de films apparaissant ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) infâmable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants; (a) adolescents.

N.B. : CES FILMS SONT CLASSES SELON LEUR VALEUR ARTISTIQUE

"Baisers volés" — Cinéma LE BIJOU

Comédie, avec Jean-Pierre Léaud, Claude Jade et Delphine Seyrig. Après son service militaire un jeune homme retrouve sa compagne qui répond avec indifférence à son amour timide. Mais après plusieurs aventures, l'amour s'épanouit entre les deux jeunes gens. Climat d'amoralité. (2) Présenté sur semaine à 6.15, 9.50. Dimanche à 2.20, 6.00, 9.45.

"Anne des milles jours" — Cinéma ODEON (Dauphin)

Drame, avec Richard Burton et Geneviève Bujold. Une jeune fille refuse de devenir la maîtresse du roi Henri VIII mais en devient sa femme. Elle tombe en disgrâce et le roi la fait exécuter. Des éléments délicats. (3) Présenté à 2.00, 5.08, 8.30. (3e semaine).

"Zabriskie Point" — Cinéma EMPIRE

Drame, avec Mark Frechette et Daria Halprin. Un jeune chauffeur de camion participe à une manifestation où un policier est tué. Il s'enfuit, vole un petit avion et se dirige vers le désert où il rencontre une secrétaire. Scène d'amour. (3) Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine).

"La charge de la brigade légère" — Cinéma LE BIJOU

Drame, avec Trevor Howard, David Hemmings et John Gielgud. A la bataille de Balaclava un officier de liaison porte à la Brigade Légère un ordre d'attaque hâtivement rédigé. Celle-ci s'engage dans une mauvaise direction et se fait massacrer. Scènes dures. (3) Présenté sur semaine à 7.45. Dimanche à 12.15, 4.00, 7.45.

"Hôtel St-Gregory" — Cinéma STE-FOY (Champlain)

Drame, avec Rod Taylor et Melvyn Douglas. Un propriétaire d'un vieil hôtel est en mauvaise posture financière. Son gérant s'emploie à empêcher un concurrent d'acheter l'hôtel. Après divers incidents, il vend pour démolition. (3) Liberté de conduite. Présenté samedi, dimanche et mercredi à 12.40, 4.55, 9.10. Vendredi, lundi, mardi et jeudi à 9.10.

"Le secret de Santa Vittoria" — Cinéma ODEON (Frontenac)

Comédie, avec Anthonp Quinn, Virna Lisi et Anna Magnani. A la chute du régime fasciste, un village se débarrasse de ses tyrands et le marchand de vins devient le nouveau maire. La provision de vin, seul richesse de ce village est cachée aux Allemands. Scènes savoureuses. (A4) Présenté à 12.40, 5.10, 9.40.

"L'amour humain" — Cinéma CAPITOL

Drame, avec Louise Marleau et Jacques Riberolles. Un aumônier et une jeune religieuse abandonne l'état sacerdotal et finissent par s'épouser. Scènes d'une grossière indécence. (5) Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (3e semaine).

"Un souffle de tendresse" — Cinéma CANARDIERE

Drame, avec Gunther Stoll et Rita Scherrer. Un comédien prend des vacances en Sicile, y fait la rencontre d'une jeune italienne et a une liaison amoureuse. Mais son imprésario vient brisée cette idylle. Scènes sensuelles audacieuses. (5) Présenté à 2.25, 5.15, 8.05. (2e semaine).

"La gloire des canailles" — Cinéma PIGALLE

Drame, avec Frederick Stafford, Daniela Bianchi et Curt Jurgens. Deux américains évadés d'un camp allemand pendant la guerre, organisent avec la résistance hollandaise l'effraction d'un coffre aux quartiers-généraux nazis. Morceaux de bravoure rocambolesques. (5) Présenté à 3.05, 8.30.

"L'homme qui valait des milliards" — Cinéma PIGALLE

Drame, avec Frederick Stafford, Raymond Pellegrin et Anny Duperey. Un collaborationiste s'évade de prison avec un compagnon de cellule. Enlevé par d'anciens nazis à la recherche d'un trésor caché au Maroc. Scènes suggestives. (5) Présenté à 1.35, 7.00.

"Détective privé" — Cinéma STE-FOY (Champlain)

Film, avec Paul Newman, Julie Harris et Lauren Bacall. Un détective enquête sur la disparition du mari d'une femme riche et belle. Il apprend que son mari est caché dans un pétrolier abandonné. Enigmes embrouillées. (5) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 2.55, 7.00. Vendredi, lundi, mardi et jeudi à 7.00.

"La petite Aurore" — Cinéma PIGALLE

Ce film n'a pas été coté par l'Office des Communications Sociales. Présenté à 4.50, 10.00.

"Sept homme . . . une garce" — Cinéma PARIS

Film, avec Jean Marais et Marilu Tolo. Quelques soldats français cherchent à rejoindre leurs lignes, mais une comtesse italienne s'amuse à les aguicher et leur cause divers ennuis. Recherche d'effets suggestifs. (5). Présenté à 1.50, 5.00, 8.20. (2e semaine).

"Barquero" — Cinéma ODEON (Frontenac)

Western, avec Lee Van Cleef, Warren Oates et Forrest Tucker. Après s'être emparé de minerai d'argent et de fusils à répétition Jacob Remy et ses hommes comptent mettre entre eux et leurs poursuivants la largeur d'une rivière. Climat de violence brutale. (5) Présenté à 3.10, 7.40.

"Le comte Porno" — Cinéma CANARDIERE

Comédie, avec Rinaldo Talamonti, Doris Arden et Marianne Manthey. Un jeune détective privé enquête sur une jeune fille dans un pensionnat et tombe amoureuse de la camarade de cette dernière. Des scènes d'exhibitionnisme. (6) Présenté à 1.00, 3.50, 6.40, 9.30. (2e semaine).

Les amour d'une louve — Cinéma PARIS

Drame, avec Erika Remberg, Lutz Hochstraate et Erich Fritze. Fortuné, un homme revient s'installer en Allemagne où il fait la connaissance d'une jeune fille qui devient sa maîtresse et qui veut le tuer pour s'emparer de sa fortune. Scènes déplacées. (6) Présenté à 12.30, 3.35, 6.30, 9.50. (2e semaine).

"Auberge de la peur" — Cinéma LIDO

Drame, avec Essy Persson et Erik Schumann. Une fille s'évade d'une prison après avoir tué la directrice et entraîne avec elle quatre de ses compagnes. Ils vont dans une auberge isolée sur la côte d'Ecosse ou un ami a un emploi de barman. Allusions à des moeurs anormales. (6) Présenté sur semaine à 7.30. Samedi à 7.40. Dimanche à 1.10, 4.25, 7.55.

"Viens mon amour" — Cinéma LIDO

Drame, avec Michel Kane, Candy Greene et André Lawrence. Un réalisateur de films accepte mal de venu de deux bohèmes dans le logement voisins. Film sans consistance. (6) Présenté sur semaine à 9.10. Samedi à 6.00, 9.15. Dimanche à 2.50, 6.00, 9.30.

"Kamasutra, perfection de l'amour" — Cinéma ST-ROMUALD

Film, avec Bruno Dietrich et Barbara Schone. Façons d'agir de deux couples indiens et occidentaux sur l'harmonie qui prélude à l'acte d'amour. Un film artificiel. (6) Présenté à 7.30.

"Les cousines" — Cinéma CARTIER LAIRET

Mélodrame, avec Nicole Debonne, Danièle Argence et Solange Pradel. Deux cousines se portent une affection trouble et persécutent une malade. Durant une fête qui est devenue une orgie un invité est assassiné par les deux cousines. Moeurs anormales. (6) Sur semaine à 6.15, 9.20. Samedi et dimanche à 3.00, 5.50, 9.15.

"Pervertissima" — Cinéma CARTIER LAIRET

Drame, avec Maelle Pertuzo et Albert Simono. Une jeune fille qui fait des reportages sur les diverses formes d'amour, est aux prises avec un réputé docteur qui fait des expériences sur ses nouvelles formes d'amour. Mais elle s'aperçoit que ce dernier est un maniaque. Perversion sexuelle. (7) Présenté sur semaine à 7.55. Samedi et dimanche à 1.30, 4.40, 7.45.

"Les nièces de la colonelle" — Cinéma ST-ROMUALD

Comédie, avec Kai Fischer et Heidrun van Hoven. Une veuve qui a de nombreux amants, en présente à ses deux nièces. L'une d'elle en épouse un, mais il en meurt. Une comédie médiocre qui repose sur des éléments scabreux. Présenté sur semaine à 9.05. Dimanche à 6.00, 9.00.

"Un condé" — Cinéma CANADIEN

Ce film n'a pas été coté par l'Office des Communications Sociales. Présenté sur semaine à 7.00, 9.00. Samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 6.50, 8.50.

"How To Succed With Sex" — Cinéma STE-FOY (Alouette)

Ce film, n'a pas été coté par l'Office des Communications Sociales. Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Vendredi, lundi, mardi et jeudi à 7.00, 9.00.

Tous les événements arts-spectacles

musique

LA RESILLE:
Vendredi 5 février: Récital nocturne à 23h.00. Avec Bruno Blot, pianiste.

EGLISE DES STS-MARTYRS-CANADIENS:
Récital d'orgue de Claude Lavoie, mercredi, à 20h.30.

théâtre

GRAND THEATRE (salle Crémazie):
Jeudi, vendredi et samedi à 20h.30 et dimanche à 19h.30: "0 71" de Jean Barbeau par le Trident.

expositions

MUSEE DU QUEBEC:
Le surréalisme dans le costume (Lambert-Belley) — Arts traditionnel et contemporain du Québec.

● ● ●

FOYER DU PALAIS MONTCALM:
Du 2 au 14 février: exposition de Maurice Lebel.

● ● ●

GALERIE ZANETIN:
Collection permanente.

En collaboration avec le Carnaval

EXPO-QUÉBEC

présente

son 1er SALON DE L'AGRICULTURE

PAVILLON des CONGRES, PARC-EXPOSITION
5-6-7-8 FEVRIER 1971

$5,125.00 Offerts en PRIMES

VEN. 5 - 17h.00 - Arrivée des Animaux.
20h.00 - Ouverture Officielle.
20h.30 - Spectacle Carnavalesque.
SAM. 6 - 10h.00 - Moutons - Volailles.
11h.00 - Bovins Laitiers, Viandes, Fromage.
13h.00 - Bovins de Boucherie.
17h.00 - Remise de Trophées - Courses Motoneige.
20h.30 - Spectacle Carnavalesque.
20h.30 - Carnaval des Vedettes (COLISEE).
DIM. 7 - 12h.00 - Ouverture - 16h.00 - Remise de Trophées - Defile Opti-Jeunesse.
20h.30 - Spectacle Carnavalesque.
LUN. 8 - 12h.00 - Ouverture - 20h.00 - Départ des Animaux - 20h.30 - Bose (PAVILLON DE LA JEUNESSE) - 20h.30 - Bingo (COLISEE).

Entrée libre (Excepté pour Attractions au COLISEE et PAVILLON de la JEUNESSE)

AUBERGE DE LA COLLINE
Danse ce soir, avec le Trio de l'auberge, de 7.00 p.m. à 1.30 a.m.

BRASSERIE JEAN TALON
Orchestre Bavarois, cuisine française, et allemande. Ambiance sans égale.

BARIL D'HUITRE
Ce soir : danse de 10.30 p.m. à 12.30 a.m. — De midi à 7.00 p.m. Danseuse à Gogo.

CABARET VICTORIA
Ce soir, danse avec l'orchestre "Les Gerdens" et Denis Walsh.

CHATEAU LAC BEAUPORT
Danse à tous les soirs à la discothèque "La cage".

CHASSE GALERIE
La Discothèque la plus sélecte d'Amérique.

CLUB LE VIEUX BARDEAU
Danse tous les soirs avec orchestre. En vedette cette semaine : KARO, et en plus, vendredi, samedi et dimanche : CLAUDE LANDRE.

COMPLEXE DE LA PORTE SAINT-JEAN
Danse tous les soirs avec orchestre de choix. "Le Temple" discothèque psychédélique. "La Mousse Spacthèque" sons et lumières. "La Licorne" bar Disco-Club.

CONGRESS INN — AUBERGE DES GOUVERNEURS
Au piano-bar, à partir de 10.00 p.m. : Pierre Roche.

HOLIDAY INN
Ce soir. "Les caves de l'Abbaye", danse et musique avec Agostini. Au bar-salon, danse avec le trio Holiday.

HOTEL-MOTEL DES LAURENTIDES
Restaurant Bastogne, de renommée internationale, danse tous les soirs avec orchestre de 9.00 p.m. à 1.00 a.m., le dimanche, de 6.30 à 10.30 p.m.

LA DILIGENCE
Au guitar-bar : Jean-Louis Thomas. Danse tous les soirs.

LE BARILLET
Ce soir : Danse avec l'ensemble Jean Brousseau de 8.00 p.m. à 2.00 a.m.

LE VIEUX MOULIN DU ST-LAURENT
Samedi : Lajos Molnar et sa musique tzigane à 6 h. p.m. — Les Gais Meuniers (bavarois) à 8 h. 45. Dimanche : Lajos Molnar 6 h. p.m. à 1 h. a.m.

MOTEL LE VOYAGEUR
Au Salon-bar : "Le Rendez-vous" : Le trio Yvon Légaré, Bob Guay et André Bourget de 9.30 p.m. à la fermeture.

RESTAURANT SAM WONG
Danse au Salon-Bar à partir de 9.00 p.m. à 2.00 a.m. avec l'ensemble d'André Laforce.

Coopération Canada-URSS

M. Pépin n'exclut pas la possibilité d'accords financiers entre les deux pays

MOSCOU (AFP) — La coopération qui doit s'établir dans le domaine économique scientifique et technique entre l'URSS et le Canada, à l'issue de la première session de la commission mixte soviéto-canadienne, est fondée sur les ressemblances existant entre les deux pays et non sur leurs différences, a déclaré mardi soir, au cours d'une conférence de presse, M. Jean-Luc Pépin, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce.

Le ministre a précisé qu'à l'encontre des différentes formes de coopération existant entre les pays européens et l'URSS, fondé essentiellement sur l'échange de technologie et de biens d'équipement en contrepartie de matière première, les domaines dans lesquels Soviétiques et Canadiens ont décidé de coopérer sont communes et concernent des problèmes, climatiques, géologiques et miniers qui se posent de façon similaire aux deux pays.

"Le but de nos groupes mixtes de travail est d'étudier dans des domaines précis les technologies adoptées par les deux pays et de profiter de nos expériences conjointes" a déclaré M. Pépin.

Reprenant le communiqué publié lundi à l'issue de la session ouverte le 21 janvier et terminée le premier février, le ministre a précisé que les principaux domaines auxquels s'adresse cette coopération sont au nombre de six : architecture et construction, industrie forestière, industrie des métaux non-ferreux, énergie électrique, industrie pétrolière et industrie du gaz.

Répondant à une question, le ministre a précisé que les échanges en matière de technologie entre les deux pays concerneraient uniquement la technologie canadienne, et ne serait pas, par le biais du Canada une "pure exportation de la technologie américaine". "Dans les domaines où se fixe notre coopération, il existe une technologie purement canadienne, qui a été mise au point par les Canadiens au Canada" a-t-il déclaré.

Contacts cordiaux

Décrivant les contacts qu'il a personnellement eus avec M. L. Fremov, premier vice-président du comité pour la scienve et la technique auprès du conseil des ministres, et les membres de la délégation soviétique, M. Pépin a déclaré qu'ils avaient été cordiaux et qu'il avait constaté de la part des Soviétiques un réel désir de trouver de nombreux domaines de coopération. Il a précisé qu'en dépit des différences entre les systèmes sociaux des deux pays, aucun sujet politique n'avait été abordé.

"Quand nous avons décidé de coopérer avec les Soviétiques, a-t-il déclaré, nous n'avions pas l'intention de changer leur politique".

Interrogé sur l'éventualité d'ccords financiers entre les deux pays, le ministre n'a pas exclu cette possibilité, mais a fait remarquer que l'accord portant sur la livraison de blé canadien comprend une clause de crédit, qui n'a jamais été utilisée par les Soviétiques.

Evoquant enfin l'avenir de la coopération soviéto-canadienne, le ministre a indiqué qu'un accord à plus grande échelle pouvait être envisagé, mais n'avait pas encore été négocié.

La délégation que présidait M. Pépin, était composée d'une quarantaine de personnalités, représentant le gouvernement fédéral, les Chambres de commerce et les associations industrielles, ainsi que plusieurs sociétés privées.

● PHNOM PENH, Cambodge. — Des soldats cambodgiens s'affairent ici à poser des tiges métalliques aux environs d'un pont qui traverse la rivière Mékong. Ces barricades serviront à protéger la voie reliant les deux rives contre tout acte de sabotage. (Téléphoto UPI)

Le "suspense pétrolier" de Téhéran

TEHERAN (AFP) — **Par Hubert HAYE** — Le "suspense pétrolier" de Téhéran ne fait que croitre au fil des heures, et les représentants des six pays producteurs du golfe Persique comme ceux des grandes sociétés pétrolières se refusent à toute déclaration.

La réunion d'hier matin n'a duré qu'une heure et demie, et Lord Strathalmond qui dirige la délégation des pétroliers n'était pas présent. Aucune autre séance n'était prévue pour l'après-midi ou la soirée : "Pas de réunion, pas d'informations", s'est borné à déclarer en début d'après-midi, hier, M. Djamchid Amouzegar, ministre iranien des Finances, et président du comité tripartite de l'O.P.E.P.

En fait, les pays producteurs refuseraient maintenant de discuter les derniers points en litige, et auraient fait savoir que les propositions auxquelles ils sont arrivés lundi sont "à prendre ou à laisser". Les pétroliers auraient ainsi, pour accepter ou refuser, jusqu'à ce matin, lorsque la conférence extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se réunira.

D'autre part, la presse iranienne a fait grand cas hier matin d'un câble de Londres à Lord Strathalmond précisant les positions des sociétés à la reprise des négociations dimanche matin. Un quotidien a même publié en première page la photocopie de l'entête de ce document, qui avait, du reste, été analysé dès lundi par les journalistes.

La façon dont ce câble est arrivé entre les mains des correspondants de presse n'est pas exempte de mystère. L'une des thèses avancées est qu'il a été dérobé sur le bureau du porte-parole des sociétés. Or, il se trouve que celui-ci n'a pas de bureau personnel. L'intéressé lui-même déclare que le câble "lui a été volé dans sa poche".

Pour d'autres, enfin, il s'agirait d'une "fuite" délibérée, sur une position de négociation déjà largement dépassée. C'est d'ailleurs pourquoi les journalistes étrangers se trouvant à Téhéran en avaient diffusé la teneur, mais n'avaient pas voulu lui donner une importance particulière.

Arrivée de 34 camions-citernes à Phnom Penh

PHNOM-PENH (AFP) — Trente-quatre camions-citernes transportant de l'essence sont arrivés mardi par la route No 4 à Phnom-Penh, après un périlleux voyage de 240 km. C'est le plus gros convoi de ravitaillement d'essence atteignant la capitale khmère depuis novembre dernier, lorsque les forces communistes avaient pris le contrôle de certains points stratégiques sur cette route essentielle qui relie Phnom-Penh au port en eau profonde de Kompong Som.

De source militaire, on déclare que cinq camions du convoi ont été détruits au cours du voyage. La route No 4 avait été officiellement "rouverte" le 22 janvier après une grande opération combinée entre Cambodgiens et Sud-Vietnamiens. Elle était cependant toujours considérée comme dangereuse et il semble qu'elle le soit encore si l'on en juge par la perte des cinq véhicules. Il semble, laisse-t-on entendre de même source, que le convoi ait bénéficié d'une importante couverture aérienne.

D'autre part, le haut-commandement khmer a déclaré mardi que la situation était calme. Le porte-parole de l'armée, le colonel Am Rong, a précisé : "Une attaque contre Phnom-Penh est hors de question. Je dirai même qu'elle est impossible".

Pathétiques démarches du Dr Milton Obote

NAIROBI (Du correspondant de l'AFP Bertrand Bellaigue) — Les démarches du Dr Milton Obote, président de l'Ouganda, renversé par le coup d'Etat militaire du général Idi Amine, prennent, vues de Nairobi, un caractère pathétique. Appuyé par le président tanzanien, M. Julius Nyerere, le Dr Obote frappe depuis plusieurs jours aux portes de divers chefs d'Etat africains. Mais ceux-ci, à l'exception des leaders des pays les plus progressistes — Tanzanie, Soudan, Somalie, République Populaire du Congo et Guinée — demeurent silencieux devant le drame personnel qui frappe l'ancien président Ougandais.

Le Dr Obote a été reçu ces jours derniers avec amitié et même avec respect par plusieurs responsables Africains : l'empereur Haile Selassie d'Ethiopie, le président Jomo Kenyatta du Kenya et M. Mohamed Sahnoun, diplomate Algérien et secrétaire général adjoint de l'Oua. Il s'est également rendu à Khartoum. Toutes ces démarches, jusqu'à présent, n'ont donné lieu à aucune déclaration officielle. De source bien informée on a appris que si les demandes d'audience du Dr Obote ont été accueillies favorablement, aucun des leaders qu'il a rencontrés n'a pris d'engagement dans un sens ou dans un autre. On prête maintenant au président déchu l'intention de se rendre à Lusaka, en Zambie, ou l'appui du président Kennett Kaunda semble lui être acquis.

Les meilleures aubaines

"GEM" LES OFFRE CHAQUE SEMAINE

GEM "Roi des bas Prix"

ECONOMIES

CAFE INSTANTANE MAXWELL 10 oz 1.55
SPAGHETTI SAUCE TOMATES HEINZ 2 x 14 oz .31
PAPIER ALUMINIUM STUART 12" x 25' .33
DINER FROMAGE KRAFT 2 x 7½ oz .35
RIZ MINUTE 14 oz .49
MARGARINE MOLLE PARKAY - REG. 1 lb .54

ECONOMIES

SHREDDED WHEAT CEREALE - NABISCO 15 oz .43
SUGAR POPS KELLOGG 10 oz .46
PAPIER TOILETTE BLANC - VOGUE 8 roul. .89
SERVIETTES SANITAIRES CAREFREE - MODESS 12's .59
MOUCHOIRS BLANCS KLEENEX 2 mouch. rég. .77
BREUVAGE ORANGE RISE'N SHINE 4 env. x 1.4 oz .89

ECONOMIES

SACS DE CAFE MAXWELL 1 lb .99
BREUVAGE CHOCOLAT NESTLE QUIK 1 lb .99
JUS DE PRUNE DEL MONTE 24 oz .46
THE PRIOR PARK SALADA 100 sacs .69
POIS ASST. CHOIX IDEAL 2 x 10 oz .29
JUS DE LEGUMES PLUS 10 - AYLMER 2 x 10 oz .39

ECONOMIES

GARNITURES DE TARTES AU CARAMEL GRENACHE 10 oz .42
SOUPE TOMATE HEINZ 2 x 10 oz .27
SPAGHETTI SAUCE TOMATES - HEINZ 2 x 14 oz .43
FEVES AU LARD SAUCE TOMATES CLARK 28 oz .39
RAGOUT DINDE ET POULET - CLARK 15 oz .42
ANANAS TRANCHES DEL MONTE 20 oz .51

EPARGNES

JUS DE TOMATE LIBBY'S 2 x 10 oz .23
POIS MED. ET PETITS GREEN GIANT 2 x 14 oz .49
BLE D'INDE EN CREME GREEN GIANT 2 x 14 oz .49
BLE D'INDE EN GRAINS IDEAL 2 x 12 oz .43
TOMATES DE CHOIX AYLMER 28 oz .38
SOUPE TOMATES AYLMER 10 oz .13

EPARGNES

SAUCE HOT CHICKEN ESTA 2 x 7½ oz .39
POULET DESOSSE ESTA 6½ oz .41
NOURRITURE POUR CHIENS Dr BALLARD 2 x 15 oz .27
SALADE DE FRUITS LIBBY'S 20 oz .58
JUS DE POMME MONT ROUGE 48 oz .48
JUS DE TOMATE LIBBY'S 48 oz .39

EPARGNES

MACEDOINE LIBBY'S 2 x 14 oz .45
PECHES EN DEMIES DEL MONTE 28 oz .48
POIRES BARTLETT AYLMER 15 oz .42
FEVES VERTES ASSAISONNEES DEL MONTE 2 x 14 oz .53
CONFITURES DE FRAISES AVEC PECTINE VACHON 48 oz 1.19
PRUNES EN PUREE DEL MONTE 28 oz .60

EPARGNES

OLIVES FARCIES GATTUSO 7½ oz .79
KETCHUP ROUGE HEINZ 20 oz .42
BETTES SUCREES GAUVIN 24 oz .45
GRUAU INSTANTANE QUAKER 44 oz .58
POULET SHAKE'N BAKE 3½ oz .26
POUDING AU RIZ NESTLE 2 x 10 oz .53

MARGARINE pour vos cuissons MOM'S 2 pqts 1 lb 75¢

DETERGENT Formal familial TIDE 1.59

EAU DE JAVEL concentrée MIX-O Bout. 128 oz 69¢

GRUAU rapide ou instantané ROBIN HOOD 58¢

SOUPE à l'oignon LIPTON 2 pqts 2 env. 69¢

BISCUITS Chips Ahoy Oréo crème pause-café CHRISTIE Sac 1 lb 58¢

PRIX COUPES

NETTOYEUR POUR TOILETTES SANI-FLUSH Bte 20 oz 32¢
EAU MINERALE ST-YORRE Bout. 32 oz 42¢
SAUCE SPAGHETTI A LA VIANDE CHEF BOY-AR-DEE 2 btes 14 oz 73¢
GATEAUX DEMI-CHAMPION SIMARD Bte de 10 53¢
ESSUIE-TOUT CHOIX DE 3 VARIETES WHITE SWAN 2 roul. 56¢
CURE-OREILLES STERELISES Q-TIPS Bte de 90 51¢

PRIX COUPES

MARMELADE 3 FRUITS KRAFT Jarre 24 oz 57¢
CHAUSSONS AUX POMMES PILLSBURY Pqt 14 oz 62¢
PROCUREZ-VOUS VOTRE FASCICULE DE LA SEMAINE ALPHA 59¢
PAPIER POUR CUISSON LOOK Roul. 18" x 156" 66¢
TOAST MELBA PLAIN OLD LONDON Bte de 100 67¢
CREME DENTIFRICE CLOSE-UP Géant 68¢

PRIX COUPES

SACS A DECHETS 26" x 36" GLAD Pqt de 10 68¢
LAMES DE RASOIR INOXYDABLE WILKINSON Pqt de 5 73¢
BLE D'INDE EN GRAINS NIBLETS 2 btes 12 oz 43¢
MARSHMALLOW MINIATURE - BLANC KRAFT 2 Sacs 10 oz 59¢
FEVES AU LARD SAUCE AUX TOMATES HEINZ 4 btes 8 oz 65¢
LINGE DE VAISSELLE EN RATINE TRES ABSORBANT AVEC MOTIFS DE COULEURS Grandeur: 17" x 29" SPECIAL 2 pour 99¢

BEURRE Première catégorie Canada GEM lb 64¢ Quantité limitée

SOUPE poulet et nouilles LIPTON 2 pqts 2 env. 45¢

CONFITURE de fraises avec pectine VACHON Jarre 24 oz 54¢

APPRET à salade Miracle Whip KRAFT Jarre 32 oz 66¢

A votre service 2 soirs par semaine, jeudi et vendredi

Viande de Première Qualité
Sélectionnée avec soin

STEAK DE RONDE lb 1.15
TRANCHE COMPLETE OU ROTI DE CROUPE

ROSBIF POINTE DE SURLONGE lb 1.39
SMOKED MEAT TRANCHE COORSH 4 Sacs 2 oz 89¢
BOUDIN FRAIS DELICIEUX ROY lb 35¢
TETE FROMAGEE POUR UN GOUTER RAPIDE - BILOPAGE Bol 10 oz 45¢
SAUCISSES FUMEES EMPAQUETEES SOUS VIDE - LAFLEUR lb 55¢
STEAK FRAIS HACHE A TOUTES LES HEURES lb 99¢

PRIX COUPES

PRODUITS DE QUALITE LIBBY'S

POIS VERTS NON GRADES QUALITE FANTAISIE LIBBY'S 4 btes 14 oz 79¢
BLE D'INDE EN CREME QUALITE FANTAISIE LIBBY'S 3 btes 14 oz 69¢
BETTERAVES TRANCHEES QUALITE DE CHOIX LIBBY'S 2 btes 19 oz 39¢

● PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 FEV. '71
● NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

Service de livraison rapide - Timbres Gold Star

Fruits et Légumes
Frais — Grande variété

TOMATES 2 LB 45¢
CATEGORIE NO 1 FLORIDE, ETATS-UNIS

LAITUE CATEGORIE NO 1 CALIFORNIE, E.-U. GROSSEUR 24 23¢
POIRES ANJOU FANTAISIE WASHINGTON E.-U. GROSSEUR 165 6 pour 49¢
CHOUX DE SIAM CATEGORIE NO 1 DU QUEBEC CANADA 2 lbs 23¢
CHOUX FRAIS IMPORTES CATEGORIE NO 1 ETATS-UNIS lb 13¢

ECONOMIES

POUDING TAPIOCA NESTLE 2 x 7½ oz .53
CROUTE A TARTE JIFFY 10 oz .38
GATEAUX BLANCS ROBIN HOOD 10 oz .38
CACAO FRY ½ lb .84
POMMES DE TERRE INSTANTANEES SHIRRIFF 10 oz .69
EAU DE JAVEL LAVO 128 oz .58
NETTOYEUR DUTCH 2 x 14 oz .43
SAVON DE TOILETTE SUNLIGHT 4 barres .41

EPARGNES

SAVON DE TOILETTE CASHMERE BOUQUET 3 barres .33
SAVON LIQUIDE JOY 22 oz .63
SAVON EN POUDRE ARCTIC POWER Format familial 1.99
DETACHANT BIO-AD 32 oz .89
SAVON ALL 91 oz 1.19
SAVON LIQUIDE SWAN 24 oz .58
POUDRE POUR BEBES JOHNSON 10 oz 1.19
SHAMPOOING POUR CHEVEUX NORMAUX HALO .89

GEM VOUS FAIT EPARGNER $ $ PLUS QUE JAMAIS $ $

l'Action financière

COTES DES BOURSES

Toronto

Tendance

TORONTO PC — La Bourse de Toronto a connu des baisses fractionnaires, hier, au cours d'une session plutôt légère.

A l'indice, les industrielles ont fléchi de .10 à 178.17 et les pétroles de l'ouest de 1.29 à 203.07.

Les valeurs or ont grimpé de 7.17, et les métaux de base de .57 à 93.31.

Le volume des transactions a été de 2.23 millions d'actions, une légère diminution des 2.29 millions de lundi.

Les gains ont dépassé les déclins par 263 à 255 et 249 valeurs n'ont pas varié.

Les valeurs suivants étaient en baisse, Cominco de 1 à $22 Dome Pete de 3-4 à $87 1-4, Alcan de 3-4 à $22 1-2, Asbestos Corp. de 1-4 à $34.

Bell Canada n'a pas varié à $46 1-2.

On notait, en hausse, Shell de 1 à $34 1-4, Dome Mines de 3 à $61, New Quebec Raglan de 3-4 à $13 3-4, Bethleem de 1-2 à $14.

Voyager Pete a monté de 15 cents à $3.75.

TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	ch.
C Cont	123700	500	465	495	+ 30
Jockey C	68081	6¼	5⅝	5⅞	— ⅛
Neonex I	25380	485	465	475	
CAD Dev	24950	8	7⅝	7¾	+ ⅛
Un Gas	22655	15¼	15⅛	15⅛	

MINES

Rayrock	41775	155	137	151	+ 16
Barry Ex	40200	77	67	70	+ 4
Win-Eld	37500	21½	20	20	— 2
N Imperl	28700	126	115	125	+ 6
Headwy	28000	12½	12	12½	— ½

PETROLES

Un Bata	39347	425	410	415	
Syracuse	20500	335	325	335	+ 5
Lochiel	22050	144	141	143	
Wespac	20200	29½	28	28½	— 1½
Place G	15300	134	130	130	— 1

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
—A—				
Abel Black	2040	370	340	345
Abitibi	10251	8¾	8½	8¼
Abitibi 7½ p	25	53	53	53
Acklands	1255	6¾	6¼	6½
Acklnd 2 p	1000	11¼	11¼	11½
Acres Ltd	828	10½	10⅜	10½
Acres A pr	38	37	37	37
Acres wt	984	275	270	270
A.G.F.M.	400	8¼	8¼	8¼
Agra Ind	200	7¾	7½	7½
Aimco Ind	100	13¾	13¾	13¾
Alta Gas T	910	48½	48	48¼
Alta Gas p	53	78	78¼	78¼
Alta G D p	200	136	134	135
Alta Nat	25	25	25	25
Alon Al	14120	23¾	22¼	22¼
Alcan pr	380	28¼	28¼	28½
Algo Cent	700	9	8¾	9¼
Algoma St	6550	16	15¾	16
Allanco dv	2000	7¾	7	7¾
Alliance B	870	320	310	320
Alumin pr	2118	17¼	6¼	17¼
Almin 2 p	234	36¼	36	36
Anglo-en	250	5	5	5
Anglo-en pr	150	14½	14½	14½
Anz CT 4½	40	30	30	30
Anz CT 265	100	35	35	35
Anz CT 290	50	39	39	39
Anz CT 315	50	45	45	45
Aquitaine	3415	26¼	26¼	26¼
Argus	100	16	16	16
Args 260 p	250	33¼	33¼	33¼
Argus B pr	25	36	36	36
Argus C pr	1200	9¾	9¾	9¾
Asbestos	172	34¼	34	34
Atco Ind	210	9¼	9¼	9¼
Atl Sugar	950	7¼	7¼	7¼
Atl Sug A	300	15¼	15	15¼
Atl Sug pr	235	62	60½	60½
Atl Sug w	320	210	200	200
Auto El	1100	5¾	5¾	5¾
—B—				
Bahama	3500	29	29	29
Bk Mtl	27044	14¾	14¼	14¼
Bank N S	6593	22¾	22½	22½
Barlaco	200	7¼	7¼	7¼
Beavr Exp	400	7½	7½	7½
Beaver L	365	14	14	14
Becker B p	1000	8½	8¾	8½
Bell Canad	7230	46	45¾	46
Bell A pr	345	34¾	34	34⅜
Block B	11100	470	455	465
Bombadier	255	12	12	12
Bow valy	5095	18	17¾	18
Bowater	500	440	420	440
Bowrm pr	50	38	37¾	38
Bramalea	6150	495	470	480
Bramal w	100	375	375	375
Brsen	13969	17¾	17	17¾
Bridg Tank	100	300	300	300
BC Forest	66	23¾	23¾	23¾
BC Sugar	495	17¼	17½	17½
BC Sugar p	305	16	15¾	15¾
BC Phone	227	66¾	66	66
BC Ph 6 pr	70	85½	85½	85½
BC Ph 1956	210	86	86	86
BC Ph 85 p	35	80	80	80
BC Ph 4.84	180	18¾	18¾	18¾
BC Ph 5.16	36	72	72	72
BC Ph 8.80	25	85	85	85
Brinco	1383	5¾	5¼	5¼
Budd Auto	3785	6¼	6¼	6¾
Bullocks A	100	5¼	5¼	5¾
Bumns Fds	3050	10¼	10	10
Burrard	253	5	5	5
—C—				
Cad Dev	24950	8	7⅝	7¾
CAE Ind	400	3¾	3	3¾
Calgary p	1535	27	26¾	26¾
Calvet Dle	600	110	105	105
Cameoau	1200	490	485	485
CD Sugar	275	36	35½	36
Can Cem L	365	40	39¼	39½
Can Malt	475	22½	22¼	22½
Can Perm	1715	12½	12¼	12¼
Can Inv	200	29½	29½	29½
CSL pr	400	430	430	430
Cdn Brew	6750	8	7¾	7¾
C Brew Ap	100	31	31	31
C Brew Bp	200	38	37¼	37¼
Cdn Can A	1630	5¼	5¼	5¼
C Conau	123700	5	465	495
CC Manag	400	11¾	11¾	11¾
C Curtis	300	90	90	90
Cdn Equity	5035	10	10	10
C Found pr	215	12¼	12¼	12¼
CGE pr	1000	26	25¾	26
CG Invest	216	59½	59½	59½
C Glide	1400	6	5¾	5¾
C Hydro	3420	16	15¾	16
C Imp Bank	3795	20	19¾	20
CIGOL	14587	12½	12	12½
CIL	12200	12	12	12
C Marconi	430	370	350	370
Cp Inve pr	3445	26½	26¼	26⅜
CP Inve w	3253	475	463	463
CPR	2880	70¼	69½	70¼
CPR 85 pr	2960	9	87	8¾
C Repol A p	600	20¾	20¾	20¾
Cdn Tire	1050	29	29¼	29
Cdn Tire A	1860	27¾	27¾	27¾
C Utilities	2900	37¼	37	37
C Util w	200	925	925	925
C Vickers	400	9¼	9¼	9¼
CWN Gas	204	17	17	17
C Westing	400	12	12	12
Canron	475	16	15¾	15¾
Capit Div	700	135	130	133
Cara	210	7	7	7
CDp Com	100	200	200	200
CDnH Ltd	245	6	5¾	5¾
Cd Ont SLe				
Chat-Gat	200	15¾	15	15
Chemcell	1485	5¾	5¾	5¾
Chem 175 p	500	22¾	22½	22¾
Chrysler	1075	27	26¼	26
CHUM B	1400	6½	6¼	6½
Cedville A	400	290	285	285
Columbia	833	7	7	7
Columbi p	200	17¼	17¼	17¼
Consbas	4470	22	22	22
C Bathgt I	810	9¾	9¾	9¾
Consmrs	100	250	250	250
Cons An	495	13½	13	13¼
Consoutel	100	6	6	6
Comtech	600	160	160	160
Conn Bain	1910	12	11½	11⅝
Con Bath p	560	16⅞	16¾	16⅞
Con Bath w	100	73	73	73
C Bath 68 w	1300	380	380	380
C Bldg	13500	190	175	190
Con Bldg p	300	5	490	5
Con Texte	800	13⅜	13½	13½
Con Dia	17910	19½	19¼	19¼
Cons Gas	6059	20¼	19⅜	20¼
Con Glass	1150	14¼	14	14
Control F	400	195	190	190
Corby vt	100	23½	23½	23½
Corby B	100	24	24	24
Cornat Ind	1200	135	135	135
Coron 2w	105	10	10	10
Cosms	6000	200	200	200
Costain R	1025	6¾	6¾	6
Craig Bit	100	475	475	475
Crain R L	550	15¼	15	15¼
Crestbrk	100	6¼	6¼	6¼
Crwn Trst	500	10¼	10¼	10¼
Crush Intl	2995	16½	16½	16½
Cummngs	1475	15½	15¼	15½
Cunnham	300	11⅜	11⅜	11⅜
Cygnus A	2745	5⅛	5	5⅛
Cygnus B	8290	81	7¼	7¼
—D—				
Dawson D	1000	7	7	7
Delta Elec	10	180	180	180
Distl Seag	1865	52	51½	51½
Dome Pete	1194	88	87¼	87¼
D Bridge	235	19¾	19¾	19¾
D Coal pr	300	23	23	23
Dofasco	3479	24⅜	24⅜	24¼
Dofasco p	65	78	78	78
Dom Glass	250	14	14	14
Dom Lime	700	5⅜	5⅜	5½
D Lime w	2100	120	115	120
Dom Store	4042	10¼	10¼	10¼
Domtar	8191	15⅜	15¼	15¼
D Textile	225	15	14¾	14¾
Donlee M	100	5¼	5¼	5¼
Douglas L	700	235	225	230
DRG Ltd	300	10	9¾	10
Dupont	2610	15¼	15	15½
Dylex Dev	250	6¼	6¼	6¼
Dylex D A	100	5¾	5¾	5¾
—E—				
E-L Fin	1325	7½	7½	7½
Electro Ltd	100	26½	26½	26½
Emco	225	16	16	16
Erie D	500	5¼	5	5
—F—				
Falcon	696	142	139½	142
Fam Play	1680	11¾	11¾	11¾
FPlay w				
Fed Farm	500	155	155	155
Fed Grain	1400	7½	7¾	7½
Fleet Mfg	3525	125	115	115
Ford USA	250	56¾	56¼	56¾
Ford Cnda	2221	76	75¾	75½
F Seasons	1100	11¼	11¼	11¼
FPE Pion	1450	19½	18¾	18¾
Fraser	1400	20	20	20
Freiman	900	5	5	5
Fruehauf	100	15¾	15¾	15⅝
—G—				
Galt MI Ira	300	9½	9	9
Gaz Metr	100	5⅛	5⅛	5⅛
Gaz M 66 w	100	210	210	210
Gdn Mang	300	7	7	7
Gen Distrb	150	13	12	13
GMC	887	82¾	82	82¼
Genstar L	2250	11¼	11⅛	11⅛
Gnstar L w	340	425	425	425
Gesco Dis	500	400	375	390
Glendale	2100	7	7	7
Glengair	1800	190	180	180
Gleng A w	1000	85	82	85
Gleng U	1200	6¼	6¼	6¼
Godyear p	279	33¼	33¼	33¼
GL Paper	1806	21	20¾	20¾
GL Power	150	18	18	18
GN Capital	900	8¾	8¾	8¾
GN Gas A p	125	19½	19½	19½
Gt W Int	12000	51	480	5
Gt W Life	55	39	39	39
Greyhnd	1073	14¾	14½	14¾
Guar Trst	1750	9¾	9½	9¾
Gulf Can	2395	20¼	20½	20¾
—H—				
Hamilyn	400	150	140	140
H Group	350	15	15	15
Hardee	2500	95	88	91
Hard Cro A	1150	12¾	12¾	12¾
Harlequin	600	285	270	270
Harveys F	6125	110	105	110
Hawker S	420	270	255	270
Hawker pr	35	63½	63½	63½
Hays Dna	253	9¾	9¾	9¾
Hind Dauc	60	55	55	55
Home A	9995	29½	28	28½
Home B	450	29¼	28¾	28¾
Hcrpe Pit	600	220	215	220
H Bay Co	3725	16¾	16¾	16¾
HB Oil Gas	4165	40¼	40¼	40½
HB Oil G pr	75	39¾	39¼	39¼
Hunter D	400	10¼	10	10
Huron Eri	1303	20½	20¼	20½
Husky Oil	5831	16¾	16½	16½
Husky A pr	220	43¼	43¼	43¼
Husky B pr	50	44	44	44
Husky D w	1656	875	860	875
—I—				
Imasco	3055	17¾	17¼	17¼
Imasco A p	500	460	460	460
Imo O	10730	19¼	18¾	19
Income Di	215	7	7	7
Ind Dis w	178	110	110	110
Indal Can	100	9¼	9	9
Indusmin	1350	13¾	13½	13¾
IAC Ltd	6350	17¼	17	17
IAC L 3¾ p	500	22¾	22¾	22¾
IAC Ltd w	260	715	705	715
Ind Adhes	600	13¾	13¾	13¾
Inglis	210	10¼	10¼	10¼
Inland Gas	1350	13¾	13¾	13¾
Inland G p	450	16	16	16
Inter-Cite	560	11¼	11¼	11¼
Intr City pr	140	16½	16	16½
Intr Ctv w	1890	345	310	340
IBM	123	330½	329	330½
Int Nickel	9806	46¾	46¾	46¾
Int Util	5425	38	37¾	37¾
Int Util A	700	42	42	42
Int Util pr	120	34	34	34
Int Div	600	235	230	235
Int pr Pine	6450	26¾	26	26
Int Pine w	5650	12	11¾	11¾
Intpr Steel	4690	8¾	8½	8½
Int pr Stl pr	100	26	26	26
Inv Group	250	86	83	83
Inv Grp A	3870	8	7¾	7¾
Inv Grp 5 p	2770	19¾	19¾	19¾
In Overseas	200	440	430	430
IOS Ltd	2800	115	115	115
Irwin Toy	2500	12¼	11¾	12¼
ITL Ind	421	6½	6¾	6½
Ivaco Ind	1800	9¼	9	9¼
IWC Ind	2300	290	285	290
—J—				
Jefferson	300	11¾	10¾	11
Jeffersn w	1650	210	200	200
Jock C	68081	6¼	5¾	5¾
Jockey A p	1100	9¼	9¼	9¼
Jockey B p	350	9¼	9¼	9¼
Jockey 2 p	3635	9¼	8¾	8¾
—K—				
Kaiser	1300	7¼	6¾	7¼
Kape Tr	10410	10¼	10¼	10¾
Keeprite P	4700	10¼	10¼	10½
Kelly D A	1575	5¾	5¼	5¼
Kelvinatr	210	440	440	440
Kenting	200	6¾	6	6
Kcffler	2800	11¾	11¾	11¾
—L—				
Labatt	345	22½	22¼	22½
Labatt pr	1505	25	24¾	24¾
Laidlaw M	1900	10¾	10	10¼
Lake Shore	1505	25	24¾	24¾
Lamb Wes	1000	6¾	6¾	6¾
Lau F 1.35	100	152	15¼	15¼
Lau F 2.00	225	23	23	23
Leigh Inst	2900	11¾	11½	11
Leons Frn	900	5	5	5
Life Inves	125	8¼	8¼	8¼
Life Inv w	1500	160	150	155
Lob Co A	4925	5¼	5	5
Lob Co B	1460	5¼	5	5
Lob Co pr	25	33¾	33¾	33¾
Lob G A pr	210	20¾	20¾	20¾
Lob G B pr	2100	21¾	21¾	21¾
Loeb M	1100	395	385	385
—M—				
Maclam B	400	2¼	21½	22¼
Maclean H	900	13¾	13¾	13¾
—B—				
Macleod	1300	500	495	500
Manitou	6000	6	5	5
Bankfield	40200	77	67	70
Barry E	2000	9	9	9
B-Dau	2700	18	16	16
Belletere	3700	14¾	13¾	14
Betlm	2000	11	11	11
Big Nama	10000	7	7	7
Bl Bay	2000	44	43	43
Bl Hawk	118	175	175	175
Bral Can P	5091	224	215	220
Brameda	4200	540	525	530
Brunswk	200	6¼	6	6
—C—	250	62	62	62
Calmor IB	5000	29	27	27
Cam Mine	7500	295	295	300
Camflo	650	675	665	665
Camb Chib	400	27	25¾	27
Camo RL	12125	229	221	227
C Tung	1000	30	30	30
Cdn Arrow	900	150	148	148
C Jamieson	1505	15¼	15¼	15¼
C Lencour	2635	13	13	13
Cdn Nisto	3000	9	9	9
Candore	3554	24	23¾	23¾
Casino	1100	240	235	240
Cent Pat	1780	170	167	169
Chemaloy	1200	14	14	14
Chestville	2600	165	162	162
Chimo	2000	155	150	155
Chrom	4500	46	45	45
Coch Will	9500	78	76	77
Columb M	10000	9	8½	8½
Co Met	5000	27½	26½	27
Coniseas	1000	8½	8	8
C Callinan	1100	155	148	155
Con Fards	14400	200	190	190
C Durm	900	375	375	375
C Marben	6700	227	220	21
C Morisn	635	14	13¾	14
Coniagas	100	125	125	125
Corbec	1000	11	11	11
Cosmos	1000	11	11	11
Craigmont	550	835	830	830
Cstland	3000	12½	12½	12½
—D—				
Deer Horn	5000	7	5½	5½
D'Elda	22100	88	83	84
Denison	1285	25¼	23¾	25¼
Dicknsn	2030	135	135	135
Discov	13570	117	105	115
Dome	5325	61	58¼	61
D Explo	22900	160	156	156
Donalda	7600	19	18½	19
Dynasty	3450	500	480	500
—E—				
East Mal	300	105	105	105
East Sull	1980	330	325	325
Endako	4175	14⅜	13¾	14⅜
—F—				
F Nat Uran	217	24	24	24
Fort Reine	2200	55	55	55
Frobex	13300	32	29	32
—G—				
Gnt Masct	6735	420	410	420
Giant Yk	1462	970	950	950
Goldrm	18500	29	25	29
Grandroy	1000	21	21	21
Granduc	100	680	680	680
Granisle	1000	10¼	10¼	10½
Green Pnt	9000	22	21	22
Gnndr	12175	175	168	172
—H—				
Hdway	28000	12	12	12½
High-Rl	700	295	295	295
Hollinger	211	39	38½	39
Huds Bay	2360	20¾	20¾	20¾
Hydra Ex	5600	22	22	22
—I—				
Int Halliw	500	105	105	105
Int Mogul	3205	12¾	12¼	12¾
Iron Bay T	1090	365	360	365
Iso	15600	156	150	150
—J—				
joliet	2000	24	23	23
joutel	6500	90	85	85
—K—				
Kam Kotia	1900	120	117	117
Kenn Hold	300	22	21½	21½
Kerr Add	34981	10¼	980	10
K Anacon	2200	29	26½	29
Kld Coper	500	16	16	16
Kirk Min	500	8	8	8
Kirk Twns	500	24	24	24
—L—				
Lab Min	025	35¼	35¼	35¼
Lacanex	1000	101	101	101
L Dufault	1150	12¾	12	12¾
L Osu	2000	13	13	13
L Shore	3374	330	310	325
La Luz	200	570	570	570
Leitch	1510	149	145	145
Liberian	110	12½	12½	12½
LL Lac	2355	225	215	225
Lytton M	2110	198	175	190
—M—				
Madeline	1200	262	255	262
Malartic	4500	85	80	84
Mon Mar	2900	77	75	75
Martin	1000	11	11	11
Match	5000	9	9	9
Mattgmi	1000	23¾	23¾	23¾
Maybrun	1000	14½	14½	14⅝
Mc Adam	3500	80	78	78
Mc Intyre	242	135	134½	135
Mentor	2200	72	72	72
Meta Uran	2100	21¾	21	21½
Midrim	6000	34	32½	34
Mt Wright	2200	30	30	30
Multi-Mt	6700	54	52	54
Mymar M	2111	60	60	60
—N—				
New Ath	5000	17	16	16
New Cal	4000	27	26½	26½
N Harri	2500	4½	4½	4½
Newconx	100	595	595	595
N Impri	28740	120	115	125
New lund	3000	14½	14½	14½
N Que Ragl	3275	13¾	13¼	13¾
Noble M	2500	315	305	305
Nor Aeme	1000	23	23	23
Norgold	1000	5	5	5
Norlex e				
Northcal	3500	6	6	6
N Ca ada	1000	52	52	52
N Coldstm	900	125	118	118
Northgat	6594	890	880	880
N Rock	2200	75	71	75
N Beauc	3600	50	49	50
—O—				
Opemska	1910	950	940	940
Obrien	1400	65	65	65
Orchan	1500	355	355	355
—P—				
Pac Coper	2000	270	270	270
Pamour	1100	195	195	195
Patino	1810	28	27½	28
Pce Expl	7100	88	87	88
Pick Crow	1000	27	27	27
Pine Point	1180	29½	29¼	29½
Placer	2840	34¼	34½	34⅝
Prado Exp	100	140	140	140
Preston	1441	870	850	850
Pure Silv	200	213	213	213
—Q—				
Q Mattgmi	2500	36	36	36
Que Sturg	2000	13	13	13
—R—				
Radior	20700	41½	41½	41½
Rayor	41775	155	137	151
Rio Algom	2026	17¾	17¾	17½
Rio Alg c w	7100	23½	20	23½
Roman	1500	725	715	715
Ryanr	10500	11	10	10½
—S—				
Sherritt	7059	17¾	17¾	17¾
Sigma	3000	325	325	325
Silvrflds	1030	180	175	175
Sil Miller	3500	9	8	9
Silmo	19500	29½	28	29½
Sisco	3200	177	168	168
Stanrek	600	61	61	61
Steen R	6050	273	265	265
Sud Cont	3500	48	47	48
Sullivan	1375	350	340	345
—T—				
Teck Cor A	1000	360	350	360
Teck Cor B	3200	525	510	525
Texmont	1000	66	65	65
exore	2000	28½	28	28
Tex-Sol	8500	57	55	55
ombill	3000	83	83	83
Tontine M	2275	157	155	155
Tribag	1450	85	85	85
—U—				
U Asbesto	3150	520	490	520
Up p	400	187	185	187
—v—				
vespar	3000	23	23	23
—W—				
West Mine	8100	345	325	340
Willroy	232	105	105	105
Windfall	2600	16	16	16
Win Eld	36500	21½	20	20
Wr H	10425	135	120	130
—Y—				
Yk B	10715	890	845	870
Young	10600	7½	7½	7½
—z—				
zenmac	2000	12	12	12
zulapo	12000	20	18½	19½

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
—A—				
Acera	2000	9	8½	8½
Acme Gas	8000	7	7	7
Adanac	2700	210	200	210
Advocate	2000	225	211	225
Agnico	400	230	225	225
Akaitcho	2000	50	48	50
Allied Mng	1820	160	159	159
Am Larder	500	58	58	58
Ang Rusn	3000	60	59	59
Ang U Dev	5600	60	53	58
Argosy	500	44	44	44
Armore	1000	14	14	14
Asoc Pore	1000	31	31	31
Aunor	700	195	193	195
Avoca M	2200	63	63	63
—B—				
Bankeno	1300	500	495	500
Bankfield	6000	6	5	5
Barry E	40200	77	67	70
B-Dau	2000	9	9	9
Belletere	2700	18	16	16
Betlm	3700	14¾	13¾	14
Big Nama	2000	11	11	11
Bl Bay	10000	7	7	7
Bl Hawk	2000	44	43	43
Bral Can P	118	175	175	175
Brameda	5091	224	215	220
Brunswk	4200	540	525	530
—C—				
Calmor IB	250	62	62	62
Cam Mine	5000	29	27	27
Camflo	7500	295	295	300
Camb Chib	650	675	665	665
Camo RL	400	27	25¾	27
C Tung	12125	229	221	227
Cdn Arrow	1000	30	30	30
C Jamieson	900	150	148	148
C Lencour	1505	15¼	15¼	15¼
Cdn Nisto	2635	13	13	13
Candore	3000	9	9	9
Casino	3554	24	23¾	23¾
Cent Pat	1100	240	235	240
Chemaloy	1780	170	167	169
Chestville	1200	14	14	14
Chimo	2600	165	162	162
Chrom	2000	155	150	155
Coch Will	4500	46	45	45
Columb M	9500	78	76	77
Co Met	10000	9

ETAT DU QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE BELAIR
COMTE DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITE DE LA VILLE DE BELAIR :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, JEAN-CLAUDE GRENIER, secrétaire-trésorier :

QUE le règlement no B-144 a été adopté par le conseil à son assemblée le 1er jour de février 1971, concernant des travaux municipaux de drainage en front de l'Eglise, ainsi qu'à un emprunt à long terme n'excédant pas $3,500.00 par obligations, remboursable en 40 ans.

QUE ce règlement sera présenté en assemblée publique le 10ième jour de février 1971, à 7 heures du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil.

DONNE A VILLE DE BELAIR, CE 1er JOUR DE FEVRIER 1971.

AVIS PUBLIC

RE : Règlement No B-144

PUBLIC NOTICE

TO ALL INHABITANTS OF THE TOW OF BELAIR :

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned JEAN-CLAUDE GRENIER, secretary treasurer :

THAT the by-law no. B-144 has been adopted by the council on february 1, 1971, concerning municipal works for draining in front of Church together with the negotiation of a bond issue not exceeding $3,500.00 redeemable, in 40 years.

THAT this by-law will be presented by the council of february 10, 1971, at 7 o'clock P.M. at the place where the council usually holds its sittings.

GIVEN IN THE TOWN OF BELAIR, THIS FEBRUARY 1, 1971.

JEAN-CLAUDE GRENIER
Secretaire-tresorier.

ETAT DU QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE BELAIR
COMTE DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITE DE LA VILLE DE BELAIR :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, JEAN-CLAUDE GRENIER, secrétaire-trésorier :

QUE le règlement no B-143 a été adopté par le conseil à son assemblée le 1er jour de février 1971, concernant les travaux municipaux d'aménagement de signalisation de rues ainsi qu'à un emprunt à long terme n'excédant pas $3,000.00 par obligations, remboursable en 20 ans.

QUE ce règlement sera présenté en assemblée publique le 10e jour de février 1971, à 7 heures du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil.

DONNE A VILLE DE BELAIR, CE 1er JOUR DE FEVRIER 1971.

AVIS PUBLIC

RE : Règlement No B-143

PUBLIC NOTICE

TO ALL INHABITANTS OF THE TOWN OF BELAIR :

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned JEAN-CLAUDE GRENIER, secretary treasurer :

THAT the by-law no. B-143 has been adopted by the council on february 1, 1971, concerning municipal works for fittings of streets with the negotiation of a bond issue nos exceeding $3,000.00, redeemable in 20 years.

THAT this by-law will be presented by the council of february 10, 1971, at 7 o'clock P.M. at the place where the council usually holds its sittings.

GIVEN IN THE TOWN OF BELAIR, THIS FEBRUARY 1, 1971.

JEAN-CLAUDE GRENIER,
Secretaire-tresorier.

ETAT DU QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE BELAIR
COMTE DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITE DE LA VILLE DE BELAIR :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, JEAN-CLAUDE GRENIER, secrétaire-trésorier :

QUE le règlement No B-142 a été adopté par le conseil à son assemblée le 1er jour de février 1971, concernant les travaux municipaux d'aménagement de signalisation de rues ainsi qu'à un emprunt à long terme n'excédant pas $3,000.00 par obligations, remboursable en 20 ans.

QUE ce règlement sera présenté en assemblée publique le 10e jour de février 1971, à 7 heures du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil.

DONNE A VILLE D EBELAIR, ce 1er JOUR DE FEVRIER 1971.

AVIS PUBLIC

RE : Règlement No B-142

PUBLIC NOTICE

TO ALL INHABITANTS OF THE TOWN OF BELAIR :

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned JEAN-CLAUDE GRENIER, secretary-treasurer :

THAT the by-law No. B-142 has been adopted by the council on february 1, 1971, concerning of the municipal works relative to a parking place together with the negotiation ob a bond issue not exceeding $6,500.00 redeemable in 20 years.

THAT this by-law will be presented by the council of february 9, 1971, at 7 o'clock p.m. at the place where the council usually holds its sittings.

GIVEN IN THE TOWN OF BELAIR, THIS FEBRUARY 1, 1971.

JEAN-CLAUDE GRENIER,
Secretaire-tresorier.

ETAT DU QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE BELAIR
COMTE DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITE DE LA VILLE DE BELAIR :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, JEAN-CLAUDE GRENIER, secrétaire-trésorier :

QUE le règlement No B-141 a été adopté par le conseil à son assemblée le 1er jour de février 1971, concernant des travaux municipaux relatifs à un terrain de stationnement ainsi qu'à un emprunt à long terme n'excédant pas $6,500.00, par obligations, remboursable en 20 ans.

QUE ce règlement sera présenté en assemblée publique le 9ième jour de février 1971, à 7 heures du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil.

DONNE A VILLE DE BELAIR, CE 1er JOUR DE FEVRIER 1971.

AVIS PUBLIC

RE : Règlement No B-141

PUBLIC NOTICE

TO ALL INHABITANTS OF THE TOWN OF BELAIR :

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned JEAN-CLAUDE GRENIER secretary-treasurer :

THAT the by-law no. B-141 has been adopted by the council on february 1, 1971, concerning of the municipal works for municipal room together with the negotiation of a bond issue not exceeding $4,500.00 redeemable in 20 years.

THAT this by-law will be presented by the council of february 9, 1971, at 7 o'clock P.M. at the place where the council usually holds its sittings.

GIVEN IN THE TOWN OF BELAIR, THIS FEBRUARY 1, 1971.

JEAN-CLAUDE GRENIER,
Secretaire-tresorier.

Marché des obligations

OBLIGATIONS DU CANADA ET GARANTIES

	Offre	Dem.
6, 1 Avril 1971	100.00	100.30
6¾, 1 Avril 1971	100.10	100.30
5, 1 juin 1971	99.60	100.00
5, 1 juin 1971	100.35	101.10
6¾, 1 Octobre 1971	100.55	100.75
6, 1 Octobre 1971	101.95	102.20
6, 15 Décembre 1971	100.50	101.00
7¼, 1 Avril 1972	102.40	102.80
6¾, 1 Avril 1972	101.60	101.80
4¾, 1 Septembre 1972	99.00	99.50
5, 1 Février 1973	103.70	104.00
7, 1 Février 1793	103.65	104.15
7, 1 Avril 1973	103.15	103.45
6½, 1 juillet 1973	103.55	103.75
6¾, 1 juillet 1973	104.10	104.40
5, 1 Octobre 1973	100.50	100.80
6¾, 1 Décembre 1973-94	103.30	103.60
7¼, 1 Avril 1974-84	105.30	106.50
7, 15 juin 1974	103.20	103.25
8, 1 Octobre 1974-84	110.00	111.00
5½, 1 Décembre 1974	99.50	100.25
6½, 1 Avril 1975	102.00	103.50
5½, 1 Octobre 1975	99.50	100.25
7¼, 1 Avril 1975	106.70	107.00
7¼, 1 juillet 1975	105.00	107.00
7¼, 15 Déc. 1975-85	107.50	108.50
5½, 1 Avril 1976	96.75	97.75
5¾, 1 juin 1976	96.50	97.50
7, 1 Septembre 1977	106.00	107.00
5¾, 15 janvier 1978	95.00	96.00
8, 1 juillet 1978	108.50	109.50
8½, 1 Septembre 1979	79.00	80.00
5½, 1Aout 1980	93.00	94.00
8½, 1 Septembre 1982	82.75	83.75
5, 1 juin 1986	83.00	85.00
5¼, 1 Mai 1986	82.00	83.00
5, 1 Septembre 1982	88.00	90.00
6½, 1 Octobre 1980	96.00	97.50
5¾, 1 Mars 1986	60.00	—
3, Perpetuals	43.50	45.00
CNR 5, 15 Mai 1977	92.00	94.00
4, 1 Février 1961	79.00	80.50
5¾, 1 janvier 1965	90.00	92.00
5, 1 Octobre 1987	80.00	82.00

CORPORATIONS

Abitibi 7¼, 15 Sept. 1987	89.00	91.00
Abit 9¾, 1 Avril 1980	103.00	105.00
Alta G 9¾ 15 juin 1990	107.00	109.00
Asbestos 9¾ 15 juillet 90	104.00	106.00
Bell C 8 1 Mai 77-80	102.75	—
Bell C 9 15 jan. 1989	108.00	110.00
Bell C 9¾, 1 Août 1987	109.00	111.00
BC Sug 9½ 15 Sept. 1987	104.50	106.50
BC Tel 9¾, 1 Avril 1990	108.00	108.00
C C Lat 9½ 15 Oct. 90	104.50	105.50
CPR 8¾, 1 Nov. 74-89	104.00	105.00
C P S L 9½ 1 Avril 1990	105.00	105.00
Domtar 6¾, 1 Avril 1987	88.00	90.00
Eat Ac 8¾ 15 juil 1974-89	105.50	107.00
Gulf Oil 8½ 1 Dec. 1989	104.50	106.50
Gulf 8¾ 15 Sept. 75-90	105.00	106.00
HBay Ac 9½ 1 Mars 89	107.00	108.00
Imp Oil 8½ 15 Août 1989	105.00	106.00
Int Nickel 9¾ 1 Oct. 90	107.00	109.00
Ind Ac 9½ 15 Oct. 1992	106.00	—
Labatt 9¾ 1 Sept. 1990	105.00	107.00
Mass-F 9¾ 15 juin 1990	102.00	104.00
Mar T 9¾ 1 juin 1990	104.20	—
Nb Tel 9¾ 1 juin 1990	104.50	106.00
Noranda 9¾ 15 Oct. 1989	106.00	108.00
N Cent 9½ 2 juillet 1991	104.50	107.50
Nfld T 9¾ 15 Mai 1990	105.00	106.00
Que T 9¾ 15 Avril 1991	101.50	102.50
Roynat 9½ 15 Avril 1978	105.00	107.00
Simpsons 9½ 15 Dec. 89	105.00	107.00
Sears Ac 9½ 1 Fev. 1990	105.00	107.00
Steel Co 9¾ 1 Nov. 1990	107.0	109.00
Traders 9½ 15 Mai 75-90	102.75	104.25
Traders 9¾ 2 Nov. 75-80	102.75	104.75
Tr C PL 10 20 juin 90	108.00	108.00

PROVINCIALES et GARANTIES

Alta 8¾ 15 Avril 1990	111.50	113.00
Alta T 8 15 Sept. 74-89	103.00	—
A M F C 8¾ 1 juin 1990	103.00	—
A M F C 7¼ 15 Mars 93	98.00	100.00
BC H 5¾ 18 Avril 1991	65.00	66.00
Man H 15 Sept. 74-80	103.00	—
Man T 7 15 Fév. 1989	96.75	98.75
Man H 9, 1 Avril 1990	110.00	—
Nfld 9¾ 15 Août 1990	107.50	108.00
NB 9 2 juillet 1994	100.00	—
NB Pow 9 1 Août 75-80	100.00	—
NS 7½ 15 Oct. 1988	100.50	102.50
NS 9¼ 15 juillet 1990	109.00	—
Ont 5½ 15 Oct. 1986	86.25	87.25
Ont 7 15 Fév. 1988	98.50	100.50
Ont H 8¾ 1 Oct. 1976	104.50	106.50
Ont H 8½ 1 Dec. 1994	107.75	108.75
Ont H 9, 30 juin 1965	111.50	112.50
Ont H 9 1 Fev. 1995	112.00	114.00
PEI 9¼ 15 Mars 1990	105.00	—
Que 9¼ 1 Oct. 1978-85	109.00	107.00
Que 9½ 1 Oct. 1995	109.00	111.00
Que H 9½ 1 Fev. 1975-90	110.00	—
Sask 6 1 Mars 1967	90.00	—
Sask. 7¼ 15 Août 1998	99.00	—

CONVERTIBLES

Acklands 7½ 15 juin 88	82.00	86.00
Alta G 7½ 1 Fév. 1990	119.00	123.00

ETAT DU QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE BELAIR
COMTE DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITE DE LA VILLE DE BELAIR :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, JEAN-CLAUDE GRENIER, secrétaire-trésorier :

QUE le règlement no B-140 a été adopté par le conseil à son assemblée le 1er jour de février 1971, concernant des travaux municipaux d'aménagement de bureau ainsi qu'un emprunt à long terme n'excédant pas $14,000.00, par obligations, remboursable en 20 ans.

QUE ce règlement sera présenté en assemblée publique le 9ième jour de février 1971, à 7 heures du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil.

DONNE A VILLE DE BELAIR, CE 1er JOUR DE FEVRIER 1971.

AVIS PUBLIC

RE : Règlement No B-140

PUBLIC NOTICE

TO ALL INHABITANTS OF THE TOWN OF BELAIR :

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned JEAN-CLAUDE GRENIER, secretary treasurer :

THAT the by-law no. B-140 has been adopted by the council on february 1, 1971, concerning municipal works for fittings office together with the negotiation of a bond issue not exceeding $14,000.00, redeemable in 20 years.

THAT this by-law will be presented by the council of february 9, 1971, at 7 o'clock P.M. at the place where the council usually holds its sittings.

GIVEN IN THE TOWN OF BELAIR, THIS FEBRUARY 1, 1971.

JEAN-CLAUDE GRENIER,
Secrétaire-trésorier.

ETAT DU QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE BELAIR
COMTE DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITE DE LA VILLE DE BELAIR :

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, JEAN-CLAUDE GRENIER, secrétaire-trésorier :

QUE le règlement No B-141 a été adopté par le conseil à son assemblée le 1er jour de février 1971, concernant des travaux municipaux relatifs au garage municipal ainsi qu'à un emprunt à long terme n'excédant pas $45,000.00 par obligations, remboursable en 20 ans.

QUE ce règlement sera présenté en assemblée publique le 9ième jour de février 1971, à 7 heures du soir, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil.

DONNE A VILLE DE BELAIR, CE 1er JOUR DE FEVRIER 1971.

AVIS PUBLIC

RE : Règlement No B-145

PUBLIC NOTICE

TO ALL INHABITANTS OF THE TOWN OF BELAIR :

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned JEAN-CLAUDE GRENIER secretary-treasurer :

THAT the by-law no. B-145 has been adopted by the council on february 1, 1971, concerning municipal works fort municipal garage together with the negotiation of a bond issue not exceeding $45,000.00 redeemable in 20 years.

THAT this by-law no. B-145 will be presented by the council of february 10, 1971, at 7 o'clock P.M. at the place where the council usually holds its sittings.

GIVEN IN THE TOWN OF BELAIR, THIS FEBRUARY 1, 1971.

JEAN-CLAUDE GRENIER,
Secrétaire-trésorier

Cours des denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Fromage : les prix n'ont pas été déterminés.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs : 20 à 25; procédé par rouleau, No 1 en sacs 20 à 21 1-2; pour nourrissage, en sacs, 19 à 20.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 17 à 17 1-2; poudre de lait, 5 1-4 à 5 3-4.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelle récolte, $1.15 à $1.25 les 50 lbs.

Prix des oeufs : Prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine : A-extra gros, 50 1-2; A-gros 44 3-4; A-moyens 36 3-4; A-petits, 31 3-4.

Dividendes

Par la Presse Canadienne

Barber-Ellis of Canada Ltd.: 17 1-2 cents le 15 mars; inscription le 27 février.

Dollar américain

NEW YORK PC — La devise canadienne a gagné 1-64, hier, à 99 3-16 par rapport au dollar américain. Elle cotait à 99 1-64 il y a une semaine.

La livre sterling était en baisse de 1-64 à $2.41 27-34.

Block B 6½ 15 Oct. 1988	91.00	94.00		
Cons G 5½ 1 Fev. 1969	97.00	99.00		
Dynasty Exp 7 1 Avril 87	85.00	15.00		
Scurry R 7¼ 1 Mai 1988	96.00	98.00		
Sears 4½ 15 Oct. 1988	90.00	92.00		
Tr C PL 5 1 Dec. 1989	90.00	92.00		
WCoast Tr 5½ 1 Avril 88	108.00	110.00		

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GSY-71-10044
pour 10 heures 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 23 février 1971
Region Saguenay

FOURNITURE DE DEUX (2) REACTANCES DE MISE A LA TERRE 26.4kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 hres 30 a.m. à 4 hres 30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. Lacasse — W. E. Johnson

Montréal, le 25 janvier 1971

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL.-71-10054
pour 10 heures 30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 23 février 1971
Divers endroits de la
Province de Québec

FOURNITURE de MANCHONS TUBULAIRES COMPRESSIBLES POUR CONDUCTEURS ELECTRIQUES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 hres 30 a.m. à 4 hres 30 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS ($9,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. Lacasse — W. E. Johnson

Montréal, le 25 janvier 1971

New York
Tendance

NEW YORK (AFP) — La tendance a été irrégulière mardi à Wall Street où le record du volume des transactions, établi le 22 janvier, a été largement battu. La cote a été affectée en début de séance par une vague de prise de bénéfices.

L'optimisme des investisseurs a ensuite repris le dessus et a permis au cours de refaire le terrain perdu. De nouveaux dégagements ont toutefois été enregistrés au cours de la dernière demi-heure. Ils ont porté principalement sur les bue chips et ont fait clôturer l'indice des industrielles en baisse, bien que le nombre des hausses l'ait au total emporté sur celui des baisses.

Les électroniques ont été fermes, bien que General Electric ait cédé plus de deux dollars, et les ordinateurs, les sidérurgiques, les alimentaires et les électroniques ont progressé modérément. On a noté de bonnes avances de Walt Disney Productions aux cinémas et d'Abbott Laboratories aux pharmaceutiques, tandis que les grands magasins et les matériaux de construction se sont améliorés par endroits.

Les pétroles se sont repliés, de même que les aérospatiales où Lockheed a cependant gagné un dollar et les transports aériens et les mécaniques ont tendu à s'effriter. Les autres compartiments ont fait preuve d'irrégularité avec prédominance de baisses.

Au total, 22.03 millions ont changé de mains, au regard de 20.65 millions lundi. Il s'agissait hier du niveau record d'échanges dans toute l'histoire de la Bourse.

L'indice des industrielles a reculé de 3.22 à 874.59.

Parmi les valeurs canadiennes échangées à New York, Alcan a reculé de 1-2 à $22 3-8, Canadien Pacifique de 1-2 à $69 1-8 et Massey Ferguson de 1-2 à $12 3-4. McIntyre Porcupine a monté de $3 à $135 et Dome Mines de $3 1-2 à $61. Hudson Bay Mining a avancé de 1-2 à $21 3-4 et Walker Gooderham de 1-4 à $40 1-2.

A la Bourse américaine, Scurry Rainbow Oil et Jupiter Corp. ont perdu chacun 1-2 à $23 1-4 et $10 respectivement. Canadian Javelin a reculé de 3-8 à $11 1-2.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 760 à 654, avec 273 valeurs inchangées.

Par la Presse Canadienne

COTATIONS

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
— A —				
ACF 2.40	20	47	46¾	46¾
Adrs .15g	870	30¾	28½	30⅝
Admirl	87	10½	10	10½
Alcan 1	1341	23¼	22¼	22⅝
Alleg C .20e	71	13¾	13	13
Allis C .05g	163	17⅛	17⅜	17⅜
A Hess .30r	453	49¾	49¾	49⅝
A Airlin .80	313	28⅜	27⅛	28⅜
A Brnd 2.20	124	46	45⅝	46
Am Can 2.20	504	43⅜	42¼	43⅞
A Cyan 1.25	499	36½	35½	36¼
A Home 1.70	194	76¾	75⅝	76¾
Am Mot	177	6⅞	6⅝	6⅞
A Smelt 1.90	371	28¼	27½	27¾
Am Std 1	93	29	28⅜	28⅞
AT T 2.60	1032	53½	52⅝	53⅛
Ampex	480	21¼	21⅛	20⅝
Anacon 1.90	365	22⅞	22⅛	22⅞
Arm C .50	107	35⅜	34¾	35⅜
Atl Rich 2	432	69⅛	68⅝	69
Avco	301	17⅞	16	16⅝
Avnet	376	12¾	12¼	12½
Avon 1.10	235	93¾	92	92¼
— B —				
Babck .50	113	26½	26	26¼
Bath I .05e	293	27¼	26⅛	27¼
Beech A .75	48	15½	15¼	15½
Bell H .60	230	37¼	36	37¼
Ben F 1.60	162	54½	53½	54⅜
Beth St 1.20	686	23	22	22½
Boeing .40	550	21	20⅜	20⅝
Bois Cas .25b	266	48¼	47⅜	48¼
Bordn 1.20	142	26⅝	26⅛	26½
Borg Wa 1.25	162	28¾	28⅛	28⅜
Bos Ed 2.24	15	39⅞	39½	39¾
Brist My 1.20	287	65½	64	65
Brnswk .12	311	24	23¼	23⅞
Bucy Er 1.20	39	27⅜	27	27⅜
Burl In 1.40	130	45¾	45	45¾
Burrghs .60	278	118J	117	118¾
— C —				
Cmp RL .45	141	29¼	27¼	28¾
Camp S 1.10	75	34¼	33½	34
Cdn Br .40	23	7⅞	7¾	7¾
C P R 3.30	5	69¾	69½	69½
Cat Tr 1.20	137	48	47¾	47¾
Celanese 2	435	68⅜	67⅝	67¾
Cenco In .30	124	42	41¼	41¼
Ches Oh 4	101	58⅞	58⅛	58¾
Chris Cft	226	9¼	8¾	8¾
Chrysler .60	1033	26⅞	26¼	26⅜
Cities Sv	x381	47⅛	46⅛	46⅛
Clark E 1.40	251	42	40½	41½
Clark O .40	264	19	18	18¼
Coca C 1.44	68	86¾	86¼	86⅜
CBS 1.40b	208	34¾	34⅛	34⅜
Com Sat .50	145	57¾	57⅛	57¼
Con Ed 1.80	256	27⅞	27½	27½
Con Can 1.60	137	42¾	41⅞	42¼
Cont Data	565	60¼	58⅝	59¼
Con Rng .50b	67	32½	31½	32
CPC Intl 1.70	141	36¾	36	36
Crane 1.60b	23	37⅜	37	37⅜
Cr Zell 1.20	120	35	34½	35
Curt Wr .60	89	12⅝	12¼	12½
— D —				
Dart I .30b	208	38½	37⅞	38
Deere 2	81	45⅞	45½	45⅞
Denn Mf .60	226	25⅝	24	25
Dexter .24	19	19⅞	19⅛	19J
Digital	191	65½	63½	64½
Dome .80	204	61	58	61
Dow C 2.60	229	80	79⅝	79¾
Du Pont 5e	220	144	142	143½
— E —				
East K 1a	437	76⅞	75⅛	76⅛
Eatn Ya 1.40	x557	39⅛	38¾	38⅞
EG G .10	115	18	17⅜	18
El Pas NG 1	195	18⅝	18⅛	18⅛
Eltra 1.20	41	28¼	28	28¼
ESB 1.20	61	24¾	24¼	24¼
Essex I 1.20	116	30	29⅝	30⅛
Ethyl Cp .84	105	24⅛	23⅝	23⅝
Ex Cel 1.25	74	24	23½	23¾
— F —				
Fairch	1679	30¾	29⅜	30¼
Firest 1.60	24	48⅜	48	48
FMC Cp .85	166	27⅞	27½	27½
Ford 2.40	822	57¼	56⅝	57¼
— G —				
Gen Ele 2.60	828	104½	102	102⅝
G Fds 2.60	382	84¾	83¼	83¾
Gen T .30b	372	22	20½	21¾
GMC 3.40e	730	82¼	81½	82⅛
GP Cem .80	61	30½	29½	29¾
G Tel E 1.52	368	30¾	30¼	30⅝
G Tire 1b	447	23¾	23¼	23⅜
Ga Pac .80b	316	57¼	55¾	56⅞
Goodrh 1	137	29⅛	28¾	29⅛
Gdyr .85	642	30¾	30¼	30½
Gould 1.40	14	33⅝	33	33¼
Granby 1.60	22	21¼	21¼	21½
Gt A et P 1.30	85	30½	29¾	29¾
Grn Gt .96	93	27½	26½	27¼
Gulf O 1.50	2557	29¾	29	29
— H —				
Heinz 1	45	36⅝	36½	36⅝
Hew Pack .20	167	34½	33⅝	34½
Hlth Volt	125	11⅝	11⅛	11⅝
Hmstk .40	292	24½	24	24¼
Howel 1.30	425	93	90½	92¼
HPC 1.20	109	45	44	44½
Hud Bay 1.20	12	21¾	21¼	21¾
— I —				
Ill Cent 1.14	11	32¾	32½	32½
Ing Rand 2	64	47½	47	47⅜
Intlk I 1.80	11	25⅛	25¾	25⅛
IBM 5.20	367	329¾	325¾	327¾
Int Hf .60b	55	66J	65¼	65¾
Int Har 1.80	249	32½	32⅛	32⅛
Int Mpg .40e	81	12¾	11¾	12½
INCO 1.60a	502	46¾	46¾	46⅛
I Pan 1.50	138	39⅛	37¾	38
Int T et T 1.15	689	55¾	55⅛	55⅛
— J —				
Jn Man 1.20	302	41⅞	41⅜	41¾
— K —				
Kays Ro .60	19	23⅜	23	23⅜
Kellogg 1	173	24	23⅜	24
Kennec 2.60	308	38⅝	37¾	38⅝
Krafteo 1.70	92	44½	43½	43½
Kresge .44	222	62	61⅜	61¾
Kroehl	32	28	27½	28
— L —				
Leasco	459	17⅛	17⅛	17⅛
Litton .50t	1281	27⅛	26¾	27½
Lock A	2000	14¼	13	14⅛
— M —				
Mad S Gar	791	5¾	5⅜	5⅜
Mgnvx 1.20	1388	41⅛	40½	41
Malry 1.80	2	42½	42½	42½
Marath 1.60	134	34⅛	33¼	34
Marlen .27g	125	60½	59½	60
Marsh F 1.10	22	31	30½	31
Mart M 1.10	1568	22	20½	22
Masco Cp .28	67	50¾	49⅜	49¾
Mass F	213	13¼	12¾	12¾
McDon Cp	155	51¼	50⅝	51⅛
McGr H .40	73	19¾	19⅛	19½
McKee .80	2	21½	21½	21½
Mrck 2.20	114	96¾	95½	96½
MGM	88	23½	23⅛	23½
Midld R 1.40	37	26¾	26	26⅛
MMM 1.75	260	99½	99	99⅛
Mobil 2.40	594	53⅝	51⅞	52
Mohas 1.10	54	33¾	33	33⅛
Mnant 1.80	x372	38⅝	38⅛	38⅛
Motria .60	155	58	56¾	57
— N —				
N Cash .72	825	41½	40⅝	41¼
N Dist .80	233	17⅞	17½	17⅝
N Gyps 1.05	64	24⅝	24	24⅜
N Lead 1	304	21½	20⅝	21⅛
Northrop 1	133	28⅛	28¼	28⅛
Nort S 1.83t	124	51⅜	51¼	51½
— O —				
Occidt 1b	1490	19	18⅜	18⅞
Outh Mar 1	101	32⅞	31⅜	31¾
— P —				
Pac Pet .30e	175	28⅞	28¼	28⅝
Pan A	1051	16⅛	15⅝	16
Pen Cn	531	6J	6⅝	6¾
Pepsi Co 1	232	53⅝	53¼	53¼
Per El .10g	192	36¾	34¾	36

La hausse des coûts pour les soins médicaux se stabiliserait

OTTAWA PC — Des freins appliqués il y a un an pour ralentir la montée des coûts des soins médicaux commencent à produire de bons résultats.

Le ministre fédéral de la Santé, M. John Munro, a déclaré, au cours d'une interview, qu'un premier ralentissement de cette montée des coûts, qui se chiffrent par quelque $2.3 millions annuellement, se dessine maintenant à l'horizon.

Au cours des quatre dernières années, le taux moyen annuel, dans le cadre des régimes d'assurance-hospitalisation, a grimpé de plus de 16 pour cent.

Mais une revue des différents programmes provinciaux permet d'anticiper une hausse de seulement 10 ou 11 pour cent pour l'exercice 1971-72. Cela signifie une réduction d'environ $60,000,000 des fonds consacrés aux programmes hospitaliers.

Les autorités financières fédérales et provinciales espèrent que cette même modération se manifestera dans le taux ascendant des coûts des régimes d'assurance-maladie.

Il faudra néanmoins attendre la rentrée de nouvelles données relativement au nouveau régime d'assurance-maladie du Québec, avant de connaître la situation exacte dans le domaine des frais médicaux.

M. Munro a souligné que l'amélioration enregistrée dans le domaine de l'hospitalisation est due, en grande partie, au fait que les provinces ont suivi les recommandations des différents comités d'étude mis sur pied pour faire le point au sujet du coût des soins médicaux.

Il a ajouté qu'on tenterà de brosser un tableau détaillé des recommandations qui ont été suivies.

RESTE LES SOINS

L'analyse des données relatives à l'assurance-hospitalisation dans les provinces révèle des réductions dans la durée du séjour des patients à l'hôpital et un meilleur usage des lits.

Néanmoins, les autorités fédérales soulignent que la guerre contre la montée des coûts des soins médicaux n'est pas encore gagnée. On aura une meilleure idée de la situation tard l'automne prochain, ou au début de 1972, lorsqu'il sera possible d'évaluer les budgets pour 1972-73.

D'ici ce temps, plusieurs ententes collectives devront être négociées avec les administrations provinciales. On devra aussi tenir compte du degré de l'inflation et le taux de croissance de la population, car celui-ci influence les coûts, les régimes d'assurance-maladie étant universels.

Entre-temps, les gouvernements fédéral et provinciaux tentent de trouver un moyen pour soigner les personnes qui occupent, pendant de longues périodes de convalescence, des lits d'hôpitaux très dispendieux.

M. Munro a noté qu'un des principaux objectifs des pourparlers qui s'ouvriront prochainement avec les autorités provinciales au sujet des coûts des soins médicaux, est la nécessité de trouver une formule souple de partage des coûts qui engloberait d'autres formes de traitements que ceux fournis dans les lits d'hôpitaux généraux.

Une fonction publique bilingue

Trudeau accuse certains membres de l'opposition de fanatisme

PAR ANDRE BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott-Trudeau a accusé, hier, "certains membres de l'opposition d'être une bande de fanatiques qui ne veulent pas d'une fonction publique bilingue".

M. Trudeau a fait cette déclaration aux journalistes, après avoir subi à son tour en Chambre le harcèlement d'un groupe de conservateurs et de néo-démocrates, au sujet du projet d'intégration à la fonction publique de 250 diplômés francophones.

Le premier ministre a, d'autre part, admis que la décision de consacrer la somme de $2 millions pour atteindre cet objectif a été prise par le cabinet au mois de novembre dernier.

Il n'en fallait pas plus, à la suite de cette révélation, pour relancer le débat soulevé la semaine dernière, au cours duquel MM. Robert Stanfield, chef de l'Opposition, et T.C. Douglas, leader du Nouveau parti démocratique, ont reproché au gouvernement de vouloir notamment pratiquer une politique de discrimination à l'endroit des non-francophones qui désirent entrer au service du gouvernement.

Hier, tories et néo-démocrates ont tenté de mettre en contradiction M. Trudeau avec ses ministres Mitchell Sharp et Charles Drury qui ont soutenu, la semaine dernière, que le mémoire de la Fonction publique à ce sujet était inconnu du cabinet.

M. Trudeau a expliqué que le cabinet avait bel et bien accepté de consacrer $2 millions pour la promotion des diplômés francophones dans la Fonction publique, mais qu'il ignorait tout du programme précis proposé par les fonctionnaires.

Une bande de fanatiques

Le premier ministre a ajouté que c'est à la demande du cabinet que les moyens de mettre en oeuvre un tel programme furent étudiés.

Visiblement exaspéré, le chef du gouvernement a lancé, à un moment donné à l'opposition en Chambre, "on ne veut tenter que de tirer un capital politique avec toute cette question".

Puis, en dehors de la Chambre, il a dit à un journaliste qui lui demandait comment il interprétait un tel acharnement de l'opposition, que "c'est une bande de fanatiques".

Il devait atténuer quelque peu son accusation devant les caméras de la télévision pour préciser "qu'il s'agit de certains fanatiques qui ne veulent pas d'une fonction publique bilingue".

M. Lincoln Alexander PC — Hamilton-Ouest a tenté de "tirer l'affaire au clair" en demandant à M. Trudeau si le gouvernement considérait le Canada comme un pays biculturel ou multiculturel.

"C'est un pays multiculturel mais bilingue aussi", a rétorqué le premier ministre.

C'était la cinquième journée que conservateurs et néo-démocrates soulevaient le débat et la première en présence du premier ministre qui revenait d'une tournée de trois semaines en Asie.

Dans ses réponses, M. Trudeau a été plus précis et aussi plus catégorique que MM. Sharp et Drury.

Il est passé à l'attaque en reprochant aux gouvernements antérieurs d'avoir failli dans l'application d'une politique d'égalité dans l'embauche de personnel francophone au sein de la Fonction publique.

Rattrapage

M. Trudeau a ajouté que les anglophones étaient engagés en grande majorité, par le passé, et que la politique actuelle de son gouvernement ne vise qu'à corriger ce déséquilibre et d'assurer qu'au moins 250 diplômés francophones entreront au service du gouvernement l'été prochain.

"Et tant mieux s'il y en a davantage", a-t-il ajouté, en disant espérer que le nombre de francophones atteindra 25 pour cent de l'effectif de la fonction publique d'ici peu.

Présentement, les fonctionnaires sont composés d'environ 15 pour cent de francophones, dont la majorité occupent des postes inférieurs.

M. Trudeau a nié l'allégation de M. Douglas voulant qu'en agissant ainsi le gouvernement viole le principe de "l'avancement au mérite".

Il a dit que le nombre de 250 francophones demeure encore moins élevé que les recommandations de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme à ce sujet.

L'attaque d'hier a été dirigée principalement par le chef du NPD qui a tenté de savoir si le mémoire était secret et si le cabinet était au courant de son existence.

Minimum

M. Douglas a également insinué que le gouvernement "veut adopter des mesures pour faire entrer des personnes à la fonction publique par la porte arrière".

Le gouvernement fédéral aura besoin de 1,250 diplômés, l'automne prochain, comme a souligné M. Trudeau, mais cela ne veut pas dire que les 1,000 autres que le groupe des 250 francophones seront tous anglophones.

M. Stanfield venait de demander si les 1,000 autres postes de la Fonction publique seront remplis par des anglophones.

"Non, a répondu le premier ministre. Il pourra se trouver aussi des francophones" selon le principe de l'avancement au mérite.

Le chiffre de 250 représente, seulement un minimum de francophones devant être embauchés pa rla Fonction publique.

Pour obtenir un grade

Les militaires canadiens devront accepter de servir au Québec

OTTAWA (PC) — Des directives émanant du quartier général de l'armée canadienne exigeraient que les militaires canadiens se soumettent à un test d'aptitudes linguistiques et acceptent de servir au Québec pour pouvoir accéder à un grade supérieur à celui de caporal.

C'est un député conservateur, M. Michael Forrestall (PC) Darthmout-Halifax East qui a soulevé cette question hier, au cours d'une interview. Selon lui, le quartier général d'Ottawa aurait fait parvenir, le 21 janvier, un message aux autorités du Strathcona Horse Regiment, à Calgary, posant ces deux conditions aux promotions des caporaux. De plus, le message aurait signifié au Royal Canadian Armored Corps de ne promouvoir que des membres de son unité francophone, dans les deux prochaines années.

Cette décision n'allait pas manquer évidemment de soulever des commentaires aux Communes. Ainsi, M. Forrestall et son collègue Jack McIntosh (PC) Swift Current-Maple Creek ont-ils sommé le ministre de la Défense, M. Donald Macdonald, de confirmer que ce message traduisait la politique gouvernementale.

Seul commentaire du ministre : " Je serais porté à croire que non ... "

M. Forrestall ayant de nouveau cité le fameux message, le ministre s'est contenté de répliquer que son interlocuteur possédait peut-être " des informations particulières " et qu'il serait heureux de compter sur son aide pour faire enquête sur cette affaire.

A l'extérieur des Communes, le député conservateur a ajouté que ce message exigeait que les candidats à une promotion remplissent les deux exigences, sous peine de ne pas être admis au cours d'entrainement.

D'autre part, un porte-parole du ministère de la Défense a avoué qu'il n'avait jamais entendu parler de cette affaire avant les " révélations " de M. Forrestall.

On offre à l'automobiliste des moyens d'éviter des réparations coûteuses

OTTAWA (PC) — La revue publiée à l'intention du consommateur canadien offre au conducteur d'automobile des moyens d'éviter des réparations couteuses et inutiles.

"La première chose à faire c'est de demander aux préposés à la réparation de vérifier l'automobile au complet, déclare l'article publié dans le numéro de novembre — décembre par l'Association des consommateurs du Canada. Ensuite, demandez une estimation détaillée de ce qu'ils croient être nécessaire pour redonner à votre voiture un rendement satisfaisant".

La plupart des mécaniciens vont essayer de convaincre le client qu'il devrait maintenir sa voiture dans l'état où elle était en sortant de la manufacture, poursuit l'article.

"Pour y arriver, pendant toute l'année, il faudrait effectuer des travaux constants d'entretien et de revision du moteur, et l'automobiliste ordinaire n'a pas vraiment besoin de cela. Il est suffisant qu'il conserve sa voiture en aussi bon état que possible, mais comme pour tout autre chose, il ne faut pas exagérer".

Sécurité avant tout

L'article insiste sur le fait que les automobilistes doivent se rendre compte de l'importance primordiale de la sécurité offerte par leur véhicule. Les pneus, le système de freins et le système d'aération ne doivent jamais être négligés.

Il faut remplacer les pneus dès qu'ils présentent des marques d'usure. Si les freins ne semblent pas fonctionner convenablement et nécessitent une pression du pied anormale, il faut faire vérifier l'huile. Le système d'aération qui chauffe trop fréquemment est également un symptôme de danger.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le Plan d'amaigrissement Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réductibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets, et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

GRANDS SPECIAUX
DE LA SEMAINE

TOUS NOS FRUITS ET LEGUMES SONT DE 1re QUALITE

LAITUE POMMEE
Grosse, ferme et croustillante, de Californie, Gr 24's
19¢ ch. Epargnez 32%
Carottes lavées 2 lb .19
Oignons jaunes no 1, 5 lb .44
ORANGES "SUNKIST" 08¢ ch. Epargnez 11%
BROCOLI FRAIS 33¢ pqt Epargnez 15%
RHUBARBES FRAICHES 29¢ lb Epargnez 25%
ENDIVES DE BELGIQUE 79¢ lb Epargnez 20%

BISCUITS SODA
"Christie", frais et croustillants
Boite 2 lb 62¢ EPARGNEZ 10%

LIQUEURS COTT 18¢ Epargnez 10%
COCKTAIL DE FRUITS "DEL MONTE" 37¢ Epargnez 17%
BLE D'INDE "DEL MONTE" 20¢ Epargnez 16%
HARICOTS DEL MONTE 20¢ Epargnez 16%
BISCUITS CHRISTIE 52¢ Epargnez 15¢
GELEE JELL-O 10¢ Epargnez 23%
MARMELADE VACHON 45¢ Epargnez 8%
CHAUSSONS AUX POMMES 59¢ Epargnez 12%
THE LYONS 59¢ Epargnez 22%
CATSUP AYLMER 32¢ Epargnez 18%

DENTIFRICE
"Close-up", nouveau, combiné avec rince-bouche
Tube familial 77¢ EPARGNEZ 15%

SOUPE LIPTON
Poulet et nouilles, la meilleure
21¢ Boite 2 envs EPARGNEZ 16%

VITA YOGOURT 11¢ Epargnez 37%
TARTE A LA CREME "ROBIN HOOD" 47¢ Epargnez 17%
"SHAKE'N BAKE" 23¢ Epargnez 18%
BOVRIL CORDIAL 89¢ Epargnez 10%
POIVRE NOIR 37¢ Epargnez 21%
PAPIER CELLOPHANE "STRETCH'N SEAL" 29¢ Epargnez 17%
BROSSE A DENTS "PEPSODENT" 29¢ Epargnez 41%
SACS A ORDURES "SANISAC" 25¢ Epargnez 19%
NOURRITURE POUR CHATS "SOCIETE" 14¢ Epargnez 12%
SERVIETTES SANITAIRES "KOTEX" 43¢ Epargnez 6%

PAPIER DE TOILETTE
"White Swan", blanc ou couleurs
48¢ Celle 4 roul. EPARGNEZ 18%

CANADA CATEGORIE "A" FRAICHEMENT ABATTU
JEUNE DINDON
Jeune et blanc, frais et nettoyé, prêt à cuire, 5 à 9 lb
37¢ lb EPARGNEZ 24%
Cuisses de dinde .39 lb
Ailes de dinde .19 lb
SAUCISSE FUMEE 49¢ lb Epargnez 11%
SPARE RIBS 67¢ lb Epargnez 15%
SAUCISSON "LAFLEUR" 31¢ lb Epargnez 11%
TRUITE DE MER 89¢ lb Epargnez 25%

Jato
toujours, et tous les jours...
DE VRAIS BAS PRIX REGULIERS

POMME DE TERRE N.-B. No 1 - 10 LB 28¢
POMMES "CORTLAND" 48¢
JUS D'ORANGE 89¢
CITRON FRAIS 68¢
CHOUX FRAIS 13¢
CHAMPIGNONS 48¢
ECHALOTES 12¢

FROMAGE TRANCHE 31¢
PRETZELS 38¢
BISCUITS GRAHAM 43¢
MARSHMALLOW 31¢
JUS DE TOMATE 33¢
POIS VERTS 19¢
TOMATES ETUVEES 31¢
POIRES A DESSERT 29¢
MARGARINE 29¢
FEVES GERMEES 26¢
CEREALE NABISCO 31¢
TARTELETTES 53¢
MARINADES 54¢
BATONNETS 45¢
BEURRE 52¢
SAUCE SOYA 20¢
SHAMPOO HALO 67¢
PASTILLES ROLAIDS 87¢
SPIC & SPAN 47¢
ALLUMETTES 19¢

JAMBON MIDGET DESOSSE, MAIGRE 69¢ lb
EPAULE DE PORC 53¢
COTELETTES DE VEAU $1.39
CUISSES DE POULET 49¢
SAUCISSE A DEJEUNER 57¢
SMOKED MEAT 4 pour 87¢
BOEUF HACHE 39¢

JEUDI SOIR ET VENDREDI SOIR — SAMEDI JUSQU'A 6 H.
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES
OUVERT LES JEUDI SOIR ET VENDREDI SOIR — SAMEDI JUSQ

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

La campagne électorale dans Chambly

Le candidat péquiste invite les francophones à se solidariser contre les anglophones

Par CLAUDE ST-LAURENT

MONTREAL (P.C.) — Pour la première fois dans une élection au Québec, un candidat invite directement les Québecois francophones à se solidariser contre les anglophones. Le candidat est Pierre Marois, 30 ans, avocat, candidat péquiste dans Chambly le 29 avril dernier et de nouveau candidat contre le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer à l'élection du 8 février prochain.

"Les Anglais nous ont donné une bonne leçon lors des dernières élections en nous démontrant que lorsque leurs intérêts sont en jeu, ils peuvent se serrer les coudes," a dit M. Marois lors d'une entrevue.

Dans la publicité diffusée sur les ondes de stations radiophoniques, le candidat péquiste explique que c'est maintenant au tour des Québécois francophones de se solidariser et d'élire un député qui représente la majorité.

M .Marois ne fait aucune campagne du côté anglophone de son comté où est groupé 28 pour cent de l'électorat.

Du côté français, M. Marois avait obtenu 58 pour cent des voix lors de l'élection d'avril 1970.

RACISME

"Nous ne faisons certainement pas de racisme par notre publicité, a dit M. Marois, mais il est bien évident que, lors de la dernière campagne générale, nous avions déployé tous les efforts possibles pour tendre la main aux anglophones et aux Anglo-Canadiens."

Le candidat péquiste, gérant et conseiller juridique de l'Association coopérative de l'économie familiale de Montréal ACEF tout en étant le directeur général des ACEFS du Quebec, a abandonné tout espoir de réussir à convaincre l'élément anglophone de son comté du bien-fondé de l'option souveraineté-association.

Face aux francophones où il doit puiser sa victoire, le candidat péquiste s'appuie sur des arguments précis: l'élection d'un nouveau député péquiste n'entrainera pas l'indépendance; il faut réparer l'injustice électorale commise à l'endroit du PQ en avril et donner espoir aux jeunes de réussir à changer la société actuelle de façon démocratique.

Depuis le début de sa campagne, M. Marois affirme avoir rencontré 2,000 électeurs de Chambly au cours de 28 réunions tenues en 11 jours.

CAMPAGNE

Lors de la dernière campagne, le candidat péquiste avait été officiellement élu candidat en juin 1969 et avait conduit une campagne intense pendant huit mois rencontrant, affirme-t-il, 10,000 électeurs de Chambly.
Cette campagne restreinte revêt une importance certaine pour le Parti québécois et toutes les têtes d'affiches apportent leur support à Pierre Marois dans le comté de Chambly.

"A partir du moment où on ne recule pas, c'est une énorme victoire pour nous au Québec car la toile de fond de cette campagne, c'est la Brinks judiciaire qui se déroule en ce moment," dit M. Marois en faisant allusion au procès se déroulant présentement devant les tribunaux comme suite à la crise d'octobre.

Le candidat, toujours optimiste, affirme que si le PQ progresse en pourcentage du vote et si jamais il obtient la victoire, "ce sera une extraordinaire victoire et un très sérieux avertissement au gouvernement Bourassa."

Pour M. Marois, la crise d'octobre présente une influence très restreinte sur l'électorat.

ATTITUDES

Le Parti québecois n'a tenu qu'une assemblée publique dans le comté de Chambly et n'entend pas renouveler cette expérience même si elle a été très favorable, selon M. Marois.

La campagne se fait dans la discrétion par des petites réunions rassemblant de 25 à 40 personnes et par la croisade de porte à porte.

Tous les gros canons du parti se chargent de leur part du fardeau de la campagne et les Lévesque, Laurin et Parizeau ainsi que la plupart des députés péquistes sont sur les lieux et travaillent à l'élection.

M .Marois estime que l'accueil des électeurs de Chambly est exceptionnellement attachant dans cette élection partielle. "Ils veulent parler calmement, discuter, s'informer de nos politiques, connaître la façon dont se fera l'indépendance, quelles seront les modalités de notre entente économique avec le reste du Canada; l'ère de la duperie tire à sa fin, le point du rupture est proche, car les gens veulent penser et juger et c'est ce qui nous intéresse," de dire M. Marois.

Le PQ est prêt à employer tous les moyens y compris la violence

— M. Lionel Desjardins

QUEBEC (P.C.) — Le candidat péquiste indépendant dans le comté de Chambly, M. Lional Desjardins, estime que le PQ est prêt à employer tous les moyens y compris la violence pour réaliser l'indépendance du Québec. Ancien secrétaire particulier du député péquiste de St-Jacques, M. Claude Charron, qu'il a quitté le 9 janvier dernier, M. Desjardins croit que son opposant péquiste, M. Pierre Marois "est un individu qui veut prendre le pouvoir avec les carabines ou n'importe comment."

Interrogé dans une chambre d'hôtel dans laquelle il venait d'emménager pour y installer son comité, cinq jours avant l'élection, M. Desjardins a déclaré de plus que "la plus parfaite discension règne dans le Parti québecois et M. René Lévesque n'a accepté de demeurer à son poste que pour l'élection en cours."

Du député péquiste Charron qui est âgé de 24 ans, M. Desjardins affirme: "C'est le député le plus sincère et le plus franc que j'ai vu sur la scène politique."

M. Desjardins est familier avec cette scène politique puisqu'il fut tour à tour organisateur de Jean Drapeau, Sarto Fournier, du député unioniste Jean-Paul Beaudry dans Lafontaine et du député fédéral Prospère Boulanger.

ORGANISATEUR

C'est en 1956 que M. Desjardins a entamé sa carrière d'organisateur d'élection au niveau municipal puis plus tard dans la politique provinciale et fédérale.

Agé de 40 ans, il rencontrait Claude Charron au cours de la dernière élection générale au Québec et devenait l'un de ses principaux organisateurs puis son secrétaire particulier.

Mais le PQ est allé trop loin selon M. Desjardins qui s'oppose à toute présence des parlementaires dans les manifestations publiques.

C'est d'ailleurs le principal argument qu'il invoque pour justifier sa présence comme candidat indépendant. Il n'admet pas que des députés péquistes et même René Lévesque aient manifesté devant le Palais de Justice, la prison des femmes ou l'édifice de la rue Parthenais où sont detenus des prisonniers politiques.

"Je ne suis pas pour la violence," affirme M. Desjardins en disant que les députés ont leur place à l'Assemblée nationale et non dans la rue.

CREDITISTE

Le bras droit de M. Desjardins dans cette campagne est M. Gaston Bourbeau, 49 ans qui se dit créditiste depuis 24 ans et membre en règle du Ralliement.

De plus, M. Bourbeau affirme qui veut l'entendre: "Je ne suis pas indépendantiste et je suis persuadé que le Québec peut vivre dans la Confédération."

Bourbeau fut candidat lors de la dernière élection provinciale dans Shefford. Il se présenta sous la bannière créditiste, se désista au dernier moment et travailla ferme pour assurer la victoire du candidat de l'Union nationale et ancien ministre des Travaux Publics, M. Armand Roussell.

"Que n'importe qui soit élu député ça ne me fait rien; à condition que ça ne soit pas Marois," declare l'organisateur Bourbeau en présence de son candidat.

M. Desjardins affirme enfin que si sa campagne lui permettait d'être élu, il ne serait plus pequiste indépendant à l'Assemblée mais indépendant "tout court".

Liberté de presse

Formation d'un comité ad hoc

QUEBEC — Les membres de la Commission de l'Assemblée nationale sur la liberté de presse, lors de leur première réunion, mardi, ont décidé à l'unanimité de former un comité ad-hoc groupant un représentant de chaque parti, pour circonscrire les sujets à discuter, au cours des prochaines seances, et établir un calendrier des travaux.

Cependant, M. Gilles Gariépy, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et Me André Bureau, porte-parole des entreprises de presse du Québec, ont refusé l'invitation de la Commission de nommer un membre de leur groupement pour siéger sur ce comité.

M. Gariépy a dit que le rôle de la FPJQ n'était pas de participer en tant que membre aux travaux de la Commission parlementaire, mais bien d'y agir comme témoin et y formuler des suggestions.

Me Bureau, vice-président exécutif du journal "La Presse", a abondé dans le même sens que M. Gariépy, en soulignant qu'il n'était pas mandaté par son groupe pour accepter une telle proposition.

ENTENTE

Par ailleurs, M. Gilles Gariépy a suggéré aux membres de la Commission, de ne pas étudier d'une façon spécifique et particulière, les problèmes relevant du Conseil de presse, dont la création a été annoncée, lundi, à Montréal.

Cette entente, concernant la création d'un conseil de presse, est intervenue entre la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Les quotidiens du Québec Inc., l'Association canadienne des radiodiffuseurs et télédiffuseurs de langue française Inc, et les Hebdos du Canada, Inc.

La Commission parlementaire sur la liberté de la presse a été convoquée après un an et demi d'absence, afin de tirer au clair la liberté qu'ont les journalistes d'informer adéquatement le public et la possibilité qu'a le public d'être bien renseigné par des journalistes... "en cette période de tremblement démocratique".

Dès le départ, on s'attendait — comme "relent" de l'octobre québécois — à quelques tirades accusatrices de part et d'autre, mais tous se sont mis d'accord en principe, pour traiter le problème en toute civilité ("objectivité").

La situation en impose d'ailleurs pas son contexte d'autocritique forcée: des parlementaires, par conséquent aussi des politiciens, sont chargés de juger du travail de journalistes qui rapportent et jugent quotidiennement leurs faits et gestes, alors que les journalistes rapportent les jugements qu'on profère à leur endroit.

C'est en ce sens que l'ex-président de l'ancienne commission parlementaire, M. Jean-Paul Cloutier a rappelé hier: "Il ne faudrait pas oublier qu'au centre de nos discussions sur la liberté de la presse, il y a aussi le public qui est informé et qui est consommateur d'information. C'est pour lui que nous essayons à la commission et que vous essayez, vous, en venant devant cette commission, de trouver un juste équilibre".

Les sujets qui seront probablement à l'ordre du jour touchent d'ailleurs une foule d'aspects, allant de l'information gouvernementale, à un code d'éthique professionnelle, à la responsabilité du Québec de promouvoir une information qui lui soit autonome et adaptée aux besoins des Québecois.

C'est dans le contexte de la crise provoquée par les événements d'octobre, au Québec, que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec avait demandé la convocation de cette Commission parlementaire sur la liberté de presse, à la suite des accusations portées notamment, par des députés libéraux à l'endroit des journalistes et des média d'information.

Le gouvernement Bourassa s'était empressé d'accepter la demande formulée par la FPJQ.

La séance d'hier a duré deux heures et les travaux de la Commission reprendront, mardi, le 9 février.

Expulsé de nouveau

Rose accuse les trois jurés d'être partiaux

Par BERNARD RACINE

MONTREAL (P.C.) — Paul Rose a de nouveau été expulsé de la Cour, mardi, à son procès où un troisième juré a cependant été choisi. Immédiatement après avoir ordonné à l'accusé de sortir, le juge Marcel Nichols a ajourné la séance pour le repas du midi et il a permis à Rose de revenir en Cour à la séance de l'après-midi.

C'était la deuxième fois que Rose était expulsé de la cour à son procès en Cour du banc de la reine, pour le meurtre du ministre du Travail M. Pierre Laporte. Le tribunal ayant refusé à l'accusé la permission d'être défendu par Me Robert Lemieux, qui subit lui-même un procès pour sédition devant un autre tribunal, Rose a choisi de mener lui-même sa défense avec l'aide d'un avocat conseil, Me Pierre Cloutier.

Le procès a débuté le 25 janvier et les deux premiers jurés ont été choisis lundi, c'est peu après qu'eut été choisi le troisième jure que Rose, dans une violente sortie contre le tribunal, a accusé les trois jurés d'être partiaux et que le juge l'a fait expulser.

Le matin, à la reprise du procès, Rose avait protesté contre une décision annoncée par le juge, la veille, à la fin de la séance. Le juge avait averti qu'il ne permettrait pas de récuser péremptoirement — c'est-à-dire sans donner de raison — un petit juré, après que celui-ci aurait été soumis à un interrogatoire.

Rose a affirmé qu'il existait une vaste jurisprudence pour appuyer son droit de récuser péremptoirement un candidat juré tant qu'il n'avait prêté serment.

Le juge avait répliqué que sa décision ne constituait pas un précédent, qu'il appliquait la loi comme il la concevait et qu'il ne se prétendait pas infaillible.

"C'est une autre façon de me limiter," a-t-il dit, ajoutant que la défense se trouvait devant un tableau de jurés "qui fait votre affaire". Il a de nouveau protesté contre le fait que la défense n'avait droit qu'à 12 récusations péremptoires alors que la couronne avait droit à 48 mises à l'écart et à 4 récusations péremptoires, ce qui à toute fin pratique revient à 52 récusations péremptoires, a-t-il dit.

SYSTEME

Le tableau des jurés est formé des hommes parmi lesquels sont choisis les 12 jurés formant le jury. La cour a révélé hier que le tableau actuel était formé de 128 hommes. Lorsqu'un candidat juré a été mis à l'écart par la couronne, il retourne au tableau mais il peut être rappelé comme candidat juré si, le tableau étant épuisé, le jury du procès n'est pas encore formé.

Les candidats jurés sont amenés un à un devant le tribunal. A ce moment, ils peuvent être récusés péremptoirement sans-explication-par la poursuite ou par la défense. Ils peuvent aussi être mis à l'écart par la poursuite.

Si le candidat juré n'est pas mis à l'écart et qu'il n'est pas récusé péremptoirement, la poursuite ou la défense peut obtenir la permission de le questionner, simplement en déclarant qu'elle le récuse "pour cause".

L'avocat de la poursuite ou de la défense pose ensuite des questions au candidat juré s'efforçant de découvrir s'il est impartial et s'il pourra décider de la culpabilité de l'accusé simplement en s'appuyant sur les faits prouvés devant le tribunal.

A l'issue de l'interrogatoire — qui peut durer fort longtemps — deux vérificateurs décident si le candidat juré est impartial ou non. Ces deux vérificateurs ont auparavant été assermentés par le greffier. Les deux premiers sont choisis dans l'assistance et après que deux jurés ont été choisis, chaque nouveau membre du jury sert de vérificateur à deux reprises.

SITUATION

Pour le moment, sur 10 candidats jurés qui ont été appelés du tableau, trois ont été choisis comme jurés, quatre ont été mis à l'écart par la couronne, deux ont été récusés péremptoirement et un a été jugé partial par les vérificateurs.

Depuis le début de son procès, Rose prétend qu'en raison de la publicité qui a été faite aux évènements entourant l'enlèvement et la mort de M. Laporte, il sera impossible de former un jury impartial.

Depuis que le choix du jury est commencé, Rose affirme chaque fois qu'il en a la chance qu'il est impossible qu'un juré soit impartial, et qu'il ne soit pas "conditionné ou antipathique" à l'accusé.

"Quant on se sera débarrassé de l'establishment, de vous et de votre 'gang' en arrière de vous et dont vous êtes le valet, on pourra parler d'impartialité," a déclaré Rose hier en s'adressant au juge.

A la reprise de la séance, l'après-midi, le prévenu a commencé par déclarer qu'il récusait d'avance tout avocat que le juge pourrait nommer pour mener sa cause en son absence.

"On ne sait jamais ce qui peut arriver," a-t-il dit pour expliquer cette déclaration.

"Vous présumez de mon impatience," a dit le juge Nichols.

"Ça fait 200 ans qu'on patiente," a répondu l'accusé.

On réclame des éclaircissements de M. Cournoyer

MONTREAL (PC) — Deux syndicats ont réclamé mardi du ministre du Travail du Québec des éclaircissements sur les causes et l'etendue des récentes mises à pied dans l'industrie québecoise des pâtes et papier.

Dans un télégramme adressé à M. Jean Cournoyer, la Fraternité internationale des travailleurs des pâtes et papier et les ouvriers-papetiers et travailleurs unis du papier signalent qu'environ 1,500 ouvriers ont été licenciés au cours des quatre derniers mois, soit plus de 10 pour cent de leurs effectifs dans la province.

Ils critiquent notamment la Canadian International Paper Co. qui a licencié 300 de ses ouvriers à La Tuque et la Consolidated-Bathurst qui a mis à pied 350 de ses travailleurs à Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières.

Selon les syndicats, les compagnies ont négligé de donner un avis raisonnable au gouvernement, avant de procéder aux congédiements. Ainsi, la Consolidated-Bathurst aurait remercié ses employés "brutalement, passant outre aux pratiques ouvrières décentes et regulières et sans égard pour le bien-être des travailleurs et de leurs familles".

Le télégramme mentionne un article de la loi sur la main-d'oeuvre stipulant qu'une compagnie doit aviser le gouvernement au moins deux mois à l'avance quand de 10 à 100 employés sont touchés, trois mois à l'avance quand de 100 à 300 ouvriers sont concernés et quatre mois à l'avance quand les mises à pied touchent plus de 400 travailleurs.

Selon M. Harney

Aucune relation entre le NPD et le Parti québecois

TORONTO (P.C.) — John Harney, candidat à la chefferie fédérale du NPD, a déclaré, hier, qu'il ne saurait y avoir de rapport officiel entre le Nouveau parti démocratique et le Parti québecois.

"Je n'envisage pas de relations, dans le sens formel du mot, entre le NPD et le PQ, a-t-il dit, mais avons ceci en commun que nous recueillerons probablement les mêmes votants".

On lui avait demandé, au cours d'une conférence de presse, s'il pourrait s'établir des liens entre les deux disciplines, si le NPD veut capturer des votes, dans le Québec, aux prochaines élections fédérales.

Il a répondu que les Québecois, qui ont voté pour le PQ lors de la dernière élection provinciale, chercheront une alternative pour le scrutin fédéral. Le NPD l'offrira.

M. Harney a ajouté que son parti ne peut ambitionner de gagner le Québec, sans un chef qui parle la langue française. MM. Harney et David Lewis sont les deux seuls candidats à la chefferie qui sont bilingues.

La SSJB se joint aux protestataires

MONTREAL (PC) — La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de se joindre aux rangs des protestataires qui s'opposent à la construction de l'autoroute Transcanadienne dans le centre de quartiers résidentiels de l'Est de la métropole.

Dans un communiqué diffusé mardi, le Conseil général de la SSJB précise qu'il "favorise plutôt un raccordement au tunnel Hippolyte-Lafontaine empruntant ou longeant la zone portuaire, avec accès aux artères majeures, et demande que l'extension du métro devienne une urgente priorité".

La société félicite en outre les comités exécutifs de la ville de Montréal et de la Communauté urbaine de la "fermeté de leurs requêtes au gouvernement du Québec pour la révision du tracé de l'autoroute.

PLACEZ VOS ANNONCES CLASSEES dans l'Action
POUR DE BONS RESULTATS 522-4771 LOCAL 22

NE RESTEZ PAS SOURD
Nous pouvons vous aider... en vous faisant parvenir un
LIVRE GRATIS
qui explique comment retrouver une audition claire, des deux oreilles. Des termes simples, des illustrations pratiques. Vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Une nouveauté destinée aux personnes qui n'acceptent pas de porter d'appareil encombrant.
Pour recevoir ce livre precieux
POSTEZ CE COUPON SANS TARDER!
Nom
Adresse
PHILIPS SERVICE AUDITIF
J.-R. PEYROT/ACOUSTICIEN
451 est, Boul. Charest, Quebec 2
Dépt. 26

J.-B. ROUSSEAU ENR.
MAISON FONDEE EN 1867
Le plus grand détaillant au Canada de
THE – CAFE – EPICES
Gros et détail — 2 magasins
QUEBEC
605 St-Jean, Qué. 4
Tél.: 525-8301
SAINTE-FOY
Plaza Laval
Tél.: 653-7162

SALON DE LOCATION
HABITS POUR TOUTES OCCASIONS
Au Marquis de Brummell
659 3e AVENUE
529-6897
Le seul salon spécialisé exclusivement en location pour hommes à Québec.

VOTRE DENTIER vous permettra de mieux manger
En saupoudrant simplement un peu de FASTEETH sur votre dentier, vous pourrez en même temps (1) maintenir les prothèses supérieure et inférieure mieux et plus longtemps (2) les maintenir plus confortablement (3) manger plus naturellement. Alcaline, la poudre adhesive pour dentiers FASTEETH n'algrit pas sous les appareils. Nul effet gommeux, sirupeux ou pâteux. La santé exigeant un dentier bien ajusté, voyez donc votre dentiste régulièrement. Demandez votre FASTEETH, si facile à utiliser, à tous les rayons de pharmacie.

DEMANDEZ-LE ... dès AUJOURD'HUI
notre magnifique et très utile
GUIDE du JARDINIER .50¢
96 pages abondamment illustrées, plus 20 en couleurs naturelles, avec renseignements les plus pratiques pour toutes cultures. Montant remboursable sur achat de $3.00 ou plus. Inestimable pour tout amateur de beaux jardins.
W.H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PEPINIERISTES
515 BOUL. LABELLE VILLE de LAVAL, P.Q

Pourquoi endurer
CORS – DURILLONS
VERRUES PLANTAIRES
ONGLES INCARNES
Hallus Valgus (oignons)
Consultez des specialistes pour le soin des pieds
CLINIQUE PODOLOGIQUE DE QUEBEC
SUPPORTS PLANTAIRES — PROTHESES
CHAUSSURES ORTHOPEDIQUES — PRODUITS D'ENTRETIEN
1050 Des Erables — Qué. 6. — Tél.: bur.: 529-0475 — rés.: 529-7942
Heures d'affaires: Du lundi au samedi, 9h. a.m. à 6h. p.m. Le soir, sur rendez-vous.

Les Remparts disputeront ce soir leur premier match international

contre les Juniors Wings de Detroit et les fils de Gordie

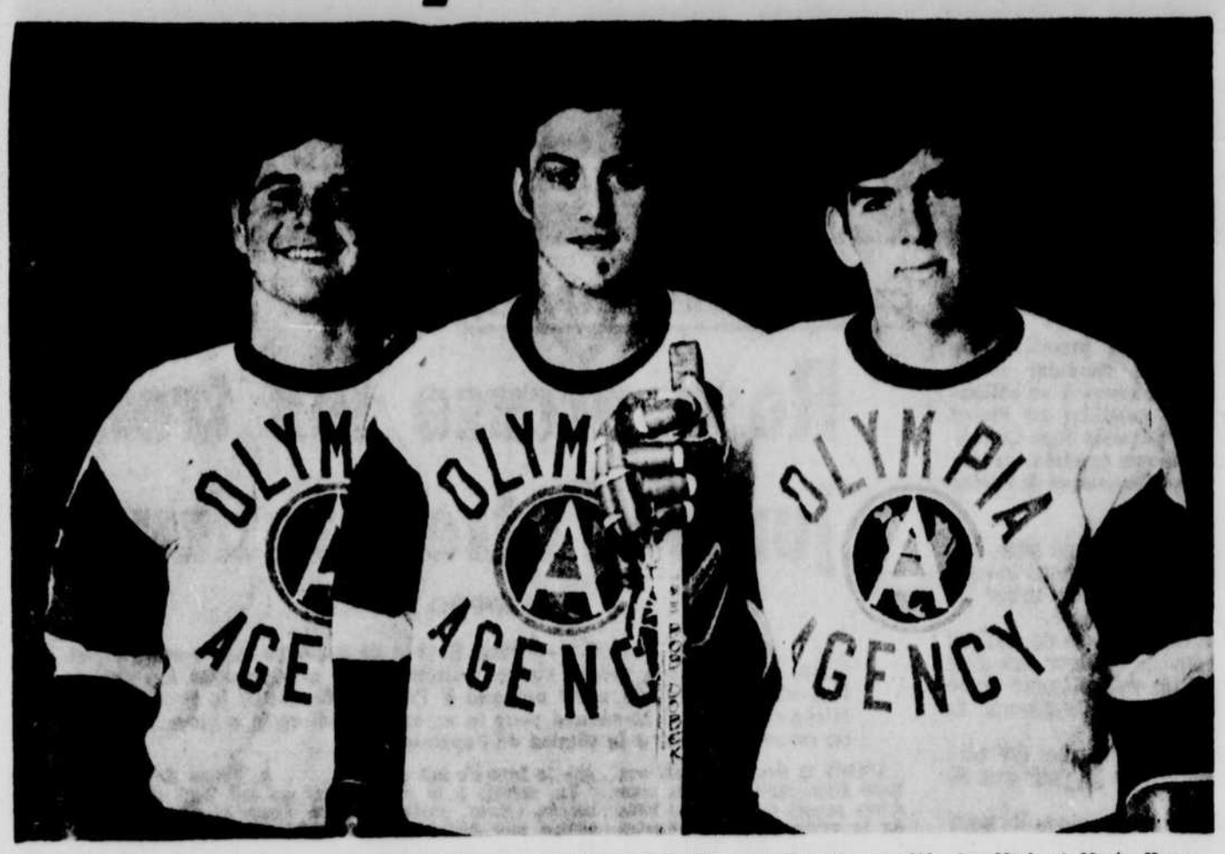

● Voici trois autres joueurs qu'on pourra voir avec les Junior Red Wings de Detroit aux côtés des Mark et Marty Howe, Pat Donnelly et Jim Lami. Il s'agit du défenseur Ron Serafini qui, malgré ses 200 lbs, aime bien effectuer des montées à la Bobby Orr; de l'ailier gauche Gary Kardos, qui est le capitaine des meneurs de la ligue du Sud de l'Ontario; et du centre Bob Dobek, qui s'échange régulièrement la tête des pointeurs avec le numéro 9 bien connu.

Par JACQUES REVELIN

Près d'une quinzaine de Pee-Wee devenus grands seront en action ce soir au Colisée de Québec où, voici plusieurs années, ils avaient attiré autant de monde qu'il y en aura pour ce match amical entre les Remparts et les Juniors Wings de Detroit. Dans le club local, au moins dix joueurs ont pris part au tournoi international. Mentionnons Lafleur, Richard, Giroux, Fortier, Locas. Ce ne sont pas les seuls. Dans la formation américaine il y a bien sûr les fils de Gordie Howe et au moins deux autres: Serafini et Fulton. Leur participation à la grande compétitoin des "poussins du hockey" s'étage sur cinq années. Lafleur a disputé les troisième, quatrième et cinquième et Mark et Marty Howe les sixième et septième. Beaucoup s'en souviennent encore et voilà pourquoi nombreux sont ceux qui tiennent à les revoir, d'autant plus que leurs progrès seraient impressionnants. Cette rencontre sort de l'ordinaire. On avait d'abord songé à faire venir les Juniors Wings l'automne dernier, pendant la période d'entrainement. Les arrangements n'étant pas trop faciles, le projet fut écarté. Mais à la suite d'un rappel dans notre journal et grâce aux démarches entreprises par Louis Chassé, au nom de la Galerie Sportive de Québec, cette rencontre hors-concours a finalement été conclue à la grande satisfaction des milliers de personnes heureuses d'assister à un événement inédit que les dirigeants des Canadiens Juniors de Montréal regrettent très certainement de ne pas présenter au Forum. Cette rencontre se déroulera dans le ton du tournoi Pee-Wee et dans son esprit également car tous les profits de la recette seront versés au Patro Roc-Amadour, comme les bénéfices de la compétition internationale se seront encore, après sa douzième reprise qui débutera dans neuf jours. La contribution désintéressée des Remparts mérite d'être soulignée. La société Colibec ne retirera pas un sou de cette manifestation. Les Wings non plus, d'ailleurs, bien que les frais de leur voyage et de leur séjour seront couverts par leurs hôtes, évidemment.

UN BON MATCH POUR LE CLUB QUEBECOIS

Selon certains témoignages, la ligue junior du Sud de l'Ontario n'est pas aussi forte que la ligue junior majeure du Québec. Si c'est exact, les Remparts ne devraient pas avoir trop de difficultés à vaincre leurs visiteurs américains.

Cette rencontre purement amicale sera toutefois un bon match pour les joueurs de Maurice Filion. Depuis quelque temps, leur formation est en difficultés. Elle continue certes à accumuler des victoires, mais pas avec autant de panache qu'on la vit dominer, terrasser et parfois même complètement déclasser les autres clubs de son circuit, jusqu'à la fin décembre. Comme les éliminatoires approchent, un regain de puissance devient pressant et cette joute devrait permettre aux 'Diables rouges" de réajuster leur jeu, aussi bien à l'attaque que sur la défensive.

Un seul joueur ne pourra malheureusement participer à ce duel. Blessé à une cuisse dans l'exhibition de lundi soir, à Ville Saint-Michel, Yves Lacroix doit se soumettre à un repos d'une dizaine de jours. En voilà un qui n'est réellement pas chanceux car il recommençait à jouer après une assez longue période d'inaction causée par un subit déclin de sa condition physique. Son absence et le désir d'effectuer de nouvelles expériences ont poussé Maurice Filion à effectuer certains changements. Ce soir, il mettra André Savard au centre de Lafleur et Brière. Richard, Locas et Lamarre resteront groupés sur la même ligne et Duguay, Grenier et Giroux formeront le troisième trio, Lambert restant en réserve sur le banc. Par ailleurs, le pilote des Remparts profitera de l'occasion qui s'offre pour mettre deux joueurs du Couillard à l'essai. L'ailier droit Jacques Chiasson et le défenseur Jacques Trudel doivent revêtir l'uniforme du club... en or et seront probablement utilisés occasionnellement. D'autre part, Filion songe peut-être à faire alterner ses deux cerbères, afin de remettre dans le bain Serge Gaudreault.

SURTOUT UN BEAU TOUR POUR LES WINGS

Les Juniors Wings viennent à Québec, non pas tellement avec la ferme ambition de vaincre la plus forte équipe du hockey junior A québécois, mais surtout pour faire un beau petit tour dans la ville de l'unique carnaval d'hiver au monde; dans cette cité que plusieurs ont déjà visitée pour la quitter avec l'envie de la revoir. Leur passage sera malheureusement très bref, donc fatiguant. Ils devaient s'envoler ce matin de très bonne heure et, dès leur arrivée dans la vieille capitale, on devra évidemment les traiter un peu comme des touristes, en leur faisant visiter les quartiers pittoresques et signer le livre d'or de l'hôtel de Ville.

Quelques heures de repos étaient toutefois prévues dans l'après-midi. Ils auront ainsi l'occasion de se détendre dans leur chambre du Château Frontenac avant la rencontre qui débutera à 20h15. Leur retour à Détroit doit s'effectuer demain matin.

Cette équipe junior américaine domine actuellement le circuit ontarien dans lequel elle lutte. En vérité, celà fait tout juste une semaine que les Wings sont passés en tête, grâce à leur victoire de 6-0 sur le club de Chatham qui détenait le premier rang. Ce blanchissage a eu lieu à l'Olympia de Detroit, voici les grands Red Wings n'en attirent plus souvent. En fait, pour 18 de leurs 25 matches locaux, Gordie Howe et ses coéquipiers ont joué devant de plus faibles assistances.

Il faut cependant préciser ceci: Une promotion avait été organisée à l'occasion de la semaine du hockey mineur. On avait vendu des billets en bloc (70 pour $35.00), ce qui permit d'en écouler 12,725. Les 1,207 autres furent achetés aux prix réguliers. Encouragés par ce succès phénoménal, une seconde expérience a été tentée et 13,200 places avaient été vendues pour le match suivant contre le club de Brantford.

Que valent vraiment ces jeunes joueurs américains?

Nous l'ignorons. Mark et Marty Howe n'étaient pas mal du tout à l'âge Pee-Wee.

Comme certains l'affirment, ils ressemblent sans doute à leur père. Ce soir, dans la foule, on entendra sûrement dire: "As-tu vu comme il patine et il lance le disque, c'est Gordie tout c... raché. A Montréal, il y en a qui se sont empressés de dire que Mark est meilleur que l'était Lafleur à 15 ans. C'est possible, mais ça reste à vérifier. Si l'on n'a pas exagéré, qui s'en surprendra? N'est-il pas normal que l'enfant de l'un des plus grands joueurs de tous les temps possède des dons supérieurs pour le hockey à ceux d'un fils de soudeur?

Dommage que toute la population de Québec ne peut être contenue dans le Colisée pour voir ça...

Alignements des deux clubs

RED WINGS	REMPARTS
Gardiens de buts	
1—Jim Lanzi	1—Serge Caudreault
20—Steve Misliewicz	30—Reynald Fortier
Défenseurs	
2—Ron Serafini	2—Jean Landry
3—Marty Howe	3—Pierre Roy
5—Bill Fraser	6—Paul Dion
6—Doug Reed	19—Richard Perron
12—Kevin O'Rear	21—Bill Landers
Centres	
11—Bill Ciraulo	11—Richard Grenier
14—Bob Dobek	12—André Savard
15—Geor Case	16—Yves Lacroix
17—Tom Esper	18—Jacques Locas
Ailiers gauches	
7—Gary Kardos	7—Pierre Duguay
9—Mark Howe	8—René Lambert
18—John Asadoorian	9—Michel Brière
19—Frank Verner	15—Jacques Richard
Ailiers droits	
4—Dave Fulton	4—Guy Lafleur
8—Pat Donnelly	10—Réjean Giroux
10—Doug Ross	14—Jean Lamarre
16—Scott Jessee	17—Jacques Chiasson

On compte plus de 15,000 joueurs de hockey mineur dans le Michigan

Au début du présent hiver, la presse sportive de Detroit s'est appliquée à mettre en évidence, le hockey junior. Dans un ojurnal, on pouvait lire notamment cet article, dont la traduction nous permet de réaliser la forte expansion du hockey mineur dans l'Etat du Michigan, au cours des dix dernières années:

Qu'est-ce que le hockey Junior A?

Le hockey Junior A est arrivé à l'Olympia et les gens de Detroit doivent se demander: "Qu'est-ce exactement le hockey Junior A"?, "qu'est-ce que je puis m'attendre de voir, en surveillant leurs parties"?, "quels bénéfices ce hockey apportera-t-il à notre ville"?

Le hockey Junior A, est le plus haut niveau qu'un jeune joueur de hockey, âgé de moins de 20 ans peut atteindre, avant de faire partie, soit des équipes olympiques, soit des équipes universitaires, soit des équipes professionnelles. Par suite d'un accroissement du nombre de jeunes ojueurs talentueux aux Etats-Unis, c'est le temps de présenter cette compétition, d'un haut niveau à Detroit. Ce genre de hockey existe depuis des années au Canada et il est temps que nous commencions le rattrapage.

Les gens de Detroit peuvent être fiers du calibre des jeunes joueurs de hockey de notre ville et aussi du Michigan. Le record de l'Etat est inégalé en ce qui concerne les championnats nationaux, dans presque toutes les catégories d'âge. Le nombre de joueurs maintenant enregistrés est de 15,800 alors qu'il y a dix ans, on n'en comptait que 6,000. Un tel accroissement est étonnant car nous avons souffert d'un manque de facilités aussi bien que d'un manque d'instructeurs qualifiés pour entrainer avec succès les jeunes qui étaient intéressés à une carrière dans le hockey.

Les dépisteurs des clubs professionnels sont constamment à surveiller les joueurs de calibre Junior A les plus prometteurs et plusieurs choix s'offrent à eux: l'équipe olympique, celle de l'Université ou les rangs professionnels. Ils peuvent avoir la chance de signer un contrat professionnel qui sera en vigueur après un séjour avec l'équipe olympique, ou après une carrière universitaire où ils pourront compléter leurs études avant de s'engager chez les pros. Si le hockey professionnel est le rêve de tout jeune joueur, il peut aller directement dans les ligues majeures du hockey. La décision appartient au jeune, mais l'exposition, l'expérience et l'opportunité sont ici dans le Junior A.

La ville de Detroit, comme Québec, a été fondée par un explorateur français

Detroit, c'est un port de mer international, loin dans le mid-west américain. C'est un restaurant oriental situé au sommet d'un délicat gratte-ciel avec vue magnifique sur le cours d'eau le plus occupé au monde. C'est aussi la villes des sculpmillial à l'île Belle, ou d'une première mondiale au théâtre Fisher. C'est la foire la plus ancienne aux Etats-Unis, la ville des concerts d'été par la Symphonie de Detroit et des ballades en bateau à Bob-Lo.

C'est auss ila villes des sculptures de Marshall Frederik, des fontaines gracieuses de Carl Milles et la ville des grands centres de fabrication d'automobiles. C'est là qu'on transforme le fer ou l'acier en autos sport, en luxueuses limousines ou en wagonnettes familiales.

Telle est la ville de Detroit, la 5e ville en importance aux Etats-Unis, la capitale mondiale de l'automobile.

C'est à Detroit que Henry Ford a complètement révolutionné les modes de déplacement grâce à sa fameuse ligne d'assemblage qui a valu au monde du travail les premiers salaires de $5.00 par jour.

Detroit est une ville qui ne cesse de s'étendre autour du point où, en 1701, l'explorateur français Antoine de la Mothe Cadillac a fondé le fort Pontchartrain.

Trois drapeaux ont flotté depuis sur Detroit. Le drapeau fleurdelisé de France, l'Union Jack de la Grande-Bretagne et enfin le drapeau étoilé des Etats-Unis. Detroit est situé face à la ville canadienne de Widsor; elles sont séparées l'une de l'autre par la rivière Detroit.

L'occasion du festival international annuel de la Liberté célébré aux Etats-unis le jour de l'Indépendance et au Canada le jour de la Confédération, au début de juillet, permet aux deux villes de l'automobile de fraterniser davantage. L'un des faits saillants de ce festival est un gigantesque feu d'artifice au-dessus de la rivière Detroit qui attire plus de 500,000 personnes.

Detroit est une ville industrielle. Les bureaux d'administration des compagnies American Motors, Chrysler, Ford et General Motors sont tous dans cette ville. Detroit est aussi un centre de l'industrie de l'acier, des produits chimiques, des outils et du traitement du sel.

Le Musée Henry Ford et le Greenfield Village à Dearborn, en banlieue de Detroit, sont quelques-unes des principales attractions touristiques aux Etats-Unis. On y fait voir la vie à une époque plus ancienne et certes plus difficile.

Ford a fait transporter au village Greenfield l'atelier de son ami Thomas Edison, installé à Menlo Park, dans le New Jersey. On y trouve également le tribunal où Abraham Lincoln a plaidé, de même que la chaise sur laquelle il avait pris place au Théâtre Ford quand il a été assassiné par John Wilkes Booth.

Alors que Greenfield Village constitue un véritable monument pour la terre américaine, le musée Dossin Great Lakes, sur l'île Belle (Belle Isle) dans le parc situé sur la rivière Detroit, représente un véritable oasis pour les amoureux.

La rivière forme un entonnoir pour les eaux des lacs Supérieur, Michigan et Huron vers le lac Erié et en passant par les Chutes Niagara pour rejoindre le lac Ontario, puis le St-Laurent. C'est un site exceptionnel autant pour les visiteurs à Detroit que pour les habitants de cette ville. Il y a plusieurs pares aménagés le long de la rivière d'où le public peut surveiller les quelques 600 ou 700 bateaux remorqueurs chargés de minerai sillonner le cours d'eau en tous sens ou admirer les couleurs d'un océanique parvenu à cette hauteur grâce à la voie maritime.

Une autre façon plus originale d'assister à ce spectacle est celle d'emprunter l'un des nombreux bateaux de plaisance qui font la navette entre Detroit et l'île Bob-Lo située à la pointe du lac Erié en territoire canadien.

Les partisans des Red Wings de Detroit sont différents de ceux des autres équipes de la Ligue Nationale.

Ce qui les fait différents? Leur provenance de partout à la ronde.

Il y a d'abord les gens de Detroit, bien sûr, ce grand port intérieur du Midwest américain, capitale mondiale de l'automobile.

De l'autre côté de la rivière qui sert de frontière entre le Canada et les Etats-Unis, se trouve la ville de Windsor, en Ontario. Elle dresse ses petites maisons face aux gigantesques gratte-ciel de Detroit. Les Red Wings comptent donc aussi à Widsor des partisans endiablés.

On vient également d'autres villes du Michigan et des campus universitaires (où, soit dit en passant, le hockey compte beaucoup d'adeptes) voir jouer les Red Wings.

L'Olympia de Detroit, où les Red Wings présentent leurs parties locales, est l'un des plus beaux arénas du circuit. Il a ouvert ses portes en août 1927. Un rodéo fut d'abord présenté à l'Olympia, puis un match de boxe.

Ce n'est que le 22 novembre de la même année que le hockey y fut présenté pour la première fois. Le club Detroit portait alors le nom de "Cougars". Il rencontrait les Sénateurs d'Ottawa. Même si John Sheppard, du Detroit, marqua le premier but, selon les records, Ottawa remporta la victoire 2 à 1.

Comme ailleurs, la demande de billets se fit de plus en plus grande, et en 1965, au coût de $3 millions on ajouta 1,800 sièges. L'Olympia compte maintenant 13,200 sièges, mais peut accueillir 15,700 spectateurs.

Plus que dans n'importe quelle autre ville, l'intérêt des spectateurs de l'Olympia, à Detroit, est souvent partagé.

On favorise bien sûr les Red Wings. Mais lorsque le Canadien ou les Maple Leafs se rendent à Detroit, on se range volontiers du côté de l'équipe canadienne.

Les héros sportifs sont vivement acclamés à Detroit.

Qu'ils soient des joueurs de hockey, de baseball, de football ou de basketball. Les milliers de fervents sportifs de Detroit n'omettent rien quand vient le temps de fêter les leurs; à preuve, cette danse populaire dans les rues de la ville jusqu'aux petites heures du matin à la suite de la victoire des Tigers dans la série Mondiale.

Silhouette de Detroit, au crépuscule

HIER

Ligue NATIONALE

Montréal 5, Vancouver 2

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

Drummondville 2, Trois-Rivières 3
Sorel 3, St-Jérôme 5
Cornwall 6, Verdun 5

Ligue INTERMEDIAIRE B

Québec 3, Lévis-Lauzon 4
La Guadeloupe 7, St-Georges 1

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE

Québec vs Montréal 7 h.
(Disputée à Halifax)

Ligue NATIONALE

St-Louis à Toronto
Chicago à New York
Los Angeles à Boston
Detroit à Minnesota
Oakland à Pittsburgh

Exhibition JUNIOR

Detroit vs Québec 8 h. 15

Ligue INTERMEDIAIRE B

Lévis-Lauzon vs Québec 8 h.
(Disputée à St-Romuald)

Coupe du QUEBEC

U.Q.T.R. vs Laval 8 h.

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Québec	49	19	19	8	139	151	46
Montréal	46	17	21	8	146	159	42
Springf.	46	18	23	5	153	184	41
Providence	45	15	21	9	151	171	39

Division OUEST

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Baltimore	44	27	12	5	167	141	59
Cleveland	45	23	17	5	178	128	51
Rochester	46	18	21	7	157	165	43
Hershey	44	17	20	7	138	130	41

LIGUE NATIONALE

Section EST

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Boston	49	35	8	6	239	126	76
New York	49	30	10	10	164	112	70
Montréal	50	25	16	11	177	143	57
Montréal	49	22	16	11	172	141	55
Toronto	50	23	23	3	159	147	49
Buffalo	49	13	26	10	122	195	36
Detroit	49	14	28	7	133	190	35
Vancouver	51	15	31	5	134	189	35

Division OUEST

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Chicago	50	33	11	6	186	115	72
St-Louis	48	21	14	13	131	123	55
Philadel.	50	19	22	9	131	145	47
Minnesota	50	18	22	10	116	139	46
Pittsb.	50	15	22	12	139	141	44
Los Ang.	48	14	23	11	142	176	39
Californie	50	15	32	3	127	179	33

Ligue JUNIOR MAJEURE DU QUEBEC

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Québec	44	39	5	0	306	135	78
Shawinigan	43	28	15	0	204	185	56
T.Rivières	44	27	16	1	210	162	55
Verdun	45	21	24	0	189	235	42
Sherbrooke	46	20	25	1	200	216	41
Drummond.	44	18	23	3	193	208	39
St-Jérome	44	19	24	1	182	205	39
Sorel	46	17	28	1	161	191	35
Rosemont	44	16	27	1	190	224	33
Cornwall	42	12	30	0	165	238	24

LIGUE JUNIOR B PROVINCIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Ste-Foy	36	27	8	1	235	131	55
Shawinigan	36	24	11	1	201	120	49
Cap-Madel.	35	24	11	0	238	122	48
Victoriaville	35	7	26	2	139	252	16
La Tuque	36	4	30	2	102	207	10

LIGUE JUNIOR B METROPOLITAINE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
R.-Amadour	21	13	5	3	143	94	29
Loretteville	20	11	5	4	112	63	26
Anc.-Lorette	21	9	9	3	100	107	21
Les Saules	20	8	10	3	91	101	19
Pont-Rouge	21	3	15	3	56	137	9

LIGUE JUNIOR B DE L'EST

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
St-Romuald	22	19	2	1	149	71	39
St-Georges	21	24	6	1	129	85	29
Lév.-Lauzon	22	8	14	0	92	125	16
Donnacona	23	2	21	0	84	174	4

LIGUE INTERMEDIAIRE B

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
St-Georges	25	12	6	7	130	108	31
Lévis-Lauz.	25	11	9	5	118	120	27
La Guadel.	19	8	5	6	108	94	22
Québec	19	3	14	2	81	128	8

LIGUE PROGRESSION

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Aigles	13	8	2	3	69	46	19
Casters	13	7	5	1	67	73	15
Loups	13	3	7	3	67	91	9
Bulldogs	13	3	7	3	73	66	9

Les Ducs battent les Rangers de justesse

A Trois-Rivières, les Ducs ont supplanté les Rangers de Drummondville 3-2 grâce à deux buts de Richard Leduc dans la 3e période.

Serge Beaudoin a complété le total des vainqueurs tandis que Michel Belisle et Denis Patry marquaient les buts des vaincus.

Enfin, à Verdun, les Royals de Cornwall ont surclassé les Maple Leafs 6-5.

Bob Murphy, avec deux buts, a dirigé l'offensive des visiteurs, dont les autres compteurs ont été Tony McCarthy, Blair McDonald, Brian McCullough et Barry Brooks, tandis que Wes Wiseman, Don Atkinson, Yvan Bouillon, Peter Folco et Serge Martel.

Les Alouettes de St-Jérôme ont vaincu les Eperviers de Sorel 5-3 dans un match de la Ligue Junior A du Québec hier soir.

M. Desfossés, B. McMillan, P. Archambault, C. Rocheleau et S. Roch se sont partagé les buts des locaux tandis que M. Déziel, avec deux buts et L. Fontaine répliquaient pour les visiteurs.

Ligue Américaine

LES POINTEURS

	B.	A.	Pts
Dufour, Balt	20	35	55
Speck, Balt	21	33	54
J. Johnston, Cle	17	36	53
Beaudin, Cle	15	31	46
Sheehan, Mtl	24	21	45
Rivers, Balt	20	25	45
Blackburn, Roc	15	30	45

Pointeurs Junior A

	B	A	Pts
Lafleur, Guy, Qué.	87	57	144
Dubé, Normand, Sher.	55	51	106
Leduc, Richard, T.-R.	43	50	93
Brière, Michel, Qué.	34	58	92
Richard, Jacques, Qué.	37	52	89
Péleffy, André, Rose.	36	48	84
Grenier, Richard, Qué.	17	66	83
St-Sauveur, Cl., Sher.	29	51	80

Rendement des Remparts

NOMS	PJ	Buts	Ass	Pts	Pun.
LAFLEUR, Guy (4)	44	87	57	144	66
BRIERE, Michel (9)	44	34	58	92	37
RICHARD, Jacques (15)	40	37	52	89	100
GRENIER, Richard (11)	44	17	66	83	91
SAVARD, André (12)	43	30	45	75	105
GIROUX, Réjean (10)	38	23	36	49	115
LOCAS, Jacques (18)	38	22	29	51	37
DUGUAY, Pierre (7)	37	18	29	47	53
LACROIX, Yves (16)	41	23	18	41	12
LANDRY, Jean (2)	44	6	33	39	29
LAMBERT, René (8)	36	17	13	30	25
DION Paul (6)	42	2	22	24	41
LANDERS Bill (21)	42	1	14	15	115
PERRON Richard (19)	44	3	9	12	5
ROY Pierre (3)	22	0	3	3	88
LAMARRE Jean (14)	8	1	4	5	7

MOYENNES DES GARDIENS DE BUTS

	PJ	LC	BC	Moy.
Fortier, Raynald (30)	2415	837	71	2.91
Gaudreault, Serge (1)	2	55	10	5.00

ASSISTANCES

Au Colisée	22 parties	221,816
A l'extérieur	22 parties	93,227
TOTAL	44 parties	315,043

BUTS VICTORIEUX

Guy Lafleur 12, André Savard 7, Jacques Richard 5, Yves Lacroix 3, Réjean Giroux 3, Michel Brière 3, Richard Grenier Lacroix 3, Réjean Giroux 3, Michel Brière 2, Richard Grenier 1, Rene Lambert 1, Jacques Locas 1.

BUTS: AVANTAGE NUMERIQUE

Guy Lafleur 10, Michel Brière 4, Réjean Giroux 6, André Savard 4, Yves Lacroix 2, Richard Grenier 1, Jean Landry 1, Savard 3, Yves Lacroix 2, Richard Grenier 1, Jean Landry 1, Jacques Richard 7.

BUTS: DESAVANTAGE NUMERIQUE

Jacques Richard 4, André Savard 3, Guy Lafleur 1, Paul Dion 1, Richard Grenier 1, Réjean Giroux 1.

AMENEZ VOT' BLONDE, JEUDI
Les DAMES paieront 1/2 PRIX
vs SPRINGFIELD à 8.05 h.
Billets au Colisée

Béliveau et Ferguson toujours très utiles pour le Tricolore

Jean BELIVEAU

John FERGUSON

VANCOUVER (P.C.) — Jean Béliveau et John Ferguson ont réussi chacun deux buts, hier soir, pour conduire les Canadiens de Montréal à une victoire de 5-2 sur les Canucks de Vancouver, dans un match de la LNH.

Marc Tardif a complété la fiche des Canadiens, tandis que Murray Hall et André Boudrias répliquaient pour les Canucks.

Les Canadiens demeurent au troisième rang du classement de la division Est, à 13 points des Rangers de New York, tandis que les Canucks partagent la cave du classement avec les Red Wings de Detroit.

Béliveau a ouvert le pointage dès la 36e seconde de jeu dans le match, lorsqu'il logea un lancer de 10 pieds dans la partie supérieure du filet.

Ferguson a ensuite fait 2-0 à 13:15 lorsque son lancer devia sur le poteau des buts pour pénétrer au fond de la cage.

Tardif enfila son 12e but de la saison à la 31e seconde de jeu dans le deuxième engagement, en prenant le cerbère Dunc Wilson en défaut avec un lancer d'environ 35 pieds.

Les Canucks ont réussi à réduire l'avance des Canadiens lorsque Hall s'empara d'un retour de lancer pour déjouer Rogatien Vachon, à 13:53, puis Boudrias compta sur un jeu de puissance à 16:01.

Béliveau et Ferguson ont complété la fiche du match durant la troisième période avec leurs 15e et 6e buts de la saison respectivement.

Cette victoire assure aux Canadiens une priorité de huit points sur les Maple Leafs de Toronto, qui occupent le quatrième rang du classement.

SOMMAIRE

Première période:

1—Montréal: Béliveau 14 (Cournoyer) ... 0:36
2—Montréal: Ferguson 5 (Sheehan, Tremblay) ... 13:15
PUNITIONS: Rizzuto V 3:17, Taylor V 7:04, Tardif M 9:03, Wilkins V 12:30.

Deuxième période:

3—Montréal: Tardif 12 (Béliveau) ... 0:31
4—Vancouver: Hall 14 (Corrigan, Tallon) ... 13:53
5—Vancouver: Boudrias 16 (Palement, Corrigan) ... 16:01
PUNITIONS: Béliveau M 4:47, Harper M 12:43, Richard M 15:13, Roberto M, Séguin V, majeures 19:45.

Troisième période:

6—Montréal: Béliveau 15 (Cournoyer) ... 7:33
7—Montréal, Ferguson 6 (Harper) ... 13:12
PUNITIONS: Lapointe M 8:49, Ferguson M 19:47.

Lancers par:

Montréal	9	8	11	—28
Vancouver	6	13	8	—27

GARDIENS: Vachon, Montréal; Wilson, Vancouver.

Assistance: 15,569.

Le Rouge et Or reçoit ce soir les Patriotes de Trois-Rivières

Les Patriotes de l'Université du Québec à Trois-Rivières rendront visite au Rouge et Or de Laval ce soir, à compter de 8 heures au Pavillon de la Jeunesse.

Lors du premier match entre les deux clubs, les équipiers de Jean-Charles Gravel avaient récupéré à temps d'un pénible voyage dans la tempête pour se rallier à la 3e période et triompher 5-4 dans la cité de Laviolette. Le pilote Guy St-Jean aligne plusieurs anciens joueurs de la Ligue Métropolitaine, qui ont trouvé dans le département de récréologie de l'université trifluvienne un endroit idéal pour allier les études à la pratique de notre sport national. L'U.Q.T.R. compte d'ailleurs une victoire de 6-3 sur les Marriors de Loyola, l'équipe interuniversitaire numéro un au pays. Le match présente d'autant plus d'intérêt que l'an prochain, Laval et Trois-Rivières feront partie de l'unique conférence sportive réunissant toutes les universités de la Belle Province.

Dans le moment, le match ne compte que pour la coupe du Québec où le Rouge et Or a une fiche de 4-2-1 avec encore 5 joutes à disputer, toutes à Québec. (J. P.)

LES TUYAUX DU HOCKEY

par [illegible] de la L.N.H.

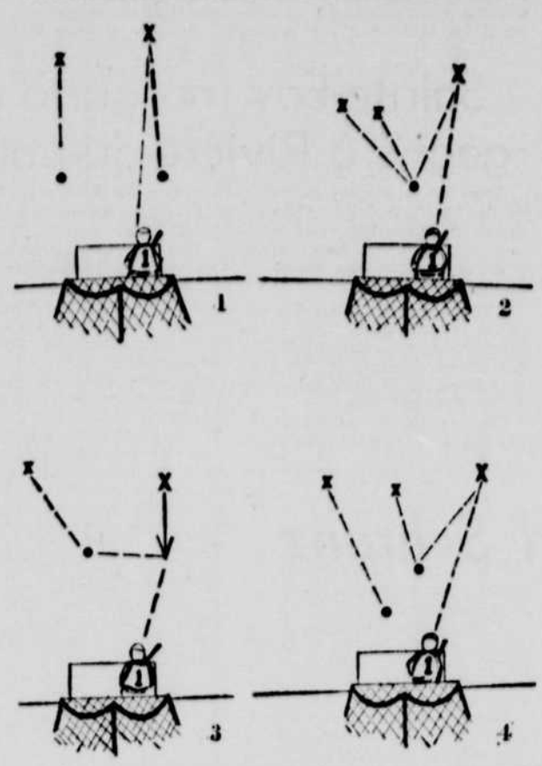

Le jeu des défenseurs

Par BOBBY ORR

Comme défenseurs, vous êtes appelés à enrayer les effets des erreurs de vos coéquipiers. Votre rôle consiste à prendre le contrôle du disque dans votre zone et à déclencher le jeu dans l'autre direction le plus tôt possible. Gardez l'adversaire loin de votre filet, ne laissez personne se préparer à recevoir une passe.

Je crois qu'un défenseur devrait porter lui-même le disque hors de sa zone la plupart du temps. La ligne de conduite est simple : si on a l'espace nécessaire pour le faire, on doit porter le disque soi-même.

Vous entendrez souvent des pilotes se plaindre que leur défenseur s'est fait prendre à l'autre bout de la patinoire. Si ça n'arrivait pas, vous ne verriez jamais d'échappées à deux contre un. Je me fais prendre tout le temps : c'est le prix à payer quand on joue du hockey offensif. Ces illustrations montrent quatre manoeuvres-types des défenseurs :

(X— porteur du disque; x— un autre attaquant; .— le défenseur)

(1) DEUX CONTRE DEUX : Le défenseur gauche s'occupe de l'avant droit; le défenseur droit s'occupe du porteur du disque.

(2) TROIS CONTRE UN : Le défenseur doit surveiller les trois attaquants et ce n'est pas un cadeau. Demeurez au centre. Le gardien doit se concentrer sur le porteur du disque. Essayez de forcer à lancer, sans pourtant vous jeter à terre.

(3) DEUX CONTRE UN : Le défenseur unique espère que le porteur du disque se dirigera du côté indiqué par la flèche et qu'il lancera de là. Le défenseur doit surveiller les deux joueurs, mais le gardien joue le porteur du disque.

(4) TROIS CONTRE DEUX : Le défenseur gauche s'occupe de l'avant droit; le défenseur droit s'occupe du centre et du porteur du disque. Le gardien ne surveille que ce dernier.

Tous droits réservés, Toronto Telegram Syndicate)

Bub Poile recommence à avoir des problèmes

VANCOUVER (PC) — Bud Poile espérait bien bâcler un échange afin d'enrayer la dégringolade de ses Canucks de Vancouver dans la LNH depuis Noël, mais il est demeuré les mains vides.

Le directeur - gérant avait amorcé des négociations avec les Red Wings de Detroit afin d'obtenir le défenseur Larry Brown.

En téléphonant lundi à Emile Francis, directeur - gérant des Rangers de New York, afin d'obtenir des renseignements sur Brown, il a appris que celui-ci était retournée à l'équipe américaine.

En effet, Brown et Bruce MacGregor venaient de passer aux Rangers des Red Wings en retour d'Arnie Brown et Mike Robitaille, plus Tom Miller.

Ainsi les difficiultés des Canucks ne sont pas terminées.

Après avoir perdu Orland Kurtenbach à la suite d'une blessure à un genou avant Noël, les Canucks sont descendus du 4e rang à la cave dans la division Est.

Poile a négocié avec tous les autres clubs du circuit dans le but d'enrayer la débandade, mais en vain.

Autres tentatives

Poile a tenté d'obtenir Mike Walton, mais il n'a pas su intéresser les Maple Leafs de Toronto.

Finalement, Walton est passé au Boston via Philadelphie.

Les Canucks étaient aussi intéressés à obtenir le défenseur Tracy Pratt du Buffalo, en retour de Ted Taylor, mais les Sabres ont écrasé Vancouver 6-1 dimanche et sont partis sans parler de l'échange.

Les Canucks n'ont pu compléter un seul échange cette saison. Ils ont vendu le défenseur John Arbour au St-Louis au début de l'année et acheté Danny Wéguin du Minnesota.

Kurtenbach devrait revenir au jeu d'ici trois semaines. Entre-temps, Poile et le pilote Hal Laycoe tentent de trouver une combinaison gagnante avec le personnel actuel.

	B.	A.	Pts
Esposito, Bos	45	51	96
Orr, Bos	22	60	82
Hodge, Ros	31	40	71
Bucky, Bos	29	38	67
B. uHll, Chi	29	34	63
Ullman, Tor	27	34	61
Ratelle, N.Y.	22	31	53
Cashman, Bos	15	38	53
Keon, Tor	25	27	52
McKenzie, Tor	18	32	50
Cournoyer, Mtl	27	24	51

Direct au but!

par Jacques REVELIN

Ce n'est pas dans l'anarchie que l'on préparera les J.O. de 1976

Il y en aurait long à écrire sur la nouvelle aventure ans laquelle s'engage Arthur Lessard, le président de la Confédération des Sports du Québec et le promoteur des Jeux d'hiver de Laval.

Hier il était à Québec en compagnie de son maire et d'un important groupe de supporteurs venus de la métropole pour les soutenir de leurs bravos. La conférence de presse tenue à la brasserie Molson avait attiré beaucoup de monde, tant même que les journalistes étaient nettement en minorité.

Ouverture des Jeux : 13 février —
Dates des compétitions : 13-14 et 26-27-28 février, puis les 5-6-7 mars.
Nombre de sports programmés : 24.
Nombre de "finalistes" anticipé : 7,000.

Afin de ne pas jeter de l'huile sur le feu, limitons-nous ensuite à cette seule recommandation :

De grâce, pour éviter que l'anarchie sportive règne dans une province où auront lieu les Jeux Olympiques de 1976, que MM. Tétreault et Lessard poursuivent leurs efforts en cours, mais que l'envergure de "leurs" Jeux soit raisonnable. Il n'y a jamais eu de compétitions multisports dans la région métropolitaine. Alors, pourquoi ne pas concentrer les efforts déployés à Laval pour lancer cette année les PREMIERS JEUX METROPOLITAINS, comme la région de Québec a les siens (interduchés).

Nous sommes aujourd'hui le 3 février. Or, les compétitions doivent débuter le 13, si bien qu'il ne reste plus que dix jours aux organisateurs pour achever les préparatifs qui viennent à peine d'être amorcés. Si ces Jeux d'hiver de Laval sont vraiment DU QUEBEC, il faudra que des athlètes de la Gaspésie, de l'Abitibi, du Saguenay - Lac-St-Jean, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, de l'Outaouais et de la Côte Nord y participent. Or, la plupart de ceux qui sont susceptibles de concourir ne savent pas encore quand où et comment les épreuves qui les regardent se dérouleront. Même si tous les journaux, les postes de radio et de TV leur fournissaient ces renseignements sans tarder, combien seront en mesure de prendre part à ces Jeux et auront-ils les moyens de se déplacer ?

Les premiers Jeux d'été du Québec ont été REGIONAUX. Pourquoi ceux d'hiver ne le seraient-ils pas également et mille fois bravo à Arthur Lessard et son groupe si Laval est la seule ville qui tente un essai dans son secteur. Par contre, si l'on s'obstine à vouloir réussir l'irréalisable, l'inconcevable, alors l'inévitable échec sera impardonnable et les torts causés malheureusement irréparables.

Nous lançons donc un vibrant appel au bon sens. L'audace n'est pas sans limites. Arthur Lessard est libre de prendre tous les risques, mais pas le président de la Confédération des Sports du Québec. Le réalisera-t-il assez tôt ou trop tard ?...

En souplesse

● Dans un journal de Détroit, le chroniqueur sportif Bill Brennan vient d'écrire ceci : "Les Red Wings de Detroit jouent pour GUY LAFLEUR, cette merveille de 20 ans du hockey amateur canadien. Centre ou ailier droit avec les Remparts juniors de Québec, il ira au pire club de la ligue Nationale au repêchage de juin. Les défaillants Red Wings pourraient fort bien être ce club. Ils disputent présentement ce titre aux Seals de la Californie, aux Sabres de Buffalo et aux Canucks de Vancouver. Comme Lafleur est toute une récompense, cela vaut la peine de terminer dans la cave. L capitaine de l'équipe québecoise a six pieds et il a déjà plus de 80 buts en 40 parties..."

● Jusqu'à l'an passé, une seule Canadienne parvenait à se classer honorablement dans le ski mondial alpin. Aujourd'hui, on en compte deux. La publication des nouveaux points F.I.S. indique en effet que Betsy Clifford est 5e en spécial, 9e en géant et 22e en descente. Betsy Crawford occupe la 14e place en descente et la 29e en spécial. Par contre, toujours pas de Canadiens à l'horizon...

● A cause de la basse température, le concours de ski-récréation qui devait avoir lieu ce soir au Relais, sous les auspices de la brasserie O'Keefe, a été remis au jeudi 11 février, avec l'espoir qu'il fera moins... "fret" au milieu de la semaine prochaine...

● Récemment, un dirigeant de la Commission de l'Exposition provinciale a admis que la vente de la bière au Colisée ne sera pas rentable, comme elle ne l'est pas au Forum de Montréal, semble-t-il. Ce n'est pas surprenant car ce genre de boisson est moins consommée l'hiver. Alors pourquoi s'être acharné à ouvrir des tavernes au Colisée alors qu'il aurait été plus profitable (donc plus logique) d'abreuver les parieurs de l'hippodrome et les amateurs de baseball au stade municipal... durant les chaudes soirées de l'été ?...

● Mark Howe a une série de 13 joutes consécutives avec au moins un point par partie. Les dernières statistiques que nous avons obtenues datent du 25 janvier. Le No 9 totalisait 31 buts et 56 passes. Suivaient Bob Dobek (33-48 ; 81), Pat Donnelly, Gary Kardos et Doug Ross...

● Dès la publication du rapport de l'étude sur le tournoi pee-wee, Paul Dumont déclare que l'une des recommandations des spécialistes de l'Université du Québec sera appliquée dès le prochain tournoi. Trois médecins se relayeront du matin au soir pour assurer une surveillance permanente. Jusqu'à maintenant, ce n'était pas le cas. Il sera ainsi possible d'éviter des excès comme deux instructeurs en commirent, l'an passé, en retournant sur la glace deux joueurs qui semblaient avoir une fracture...

● Le maire de Ville Laval nous a confirmé qu'une forte compression du budget des loisirs de sa municipalité vient d'être effectuée. La réduction dépasse la somme de $100,000. M. Tétreault se défend d'avoir exercé une telle coupure pour faciliter l'autofinancement des Jeux d'hiver qui auront lieu dans sa municipalité. Lors de la conférence de presse tenue par lui et son directeur de la récréation, Arthur Lessard, un journaliste a demandé à M. Tétreault de confirmer ou non sa candidature possible pour la chefferie de l'Union nationale. Après avoir dit qu'il ne voulait pas mélanger les choux et les raves, voici ce qui suivit : "Vous avez eu le privilège de poser une question, accordez-moi le privilège de ne pas y répondre..."

● Le sigle des Jeux d'Hiver canadiens de Saskatoon demeure celui des premiers Jeux tenus à Québec en 1967. Nous en sommes fier pour en être l'auteur. On a également conservé intacte la déclaration solennelle de l'athlète (serment). Elle se lit encore ainsi : "Je déclare, sur mon honneur, être digne de concourir dans les deuxièmes Jeux d'Hiver canadiens. Je recherche la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre, la gloire pour la partager avec mes frères; et je lutterai loyalement". Nous ignorons par contre si le système de pointage conçu par Me André Marceau a été maintenu...

● Le benjamin de la famille Howe ne jouera pas ce soir au Colisée de Québec, comme ses grands frères Marty et Mark. Pourtant, le hockey est également son sport favori mais il n'a que dix ans. C'est Murray. Le voici avec son père, au bord de la patinoire de l'Olympia de Detroit. On le verra peut-être prendre part à un prochain tournoi international pee-wee.

Les Oldtimers de la LNH auront récolté bientôt... un million

MONTREAL (PC) — Les clubs des anciens Oldtimers de la LNH ont amassé près de $1,000,000 pour différentes oeuvres de charité depuis 1963, en disputant des matches hors concours.

Glen Harmon, ex-défenseur des Canadiens et directeur du club actuel de Montréal, a rappelé hier, comment la charte du club avait été récupérée de Floride, où William Wray, ancien gardien des Maroons, avait apporté celle de l'ancien groupe du Québec.

Harmon croit que son groupe dépassera les $1,000,000 lors d'un match contre les anciens des Maple Leafs à Toronto le 19 février, au profit des fonds Charlie Conacher, pour le cancer.

Le club montréalais compte 25 joueurs, y compris Rocket Richard, Dickie Moore et Elmer Lach, des Canadiens.

Selon Harmon, le groupe ne demande que $1,000 pour tout match hors-concours, plus les dépenses de voyage. Ainsi, si les recettes dans une ville s'élèvent à $5,000, les hôtes en gardent la majorité pour leurs oeuvres locales, versant $1,000 aux ex-Canadiens pour leur oeuvre particulière, plus les dépenses de voyage.

Exemple

Au fait, les ex-Canadiens ont attiré 10,000 personnes au Forum, dimanche après-midi, contre les anciens Red Wings de Detroit, en dépit du départ d'Apollo 14.

Selon Harmon, les recettes de ce match devraient atteindre les $18,000, dont 75 pour cent seront versés aux clubs Richelieu et la balance à la Société québecoise des enfants infirmes.

Red Storey, ancien arbitre de la LNH, est membre du bureau de direction et dirige les matches du groupe de Montréal, ce qui fait dire à Harmon que "Storey est un de nos meilleurs joueurs, car il sait toujours trouver un genre nouveau de punitions".

L'ex-instructeur Toe Blake, se contente de rester derrière le banc, cette année.

Harmon croit qu'on a ainsi versé $100,000 aux organisations locales, plus des dons de $5,000 aux recherches sur le cancer, aux jeunes retardés et aux victimes de la thalidomine, depuis sept ans.

Les anciens possèdent aussi un chalet permanent à Joliette, lequel sert aux enfants infirmes, auxquels le groupe a également donné quatre ambulances.

Coquetel sportif

MONTREAL (PC) — Claude Larose, qui portera un casque protecteur à son retour au jeu, et Larry Pleau, qui se remet d'une opération à un genou, ont patiné à l'aréna de Verdun hier tandis que les Canadiens étaient à Vancouver. Pour sa part, Serge Savard subira une greffe à la jambe gauche aujourd'hui. Larose se sent tellement faible à la suite de sa commotion cérébrale, subie il y a 10 jours, qu'il ne rejoindra prabablement pas le club actuellement en voyage.

MONTREAL (PC) — Le lanceur Carl Morton, recrue de l'année dans la Ligue Nationale l'an dernier, a accepté hier les conditions des Expos de Montréal pour 1971. Morton, 18-11, est présentement à West Palm Beach où le club ouvrira son camp d'entrainement le 18 février. Morton a lancé pendant 285 manches, commencé 37 matches et complété 10 parties en 1970. Il avait également été élu joueur de l'année des Expos par le chapitre local des rédacteurs de baseball.

TORONTO (PC) — Bobby Orr et Beverly Boys, choisis athlètes canadiens de l'année, domineront un grand nombre d'étoiles qui assisteront au banquet des célébrités de l'Ontario jeudi. Parmi les autres étoiles connues, on notera la fameuse sauteuse Debbie Brill; le cycliste Jocelyn Lovell; Hervé Filion, champion conducteur mondial aux courses sous harnais; Sam Etcheverry, pilote des champions canadiens de football, les Alouettes de Montréal; plus Sharky Anderson et Earl Weaver, pilotes des clubs rivaux dans la dernière Série mondiale.

GENEVE (AFP) — La descente féminine du Kandahar, comptant pour la Coupe du Monde, Trophée Evian, ayant été annulée mardi en raison d'un enneigement qui ne permet pas une course d'une longueur conforme aux règlements de la Fédération internationale de ski, pourrait être courue à Sugarloaf New Hampshire aux USA, apprend-on à Murren de source autorisée.

LES ATHLÈTES SERONT "AUX PETITS SOINS" DURANT LES JEUX D'HIVER DE SASKATOON

SASKATOON — Du 11 au 22 février prochain, pour assurer les services médicaux aux athlètes et spectateurs des Jeux d'hiver de 1971, il y aura à Saskatoon : 200 médecins et spécialistes dont plusieurs depuis longtemps intéressés à la médecine sportive, 400 infirmières, 32 physiothérapeutes, 30 dentistes, 46 ambulanciers St-Jean et 30 internes.

Ce bilan de l'effectif médical, c'est le président du comité, le docteur Sam Landa lui-même qui le dresse, ajoutant en souriant, "il me semble que cette armée de 700 conseillers médicaux devrait pouvoir parer à toutes les situations d'urgence et assurer des soins de la plus haute compétence. Bien sûr, il est peu probable qu'il nous faille mobiliser 700 personnes à la fois".

Le comité médical a confié au Dr J.F. O'Keefe le soin de dresser un registre, ou plus exactement un tableau de service indiquant les affectations de chacun (date, heures et endroit) en plus des noms, numéros de téléphone, spécialités et autres renseignements utiles. A noter que tous ces gens se sont engagés à titre bénévole.

Le docteur O'Keefe est l'un des six médecins responsables de la coordination des services médicaux aux Jeux. Les 16 sports inscrits au programme des épreuves ont été classés par groupe de quatre. Chacune de ces catégories commande, en matière de médecine sportive, des soins particuliers que se partageront les docteurs R.W. Cram, Pat Bobyn, Bill Kinear et Walter Hader.

L'infirmerie, au troisième étage du Village Eaton (celui des athlètes) sera dirigée par la Dr. J. W. Doig qui se trouvera sur les lieux de 8 heures à 20 heures. Deux infirmières et un interne assisteront le médecin en chef.

"C'est d'ailleurs, précise le Dr Landa, la clinique du Village qui tiendra lieu de quartier général aux services médicaux. Le village des athlètes nous paraissait l'endroit tout indiqué pour y aménager une infirmerie de 16 lits, salle de thérapie (laquelle on entend mettre également à la disposition des entraineurs) ainsi qu'une pharmacie".

L'infirmerie de 16 lits permettra de traiter isolément les cas bénins de maladies contagieuses (grippe, etc.). "Nous croyons, poursuit le président du comité que psychologiquement nos patients se trouveront moins dépaysés à l'infirmerie du Village que dans le décor impersonnel des hôpitaux. D'ailleurs, nous épargnons à ces derniers l'encombrement auquel il leur aurait fallu trouver une solution".

A la clinique du Village, s'ajoutent les services auxiliaires prévus pour chacun des secteurs d'activités sportives. Au mont Blackstrap, par exemple, (comme aux autres endroits où se tiendront les compétitions) un médecin, deux infirmières et un interne assureront en permanence les soins médicaux. L'une des deux ambulances tiendra lieu de clinique. Par ailleurs, le service de transport ambulancier sera en tout temps disponible.

Bien que le comité se soit magistralement acquitté du mandat qui lui a été confié, son président n'entend pas se limiter à des exigences qu'il qualifie "d'élémentaires et temporaires". En matière de médecine sportive, selon le Dr Landa, la ville de Saskatoon pourrait fort bien hériter d'installations permanentes. Deux projets, notamment, semblent particulièrement lui tenir à coeur. Il s'agit des cliniques qu'on souhaiterait aménager au Saskatoon Arena d'une part, et au centre de ski du mont Blackstrap, d'autre part.

Si on n'arrivait pas à réaliser ces deux centres médicaux à temps pour les Jeux (ces cliniques commandent un équipement thérapeutique hautement spécialisé et dont le coût est à l'avenant), il semble bien que le Dr Landa ait l'intention très ferme de donner suite aux projets plus tard. "Ces installations permanentes pourraient s'inscrire au chapitre intitulé Legs des Jeux d'hiver de 1971", remarque le président du comité médical.

Brundage grimacera

DENVER Colorado (AFP) - Les négociations se poursuivent entre la Fédération des Etats-Unis de ski U.S.S.A. et plusieurs chaines de télévision américaines pour la conclusion d'un match qui mettrait aux prises, en mars, à Aspen, Colorado, les sélections nord-américaines et d'Europe de ski alpin.

"Nous sommes désireux d'organiser une telle rencontre avec le concours des meilleurs skieurs mondiaux, mais il nous faut le soutien de la télévision sans laquelle nos projets sont irréalisables", a déclaré, vendredi, Graham Anderson, chargé du ski alpin à l'U.S.S.A. La rencontre Amérique du Nord - Europe remplacerait le match Etats-Unis — France qui a été annulé.

Une bombe ébranle le junior B

TROIS-RIVIERES — Les Barons du Cap-de-la-Madeleine, malgré leur excellente fiche dans la ligue Provinciale junior "B" du président Yvon Monfette, ne pourraient pas participer aux prochaines séries éliminatoires. En effet, cette équipe, dirigée par Jean-Claude Aubry, perdrait toutes les joutes à la suite de la présence du joueur Guy Crevier dans l'alignement.

Cette bombe a éclaté lundi et a bouleversé tous les membres de la direction.

Le président régional de l'Association du hockey amateur, Roger Plouffe, a confirmé que le problème avait été apporté à la table des négociations samedi dernier, à Montréal.

Selon les versions données, le joueur Guy Crevier, natif de Buckingham, aurait depuis le début de la saison endossé l'uniforme des Barons du Cap-de-la-Madeleine, mais n'aurait jamais obtenu son transfert du district d'Ottawa où il était inscrit.

Après plusieurs discussions, le comité de l'Association du hockey amateur a décidé de faire suivre le règlement d'enlever toutes les joutes gagnées présence de Guy Crevier sur la au Cap-de-la-Madeleine avec la feuille officielle des parties gagnées. Cependant, Roger Plouffe déclare qu'il n'est pas d'accord avec cette décision car il y a d'autres joueurs sur le club qui ont travaillé et "je ne crois pas qu'on ait le droit de punir tout un club pour une infraction du genre. J'aimerais mieux imposer une amende à un club mais lui laisser les joutes car cela peut nuire au bon rendement du hockey", d'ajouter Plouffe.

Par contre, le gérant général Sam Lambert s'est dit tout simplement surpris de cette décision de la QAHA. "Une chose est certaine, de dire Lambert, les choses n'en resteront pas là. Nos gars ont trop travaillé pour laisser cette décision suivre son chemin. Nous sommes probablement en faute sur des points, mais nous croyons aussi que l'organisme provincial a ses lacunes. D'ici quelques jours nous aurons l'occasion de faire une déclaration à ce sujet".

En plus d ueas de Guy Crevier, les Barons du Cap-de-la-Madeleine ont aussi appris que le joueur Pierre St-Cyr, qui a porté le chandail de l'équipe pour 7 joutes environ n'était pas éligible pour évoluer dans le circuit junior "B" étant encore d'âge bantam. Ce dernier devra retourner chez lui et évoluer dans les rangs mineurs pour les deux prochaines saisons.

Sainte-Foy mosquito a gagné à Rivière-du-Loup

Tous les joueurs et dirigeants de l'équipe "Mosquito" Alliance-Sécurité de Ste-Foy, sont revenus enchantés de leur voyage à Rivière-du-Loup en fin de semaine dernière.

L'organisation de Ste-Foy fut ruque royalement par Jean-Claude Lepage, ancien joueur des As de Québec, et par l'organisation de la ligue Mosquito de Rivière-du-Loup.

Chaque joueur mosquito de Ste-Foy était l'invité spécial de familles de Rivière-du-Loup et ils en garderont un souvenir ineffaçable.

De plus, nos jeunes porte-couleurs se sont payés le luxe de remporter deux victoires en autant de parties. Ces parties furent organisées dans les cadres de la semaine du hockey mineur.

L'équipe de Ste-Foy qui participera au tournoi Mosquito de Montréal-Nord, comprend les joueurs suivants: Jocelyn Robitaille et Charles Auger dans les buts. La défense est formée de Marc Blouin, David Pichette, Marc Samson, John Delaney et Denis Dubuc. L'équipe se complète de Denis Picard, Denis Gagnon, Alain Voyer, Claude Bisaillon, Jean Dupont, Robert Nadeau, Jacques Jobin, Bruce Edwards, Paul Gauvin, Pierre Gagnon et Jean-Maurice Duplessis.

Ski de récréation

Pour faire suite à l'an dernier, un programme de ski de récréation a été mis sur pieds par la Brasserie O'KEEFE (Québec) ltée, pour les skieurs qui ne font pas de compétition mais qui ont des aptitudes d'habileté, et c'est pour MERCREDI (soir) le 11 février que le club Redskins organise le premier test d'habileté de la série de Slaloms-O'KEEFE, il sera tenu au Centre de ski LE RELAIS et débutera à 19.30 hrs. (7.30 hrs. p.m.) Cette compétition a été retardée au 11 février à cause du froid regnant actuellement.

Voici les règlements pour y participer:

Sont exclus: Tous ceux qui ont déjà fait de la compétition.
2. Tous ceux qui ont possédé une carte de compétition.
3. Tous les moniteurs.
4. Tous les patrouilleurs des patrouilles de ski.
5. Tous les gagnants de la série Slalom-O'KEEFE de l'an dernier.

Tous ceux ui sont intéressée d'y participer doivent s'inscrire à Roméo Mailloux tel.: 623-4559.

LAC BEAUPORT

Dimanche, le 7 février, aura lieu le 3ième concours fermé du Club de Ski Lac Beauport, à 10.30 hrs. a.m., sur les pistes du Manoir.

Nous savons ue ce Club maintenant familial s'occupe de compétitions pour les jeunes de 16 ans et moins. Présentement, les cadres comprennent une équipe Nancy Greene et une équipe de compétition Junior de 14 à 16 ans.

Ceux qui désirent s'enregistrer pour cette descente pourront le faire au local du Club, Au Chalet des Skieurs, samedi après-midi, de 1 hre. à 4.00 hres. p.m.

SOIREE APRES SKI

Le Club de Ski Lac Beauport organise une soirée, après ski, jeudi soir le 4 février prochain.

Tous les amateurs de ski sont invités à venir faire du ski patiner jusqu'à 10 hrs. p.m. au Manoir St- Castin.

Sandwichs tyroliennes et vin seront servis au Café Normand du Manoir St-Castin à 10 hrs. p.m.

Danse et prix de présence. Pour information, communiquer avec Mme Paul Côté 522-6991.

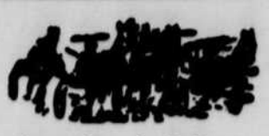

Inscrits à B.B.

MERCREDI

COURSE NO 1

TROT	Bourse	$1,500.
9—Eastern Boy (A. Boucher)		2-1
5—Perfect Blend (B. Côté)		5-2
3—Superman Mir (M. Dostie)		4-1
4—Tina Silk (J. Hébert)		5-1
2—Lively Kid (V. Bourgon)		6-1
6—J.T.W. (G. Filion)		8-1
8—Sharp Kilt (R. Coutu)		8-1
1—Kintail (G. Gendron)		10-1
7—In Demand (M. Picard)		5-1
Eligibles:		
Sunduet (P. Robillard)		
Rash Statement (J. MacGregor)		

COURSE NO 2

AMBLE	Bourse	$1,100.
1—Tacloban (J. Foley)		5-2
5—Moonshine (pas nommé)		3-1
4—Showella Adios (N. Bardier)		7-2
6—Superior Paddy (A. Deguise)		4-1
7—Ad Da Card (A. Bédard)		5-1
9—Buckshot Mir (W. Bourgon)		6-1
2—Nosys Brother (S. Grisé)		8-1
8—Lord Saunders (pas nommé)		8-1
3—Frigan (J.-C. Ducharme)		10-1
Eligible:		
Roys Queen (Y. Poirier)		

COURSE NO 3

AMBLE	Bourse	$1,500.
7—Bare Foot Boy (B. Côté)		5-2
5—Odios (G. Filion)		3-1
1—Cindy W. (J. MacGregor)		4-1
8—Ohio Royal (C. Savignac)		6-1
4—Peter Row Gil (M. Lachance)		6-1
2—Proud Victor (G. Bouvrette)		8-1
6—Gold Fly (J.-M. Savard)		10-1
3—Epi Time (D. Beauchemin)		15-1

COURSE NO 4

TROT	Bourse	$1,500.
5—Mr. Steps (D. Normandin)		2-1
7—Asola Mite (M. Lachance)		5-2
6—Davey Mir (J. Hébert)		4-1
1—Rannach Lad (A. Bédard)		5-2
3—Joe Rodney (G. Filion)		5-1
2—Tasha Lind (B. Desjardins)		6-1
4—Ruth Ann Sky (P. Caldwell)		8-1

COURSE NO 5

AMBLE	Bourse	$1,100.
4—Wil Lor Dolly (W. Bourgon)		2-1
3—Kappa Queen (G. Gendron)		7-2
2—Merrie Dazzier (J. Vanier)		4-1
5—Armbro Explorer (G. Sansoucy)		5-1
1—Colonel Walt (I. Duquette)		6-1
7—Dart Mir (A. Bédard)		8-1
8—Karen Mc (pas nommé)		8-1
6—Steve Angus (G. Surprenant)		12-1
Eligible:		
Moonshine Boy (M. Turcotte)		

COURSE NO 6

AMBLE	Bourse	$1,100.
6—Isola Abe (G. Jutras)		3-1
8—Rapid Sue (G. Filion)		7-2
3—La Coquine (R. Bouthillier)		4-1
5—Sweet Harmony (D. Normandin)		9-2
2—Easy Going Pick (G. Gendron)		5-1
1—Blaze Hootenany (W. Bourgon)		6-1
4—Lusty Lawrence (A. Bédard)		8-1
7—Honeyville Miss (C. Richer)		10-1

COURSE NO 7

AMBLE	Bourse	$1,200.
1—The Gogetter (J.-G. Lareau)		5-2
3—Helen Goose (D. Normandin)		3-1
2—Scotch Genese (P. Robillard)		7-2
8—Rokare (G. Gendron)		4-1
5—Silent Butler (M. Gingras)		3-1
4—Sherman Larry (Y. Gamache)		6-1
9—Fairwell Light (M. Turcotte)		8-1
6—Princess Mir (R. Paradis)		8-1
7—Baroness Angus (Y. Poirier)		10-1

COURSE NO 8

AMBLE	Bourse	$1,200.
2—Zeno (M. Turcotte)		3-1
4—Kimberly Sis (J. MacGregor)		7-2
7—Baylor Hanover (G. Gendron)		4-1
6—Mighty Go (M. Coutu)		9-2
1—Total Yankee (L. Aubin)		5-1
5—Wildcat Mir (B. Côté)		6-1
3—Ace Dean (R. Bouthillier)		8-1
8—Steady Hoot (pas nommé)		8-1

COURSE NO 9

TROT	Bourse	$1,000.
6—Pride of Sterling (P. Robillard)		5-2
7—Quick (J.-P. Gauthier)		3-1
5—Third Edition (D. MacTavish)		4-1
4—Ralphus Mir (C. Patry)		9-2
3—Boss Allen (C. Pelletier)		5-1
2—Johnny U. (M. Lachance)		6-1
1—Troubador (R. White)		8-1

COURSE NO 10

AMBLE	Bourse	$1,100.
4—Marmousset (J. Brosseau)		3-2
3—Queen's Lafayette (A. Boucher)		3-1
2—J.M. Captain (R. Bardier)		7-2
1—Extra (G. Filion)		4-1
6—Intrepid Dundee (G. Surprenant)		4-1
5—Duke Crain (G. Jutras)		5-1
7—Drummond King (J. Bruyère)		6-1
9—Goodbye Buckeye (J. Martineau)		8-1
8—Shady Valley (G. Gendron)		10-1

● Les responsables de l'organisation de la traditionnelle course en canots du Carnaval de Québec désirent aviser toutes les personnes intéressées que la date limite pour l'inscription des équipes de rameurs est fixée au 17 février, 18h. Pour plus de renseignements, on voudra bien communiquer avec l'organisation centrale du Carnaval ou avec M. Yvan Caron, président du Comité de la Course en Canots 1971 (Tél.: (418) 522-6772 ou 523-3911). Plusieurs équipes sont déjà inscrites et ont même commencé leur entrainement sur les glaces du fleuve. Encore une fois, la compétition s'annonce des plus serrée. A noter également que plusieurs nouveaux commanditaires ont informé le comité d'organisation qu'ils désiraient commanditer une équipe pour la course de canots de 1971. Cette année plus que jamais, il est facile de tenter votre chance et n'oubliez pas que pour gagner il faut d'abord s'inscrire.

Mise au point de Karl Schranz

Par AFP et PC

"Je désire remporter ma troisième médaille d'or aux Jeux Olympiques de Sapporo, de sorte que toute discussion sur mon éventuelle désignation comme nouveau directeur de l'équipe de ski d'Autriche est actuellement prématurée", a déclaré, mercredi, Karl Schranz au quotidien viennois Kurier.

Le champion autrichien, double vainqueur de la Coupe du Monde, a également manifesté le différend qui l'a opposé au prof. Hopplicher à Megève et fait une déclaration de loyauté envers ce dernier et ses entraineurs.

"Notre discussion, qui fut agitée, n'a porté que sur un thème précis: l'échange des numéros de départ d'un groupe à l'autre, a-t-il dit. Mais il ne s'agissait pas d'une révolte ouverte. J'ai en effet, toujours évité dans ma carrière de me mêler à des intrigues", a conclu Schranz.

Interrogé sur son forfait dans les courses de l'Arlberg-Kandahar, Schranz a expliqué: "Ma blessure à la cheville est déjà complètement guérie, mais je voulais uniquement enterrer cette déplorable affaire et éviter un nouvel incident. Je suis tout simplement fatigué, désire me reposer et récupérer avant les courses en Amérique. Qu'y a-t-il d'étonnant à cela ?".

A Montréal, Al Raine, directeur de l'équipe nationale de ski alpin, a déclaré hier que si Schranz ne règle pas son différent avec la fédération autrichienne il ne participerait probablement pas aux compétitions de la Coupe du Monde au Mont Ste-Anne la semaine prochaine.

Raine a précisé que si Schranz s'en tient à sa déclaration qu'un groupe de skieurs pourrait bien se dissocier de la fédération autrichienne, l'Association canadienne n'aurait pas d'autre alternative que de refuser ce nouveau groupe, "car c'est là un règlement de la F.I.S."

De but en blanc

par Réal Labbé

LA SITUATION A SPRINGFIELD

HALIFAX, N.E. — Lors de la visite des As, à Springfield, samedi dernier, nous avons pu constater que les journalistes de l'endroit n'étaient pas très tendres à l'endroit du millionnaire Jack Kent Cooke. Ce dernier a été la cible de plusieurs attaques dans les journaux de vendredi et samedi, d'autant plus que les Kings venaient de perdre deux rencontres d'affilée. Les scribes de Springfield déploraient le fait que le club de Los Angeles enlevait des joueurs à Johnny Wilson, et ne les remplaçait pas, contrairement à l'entente qui avait existé au commencement de la saison. Cooke aurait dit lors du camp d'entrainement qu'il préférait placer quelques vétérans dans la ligue de l'Ouest, afin de ne pas déranger les Kings de Springfield par les rappels.

Mais depuis le commencement de la saison, l'équipe de la Nationale a pigé à tour de bras dans les rangs des Kings de Springfield, sans remplacer les joueurs. Ainsi il est arrivé que le pilote Johnny Wilson perde des hommes aussi importants que Butch Goring, Al McDonough et Réal Lemieux, sans qu'ils soient remplacés. De plus le gardien Boo Landon a été blessé à une épaule et Wilson a dû confier la garde des filets à un jeune de 19 ans, Bill Smith. Heureusement que ce dernier a tenu le coup et il a sorti les Kings d'une mauvaise passe à quelques reprises par sa tenue spectaculaire, comme ce fut le cas samedi soir dernier contre les As.

Les insuccès se sont accumulés pour Springfield et la coupe a débordé après l'humiliant revers de 12-0 encaissé contre les Barons de Cleveland vendredi soir. Le gain aux dépens des As a contribué à enlever un peu d'amertume aux spectateurs et c'est une foule en délire qui a acclamé le but de Gary Dineen dans un filet désert. Johnny Wilson ne s'en fait pas trop maigré tout. Il tente d'extraire le meilleur de chacun de ses joueurs et il réussit assez bien puisque les Kings sont au troisième rang de la Division Est, à cinq points derrière les As.

Wilson espérait recevoir de l'aide des Kings de Los Angeles. Lemieux, ajoute-t-il, car présentement je dois me fier à seulement quatre vétérans". Il parlait de Roger Côté, Gary Dineen, Ed Hoekstra et Mike MacMahon.

CE SERA DIFFERENT JEUDI

Demain soir les Kings de Springfield seront les visiteurs à Québec et le match sera très différent de ce qu'il a été samedi à Springfield. Tout d'abord ce sera la dernière partie locale pour les protégés d'Eddie Bush avant la fin du tournoi Pee-Wee et ensuite plusieurs joueurs des Kings seront moins agressifs qu'ils ne l'étaient samedi.

Roger Côté, qui a été transformé en joueur d'avant, a été l'un des plus agressifs chez les Kings, allant même jusqu'à mettre Ralph MacSweyn en échec. Le capitaine des As a commenté après le match: "Je ne pouvais l'éviter, il arrivait à une telle allure et il a même sauté afin de me donner un coup d'épaule". Ce fut l'une des rares fois de la saison où le robuste défenseur des As a croulé à la suite d'une mise en échec. Mais attendons voir ce que fera Côté au Colisée.

Un autre joueur qui a été agaçant pour les Kings a été Gryan Murphy, mais quelqu'un des As saura bien s'en charger demain soir. Il est à espérer que le cerbère Bill Smith ne sera pas aussi sensationnel qu'il l'a été à Springfield.

ATTENTION AUX VOYAGEURS

Les Voyageurs de Montréal ont sûrement été le club le plus touché par les rappels, dans la ligue Américaine, depuis le commencement de la saison. D'ailleurs tout n'allait pas sur les roulettes dans l'organisation du Canadien, à commencer avec le pilote du Tricolore, Al McNeil a été promu au poste d'adjoint à Claude Ruel, lors du camp d'entrainement et un peu plus tard McNeil devait remplacer Ruel à la barre des Canadiens. Chez les Voyageurs, le prof Caron a commencé le calendrier comme instructeur, et lors du chambardement à la tête des Canadiens, il est retourné à son ancien poste de dénisteur en chef. C'est Floyd Curry qui a hérité des commandes du club de la ligue Américaine.

Pendant tout ce temps, le club de la Nationale était éprouvé par les retraites de Ralph Backstrom et John Ferguson pendant que les blessures ne les épargnaient pas. Ce fut Larry Pleau, puis Jacques Laperrière et Yvan Cournoyer. Il fallait des renforts et on a fait appel aux Voyageurs. Gregg Boddy est allé à la rescousse du club de Claude Ruel. Phil Roberto a pris la place de Larry Pleau, car Ralph Backstrom était encore à sa retraite. Guy Charron a commencé la saison dans la ligue Nationale et à un certain moment Bob Sheehan était lui aussi dans l'uniforme du Tricolore. Pour ajouter à tout cela disons que la direction des Canadiens avait des problèmes avec Fran Huck.

Tous ca n'était pas de nature à remonter le moral d'une équipe et c'est pourquoi le club de la ligue Américaine avait beaucoup de difficulté à se retrouver. Depuis que la situation s'est stabilitée, l'équipe de Floyd Curry commence à montrer les dents. Phil Roberto est rendu pour de bon dans la Nationale, Guy Charron est parti à Detroit, le cas Fran Huck a été réglé. Dans les transactions qu'il a complétées récemment, Sam Pollock n'a pas oublié les Voyageurs. Il leur a donné l'excellent joueur de centre Ray Comeau, et le défenseur d'expérience Ray Fortin.

Voilà maintenant que le club d eFloyd Curry n'est plus qua' quatre points de la tête et quand Comeau et Fortin se seront habitués au style de leur nouvelle équipe, les Voyageurs seront très dangereux et il ne serait pas impossible de leur voir dépêter leur championnat de la saison dernière.

EN RACCOURCI...

Le club de golf Le St-Laurent tiendra une autre réunion des actionnaires ce soir, à la brasserie Molson. Le nombre des actionnaires augmente, et le projet va bon train... Le Rouge et Or de Laval a encore des chances de terminer au premier rang de la Division Est de l'OQAA. Du moins l'équipe de Jean-Charles Gravel est presque assurée de participer aux séries éliminatoires... Selon Mlle France Poirier, du Salon de Quilles Frontenac, le nombre des inscriptions pour le tournoi PRO-AM est de 1,000. A ce rythme, on dépassera le total de l'an dernier... Les Aigles de Trois-Rivières disputeront 16 parties hors-concours durant le camp d'entrainement... Robbie Ftorek, un ancien porte-couleurs du Boston, qui a participé au tournoi international de hockey Pee-Wee à Québec, s'aligne avec le club junior de Halifax, et lundi soir il a marqué 2 buts dans la victoire de 11-3 des siens... C'est la semaine du Bonspiel Provincial en Nouvelle-Ecosse... Il y a des courses sous harnais à Halifax en hiver. Il y a deux programmes hebdomadaires: le mercredi et le samedi, en matinée... Le pilote Eddie Bush est enchanté de la tenue de Dave Woodley. Ce joueur pourrait bien prendre la place de Brent Hughes comme leader du club. Lorsqu'il aura retrouvé sa pleine forme, il sera d'un précieux secours aux As... Un drôle de règlement prévaut dans la ville de Halifax. Chaque propriétaire est tenu d'entretenir le trottoir face à sa maison. S'il ne le fait pas, il écope d'une amende de $4.75. De plus, toute personne qui se blesse en tombant sur le trottoir glissant, peut actionner le propriétaire de la maison en face de laquelle est est tombée. Inutile de dire que le sel n'est pas ménagé pour faire fondre la glace... Eddie Bush s'est fait voler un paletot de valeur et il a dû passer la soirée à l'hôtel en attendant d'en acheter un autre.

Nouveaux classements F.I.S. pour l'élite du ski alpin:

GENEVE (AFP) — La Fédération internationale de ski a fait publier, ses nouveaux classements, qui tiennent compte des épreuves disputées jusqu'au 24 janvier 1971. Les skieuses et skieurs qui ont abandonné la compétition ou sont passés professionnels et qui n'ont pas été annoncés par leur fédération, ont été maintenus dans les classements. C'est le cas notamment de la Suissesse Anneroesli Zryd, championne du monde de descente à Val Gardena, et l'Autrichienne Christl Haas et de l'Américain Bill Kidd.

MESSIEURS

DESCENTE: 1—Karl Cordin, (Aut.), 2.96; 2—Henri Duvillard, (Fr.), 4.44; 3—Karl Schranz, (Aut.), 4.86; 4—Malcolm Milne, (Aus.), 6.53; 5—Bernard Rocel, (Fr.), 7.21; 6—Bernhard Rusel, (S.), 7.23; 7—Heini Messner, (Aut.), 7.70; 8—Jean-Daniel Daetwyler, (S.), 8.61; 9—Franz Vogler, (All.), 10.12; 10—Rudi Sailer, (Aut.), 11.37; 11—Walter Tresch, (S.), 12.33; 12—Jean-Luc Pinel, (Fr.), 12.59; 13—Bob Cochran, (E.-U.), 13.49; 14—Andreas Sprecher, (S.), 13.59; 14—Josef Loidl, (Aut.), 13.61; 16—Kurt Huggler, (S.), 13.96; 17—Bernard Grosfilley, (Fr.), 14.21; 18—Stefano Anzi, (It.), 14.37; 19—Reinhard Tritscher, (Aut.), 14.40; 20—Rudd Pyles, (E.-U.), 15.35; 21—Bill Kidd (E.-U.), 15.99; 22—Craig Schanholtzer (E.-U.), 16.06; 23—Gerhard Nenning, (Aut.), 16.61; 24—Marcello Varalle, (It.), 17.42; 25—David Zwilling, (Aut.), 17.44; 26—Mike Lafferty (E.-U.), 18.14; 27—Roger Rosari-Mignod, (Fr.), 18.43; 28—Hans Zingre (S.), 19.17; 29—Hansboerg Schlager, (All.), 19.43; 30—Rene Berthed, (S.), 19.53.

SLALOM SPECIAL: 1—Gustavo Thoeni, (It.), moins 7.38; 2—Jean-Noël Augert, (Fr.), moins 5.32; 3—Patrick Russel, (Fr.), moins 4.99; 4—Alain Penz, (Fr.), moins 4.25; 5—Alfred Matt, (Aut.), moins 2.94; 6—Henri Bréchu, (Fr.), 0.04; 7—Harald Rofner, (Aut.), 1.89; 8—Dumeng Giovanoli, (S.), 2.00; 9—Reinhard Tritscher, (Aut.), 2.47; 10—Bill Kidd, (E.-U.), 3.10; 11—Tyler Palmer, (E.-U.), 4.83; 12—Edmund Bruggmann, (S.), 6.34; 13—Heini Messner, (Aut.), 6.81; 14—Max Rieger, (All.), 6.89; 15—Andrej Bachleda, (Pol.), 6.94; 16—Walter Tresch, (S.), 7.87; 17—Rick Chaffee, (E.-U.), 8.25; 18—Peter Frei, (S.), 8.90; 19—David Zwilling, (Aut.), 9.20; 20—Henri Duvillard, (Fr.), 9.18; 21—Christian Neureuther, (All.), 9.33; 22—Steve Lathrop, (E.-U.), 9.76; 23—Eric Poulsen, (E.-U.), 10.07; 24—Heini Hemmi, (S.), 10.78; 25—Otto Tschudi, (NO.), 10.85; 26—Werner Bleiner, (Aut.), 10.94; 27—Spider Sabich, (E.-U.), 10.94; 28—Karl Schranz, (Aut.), 11.02; 29—Karl Demetz, (It.), 11.69; 30—Hank Hashiwa, (E.-U.), 12.1.

SLALOM GEANT: 1—Patrick Russel, (Fr.), moins 8.90; 2—Werner Bleiner, (Aut.), moins 4.79; 3—Gustavo Thoeni, (It.), moins 4.70; 4—Karl Schranz, (Aut.), moins 3.86; 5—Jean-Noel Augert, (Fr.), moins 3.21; 6—Alain Penz, (Fr.), moins 3.03; 7—Henri Duvillard, (Fr.), moins 2.99; 8—Dumeng Giovanoli, (S.), moins 2.65; 9—Edmund Bruggmann, (S.), moins 1.55; 10—Sepp Heckelmiller, (All.), moins 0.13; 11—Reinhard Tritscher, (Aut.), 1.49; 12—Christian Neureuther, (All.), 2.11; 13—Max Rieger, (All.), 3.21; 14—Andrej Bachleda, (Pol.), 3.53; 15—David Zwilling, (Aut.), 3.87; 16—Adolf Roesti, (S.), 4.53; 17—Harald, Rofner (Aut.), 5.14; 18—Heini Messner, (Aut.), 5.59; 19—Eric Poulsen, (E.-U.), 5.32; 20—Kurt Schnider, (S.), 6.48; 21—Josef Loidl, (Aut.), 6.65; 22—Rolando Thoeni, (It.), 6.96; 23—Heini Hemmi, (S.), 7.11; 24—Alfred Matt, (Aut.), 8.16; 25—Giuseppe Compagnoni, (It.), 8.31; 26—Walter Tresch, (S.), 8.40; 27—Georges Mauduit, (Fr.), 8.87; 28—Claudio de Tassis, (It.), 9.16; 29—Eberhard Schmalzl, (It.), 9.86; 30—Bill Kidd, (E.-U.), 9.89.

DAMES

DESCENTE: 1—Wiltrud Drexel, (Aut.), 10.29; 2—Isabelle Mir, (Fr.), 10.32; 3—Françoise Macchi, (Fr.), 10.74; 4—Michèle Jacot, (Fr.), 13.54; 5—Christl Haas, (Aut.), 13.87; 6—Annie Famose, (Fr.), 16.79; 7—Florence Steurer, (Fr.), 17.92; 8—Anne-Marie Proell, (Aut.), 18.77; 9—Anne-Roesli Zryd, (S.), 21.68; 10—Jacqueline Rouvier, (Fr.), 25.30; 11—Judy Nagel, (E.-U.), 25.91; 12—Rosi Mittermaier, (All.), 26.24; 13—Ingrid Gfoelner, (Aut.), 26.73; 14—Judy Crawford, (Ca.), 27.15; 15—Margrete Hafen, (All.), 27.48; 16—Jocelyne Perillat, (Fr.), 27.45; 17—Divina Galica, (G.-B.), 28.74; 18—Marilyn Cochran, (E.-U.), 28.88; 19—Karen Budge, (E.-U.), 29.52; 20—Erika Skinger, (Aut.), 29.88; 21—Michele Rubli, (S.), 30.11; 22—Betsy Clifford, (Ca.), 30.61; 23—Olga Pall, (E.-U.), 31.11; 24—Giustina Demetz, (It.), 31.88; 25—Ingrid Lafforgue, (Fr.), 31.96; 26—Monika Kaserer, (Aut.), 32.16; 27—Barni Reuter, (Aut.), 32.25; 28—Brigitte Totschnigg, (Aut.), 33.96; 29—Marie-France Jean-Georges, Fr.), 35.23; 30—Marie-Theres Nadig, (S.), 53.43.

SLALOM SPECIAL: 1—Ingrid Lafforgue, (Fr.), moins 3.06; 2—Michèle Jacot, (Fr.), moins 2.95; 3—Marilyn Cochran, (E.-U.), moins 1.72; 4—Britt Lafforgue, (Fr.), moins 0.53; 5—Betsy Clifford, (Ca.), moins 0.28; 6—Barbara Cochran, (E.-U.), moins 0.09; 7—Anne-Marie Proell, (Aut.), 0.60; 8—Florence Steurer, (Fr.), 1.43; 9—Annie Famose, (Fr.), 2.83; 10—Wiltrud Drexel, (Aut.), 3.51; 11—Berni Rauter, (Aut.), 3.84; 13—Judy Nagel, (E.-U.), 4.29; 13—Rosi Mittermaier, (All.), 4.45; 14—Françoise Macchi, (Fr.), 4.95; 15—Gertrud Gabl, (Aut.), 5.30; 16—Kiki Cutter, (E.-U.), 6.87; 17—Daniele Debernard, (Fr.), 7.13; 18—Karen Budge, (E.-U.), 10.02; 19—Jocelyne Perillat, (Fr.), 10.53; 20—Dominique Mathieux, (Fr.), 11.41; 21—Isabelle Mir, (Fr.), 11.79; 22—Monika Kaserer, (Aut.), 15.59; 23—Conchita Puig, (Esp.), 16.41; 24—Traudl Treichl, (All.), 17.03; 25—Gina Hathorn, (G.-B.), 17.51; 26—Judy Wolcott, (E.-U.), 18.27; 27—Sue Cormack, (E.-U.), 18.49; 28—Patsy Bondstam, (E.-U.), 18.93; 29—Judy Crawford, (Ca.), 19.25; 30—Rosie Fortna, (E.-U.), 19.71.

SLALOM GEANT: 1—Francoise Macchi, (Fr.), moins 1:30; 2—Michèle Jacot, (Fr.), 0.58; 3—Ingrid Lafforgue, (Fr.), 1.31; 4—Anne-Marie Proell, (Aut.), 1.40; 5—Barbara Cochran, (E.-U.), 2.30; 6—Marilyn Cochran, (E.-U.), 3.65; 7—Gertrud Gabl, (Aut.), 4.06; 8—Judy Nagel, (E.-U.), 4.13; 9—Betsy Clifford, (Ca.), 4.15; 10—Florence Steurer, (Fr.), 4.99; 11—Berni Rauter, (Aut.), 6.55; 13—Rosi Mittermaier, (All.), 7.07; 13—Britt Lafforgue, (Fr.), 8.01; 14—Wiltrud Drexel, (Aut.), 8.65; 15—Karen Budge, (E.-U.), 11.71; 16—Jacqueline Rouvier, (Fr.), 12.57; 17—Jocelyne Périllat, (Fr.), 13.03; 18—Divina Galica, (G.-B.), 13.66; 19—Inge Jochum, (Aut.), 13.85; 20—Vreni Inaebnit, (S.), 14.10; 21—Isabelle Mir, (Fr.), 14.60; 22—Marie-France Jean-Georges, (Fr.), 14.63; 23—Judy Wolcott, (E.-U.), 14.98; 24—Sandra Poulsen, (E.-U.), 16.26; 25—Gyri Soerensen, (No.), 16.34; 26—Dominique Mathieux, (Fr.), 17.19; 27—Ingrid Gfoelner, (Aut.), 17.83; 28—Anne-Roesli Zryd, (S.), 18.62; 29—Julit Spettel, (Aut.), 19.32; 30—Monika Kaserer, (Aut.), 19.70.

● La caravane des Expos était à Québec hier pour la clinique annuelle de baseball présentée en collaboration avec O'Keefe. A gauche, Claude Raymond est entouré de deux entraineurs qui ont besoin de détails. A droite, André Pratte accueille Terry McKeaney au sein de la grande famille des dépisteurs des Expos, alors qu'en bas la "voix des Expos", Jean-Pierre Roy explique le programme de la clinique. (Photos l'Action, Marcel Laforce)

Classements de la Coupe de la Zone

CLASSEMENT — — 10 — 20 EMS — SPORT — SPORT

A la fin de la 4e épreuve du circuit de la Coupe de la Zone, Denis Deslauriers, du club Université Laval, conserve toujours le premier rang depuis la première épreuve. Actuellement il totalise 70 points. Vient ensuite au second rang, Yvon Blackburn du club mont Ste-Anne, pourrait devenir un dangereux adversaire de Denis d'ici la fin du circuit. Yvon a actuellement accumulé 51 points. Il peut y avoir des surprises.

Chez les dames, Evelyne Pouliot du club Jean-Talon domine avec 85 points, elle a une avance de 29 points sur sa plus proche rivale Michèle Giguère du club Stoneham.

APRES LA 4e EPREUVE

DAMES

1—	Evelyne POULIOT, Jean-Talon	85 points
2—	Michèle GIGUERE, Stoneham	56
3—	Michèle BERNIER, M.S.A.	50
4—	Francine MAILLOUX, Redskins	42
5—	Hélène CASTONGUAY, Redskins	30
6—	Marie GAGNON, M.S.A.	27
7—	Lucie MAILLOUX, Redskins	23
8—	Dominique AMYOT, M.S.A.	20
9—	Monique GILLES, M.S.A.	9
10—	Aline DUMONT, Redskins	8

HOMMES

1—	Denis DESLAURIERS, U. Laval	70 points
2—	Yvon BLACKBURN, M.S.A.	51
3—	Marcel MAHEU,	40
4—	Jean RINGUETTE, Stoneham	31
5—	Georges MORISSETTE, M.S.A.	26
6—	Pierre SAVOIE, M.S.A.	25
7—	La-Daniel BROUSSEAU, Redskins	20
8—	Bernard GAGNON, M.S.A.	19
9—	André VOISARD, U. Laval	15
10—	Richard MONTPETIT, M.S.A.	14

FORTE COMPÉTITION ENTRE LES BOMBARDIER ET LES POLARIS

LEVIS — Le Québecois Roger Rouillard, porte-couleurs de l'écurie Polaris, s'est hissé au premier rang de la classe B (296-340 cc.) des différents classements comptant pour les championnats de fin de saison du circuit de motoneige O'Keefe à l'issue de la troisième compétition disputée le 24 janvier à Jonquière.

En plus de ses 15 points en classe B, Rouillard domine sur un pied d'égalité avec Michel Levac de Pincourt, Jean-Guy Ferland de Québec, sur Polaris, et Marcel Corriveau de Giffard, sur Bombardier, dans la classe E (651-800 cc.), avec 8 points.

Jean-Claude Boulianne de Normandin, sur Bombardier, mène dans la classe D (441-650 cc.) sur un pied d'égalité, à 16 points, avec Gérald Laverdière de Montréal, sur Polaris.

Boulianne a également empoché $870 en bourses au cours des trois premières compétitions du circuit comparativement à $751 pour son coéquipier Pierre Caron de Ste-Marthe. Ce dernier jouit d'une confortable avance de 10 points au sommet de la classe C (341-440 cc.). Réal Lalonde de St-Eustache, sur Bombardier, se retrouve en première place de la classe ouverte, (1-0-440 cc.; 2-441-800 cc.), les compétitions qui auront lieu dimanche à St-Henri de Lévis seront doublement importantes puisqu'ils devront disputer deux courses dans chacune de ces deux classes nécessitées par l'annulation des deux dernières épreuves à Jonquière quand l'enthousiasme des quelque 12,000 spectateurs entourant le circuit de la piste du Centenaire l'avait rendu très dangereux. Elles seront disputées à 10:30 a.m., soit avant le programme régulier de 7 courses, prévu pour 1:30 p.m.

Sanctionné par l'Association canadienne de l'auto-neige, le championnat Québec-Sud se déroulera sur le circuit de St-Henri, situé sur la provinciale 23, à St-Henri de Lévis et il sera organisé par le club de motoneige O.T.J.

TOTAL DES POINTS ET BOURSES (APRES 3 COMPETITIONS)

Classe A (0-295 CC.)

Pts
13—R. Lalonde, St-Eustache, Bombardier
8—Y. Ferland, Québec, Polaris
8—G. Vachon, Vaudreuil, Polaris

Classe B (296-340 CC.)

15—R. Rouillard, Québec, Polaris
14—F. Smarlack, Drummondville, Arctic Cat
11—R. Desormeaux, St-Eustache, Arctic Cat

Classe C (341-440 CC.)

20—P. Caron, Ste-Marthe-sur-le-Lac, Bombardier
10—Y. Ferland, Québec, Polaris
8—F. Smarlack, Drummondville, Arctic Cat

Classe D (441-650 CC.)

16—J.-C. Boulianne, Normandin, Bombardier
16—G. Laverdière, Montréal, Polaris
14—R. Lalonde, St-Eustache, Bombardier
10—M. Levac, Pincourt, Polaris

Classe E (651-800 CC.)

8—M. Levac, Pincourt, Polaris
8—R. Rouillard, Québec, Polaris
8—J.-G. Ferland, Québec, Polaris
8—M. Corriveau, Giffard, Bombardier
7—J. Giroux, Valleyfield, Polaris-Bardhal

(APRES 2 COMPETITIONS)

Classe Ouverte 1 (0-440 CC.)

8—R. Lalonde, St-Eustache, Bombardier
8—F. Smarlack, Drummondville, Arctic Cat
6—P. Caron, Ste-Marthe-sur-le-Lac, Bombardier
6—M. Corriveau, Giffard, Bombardier
5—Y. Ferland, Québec, Polaris

Classe ouverte 2 (441-800 CC.)

14—J.-C. Boulianne, Normandin, Bombardier
8—R. Rouillard, Québec, Polaris
6—M. Levac, Pincourt, Polaris
4—P. Caron, Ste-Marthe-sur-le-Lac, Bombardier
4—M. Mahoney, Manlwaki, Bombardier

ARGENT GAGNE

$870 J.-C. Boulianne, Normandin, Bombardier
$751 P. Caron, Ste-Marthe-sur-le-Lac, Bombardier
$675 R. Rouillard, Québec, Polaris
$630 R. Lalonde, St-Eustache, Bombardier
$565 F. Smarlack, Drummondville, Arctic Cat
$563 M. Levac, Pincourt, Polaris

Le nouveau livre des règlements du ballon sur glace est imprimé

Ce qui était le plus attendu et demandé par tous les adeptes du Ballon sur Glace, c'est sûrement un "Livre de Règlements".

L'un des premiers pas du nouveau Comité Exécutif de la F.B.G.Q. fut de travailler sur le sujet. Connaissant la vigueur et la rapidité d'action de Eugène Huneault, il faisait les démarches nécessaires et une semaine seulement, après son élection à titre de Président de la Fédération, il promettait à tous les intéressés du Ballon sur Glace, que dès le début de janvier 1971, le nouveau "Livre de Règlements" serait une réalité. Ce livre sera disponible moyennant $1.00 l'exemplaire, au bureau de la Fédération.

Toute personne intéressée à se procurer le "Livre de Règlements Officiels" du Ballon sur Glace peut le faire en s'adressant personnellement ou en écrivant à la Fédération du Ballon sur Glace du Québec Inc. dont le bureau et siège social se trouve situé au 881 Est, boul. De Maisonneuve, Montréal 132, Québec.

Tir au pistolet inter-duchés

Suivant l'exemple du tir à la carabine, le tir au pistolet sera aussi du programme des Jeux Inter-Duchés 1971.

Le comité directeur des Jeux Inter-Duchés et le Conseil Régional des Loisirs de Québec accordèrent la responsabilité de cette compétition au Club de Tir Ste-Foy.

Le tournoi est ouvert aux tireurs des catégories : Expert, Shot shooter, Marks Men et non classifié; féminin et masculin, de 21 ans et plus.

Les participants devront se présenter au Club de Tir Ste-Foy, les 20-21 février à compter de 9 h. 30 pour se distinguer dans les épreuves suivantes: tir lent olympique, 60 couys; pistolet standard, 60 coups; tir rapide silhouette, 60 coips pour un total de 1800 points.

Pour s'inscrire, les intéressés doivent communiquer avec M. David Craig à 653-3139 et 653-5211 au Club Ste-Foy.

LE SKI avec Al Raine

Novices - 12

LE CHRISTIANIA DANS UNE COTE PRONONCEE

Le but du Christiania dans une côte prononcée est d'apprendre à contrôler le dérapage qui est inhérent à tout virage parallèle. A partir d'une traversée où les genoux sont pliés, relevez-vous et en même temps, projetez votre bras du bas vers l'avant, en direction du haut de la côte.

Quand les skis commencent à déraper, appuyez du genou vers l'avant en direction de la côte et continuez cette pression jusqu'à ce que les skis arrêtent. Puis répétez dans l'autre direction.

Trans-Kébec
ARTICLES DE QUALITE!
FORMULE 52 52 SEMAINES D'ÉPARGNES
La vente qui ne finit jamais
Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS
REGARNISSEZ VOTRE ARMOIRE
La ménagère avisée tient toujours rempli son garde-manger - mais où faire à meilleur compte que chez TRANS-KEBEC?
BAS PRIX TOUS LES JOURS
JEUNE DINDON
CATEGORIE 'A' - CANADA C.O.V. - TENDRE - EVISCERE 6 A 12 LB - PRET A CUIRE
LA LIVRE .39
JAMBON MIDGET MAIGRE DESOSSE LAFLEUR 2 1/2 A 4 LB LA LIVRE .79
PORC HACHE MAIGRE LA LIVRE .59
BACON TRANCHE SANS COUENNE SODIQ LA LIVRE .63
NOS COUPES PARFAITES FONT TOUTE LA DIFFERENCE
DESSERT PARFAIT DE COORSH - ASSORTIS CHACUN .29
BOEUF HACHE FRAIS - MAIGRE LA LIVRE .59
POULET 2 à 3 lb CATEGORIE 'A' - CANADA CONGELE - EVISCERE LA LIVRE .27
CUISSES DE POULET FRAICHES - POUR GRILLER LA LIVRE .49
FOIE DE BOEUF FRAIS - TRANCHE LA LIVRE .53
PIZZA ALORO AU PEPPERONI - 9 OZ CHACUNE .69
SAUCISSES FUMEES FEDERAL LA LIVRE .59
SMOKED MEAT COORSH 4 ENVELOPPES 2 OZ .89
SAUCISSES FRAICHES MAISON LA LIVRE .67
JAMBON EPAULE SANS JARRET LA LIVRE .49
LARD SALE MAIGRE - ENTRELARDE LA LIVRE .63
CHAPON CATEGORIE 'A' - CANADA CONGELE - EVISCERE LA LIVRE .49
CROQUETTES DE POISSON - FRAICHES DELICIEUSES - PANEES LA LIVRE .59
FRUITS ET LEGUMES
BANANES JAUNES ET BIEN MURIES LA LIVRE .10
POMMES DE TERRE NOUVEAU-BRUNSWICK - No 1 SAC 10 LB .33
POIRES ANJOU IMPORTEES - ETATS-UNIS - FANTAISIE LA LIVRE .25
ORANGES SUNKIST CALIFORNIE - No 1 - GROSSEUR 163 2 DOUZ. .99
CHOUX VERTS FRAIS - IMPORTES - E.-U. LA LIVRE .11
FORMULE 52
MIRACLE WHIP KRAFT JARRE 32 OZ .67
SAUCE AUX POMMES SCOTIAN GOLD JARRE 28 OZ .43
REMPLISSAGE A TARTE VACHON, CITRON, CHOCOLAT, OU COCONUT BOITE 19 OZ .35
GELEE SHIRRIFF SAVEURS ASSORTIES FORMAT 6 OZ .23
MELANGE POUR TARTE ROBIN HOOD ASSORTIES BOITE 11 OZ .49
BISCUITS LIDO BONHOMME CELLO 11 OZ .43
GATEAU ROULE VACHON CREME ET CHOCOLAT CHACUN .35
MINI PATATES CHIPS CHRISTIE REG., SEL ET VINAIGRE FORMAT 2 OZ .39
BEURRE CARAMEL SUCRE, OU FUDGE VACHON JARRE 2 LB .55
SIROP DE TABLE OLD TIME FORMAT 16 OZ .36
CHOCOLAT NEILSON ROSEBUDS, MACARONS, WAFERS, ou CARAMEL ROLLS CELLO 14 OZ .74
DENTIFRICE MACLEANS FORMAT GEANT .58
PASTILLES LISTERINE ORDINAIRE FORMAT 18 .89
ANTIPHLOGISTINE RUB TUBE 2 OZ $1.29
CURE-OREILLES JOHNSON FORMAT 90 .49
DESODORISANT GLADE FLEURS PRINTANIERES PARFUM FRANCAIS OU SACHET DE FLEURS FORMAT 6 OZ .65
CREME RINCE TAME FORMAT 8 OZ $1.09
CREME A BARBE NOXZEMA AEROSOL 7 OZ .79
PELLICULE POUR CUISSON LOOK ROUL. 18" x 15 pi. .69
PAPIER DE TOILETTE DELSEY BLANC, ROSE ou COULEURS ASSORTIES PAQUET DOUBLE .33
NETTOYEUR A EVIERS DRANO LIQUIDE FORMAT 16 OZ .89
IVORY LIQUIDE VAISSELLE FORMAT 32 OZ $1.15
EAU DE JAVEL CONCENTREE MIX-O CONT. 128 OZ .73
RINCE FLEECY FORMAT 32 OZ .41
NOURRITURE pour CHATS DR BALLARD, MLLE NEW - SAVEURS ASSORTIES BOITE 6 OZ .19
PRIME DE LA SEMAINE
Ensemble de 3 casseroles en aluminium avec rebords arrondis. Grandeur: 9" x 5" x 6 1/2". Valeur régulière: $2.98. SPECIAL $1.79
alpha
L'encyclopédie qu'on lit facilement, alpha, c'est tout l'homme et son univers en couleurs à la portée de tous! Par fascicule
Achetez le No 1 et obtenez le No 2 GRATUITEMENT. RELIURE "alpha" peut contenir jusqu'à 18 fascicules. .59 .99
BAS PRIX TOUS LES JOURS
PAIN TRANCHE PROVINCIAL 2 LIVRES .29
BISCUITS RITZ CHRISTIE BOITE 1 LIVRE .54
PECHES DEMIES FORTUNE FANTAISIE BOITE 28 OZ .41
DETERGENT BLEU PROVIGO BOITE 4 LB 6 OZ .99
COUCHES FLUSH A BYES MEDIUM OU GRANDE BOITE DE 48 1.99
Surveillez les étiquettes de tablettes
FORMULE 52
FORMULE 52
EXTRAIT DE BOEUF BOVRIL — CORDIAL FORMAT 4 OZ .59
CHOCOLAT INSTANTANE NESTLE QUIK BOITE 2 LB .89
CAFE MOULU MAXWELL HOUSE SAC 1 LB $1.10
JUS D'ANANAS DEL MONTE NON SUCRE BOITE 48 OZ .41
JUS DE LEGUMES CAMPBELL — COCKTAIL FORMAT 28 OZ .43
CRISTAUX DE SAVEUR POTAGE BYE'N SHINE 4 ENV. 3 1/2 OZ .69
LA VENTE QUI NE FINIT JAMAIS
FROMAGE VELVEETA KRAFT FORMAT 2 LB $1.38
COFFEE MATE COUPE CAFE JARRE 6 OZ .53
LAIT INSTANTANE BONLAC BOITE 2 LB $1.29
CEREALES KELLOGG SPECIAL K BOITE 15 OZ .66
GRUAU QUAKER RAPIDE BOITE 5 LB .97
PAIN DE CAMPAGNE ST-HONORE FORMAT 12 OZ .59
52 SEMAINES D'EPARGNES
SOUPE HABITANT AUX POIS OU LEGUMES BOITE 28 OZ .21
TOMATES AYLMER BOITE 19 OZ .29
MAIS CREME ROYAL ROSE — CHOIX BOITE 19 OZ .24
MACEDOINE IDEAL CHOIX BOITE 19 OZ .21
FEVES GERMEES MONTREAL CHOP SUEY BOITE 28 OZ .24
T.V. DINNER SWANSON BOEUF, POULET OU DINDE FORMAT 10 OZ .69
LA VENTE QUI NE FINIT JAMAIS
PATES CORDON BLEU ASSORTIS BOITE 7 OZ .39
LANGUES DE PORC CORDON BLEU JARRE 12 OZ $1.29
POULET DESOSSE ESTA BOITE 7 OZ .39
SAUCE HOT CHICKEN ESTA BOITE 14 OZ .19
BOUDIN GAZA BOITE 19 OZ .43
SAUMON ROSE GOLD SEAL BOITE 1/2 LB .49
FORMULE 52 52 SEMAINES D'EPARGNES LA VENTE QUI NE FINIT JAMAIS
SAUCE V-H SPARE-RIBS — ASSORTIE BOUT. 12 OZ .59
MARGARINE MOM'S REGULIERE COLOREE BOITE 1 LB .43
HUILE DE MAIS MAZOLA CONT. 128 OZ $3.43
SHORTENING CRISCO BOITE 1 LB .45
FARINE ROBIN HOOD SAC PAPIER 20 LB $2.28
FARINE ROBIN HOOD SAC 7 LB .82
POIVRE NOIR PUR CONDOR FORMAT 6 OZ $1.10
GHERKINS SUCRES CORONATION JARRE 12 OZ .54
OIGNONS SUCRES CORONATION JARRE 12 OZ .59
OLIVES FARCIES MANZ. NON PLACEES - CORONATION JARRE 12 OZ .67
ON PRENDRA SOIN DE VOUS CHEZ TRANS-KEBEC

Les petites annonces

Lisez et utilisez — Résultats surprenants

l'Action Tél. : 522-4771

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A "L'ACTION"
VENTE AU NUMERO 15¢

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :
Ancienne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Champ. Courville, Duberger, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Vanier, Ville Montmorency.

60 CENTS PAR SEMAINE OU

$25.00 par année	6 mois	$13.00
	3 "	$ 7.00
	1 "	$ 2.50

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

$20.00 par année	6 mois	$10.50
	3 "	$ 5.50
	1 "	$ 2.00

Livraison par la poste dans la province de Québec

$20.00 par année	6 mois	$10.50
	3 "	$ 5.50
	1 "	$ 2.00

ETATS-UNIS

$36.00 par année	6 mois	$18.00
	3 "	$ 9.00
	1 "	$ 3.00

Dans les autres provinces du Canada :

$27.00 par année	6 mois	$14.00
	3 "	$ 7.50
	1 "	$ 3.00

PAYS ETRANGERS

$50.00 par année	6 mois	$25.00
	3 "	$13.00
	1 "	$ 4.50

COUPON D'ABONNEMENT

L'ACTION
C.P. 1727
QUEBEC 2, Qué.

J'inclus le montant de ..... pour
..... mois d'abonnement.
Veuillez adresser comme suit :
NOM : .....
ADRESSE : .....
.....

TARIF DES PETITES ANNONCES

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	$2.00	$3.50
21 à 25	.90	$2.40	$4.20
26 à 30	$1.05	$2.80	$4.90
31 à 35	$1.20	$3.20	$5.60
36 à 40	$1.35	$3.60	$6.30

Annonces à la ligne agate : 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les annonces ordinaires sont composées en caractères 6 points minuscules. Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES

Charge de service pour les numéros de casier $1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Reconnaissance ou remerciement pour faveur obtenue : Sans photo ..... $1.50 — Avec photo $5.00

Fiançailles, prochain mariage, (sans photo) ..... $3.00 (Publiés en page féminine)

Prières, (sans photo) $5.00

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

Argent à prêter

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèque, par tranche de $2,000 à $20,000 aux taux bancaires, acheterais les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198.
22707 28-1 (24 fs) 15

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Laforce, notaire, 38, Desjardins, Québec. Tél. : 525-4637.
22404 11-1 (1 ms) 15

LE PRET HYPOTHECAIRE C'EST NOTRE AFFAIRE
SPECIALISTE EN 1ère ou 2ième HYPOTHEQUE, RESIDENCE OU COMMERCIALE. PRET TEMPORAIRE, ACHAT de CREANCE, MONTANT ELEVE. SERVICE 24 HEURES, TAUX BANCAIRE, QUEBEC FINANCE, COURTIER, 529-9759, RES. SOIR 683-5626.
22698 21-1 (24 fs) 15

A vendre — Divers

CAUSE DE DEPART MENAGE neuf à vendre, valeur $3,000. pour $1,500. Tél. : 626-1108.
22432 11-1 (24 fs) 21

MARGARINE
Golden Cremex de Thibault
La caisse $7.00
Tél. : 524-0696
22870 2-2 (6 fs) 21

HENRI TURCOTTE LTEE
CARNAVAL D'AUBAINES
Rabais général de 25% et jusqu'à 50% dans certains cas sur meubles et appareils ménagers neufs. Choix de mobiliers de chambre, bureaux, commodes, mobiliers de chesterfield, divans-lits, fauteuils de repos, mobiliers de cuisine et dinette, lits continentaux, matelas à ressorts, cuisinières électriques pour courant 110 ou 220 volts, refrigérateurs, congélateurs, lessiveuses-essoreuses, sécheuses, fournaise à l'huile, radios-stéréos, téléviseurs en noir et blanc, ou en couleur. Invitation aux futurs mariés. Bas prix garantis. Facilité de paiement jusqu'à 36 mois pour payer si désiré. Henri Turcotte Ltée, 330, de la Couronne, Québec. Tél. : 529-3365.
22846 1-2 (6 fs) 21

A vendre — Divers

Margarine Golden Cremex de Thibault $7.25 la caisse. Tél. : 626-5798.
22835 29-1 (6 fs) 21

POLYON Polypropylene, laine Phentex (en gros). S'adresser 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue. Tél : 623-9638.
22390 4-1 (1 ms) 21

Télévision en couleur, 25 pouces, régulier $719. Spécial $499 Tremblay & Bergeron Meubles. Tél. : 626-1102 ou 523-7760.
22433 14-1 (24 fs) 21

A BAS PRIX
AMEUBLEMENT et équipement usagés de restaurant, poêle à patates frites, etc. Les Entreprises St-Laurent, 1194 rue St-Jean, Québec 4.
22582 14-1 (24 fs) 21

CENTRE SINGER
VENTE machines à coudre usagées Singer, à partir de $19.95. Pour réparation et location, s'adresser 324 Est, St-Joseph. 522-8128.
22605 21-1 (24 fs) 21

ANNEXE
Commodes, bureaux, lits, stéréo, radios, vente et achat. Tél. : 523-0285.
22831 29-1 (6 fs) 21

TAPIS
Spécial Ozite $2.58 la verge carrée. Evaluation, posage, aussi liquidation de meubles et d'appareils électriques. Centre d'Ameublement 239 Ouest, St-Vallier, Québec. Tél. : 529-9648, soir 529-2701
22430 11-1 (24 fs) 21

Ménage neuf 1971 à vendre
Style Colonial à voir dans maison Modèle $1750.00. Comprenant un set de chambre colonial bureau triple bois plein, commode avec panneaux, lit double avec quenouille, 3 morceaux, 2 lampes de bureau colonial, 1 set de cuisine colonial en bois, dossier rond, 1 pot de fleurs, 1 set de salon colonial, 2 morceaux avec gros fauteuil amovible, 1 table de centre 54 pouces bois plein, 1 table de coin avec lampe colonial de table, 1 ensemble de matelas valeur $260.00, 1 réfrigérateur 2 portes de luxe Zéro Zone de couleur, 1 poêle de luxe 30 pouces automatique de couleur, 1 laveuse automatique 3 cycles, 1 sécheuse automatique de luxe avec permanent press. Valeur $2850.00 laisser pour $1750.00 aucun comptant, entreposage gratuit, livraison gratuite. Tél.: 667-4343, Québec.
22563 13-1 (1 ms) 21

A vendre — Divers

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo romans, comics, COMPTOIR DU LIVRE 29, rue St-Vallier-Est. — Tél : 525-6402.
22400 9-1 (1 ms) 21

Grande vente de télévisions neuves directement de la Cie Dumont; aussi télévisions usagées pour chalets au montant de $35.00 et plus. S'adresser au 4 A, Boisclerc. Tel. : 522-6779.
22604 15-1 (24 fs) 21

A sacrifier — Trancheuses, hache-viande, scies, balances calculatrices, délicatiseurs. Tous Produits Hobart, avec service après vente. Victor Butcher's Supply Inc., 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 522-4934.
22431 9-1 (l. mer. s. au 3-2) 21

Les personnes intéressées aux aliments de santé et aux vitamines naturelles sont invitées à écrire à la National Health Food Society, C.P. 2151, London 12, Ont.
22850 2-2 (3 fs) 21

Chambres à louer

Quartier St-Jean-Baptiste avec pension si désiré, ameublement neuf. Chambre rénovée, près carré d'Youville. 880 Richelieu. Tél. : 522-2361.
22797 27-1 (1 ms) 44

Chambres et pension

CHAMBRE à louer et pension si désiré; personne pouvant fournir des références. Tel. : 524-6861.
22761 28-1 (1 ms) 46

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00 GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5156.
22619 21-1 (24 fs) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél. : 522-1539, clavigraphe OLYMPIA. Vente, service, location machine à additionner. Ameublement de bureau.
22496 14-1 (24 fs) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 Boul. Charest Est, Québec. Tél. : 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons, machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
22392 5-1 (1 ms) 60

Commerce à vendre

POSTE D'AVENIR attrayant, rempli de promesses, boucherie, département de fruits, légumes, entièrement équipé à neuf. Propriétaire. A sacrifier comptant $3,000.00. Conditions faciles. Tél. : 839-4449.
22767 27-1 (6 fs) 66

Entrepreneurs

A bas prix, travail garanti, expérience absolue, réparations générales, maintenance tout genre, conseiller en construction, spécialité, finition de sous-sol, armoires, cuisine moderne. Fondation, excavation, béton, paiements faciles Tél. : 842-4206.
22395 5-1 (1 ms) 88

Immeubles

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC COURTIER
Fiducie des caisses populaires confiez nous la vente de vos propriétés ou commerces dans Québec et banlieue. Nos clients sont sérieux et ont la finance necessaire. J.-H. Paquet, Tél. : 529-0557.
22406 11-1 (1 ms) 111

Instruments de musique

ORGUE FARFISA $599

ST-CYR & FRERE inc.
754 St-Joseph-Est, Québec
Tél. : 522-1233 — 522-1234
22750 27-1 (l.mer.s. au 22-2) 115

Logements à louer

$65.00 chauffé. Libre 1er mai, 3 pièces, plus chambre de bain. Pour une ou deux personnes. S'adresser à 26, Ferland, Apt. 1.
22872 3-2 (4 fs) 118

GIFFARD
GIFFARD
MAGNIFIQUES
LOGEMENTS NEUFS
1½ — 3 — 4 et 5 pièces
Tous services inclus, terrasse, intercom.
Période gratuite à discuter.
Réservez dès maintenant pour avril et mai
3475, Petitclerc, Appt 17
663-9029 — 661-5266
22470 11-1 (24 fs) 118

Machinerie

TRACTEURS
Pièces usagées, Traction, rouleaux, Idlers sprocketts, livraison immédiate, R. O'Neil. Tél. : 653-8755.
22417 8-1 (24 fs) 120

Palloader, Michigan 2½ vgs., tracteur T.D. 18 avec pelle à fossés, Fardier 25 tonnes, tracteur Dodge 800-60, 1 remorque de garage, 1 lift de garage, 1 machine à laver à vapeur, 1 valve refosseur, 2 wrenches à air 1 po. Drive, 1 aligneur de roues, 2 skis-doo Bombardier, 10-18-H.P. Roulotte de 18 pi. équipée au complet, machine à souder, électrique avec moteur à gaz. Tél. : 1-418-369-3977.
22418 6-1 (1 ms) 120

Machines à coudre

TRAVAIL GARANTI
Réparons toutes marques de machines à coudre. Vendeur autorisé. Pfaff, Necchi, White. Jean Couturier Technicien, 169, St-Antoine, Lévis. Tél. : 837-8824.
22798 27-1 (24 fs) 120-A

Maisons démandées

Attention. Avons acheteurs sérieux, maisons seules ou à revenu, Québec et Banlieue, payons comptant. Immeubles Canadiens Enr. Gilles Theriault, Courtier, 129, 18e Rue. Tél. : 529-6178.
22759 26-1 (24 fs) 128

QUI DIT VRAI ?
LE prix d'une propriété ne doit pas dépendre des seuls dons oratoires du vendeur et de l'acheteur, que ce soit pour acheter ou vendre une valeur immobilière, faites appel à notre service de vente d'immeubles. TRUST GENERAL DU CANADA, la plus importante Société de Fiducie Canadienne française, téléphone Québec, 529-5311.
22697 21-1 (24 fs) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS, jobbers, colporteurs, payez 20 à 40% meilleur marché que toute autre manufacture. Robes, Jumpsuits, ensembles Tricot, pantalon, François Proteau, 764, Est, St-Joseph, suite 207 Québec, 529-7295.
22393 4-1 (1 ms) March. Sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !
MARCHANDS COLPORTEURS. JOBBERS. Achetez votre stock au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues, gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH Inc. 842, St-Joseph Est, Québec.
22577 14-1 (1 ms) March. Sèches

Matériaux construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Ltd., 74, BOUL. PIE-XI, Ville Bélair. Tél. : 842-1911.
22578 14-1 (24 fs) 137

QUEBEC DEMOLITION
UNIT heater systeme chauffage, eau et air chaud, chaudières à vapeur, toutes dimensions, plywood, portes de garage et maison, soudeuses au gaz, 200 ampères. Chargeurs mobiles pour entrepôts, bains, toilettes, lavabos, fenêtres, tracteurs international T.D. 18, aussi assortiment de toutes sortes usage, 872-2455, 872-9520.
22389 4-1 (1 ms) 137

Médecins

Dr Chs RINFRET Voies urinaires et médecine générale, maladies vénériennes 885 Es., rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. Tél. : 524-4061.
22391 4-1 (1 ms) 140

Pianos à vendre

Gros et petits pianos reconditionnés, accordés, prix raisonnables. Louis Carrier, Marchand. Meubles neufs et usagés Pintendre Co. Lévis. Tél. : 837-0816.
22626 22-1 (24 fs) 165

Roulottes

GARAGES André Bélanger, dépositaire roulottes Rocket et Holiday. Aussi maisons mobiles "Commodore", Posage d'Attachement. Vente service, 3367, boulevard Hamel-Ouest, Les Saules. — Tél. : 527-0749.
22609 21-1 (1 ms) 192-A

Service domestique

Aide familiale. Québec entretien général de maison ou elle devra coucher et cuisine. 4 enfants à l'école. $40.00 semaine de 6 jours. 643-2688 ou 681-0720.

Terrains à vendre

CHARLESBOURG EST, magnifique terrain à construire, 125 x 100. Prix d'occasion, Raymond Bélanger, notaire. Tél. : 523-5352.
22579 14-1 (1 ms) 210

Terres demandées

ACHETERAIS terre de culture, terre boisée, terre de développement, terrains, particulier, 651-3831.
22569 15-1 (24 fs) 213

Débrayage à la Cie Comstock

SEPT-ILES (PC) — Quelque 250 employés de la compagnie Comstock ont débrayé hier sur les chantiers de construction de la ligne de transport de l'énergie en provenance de Churchill Falls, paralysant ainsi tous les travaux de construction de cette ligne entre Sept-Iles et Pentecote localité située à environ 65 milles à l'Ouest de Sept-Iles.

La raison du débrayage concerne le transport et les conditions de travail, dont la sécurité, l'aménagement des camions, l'approvisionnement en eau. Le mouvement de grève avait commencé vendredi dernier, amorcé par les employés affectés à la première étape du montage des tours, et il s'est étendu aux autres employés, lundi.

La très grande majorité de ces employés font partie d'un syndicat de la construction de la Confédération des syndicats nationaux CSN.

Selon un porte-parole de la CSN, cet arrêt de travail peut signifier une remise en question du décret régissant le travail des employés affectés à la construction de lignes de transport et de distribution de l'énergie électrique.

Réparations diverses

PIECES ET REPARATIONS
McCLARY - EASY - BEATTY
LAVEUSES SECHEUSES POÊLES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC
213 3e Avenue Tel 529 8479

21937 12-12 (l.mer.v. au 3-2) 190

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

CONCESSIONNAIRE MAZDA
VENTE et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec : 681-0525.
22734 25-1 (24 fs) A.V.

TURMEL AUTOMOBILE
1969 Cortina GT, 1968 Chevelle Malibu, 1968 Volvo sedan, 1967 Cortina GT, 1967 Volvo, 1966 Volvo, 1965 Volvo Station Wagon, 1965 Volvo, 1965 Valiant. TURMEL Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél. : 522-2793.
22408 9-1 (1 ms) A.V.

SPECIAUX
CAMARO 70
SS396, tout équipée, millage 7,000.
$3650
OLDSMOBILE 68
Delta 88, tout équipée, toit vinyle.
$2350
Premier paiement 15 mars '71
Léger comptant
Garantie OK, GW
ROGER BARRÉ AUTO. 1095 de la Canardière Tél. : 529-3331

22753 (27-30-1) (1-2) A.V.

Alouette Autos Inc.
Datsun, Vente-Service, 332, avenue St-Sacrement, Québec. Tél : 683-2967.
22108 14-1 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO
VENDEUR VOLKSWAGEN
1968 Volkswagen, 1967 Rambler Rebel 39,000 milles, 1967 Volkswagen deluxe, 1967 Météor, 1966 Pontiac, 1965 Volkswagen, 1962 Ford 26,000 milles. 50, rue Delisle, Rond Point, Lévis. Tél. : 833-2133.
22615 25-1 (1 ms) A.V.

Auto-neige

PRESTO SPORTS INC.
MOTOS-neige Bombardier, neuves, usagées, vente, échange, remorques, vêtements, atelier réparation. Ouvert le soir, 4252 boulevard Henri-Bourassa. 623-5836.
22651 22-1 (1 ms) Autos-Neige

AUTOS-NEIGE YAMAHA
Neufs et usagés. Dépositaire à Québec. B. Racine Automobiles Inc. 1400, Dorchester Nord, Québec. Tél : 525-4769.
22388 4-1 (1 ms) Autos-Neige

Accessoires d'autos

SPECIALISTE pare-chocs et grilles d'automobiles usagés et reconditionnés, assortiment complet d'ailes et hoods, récents modèles. Edgar Croteau, 14, 3e Avenue, 524-7791.
22394 4-1 (1 ms) A.A.

Autos demandés

B. RACINE AUTOS INC.
ACHETONS COMPTANT, 1400, Dorchester-Nord, coin de l'Espinay. — Tél. : 525-4769.
22405 11-1 (1 ms) A.D.

LES ÉCHECS

Partie de Maitres

Une autre partie du 33e tournoi international de Wijk am Zee, actuellement en cours :

Blancs : Kortchnoi
Noirs : Najdorf
Gambit Dame,
Défense Tarrasch

1 c4, Cf6; 2 Cç3, é6; 3 Cf3, d5; 4 d4, ç5; 5 ç:d5, C:d5; 6 é4, C:ç3; 7 b:ç3, ç:d4; 8 ç:d4, Fb4† 9 Fd2, F:d2†; 10 D:d2, 0-0; 11 Fç4, b6; 12 0-0, Fb7; 13 Tfé1, Cd7; 14 Tad1, Taç8; 15 Fd3, Tfé8; 16 Dé3, Tç3; 17 é5, Dç7; 18 Cg5, Cf8; 19 Cé4, F:é4; 20 D:é4, Td8; 21 h4, Dé7; 22 Dg4, Ta3; 23 Fç4, b5; 24 Fb3, a5; 25 d5, a4; 26 d:é6, a:b3, 27 é:f7†, Rh8; 28 T:d8, D:d8; 29 a:b3, Dé7; 30 é6, Ta6; 31 f4, h6; 32 f5, Ch7; 33 Tç1, Ta8; 34 Df4, Cf6; 35 Dç7, Db4; 36 Dç8†, Rh7 (Najdorf vise l'échec perpétuel, mais à court de temps, il manquera son but deux coups plus loin); 37 D:a8, Dd4†; 38 Rf1, Df4† (Dd3‡ était nécessaire); 39 Ré2, Dé5; 40 Rd1, Abandonne.
N. 020271 PHN

MOTS CROISES

Problème No 832

HORIZONTAL

1—Avec ardeur — Ville du Pérou.
2—Gravure — Volumineux.
3—Du verbe aller — Evacua l'urine — Inf.
4—Grain du chapelet — Publié — Fleuve de Russie.
5—Ch.-l. de c. (Haute-Saône) — Roi de Thèbes.
6—De naissance (pl) — Du verbe servir.
7—Voyelles — Débit de boisson — Nég. — La sienne.
8—Parlent haut et fort — Fils de Noé.
9—Déplaçait — De la gamme.
10—Clos de murs — Ville de Russie.
11—Cérémonies — Personne qui nous veut du mal.
12—Espace de terre — Port dans l'île de Ré — Attaché au mors du cheval.

VERTICAL

1—Etablissement pour la conservation de divers petits animaux vivants — Eclat de voix.
2—Qui est dans l'ivresse — Production filiforme.
3—Six — Agent politique de Louis XV — Est acheté au prix de.
4—Touché — Rayure sur la peau.
5—Petit amas d'eau dormante — Connais.
6—Bouclier de Pallas — Demeurer.
7—Chants funèbres, chez les Grecs — Petits de taille.
8—Sollicitude.
9—L'Irlande — Causer la mort.
10—Colère — En évidence chez les maigres — Madame.
11—Groupe de maisons pour ouvriers mineurs — Clair, pur et calme.
12—Champion — Amenée de nouveau.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX : $0.60.

Solution du problème No 831

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	I	R	O	N	■	T	V	E	R	I	■
2	■	V	I	G	E	R	■	S	T	A	R	S
3	S	■	T	R	O	V	E	■	C	I	E	L
4	U	R	■	E	N	■	C	I	■	E	L	A
5	R	A	I	S	■	P	O	R	E	■	U	N
6	V	I	L	■	C	A	L	I	M	E	■	D
7	E	S	■	P	R	I	A	S	■	L	I	E
8	■	■	B	O	U	R	G	A	D	E	S	■
9	L	A	■	U	S	E	E	■	E	V	O	E
10	L	O	R	S	■	■	G	R	E	■	P	■
11	A	R	I	S	T	E	E	■	M	E	L	E
12	■	D	■	A	U	T	H	I	E	■	L	E

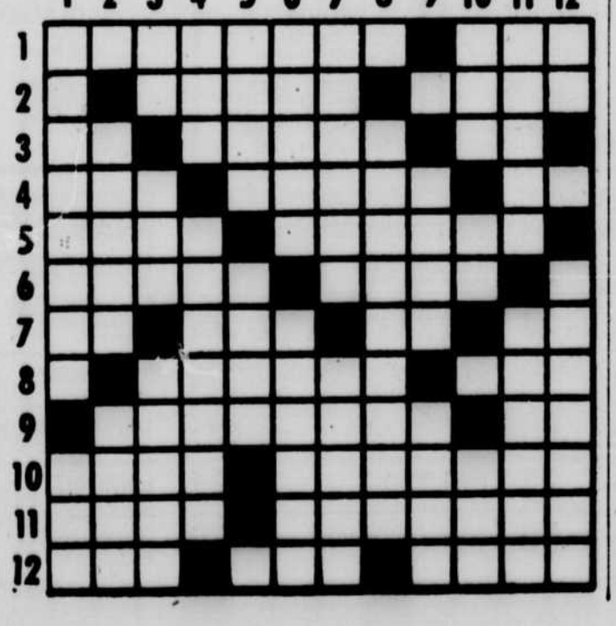

Le Conseil central de Québec demande la libération de Chartrand

Par Françoise PAUL

QUEBEC — Le Conseil central de la CSN à Québec a voté hier soir à l'unanimité une résolution qui appuie la demande de libération du syndicaliste Michel Chartrand et appuie le Conseil central de Montréal qui a protesté contre l'incarcération "injuste" du leader.

Dans un second paragraphe, la résolution demande également de façon générale "une justice impartiale et rapide pour tous les prisonniers politiques incarcérés en vertu de la Loi dite des mesures de guerre".

Le texte de la résolution s'appuie sur le fait que la CSN a participé au cartel syndical qui a dénoncé la Loi des mesures de guerre et sur les positions prises au dernier congrès national. On y considère également "le droit de tout citoyen à une justice équitable"; mais on tient également pour certain que "le juge Ouimet ne peut être impartial dans la cause du confrère Chartrand vu ses opinions et ses attaches politiques".

On constate enfin, dans les deux derniers paragraphes préliminaires à la résolution que "les accusations ne sont pas fondées" et l'ingérence constante du politique dans le domaine judiciaire".

Le texte de la résolution doit être envoyé au Conseil central de Montréal.

L'Association des professeurs de Québec appuie l'action de la CEQ

QUEBEC — Le président de l'Association des professeurs de Québec, M. Georges-Noël Fortin, a tenu à signaler que les délégués de l'APQ au Conseil provincial de la CEQ, en fin de semaine dernière, ont appuyé sans restriction, le plan d'action de la CEQ, en vue de la reprise des négociations avec le gouvernement, sur la question de la classification. De plus, le président de l'APQ signalait lors du même Conseil provincial, que le président du comité provincial de classification avait outrepassé ses pouvoirs et avait même pris des décisions qui allaient à l'encontre de la convention collective et du règlement numéro 5. Devant l'incapacité de cet organisme, il réclamait un nouveau processus de classification.

Le président de l'APQ regrette que les média d'information aient interprété ses paroles, comme une déclaration à l'effet que l'APQ se dissociait du mouvement de contestation, lorsqu'à une question d'un commissaire de la CEQ: "Allez-vous débrayer demain, parce que la CEQ appuie l'Alliance?" M. Fortin avait signalé au commissaire que l'Alliance, la CEQ et l'APQ n'étaient pas la même chose, même si l'APQ était affiliée à la CEQ. Le président de la CEQ avait alors dit qu'il n'y avait pas de grief de classification de la part du syndicat à ce moment. A la vérité, depuis le 15 décembre, l'APQ n'a ni avis de grief ni cause en arbitrge pour les cas de classification.

Une assemblée d'information à l'intention de 1,848 enseignants de Vanier, Québec et Sillery, membres de l'Association des professeurs de Québec, a été convoquée pour jeudi, le 4 février, au Pavillon Wilbrod Bherer.

La ville de Québec reçoit une subvention de $363,573

Me Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales sous le gouvernement Bourassa, a déclaré mardi soir le 2 février que son ministère avait adressé à la ville de Québec un chèque au montant de $363.573.10.

C'est en vertu du paragraphe "d" de l'article 1 de la loi autorisant l'octroi de subvention spéciale à la Capitale provinciale que cette subvention est accordée à la ville de Québec par le gouvernement provincial.

Cette somme de $363.573.10 a expliqué Me Tessier, constitue une partie de l'aide que le gouvernement du Québec offre à la ville pour l'aménagement des murs de soutènement de la rivière St-Charles.

Le ministre Tessier a également ajouté que c'était le deuxième chèque à être remis à la ville de Québec en l'espace d'un mois. Le premier chèque parvenu à la ville de Québec était au montant de $309,190.25.

Notons que le gouvernement du Québec accorde ces subventions à la Capitale provinciale au fur et à mesure que les travaux d'aménagement progressent à la rivière St-Charles.

Sa bravoure lui mérite une médaille d'argent

MONTREAL (PC) — "Toutes les décorations sont appréciées par ceux qui font de bonnes actions", a remarqué M. Joseph Barbeau, concierge, en apprenant mardi, qu'il figurait parmi les "cinq Canadiens les plus braves" de l'année 1970.

La Royal Canadian Humane Association, qui lui confère cet honneur, lui décernera une médaille d'argent.

Agé de 62 ans, M. Barbeau, qui est concierge de nuit à une succursale postale, s'est signalé par sa bravoure le 9 juillet dernier en désamorçant une bombe à retardement déposée à la porte du bureau de poste où il travaille depuis 1945.

Les quatre bâtons de dynamite se trouvaient dans une boite, a-t-il expliqué. L'engin comportait également une petite pile avec un radio transistor et un petit réveille-matin japonais.

"J'étais très calme, de poursuivre M. Barbeau. J'ai simplement arraché les fils et lancé toutes ces choses dans une poubelle. Puis j'ai appelé la police."

Il a affirmé qu'il s'attendait à recevoir une récompense de $10,000 pour cette action, mais qu'il avait seulement obtenu un chèque de $200 du bureau de poste.

Le pilote s'en tire indemne

DEARBORN HEIGHTS, Mich. (PA) — Un avion monomoteur, piloté par un pilote canadien s'est écrasé au sol, lundi, près de Dearborn Heights.

Le pilote, André Charette, 27 ans, de Laval, est indemne. L'accident, selon les experts, aurait été causé par une panne de moteur.

Charette se rendait de Montréal à l'aéroport métropolitain de Detroit. L'avion s'est écrasé à Inkster Road, à un demi-mille au sud de l'usine de la Ford Motor.

Westmoreland à Madrid

MADRID (AFP) — Le général William Westmoreland, chef d'état-major de l'armée Américaine, est arrivé mardi matin, à la base militaire de Torrejon de Ardoz, près de Madrid, première étape d'une tournée qu'il entreprend en Europe. Le général Westmoreland ne restera qu'une demi-journée en territoire espagnol.

L'horoscope

JEUDI, 4 FEVRIER, 1971

21 mars au 20 avril (Bélier) — N'abandonnez pas votre sort entre les mains du hasard ou de la chance. Soyez plus conscient de votre pouvoir et de vos responsabilités.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous faites une analyse qui sera profitable à plusieurs. Soyez aussi soucieux de la qualité que de la quantité.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Prenez le temps de relaxer et de vous récréer. Organisez-vous pour n'être pas fatigué quand vous retournerez au travail.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Une fin de semaine idéale pour faire du jardinage, mettre votre correspondance à date ou projeter des vacances.

24 juillet au 23 août (Lion) — Journée sous le signe de l'assistance mutuelle. Renseignez-vous auprès de personnes compétentes au lieu de jongler sans profit.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Comparez les avantages de votre situation avec les problèmes des moins fortunés que vous, ce sera un puissant encouragement.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Excellents aspects planétaires émanant de la planète Venus. Faites la distinction entre l'essentiel et l'accessoire.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous aurez l'occasion d'agir en bon Samaritain, une journée profitable à la majorité des natifs de ce signe.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Projetez des récréations dans un cadre familial ou amical. Votre vie sentimentale est favorisée par la marche des planètes.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous aurez un programme intéressant à préparer. Déployez votre plus beau sourire et faites la chasse aux idées noires.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Eliminez les détours et allez droit au but. Vous recevrez une proposition intéressante et fort-à-propos.

20 février au 20 mars (Poissons) — Chantez vos problèmes, vous les allégerez considérablement. Donnez généreusement, vous en serez le premier bénéficiaire.

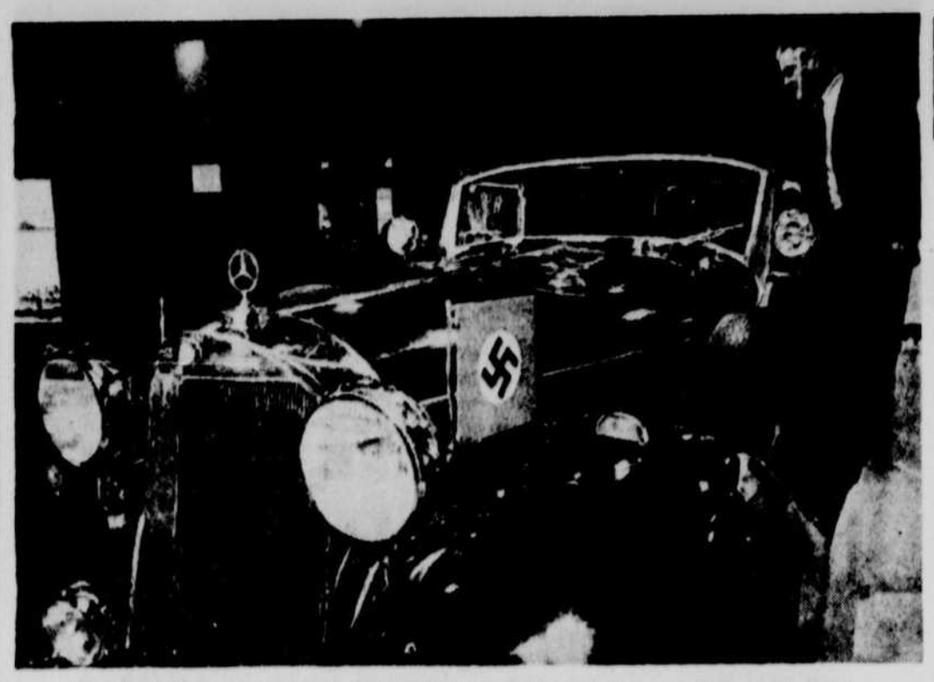

● **OTTAWA. — L'assistant-conservateur du Musée de guerre canadien, M. Ralph Manning, admire ici la dernière acquisition du musée, une Mercédès Benz ayant appartenu à Herman Goering, commandant en chef de l'armée de l'air allemande durant la dernière Grande Guerre. Cette automobile, pesant 9,000 livres, à l'épreuve des balles est recouverte de 18 couches de peinture. Cette voiture allemande est un don de M. Claude Pratte, de la ville de Québec.**

Record de ventes de Union Carbide

TORONTO — Les ventes d'Union Carbide Canada Limited ont augmenté de plus de huit pour cent en 1970, pour atteindre le record de $199.5 millions. C'est ce que révèlent les résultats préliminaires de fin d'année annoncés par M. John S. Dewar, président de la compagnie.

M. Dewar fait remarquer que le ralentissement du cours de l'économie canadienne a résulté en une augmentation de **seulement cinq** pour cent pour **les ventes intérieures**, tandis que l'exportation a fait un bond en avant de 43 pour cent.

Les gains dus à l'exploitation marquent une hausse de sept pour cent, de $10.1 millions à $10.8 millions. Le revenu extraordinaire a baissé, de $1.5 million en 1969, à $600,000, aboutissant à une diminution de deux pour cent dans le revenu net, de $11.6 millions, soit $1.16 par action, à $11.4 millions, soit $1.14 par action.

Le gain non renouvelable de 1970 provient d'une diminution des impôts sur le revenu payables, par l'application de pertes antérieures à cette période par des filiales. Des postes extraordinaires de l'année précédente comprenaient des gains provenant de la vente de l'usine de Maple, Ont., entreprise de récipients rigides en plastique ainsi que de la diminution des impôts sur le revenu payables par l'application de pertes précédentes par des filiales.

Pendant le quatrième trimestre, les ventes furent de $49.9 millions, par rapport à des ventes particulièrement bonnes de $49.7 millions pour le quatrième trimestre de 1969. Le revenu net fut de $2.6 millions, ce qui marque une baisse de 16 pour cent sur le chiffre de $3.1 millions de l'an passé. En ne comptant pas les postes extraordinaires et les ajustements des impôts, le revenu des exploitations fut de $2.4 millions, par rapport à $2.2 millions en 1969.

Bénéfices nets

Metropolitain Trust Co - 30 cents, payables le 15 février.

Délai d'inscription, le 5 février.

Rank Organization Ltd - 10 cents payables le 6 avril. Délai d'inscription, le 23 février.

White Pass and Yukon Corp. Actions ordinaires, 12 1-2 cents payables le 26 février; Actions privilégiées série A, 42 cents payables le 1er mars. Délai d'inscription, le 15 février.

Western Pacific Products Ltd. 6 1-4 cents payables le 18 février. Délai d'inscription, le 5 février.

Consumers Glass Ltd., neuf cents le 26 février; inscription le 5 février.

Eaton Yale Towne Corp., 35 cents le 25 février; inscription le 8 février.

Economic Investors Trust Ltd., actions privilégiées 62.5 cents le 26 février; inscription le 12 février.

Hallnor Mines Ltd., quatre cents le 1er mars; inscription le 8 février.

Huron and Erie Mortgage Corp., 15 cents, hausse d'un cent, le 1er avril; inscription le 5 mars.

Indal Canada Ltd., cinq cents le 1er mars; inscription le 15 février.

Interprovincial Pipe Line Co., 20 cents le 1er mars; inscription le 4 février.

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

PHILOMENE — Par Ernie Bushmiller

LES PIEDS NICKELES

Nécrologie

ALBERT — A Québec, le 31 janvier 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Sédora Hudon, épouse de feu M. Napoléon Albert, mère de Jérôme (Jeanne-d'Arc Fournel), Pierrette (Mme Emile Giasson), Monique (Mme Roméo Briand), Clément (Gisèle Montminy), Jean-Luc, Lucie (Mme Pierre Marineau), Lucille (Mme Raymond Clouet), Murielle (Mme René Gagné), Louise (Mme Fernand Brown), Louis (Micheline Lagacé), Pauline (Mme Joseph Guérin), soeur de Alfrédine (Mme Alphonse Ouellet), Antoinette (Mme Emile Moreau), Mariette (Mme Wilfrid Landry). Elle demeurait au 1598, avenue de la Capricieuse.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 février, à 9 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canardière, à 8 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière de St-Pascal, Co. Kamouraska, où un libéra sera chanté avant l'inhumation. Le trajet se fera en automobile.

2-2 (2 fs)

CAMPEAU — A St-Louis de Pintendre, le 1er février 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Wellie Campeau, époux de feu dame Gabrielle Bolduc, père de Jean-Claude, Paul-Emile (Marie-Claire Leclerc), Jean-Baptiste, André (Ginette Tremblay), Georges-Aimé (Alice Carbonneau), Adrien (Marcelle Morin), Gérard, Marie-Rose (Mme Emile Bélanger).

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, Commerciale, à 9 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

2-2 (2 fs)

CARRIER — A l'hôpital Laval, le 1er février 1971, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Larry Anna Hethrington, épouse de M. Henri Carrier, mère de Edgar (Rose-Hélène Patry), Gaston (Lise Michaud), Jean (Lily Langlois), Doris (Mme Denis Fontaine), Sylvie, soeur de Eddy, Guerty (Mme Hervé Demers). Elle demeurait à 75, St-Antoine, Lévis.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 6, rue Perreault, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière St-David.

3-2 (2 fs)

CLOUTIER — A Québec, le 2 février 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Eléonore Cloutier, soeur de Léon. Elle demeurait au Foyer St-Antoine, autrefois de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 120, rue St-Jean, à 2 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

3-2 (2 fs)

COLLIN — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 31 janvier 1971, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédée dame Imelda Gaudreau, épouse de feu M. Napoléon-Paul Collin, mère de Rolland, Claude (Suzanne Fortier), Monique (Mme Raymond Fournier), Pierre-Paul, soeur de Estelle, Odilon. Elle demeurait au 64, St-Jean-Baptiste Ouest, Montmagny.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, avenue de la Fabrique, à 10 heures 15, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

2-2 (2 fs)

CROTEAU — A St-Apollinaire, Co. Lotbinière, le 1er février 1971, à l'âge de 75 ans, est décédé subitement, M. Ephrem Croteau, époux de dame Hortense Côté, père de Eliane (Mme Donat Aubin), Clermont (Thérèse Garneau), Rolande (Mme Léon Lambert), Noella (Mme Ernest Faucher), Janine (Mme Cyprien Croteau), Marcel, Denise. Il demeurait au 41, de l'Eglise, St-Apollinaire.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudoin & Fils Ltée, 36, de l'Eglise, St-Apollinaire, à 2 heures 50, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial.

3-2 (1 fs)

COULOMBE — A Québec, le 1er février 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Blanche Levesque, épouse de feu M. Joseph Coulombe. Elle demeurait au 630, chemin St-Louis.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont.

3-2 (2 fs)

DEMERS — A Lévis, le 2 février 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Alphonse Demers, ex-employé du C.N.R., époux de dame Léatitia Fortier, père de Jacques (Micheline Bédard), Michèle (Mme Maurice Laliberté), Nicole (Mme Michel Beaulieu), Francine (Mme Jean Samson), Chantal (Mme Louis-Jules Houle), Christine, Alain, frère de Charles (Juliette Francoeur), Blanche-Eve (Mme Léonard Paradis), Jeannette (Mme Omer Pouliot), Omérine (Mme Arthur Bourgault). Il demeurait au 527½, Commerciale, St-David.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 269, St-Georges, Lévis, à 2 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial.

3-2 (2 fs)

DOYEN — A Val St-Michel, le 1er février 1971, à l'âge de 11 ans, est décédé Georges Doyen, fils de M. Lionel Doyen et de dame Lucienne Ouellete, frère de André, Claude, Pierre, Gilles, Carole, Diane, Louise et Céline. Il demeurait à 350, boul. Pie-XI, Val St-Michel.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Falardeau Inc., 30, St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 30, pour l'église de Ville Bélair et de là au cimetière paroissial.

3-2 (1 fs)

HART — A Lévis, le 1er février 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Thomas Hart, époux de dame Rose Samson, père de Katleen (Mme Robert Turgeon), Donald (Marie-Paule Levesque), Laurence, Stephen (Juliette Lachance), frère de Lucien (Yvette Hazel, Henry (Antoinette Thériault), Gertie. Il demeurait au 11, St-Onésime, Lévis.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière de Lauzon.

2-2 (2 fs)

LAMARRE — A Lévis, le 1er février 1971, à l'âge de 43 ans, est décédée dame Blandine Caron, épouse de M. Roméo Lamarre, fille de M. et Mme Napoléon Caron, mère de Yves (Louise Leblanc), André, Diane, Claudette, Yolande et Sonia, soeur de Sylvio, Léopold, Laurent, Iona (Mme A. Couture), Carmen, Edmond, Lorraine (Mme André Mercier). Elle demeurait à 3, rue Caron, Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 239, St-Joseph, Lauzon, à 9 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière paroissial.

3-2 (3 fs)

LEFEBVRE — Au Foyer Thérèse Martin, à Rivière-Ouelle, le 1er février 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Philomène Plante, épouse en 1ères noces de feu M. Emile Gagné et en secondes noces de M. Joseph Lefebvre, mère adoptive de : M. Nazaire Morin (Bernadette Turgeon), belle-mère de : M. et Mme J. Poulin (Juliette Lefebvre), M. et Mme W. Dickson (Annette), M. et Mme H. Laforge (Imelda), M. et Mme Arthur Lefebvre, M. et Mme Paul Kronstrom (Madeleine), Mlles Simone et Fernande Lefebvre, M. et Mme J. Brooks.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gonzague Valois & Fils Enrg., 166, rue Ste-Geneviève, à 2 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gonzague Valois & Fils Enrg, St-Isidore, Co. Dorchester.

3-2 (2 fs)

LETARTE — A Québec, le 31 janvier 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Jeanne-d'Arc Guay, employée au ministère du Revenu du Québec, épouse de M. Paul-Emile Letarte. Elle demeurait à 7085, 3e Avenue Est, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 6450, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, à 9 heures 45, pour l'église de St-Jérôme L'Auvergne et de là au cimetière de Charlesbourg.

1-2 (3 fs)

NADEAU — A Québec, le 1er février 1971, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Ernest Nadeau, paysagiste, Président du Conseil d'Administration et du Conseil d'Age d'Or de la Région de Québec, époux de dame Yvonne Clavet, beau-frère de MM. Odilon et Joseph Clavet, Mlle Blandine Clavet et Mme Louis Clavet. Il demeurait à 561, rue Bagot.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 février, à 11 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 535, des Oblats, à 10 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

2-2 (2 fs)

ROY — A Lévis, le 2 février 1971, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Jean Roy, fils de M. Alphonse Roy et de dame Céline Breton, frère de Francois (Liliane Daigle), Jacques (Lisette Gagné), Alda, Andrébusque, Dorothée (Mme Antoine Gilbert), Georgette (Mme André Bussière), Mlles Louise, Jacqueline et Lucie. Il demeurait à 25, rue Ste-Thérèse, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ de la résidence de sa mère Mme Alphonse Roy, 25, rue Ste-Thérèse, à Lévis, à 2 heures 45, pour l'église de Notre-Dame, Lévis et de là au cimetière Mont-Marie.

Le salon sera ouvert de 1 h. p.m. à 10 h. p.m.

S. V. P. pas de fleurs, envoyer les dons à la Société Canadienne du Cancer.

3-2 (4 fs)

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo pour mercredi :

Région de Montréal : ensoleillé, se couvrant en fin de journée. Minimum de 15 à 20 sous zéro. Maximum de zéro à cinq au-dessus. Aperçu pour jeudi : neige et moins froid.

Régions de l'Outaouais et des Laurentides : nuageux avec chutes de neige en soirée. Minimum de 15 à 20 sous zéro dans l'Outaouais et d'environ 30 sous zéro dans les Laurentides. Maximum de zéro à cinq au dessus. Aperçu pour jeudi : neige et temps plus doux.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Sept-Iles : généralement ensoleillé. Minimum de 20 à 25 sous zéro. Maximum de cinq à 10 sous zéro. Aperçu pour jeudi : se couvrant; temps plus doux; possibilité de chutes de neige.

Régions de Rimouski et de Gaspé : ciel clair avec périodes nuageuses et quelques légères chutes de neige sur la Rive Sud.

Minimum entre 10 et 20 sous zéro. Maximum de zéro à cinq sous zéro. Aperçu pour jeudi : nébulosité croissante et froid persistant.

TORONTO (PC) — Voici les températures observées hier dans certaines villes nord-américaines :

	Min.	Max.
Vancouver	36	43
Victoria	34	46
Prince Albert	—16	7
Regina	— 7	3
Winnipeg	—26	—10
Churchill	—18	— 5
Thunder Bay	—28	0
White River	—49	— 3
Kapuskasing	—26	— 7
North Bay	—23	— 8
Sudbury	—27	— 7
Toronto	— 1	12
Peterborough	—31	6
Ottawa	—19	— 3
Montréal	—17	— 5
Québec	—21	— 7
Fredericton	—16	— 2
Saint-Jean	—15	2
Moncton	—12	— 1
Halifax	— 2	10
Chicago	— 9	14
Detroit	— 9	12
Boston	8	18
New York	6	16
Washington	11	25
Pittsburgh	— 6	10
Tampa	43	66
Miami	65	71
Los Angeles	55	62
San Francisco	46	56
Honolulu	69	83

SERVICES SPÉCIAUX

YOGA
Les lundis et mercredis soirs
A 8 HEURES 30
COURS DE DEBUTANTS
(MIXTES)
Tél. : 524-5849
21605 6-1 (l.mer.s. au 13-2) S.S.

Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Un aligneur de roue avec expérience. Emploi à Lévis, salaire et conditions de travail selon décret. — Tél.: 694-3933.

Un confiseur (chocolat) avec expérience. Sera responsable de la confiserie. Salaire environ $150. par semaine. — Tél.: 694-3206.

Un presseur de semelles, un cimentier dans le montage, un tailleur de cuir à la main et à la machine et un modeliste pour des manufactures de chaussures de la région. — Tél.: 694-3206.

CHEZ LES FEMMES

Une infirmière licenciée pour travail de nuit dans un hôpital de Québec. Salaire selon convention. — Tél.: 694-3743.

Une colleuse, une opératrice de machine à coudre de marque Ozane ou Cordonnier, une empaqueteuse et une ouvrière pour amincir le cuir (skiveuse) pour une manufacture de chaussures à St-Emile. — Tél.: 694-3206.

Une représentante pour vendre des pâtisseries dans la région de Québec. Doit posséder de l'expérience et beaucoup d'initiative. Salaire de base et boni. — Tél.: 694-3776.

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration
dans le Québec métropolitain.

Lorsqu'il s'agit de LIVRES
VIVE LA LIBRAIRIE DE L'ACTION
Place Jean-Talon Québec 529-8821 529-9784

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Lait évaporé Bor. 15 oz.	2/.35	BOEUF HAUT-COTE LA LB	.59
Huile Domestic, 32 oz.	.65	CUISSE, POITRINE, POULET LA LB	.49
Beurre peanut York, 24 oz.	.85	JAMBON CUIT, M. LEAF LA LB.	1.19
Farine Five Roses, 7 lbs	.69	OEUFS CANADA CAT. "A" GROSSEUR ,GROS, 2 DOUZ.	1.09
Raisin Jaffa, 15 oz.	2/.75	BACON SWIFT,	.69
Jus oranges, 19 oz.	2/.39	POT LB	
Base soupe poulet, 2 lbs	2.49	LARD SALE ENTRELARDE LA LB.	.69
Biscuits Soda, 1 lb. Ch.	.35	COTE DE BOEUF, LA LB	.99
Chocolat vanille, 2 lbs	.79	LARD EPAULE, LA LB	.49
Bonbons ass., 2 lbs	.65	CROQUETTE DE VEAU, LA LB	.99
Biscuits chocolat, cs., lb.	.30	Boeuf Pointe surlonge morceau, de 3 à 8 lbs, lb.	1.09
Biscuits goglu cs. lb.	.29	CRETON FRANCAIS LA LB	.85
Soupe tom. lég., 10 oz.	4/.49		
Thé noir, la lb. O.P.	1.15		
Café, la lb.	.95		
Sardine Bruns., 2 btes	.23		
Orange Floride, 2 douz.	.89	Pois, fèves jau. 24/19	3.75
Pamplemousse 48, 6 pour	.59	Salade dress. H.D. gall.	2.25
Pomme cuire, 20 lbs	.99	Moutarde, gallon	.99
McInt. No 1 20 lbs 1.50 -	1.99	Melasse Crosby, gallon	1.75
Pomme McIntosh, 5 lbs	.49	Nour. chien Zip, 15 oz.	8/.95
Raisin Malaga, la lb.	.25	Miel liquide, 2 lb.	.79
Celeri, salade	.25	Graisse pure, 2 lbs	.49
Carotte, navets, 5 lbs	.35	Sirop Corn Brand, 5 lbs	.99

Acceptons commandes de la campagne accompagnées de mandat

Selon le porte-parole du Pentagone

C'est la crainte d'une offensive communiste qui a poussé M. Nixon à intervenir au Laos

WASHINGTON (A F P) — Comme en avril dernier, lors de l'intervention au Cambodge, c'est la crainte de voir le retrait des troupes américaines du Vietnam compromis par une offensive communiste qui a incité le président Nixon à lancer la nouvelle opération alliée au Laos, estiment les observateurs.

Le porte-parole du Pentagone a catégoriquement refusé de faire le moindre commentaire sur les informations de l'agence japonaise Kyodo, selon lesquelles 5,000 parachutistes sud - vietnamiens, soutenus par des avions et des hélicoptères américains avaient envahi le sud du Laos.

Mardi matin, les sources officielles continuaient à observer le mutisme le plus complet sur les incursions de troupes sud-vietnamiennes en territoire laotien avec l'appui logistique et aérien de l'armée américaine. Mais, dans les milieux politiques on tient d'ores et déjà cette opération comme un fait acquis.

Le souci primordial du président Nixon, en ce qui concerne la guerre d'Indochine, est de poursuivre le retrait des troupes américaines du Sud-Vietnam. C'est uniquement grâce à cette politique qu'il a pu désamorcer, dans l'opinion publique, l'opposition à la guerre du Vietnam.

Le calendrier du retrait que M. Nixon et son secrétaire à la Défense, M. Melvin Laird, ont promis de respecter, sinon de dépasser, prévoit que le niveau des troupes sera ramené à 283,000 hommes d'ici le 1er mai. Par rapport aux effectifs actuels, cela représente une réduction de 51,000 hommes, soit une moyenne de 17,000 hommes par mois. C'est plus qu'il n'en a jamais retiré dans un mois depuis que le président Nixon a inauguré la politique de désengagement en juin 1969.

L'opinion publique

C'est surtout beaucoup plus que les chefs militaires américains ne le considèrent prudent en face du renforcement des positions communistes dont ils font état au sud du Laos et même dans la 1ère région militaire, au nord du Sud-Vietnam.

Comme dans le cas du Cambodge au printemps dernier, M. Nixon s'est laissé convaincre par le Pentagone et les chefs d'état major qu'il était indispensable de frapper l'ennemi là où il se renforce afin de l'empêcher de lancer au Sud-Vietnam une offensive qui retarderait le retrait des GI's.

L'impression prévaut à Washington que l'opinion publique et même l'opposition démocrate au Congrès réagiront avec modération à l'intervention au Laos, tant qu'elle n'implique pas l'engagement direct de troupes américaines sur le terrain. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé le mois dernier, lors de l'opération américano-sud-vietnamienne au Cambodge pour dégager la route numéro quatre.

Un sondage d'opinion vient de révéler que 73 pour cent des Américains étaient désormais partisans du retrait complet des troupes du Sud-Vietnam avant la fin de cette année. Pour voir cet objectif se réaliser, la majorité des Américains semblent prêts à admettre que les Sud-Vietnamiens et l'aviation US "cassent du Viet" partout où il se trouve.

Programme d'Apollo-14 pour aujourd'hui

HOUSTON (AFP) — Voici le programme de la journée de mercredi :

10H48 gmt : Alan Shepard et Edgar Mitchell ouvrent l'écoutille qui donne sur le tunnel reliant le module de commandement au module lunaire (lem).

11H12 gmt : Shepard et Mitchell pénètrent dans le LEM à travers le tunnel et procèdent à une inspection du module, de son appareillage et des systèmes d'amarrage qui avaient mal fonctionné dimanche. Durée prévue de l'inspection : 2 heures. Toute cette phase sera télévisée.

14H03 gmt : les astronautes prennent leur repas.

15H03 gmt jeudi : Réveil. Petit déjeuner.

02H41 gmt jeudi : Correction de trajectoire si nécessaire par mise à feu du moteur.

Les heures ci-dessus tiennent compte des quarante minutes de retard prises au départ. La NASA et les astronautes ont ajusté leurs montres, afin de ne pas changer, eux, les heures nominales prévues au plan du vol.

Les deux pirates de l'air font sauter l'appareil d'Air India

KARACHI (AFP) — Mohammad Sashraf et Hashim Qureshi, les deux membres du Front de libération du Cachemire qui avaient détourné un avion d'Air India, samedi dernier, de Srinagar à Lahore, se sont finalement décidés à faire sauter l'appareil.

L'explosion, selon les témoins, a été relativement faible, mais les flammes ont été aperçues de loin. Les deux hommes se tenaient assez près de l'avion et leurs silhouettes se distinguaient nettement sur le brasier. Ils ont été emmenés immédiatement vers un hôpital, sans qu'il ait été possible de leur parler. On pense que les deux pirates de l'air ont été blessés par des projection de métal en fusion provenant de l'explosion des réservoirs d'essence.

La situation était de plus en plus tendue, mardi après-midi à l'aéroport de Lahore, où l'on s'attendait à une décision importante de la part du Front de libération du Cachemire.

En effet, un leader du mouvement avait déclaré avoir donné des ordres et que ceux-ci seraient appliqués, car, avait-il ajouté ,aucun représentant du gouvernement central n'était venu négocier avec les deux hommes. Il n'avait pas cependant précisé l'objet exact de la négociation.

On sait seulement que le "front" avait exigé la libération de 32 de ses membres détenus dans les prisons indiennes. Le gouvernement pakistanais, pour sa part, avait déclaré que cette demande n'était pas de son ressort et qu'il l'avait transmise au représentant de l'Inde à Islamabad.

Depuis, les passagers et l'équipage de l'avion ont été reconduits à la frontière indienne par la route. Cette mesure avait quelque peu irrité les membres du "Front de libération du Cachemire".

Les mesures de sécurité ont été renforcées, mardi après-midi, sur l'aérodrome de Lahore au aucun membre du "front" n'a été autorisé à s'entretenir avec les deux occupants de l'appareil indien.

Un Pakistanais ,qui avait pu pénétrer à l'intérieur de l'avion, en a été expulsé hier par les autorités pakistanaises.

Cependant, à l'extérieur de l'aérodrome, des manifestants favorables au "Front de libération du Cachemire" se sont heurtés violemment avec les forces de police qui ont dû faire usage de grenades lacrymogènes.

Les grèves se multiplient en Grande-Bretagne

LONDRES (A.F.P.) — Les grèves se multiplient et s'étendent en Grande-Bretagne. La production de "Ford-Grande-Bretagne", déjà menacée hier par le débrayage de 20,000 des 48,000 ouvriers de la firme, est totalement paralysée aujourd'hui, 25,000 autres employés ayant à leur tour cessé le travail. La firme qui produit 3,000 véhicules par jour — dont la moitié est destinée à l'exportation — va ainsi perdre 2 millions de livres par jour.

Les grévistes réclament une augmentation de 15 livres par semaine alors que la direction leur en offre 4 au maximum. Les négociations entre employeurs et employés sont au point mort.

D'autre part, la circulation est menacée de paralysie à Londres, à la suite d'une autre grève, commencée hier, celle des livreurs d'essence de la BP et de Shell-Mex. Les quelque 800 conducteurs de camions-citernes de ces compagnies réclament une augmentation de salaire, non pas pour eux, mais pour ceux de leurs collègues, travaillant pour d'autres firmes de moindre importance, qui sont moins bien payés.

Les 2,000 stations de service desservies par Shell-Mex et BP dans la région londonienne seront à court d'essence dès ce soir ou demain matin. Plusieurs écoles devront fermer leurs portes dans les jours à venir, les conducteurs refusant également de livrer du mazout — qui sert au chauffage de ces écoles.

Enfin, la grève des Postes se poursuit depuis 13 jours et aucun signe de solution du conflit n'est en vue.

Conflit du Proche-Orient

U Thant demande aux parties de prolonger le cessez-le-feu

NATIONS UNIES (A.F.P.) — Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, dans un rapport au Conseil de sécurité publié mardi, demande aux parties au conflit dans le Proche-Orient "de s'abstenir de tous échanges de coups de feu, de faire preuve de modération sur le plan militaire et de maintenir le calme qui règne dans la région depuis août 1970".

Le stade atteint par la mission Jarring incite le secrétaire général des Nations unies à un "optimisme prudent" et c'est en fonction de cet optimisme que M. Thant demande aux parties au conflit, en des termes tout aussi prudents, presque par allusion, à prolonger sine die le cessez-le-feu sur le canal de Suez qui arrive à expiration le 5 février.

L'appel d'U Thant, rédigé après de longues et laborieuses négociations, est contenu dans le paragraphe suivant du rapport adressé par le secrétaire général au Conseil de sécurité :

"Tout en reconnaissant que la reprise des discussions n'en est encore qu'à sa phase initiale et que bien des éclaircissements sont encore nécessaires, je vois un motif d'optimisme prudent dans le fait que les parties ont repris les entretiens par l'entremise de M. Jarring de façon sérieuse et ont mieux défini leur position. En outre, les parties qui ont déjà fait connaître qu'elles étaient disposées à appliquer la résolution 242 (1967), définissent maintenant plus en détail la manière dont elles conçoivent les obligations qui découlent pour elles de cette résolution. Je saisis cette occasion de faire appel aux parties pour qu'elles continuent de jouer leur rôle dans les entretiens dans un esprit constructif, de collaborer avec M. Jarring en vue d'appliquer la résolution 242 (1967) et, à ce stade, particulièrement difficile et crucial des entretiens, de s'abstenir de tous échanges de coups de feu, de faire preuve de modération sur le plan militaire et de maintenir le calme qui règne dans la région depuis août 1970".

Vaste opération de police à Tokyo

TOKYO (AFP) — Cinq dirigeants du mouvement extrémiste de gauche "l'Armée Rouge" ont été arrêtés et un important matériel saisi à la suite d'une vaste opération de police effectuée mardi à Tokyo, notamment dans les universités.

La police a précisé que cette opération avait été déclenchée pour prévenir les enlèvements de diplomates étrangers et de personnalités japonaises projetées par "l'Armée Rouge" afin d'assurer la libération de ses leaders emprisonnés.

Parmi le matériel saisi, on a dénombré 371 casques, 227 bâtons en bambou, 95 barres de fer, six chaines et des épées en bois.

L'Armée Rouge" s'est notamment fait remarquer en organisant en avril dernier le détournement d'un "Boeing-727" de la compagnie Japonaise "JAL" sur la Corée du Nord. C'est à la suite de ce détournement que le président de cette organisation, M. Koya Shiomi, avait été arrêté et emprisonné.

Retour au travail chez Chrysler Corp.

DETROIT (MICHIGAN) (AFP) — Trois heures après s'être mis en grève, les 10,000 employés et techniciens de la Chrysler Corporation ont reçu l'ordre de reprendre le travail dès mercredi. Un accord a en effet été finalement conclu entre le syndicat et la société sur une nouvelle convention collective.

Les détails de l'accord ne sont pas encore connus mais la convention accorderait aux employés les mêmes augmentations de salaires que celle conclue le 19 janvier pour les 10,000 ouvriers de Chrysler, et l'augmentation de la première année serait rétroactive au 2 novembre.

Kossyguine dénonce à nouveau l'aventure américaine au Laos

MOSCOU (AFP) — M. Alexis Kossyguine, président du conseil des ministres de l'URSS, a dénoncé à nouveau, mardi, la "nouvelle aventure américaine au Laos".

Au cours d'un déjeuner offert par la délégation syrienne, en visite à Moscou, en l'honneur des dirigeants soviétiques, M. Kossyguine, cité par l'agence Tass ,a déclaré :

L'impérialisme continue à faire peser un danger sur la liberté et l'indépendance des peuples. Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, on apprend que les fantoches du Sud-Vietnam étendent les opérations militaires au sud du Laos sur consigne et avec l'appui de leurs patrons américains".

"On constate, a dit M. Kossyguine, qu'en dépit des multiples déclarations du gouvernement des Etats-Unis sur la recherche d'un moyen de règlement pacifique de la rise indochinoise, les USA persistent dans la voie de l'agression.

"L'opinion mondiale tout entière, a ajouté M. Kossyguine, élève sa voix courroucée contre cette nouvelle aventure américaine".

COURS DU SOIR

dans les métiers de la construction

COURS DE PERFECTIONNEMENT :

* **BRULEURS A L'HUILE (débutant le 8 février);**

Autres cours débutant incessamment :

* **Théorie des couleurs et tapisserie.**
* **Lattis métallique.**
* **Briquetage & Maçonnerie.**

Inscription : Aux heures de bureau et le soir de 17:00 à 18:00 hrs.
N.B. La carte de compétence (ou le carnet d'apprenti) ainsi que le numéro d'assurance-sociale sont requis à l'inscription.
Frais d'admission : un dépôt de $10.00 (remboursable) est requis à l'admission.

Pour renseignements additionnels, communiquer avec :

LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA REGION DE QUEBEC
1050 rue Borne, Québec, Que. — Tél : 681-0691

Un bon moyen de compléter la formation que votre jeune reçoit à l'école . . .

Le livreur de journaux développe . . .

- **LE SENS DES RESPONSABILITES**
- **LA VALEUR DE L'ARGENT**
- **LE CONTACT AVEC LE PUBLIC**

des qualités qui lui aideront dans la vie

l'Action

offre à vos jeunes de 10 à 15 ans l'opportunité de se procurer un léger revenu.

Pour vous inscrire comme porteur de L'ACTION, veuillez communiquer au numéro de téléphone suivant :

522-4771

Service du Tirage

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

CALENDRIER

MERCREDI, 3 FEVRIER 1971
S. Blaise, év. et martyr

Les marées de mercredi le 3
Basses: 6.40 a.m. — 7.50 p.m.
Haute: 12.10 p.m.

Demain :
Ste Jeanne de Valois, reine

Les marées de jeudi le 4 février
Hautes: 12.55 a.m. — 1.20 p.m.
Basses: 7.40 a.m. — 9.05 p.m.

SOLEIL: Lever: 7.21 Coucher: 5.09
LUNE: Lever: 11.40 Coucher: 3.09

PHASES de la LUNE en FEVRIER
Premier quartier le 2, à 9 h. 31 a.m.
Pleine lune le 10, à 2 h. 41 a.m.
Dernier quartier le 18, à 7 h. 14 a.m.
Nouvelle lune le 25, à 4 h 49 a.m.

N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.